

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXVII.

AVRIL.



A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière N°. II, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

ON s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière, No. 11 ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

AVRIL M. DCC. LXXXVII.

HISTOIRE de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Regiſtres de cette Académie, depuis l'année 1776, juſques & compris l'année 1779. A Paris, Imprimerie Royale, 1786. Tomes 42 & 43 *in*-4°., le premier de 536 pages, ſans la

partie Historique qui en a 218 ; le second de 752.

AVANT de donner une idée un peu étendue de quelques-unes des pieces comprises dans ces deux volumes, nous commencerons, suivant notre usage, à présenter une simple notice de toutes celles qui s'y trouvent renfermées.

La partie historique, où ne se trouvent que des abrégés, présente d'abord des *Observations sur le parallele d'Homere & de Platon.* M. l'Abbé Garnier après avoir discuté les principaux points de conformité entre l'Iliade & la *République*, examine pourquoi & comment Platon a imité Homere.

Mémoire sur les Prieres des Payens. M. de Burigny, persuadé qu'un pareil Recueil jetteroit des lumieres sur l'histoire religieuse des Payens, s'étoit attaché à rassem-

bler quelques-unes de ces Prieres; mais ce Recueil n'étant pas complet, on ne donne ici que les plus remarquables & les moins connues.

Observations sur l'ancienne histoire de l'Egypte. M. de Burigny examine ce qu'il faut penser de l'opinion de quelques Critiques, qui ont cru qu'anciennement l'Egypte étoit divisée en plusieurs Royaumes, & conclut qu'il est impossible de dissiper les ténebres qui couvrent l'ancienne histoire de cette contrée, & qu'il vaut mieux se contenter du peu que nous en ont appris des Historiens accrédités, que de se perdre dans de vaines conjectures.

Observations sur les Loix de Numa. Deux de ces Loix fixent les regards de M. Bouchaud, l'une regarde les concubines, l'autre les personnes frappées de la foudre.

Mémoire sur la paye du Soldat

Romain. Cet abrégé a été fait d'après un extrait rédigé par l'Auteur, M. de Maizeroy, pour la séance publique d'après la Saint-Martin 1779.

Observations sur l'Ere de Bithynie. M. l'Abbé Belley entreprend de montrer que cette Ere, n'ayant pu commencer ni avant, ni après l'an de Rome 472, elle doit être invariablement fixée à cette année. Le P. Hardouin la fixoit à l'an 442, de même que celle des Séleucides.

Observations sur la Province de Bithynie. M. l'Abbé B. a recueilli tout ce qui concerne l'histoire de cette Province Romaine, depuis la mort de Nicomede IV, l'an de Rome 680 jusqu'à l'invasion des Selgiucides.

Observations sur les lettres numérales grecques gravées sur les Médailles

de plusieurs Villes de Pamphylie & de Pisidie.

M. l'Abbé Belley ayant observé que ces lettres ne se trouvent que sur les monnoies de Pamphylie & de Pisidie, frappées sous le regne de Valérien le pere, & de sa famille, & sous celui de Claude II, surnommé *le Gothique*, que d'ailleurs ces Provinces, pour marquer leur attachement à la famille de Valérien, ont fait célébrer des jeux publics en leur honneur, conjecture que, par ces lettres est désigné le nombre des solemnités & des sacrifices que chaque Ville avoit fait célébrer pour le même objet.

Mémoire sur l'ordre chronologique des Impératrices femmes d'Elagabale.

Dion & Hérodien ne s'accordent pas entr'eux sur l'ordre des mariages contractés par ce Prince. M. l'Abbé Belley le fixe par le

secours des médailles. 1°. Julia Cornelia Paula. 2°. Aquilia Severa. 3°. Annia Faustina. 4°. Aquilia Severa, d'abord répudiée, ensuite reprise.

Mémoire dans lequel on examine, d'après la Loi 76 au Digeste de judiciis, si le Jurisconsulte Alphénus-Varus étoit Stoïcien, ou s'il étoit Epicurien.

M. Bouchaud le croit attaché à la doctrine des Stoïciens, & pense, avec Scaliger, que c'est le *Varus* célébré par Virgile. Il rejette le témoignage du Scholiaste Acron copié par Porphyrien, qui a fai croire que ce Jurisconsulte, né Cremone, y avoit originairemen exercé le métier de cordonnier il lui paroît plus probable q Sextus-Alphenus, Chevalier R main, étoit son pere.

Note sur trois places de l'anci

le faire imprimer dans ce volume, afin que le public pût en jouir plus promptement.

La partie historique de ce volume est terminée par les Eloges historiques des Académiciens morts depuis l'année 1775, jusques & compris 1779, par M. Dupuy. Ces Eloges, au nombre de cinq, sont ceux de M. le Duc de Saint-Aignan, de M. le Duc de la Vrilliere, de M. le Président de Brosses, de M. le Beau, & de M. l'Abbé Foucher.

Quinze Mémoires occupent le reste de ce volume 42e.

Trois Mémoires de M. l'Abbé Mignot sur les Phéniciens, où l'Auteur traite, tant de la navigation & du commerce, que de différens usages de ce peuple.

Mémoire dans lequel on examine quelle fut l'étendue de l'Empire de la Chine, depuis sa fondation jusqu'à

l'an 249 avant J. C. &c. Par M. de Guignes.

Recherches historiques sur les Edits des Magistrats Romains. Cinquieme Mémoire *des Ediles*, par M. Bouchaud.

Vingt sixieme Mémoire sur la Légion Romaine. Des délits & des peines militaires; par M le Beau.

Premier & second *Mémoires sur la législation de la Grande-Grece*; par M. le Baron de Sainte-Croix.

Supplément au Mémoire sur l[illegible] dynasties des Peschdadiens & [illegible] Kéaniens. Eclipse de Soleil sous [illegible] der, Roi de l'Ivan (la Perse) [illegible] 778 avant l'Ere Chrétienne; [illegible] Anquetil du Perron.

Observations géograph[illegible] chronologiques sur le [illegible]

Gaule, dont aucun Géographe n'a fait mention.

Ces places, comme le remarque M. de Burigni, sont nommées *Cobiomachus*, *Crodunum*, & *Vulchalo* dans la harangue de Cicéron pour Fonteius, n. V.

Note sur le troisieme problême d'Anthémius (pag. 411 *de ce volume.)*

M. Dupuy y montre quelques inexactitudes échappées aux Auteurs de la *Bibliotheca critica*, Amstel. 1781, vol. 2, *part.* 2. dans le compte que rendirent ces Savans des *Fragmens d'Anthémius* publiés au Louvre en 1777, qui reparoissent dans ce 42e. volume, avec de nouvelles variantes, & de plus amples observations.

Eclaircissement sur le second Mémoire concernant la législation de la Grande-Grece, *imprimé dans ce volume.*

M. le Baron de Sainte-Croix, en corrigeant une erreur de chronologie qui lui étoit échappée, saisit l'occasion d'entrer dans quelques détails sur la ville de Cumes en Italie, dont il n'avoit rien dit.

Chronologie des Eclipses de Soleil & de Lune qui ont été visibles sur terre, depuis le pole boréal, jusque vers l'équateur, durant les dix siecles qui ont précédé l'Ere Chrétienne. Par M. Pingré, Chanoine régulier de la Congrégation de France, de l'Académie des Sciences, &c.

L'Académie des Sciences ayant toujours été étroitement unie à l'Académie des Belles-Lettres d celle-ci, quoique dans l'usage de n'insérer dans son Recueil que l Mémoires de ses membres, a ju que ce morceau important pou chronologie des tems anciens ritoit une exception ; & quoi n'ait été lu que dans son asse du 10 Mai 1785, elle a cru

Sceptiques, c'est à dire, si être Aca-démique, ou être Sceptique est une même chose; par le même.

Sur les Satyriques latins, premier Mémoire; par M. Dusaulx.

Mémoire sur les vases Thériclèens; par M. Larcher, qui ayant indiqué l'origine de ce mot, & le tems où a vécu Thériclès, traite de la forme, de la matiere, & des principales Manufactures de ces vases.

Mémoire sur les vases Murrhins, par M. l'Abbé le Blond, qui prétend que leur matiere étoit cette sorte d'agathe qu'on appelle *sardonyx*.

Mémoire sur les vases Murrhins, par M. Larcher, qui rejette la *sardonyx*, & montre qu'il faut encore faire des recherches sur cet objet.

Réflexions sur quelques passages

...par les Missionnaires, con-
...chronologie Chinoise ; avec
... fidele de l'étude de l'an-
...oire de la Chine, & des
...s dans lesquelles les Historiens modernes ont puisé ; ou Supplément au Mémoire (tom XXXVI), sur l'incertitude des douze premiers siecles des Annales & de la chronologie Chinoise ; par M. de Guignes.

Mémoire sur les exemplaires originaux du décret d'union de l'Eglise Grecque avec l'Eglise Latine ; par M. de Brequigny.

Troisieme & quatrieme Mémoires historiques & critiques sur les Lombards ; par M. Gaillard.

Des causes de la haine personnelle qu'on a cru remarquer entre Louis le Gros, Roi de France, & Henri I, Roi d'Angleterre ; par le même.

Observations sur un Traité de Paix

Scylax ; par M. le Baron des Sainte-Croix.

Observations sur le prétendu Dieu Lunus ; par M. l'Abbé le Blond.

Fragment d'un ouvrage grec d'Anthémius sur des paradoxes de Méchanique, revu & corrigé sur quatre manuscrits, avec une traduction françoise, des notes critiques & des observations, & les variantes tirées d'un manuscrit du Vatican, par M. Dupuy.

Observations sur l'Hippolite d'Euripide & la Phèdre de Racine ; par M. l'Abbé Batteux.

—— *sur l'Œdipe de Sophocle* ; par le même.

Mémoire dans lequel on examine s'il est prouvé que les Anciens aient connu le télescope, ou *les lunettes d'approche*, *comme quelques Modernes*

589 de
[...]nt ; par M. Ameilhon.
[...] 43ᵉ. contient quarante-
[...]res.

[Co]nsidérations sur l'utilité des Orateurs dans la République d'Athenes ; par M. de Rochefort.

Considérations sur les qualités de Démosthene, considéré comme Orateur & comme Politique, ou premier Mémoire sur Démosthene ; par le même.

Deuxieme Mémoire sur l'éloquence & la politique de Démosthene ; par le même.

Deuxieme & troisieme Mémoires de M. Gaultier de Sibert, où il examine *la philosophie de Cicéron*.

Mémoire dans lequel on examine s'il y a véritablement de la différence entre la doctrine des Philosophes Académiques, & celle des Philosophes

conclu en 1160 entre Louis VII, Rois de France, & Henri II, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie; par M. de Brequigny.

Examen de la conduite des Templiers au ſujet des places du Vexin-Normand en 1160; par M. Gaillard.

Obſervations ſur le Teſtament de Guillaume X, Duc d'Aquitaine & Comte de Poitou, mort en 1137; par M. de Brequigny.

Mémoire touchant la réclamation que Marguerite, Reine de France, & Eléonor, Reine d'Angleterre, firent de leurs droits ſur la Provence, qui avoit été donnée à Béatrix leur ſœur, par Raymond-Berenger, Comte de Provence, leur pere commun; par le même.

Mémoire ſur la Vie de Marie, Reine de France, ſœur de Henri VIII, Roi d'Angleterre; par le même.

...ſur la Vie & les Chro-
...uerrand de Monſtrelet;
...r.

593
Roi

...ueſtion hiſtorique. A qui doit-on attribuer la gloire de la révolution qui ſauva Paris pendant la priſon du Roi Jean? par le même.

Obſervations critiques ſur la légitimation de Jean, Comte de Dunois, bâtard d'Orléans, & ſur les titre & rang de Prince du Sang, accordés à lui & à ſes deſcendans; par M. Dupuy.

Mémoire ſur la Ligue entre la France & le Pape Paul IV, de la Maiſon Caraffe; par M. l'Abbé Garnier.

Obſervations critiques ſur les M... moires de la vie de François de ... paux, Maréchal de Vielleville... Vincent Carloix, ſon Secrétair... le même.

Notice d'un Regiſtre du T... Chartes; par M. Gaillard.

Notice du Registre 219 *du Trésor des Chartes* ; par M. Gaultier de Sibert.

Mémoires pour servir à l'Histoire de Calais ; par M. Bréquigny.
[*Extrait de M. Dupuy.*]

EXTRAIT *des Registres de l'Académie Royale des Sciences* , *du* 22 *Novembre* 1786 ; Rapport des Commissaires chargés par l'Acacadémie, de l'examen du Projet d'un nouvel Hôtel-Dieu, imprimé par ordre du Roi; à Paris, de l'Imprimerie Royale, 1786. *In*-4°. de 128 pag.

S'IL y eut jamais une question importante à examiner, c'est celle qui fait l'objet du Rapport dont nous rendons compte. Elle intéresse le pauvre & le pauvre dans l'état de souffrance & d'infirmité, puisqu'elle a pour but les meilleurs moyens de le soulager :

597 la

...remiers mois de 1740, ..., les malades ont tou... ...-deſſus de 3000; le ...ier 1742, leur nom... ...e à 3826. Depuis le premier Décembre 1751, juſqu'au premier Juin 1752, c'eſt-à-dire, pendant ſix mois, il s'eſt maintenu entre 3609 & 3906. Ce qui a eu lieu alors peut ſe répéter quelquefois; il en faut conclure la néceſſité de pouvoir placer dans l'Hôtel-Dieu 4000 malades, & même 4800, puiſqu'on aſſure qu'il y en a eu une fois ce nombre. L'établiſſement de pluſieurs autres Hôpitaux viendra ſans doute au ſoulagement de l'Hôtel-Dieu; mais ſi les malades avoient l'eſpérance d'être bien traités à l'Hôtel-Dieu ... on y verroit une plus grand... affluence, & ceux qui ſouffr... chez eux de leurs maux & de... miſere, ne craindroient plus de... s'y rendre. Ce nombre exceda... qu'on ne peut calculer, com...

ſeroit peut-être au-delà celui des malades que reçoivent les Hoſpices particuliers.

La néceſſité de donner des ſecours à 4800 malades étant prouvée, les Commiſſaires examinent les reſſources de l'Hôtel-Dieu pour les recevoir & les coucher. Ils calculent l'étendue des ſalles actuelles en longueur, largeur & & hauteur, & le nombre des lits qu'elles contiennent ; ils comprennent dans leur calcul les augmentations projetées dans le même local, & jugeant de l'Hôtel-Dieu futur par l'Hôtel-Dieu actuel, ils démontrent que cet Hôpital ne devant jamais contenir au-delà de 2000 lits, « non-ſeulement il ne » peut pas recevoir les 4800 ma- » lades, que ſemblent demander » dans certains tems les beſoins » de Paris, mais qu'il ne paroît » pas qu'il puiſſe jamais ſatisfaire » aux intentions du Roi, offrir, » comme l'annoncent les Lettres-

» Patentes du 22 avril 1781, 3
» malades couchés ſeuls dans
» lit, une réſerve pour 1000
» lades dans les cas de néceſſ
» ainſi que les promenoirs &
» ſalles particulieres pour les c
» valeſcens, ordonnés par les
» mes Lettres-Patentes. »

En 1752, on a reçu à l'Hô
Dieu de Paris 4000 malades,
les a traités dans une eſpace
n'en peut recevoir aujourd'hui
1986; ils ont été couchés 4 à
dans un même lit; on en a cou
ſur les ciels de ces mêmes l
ſuivant le témoignage d'un
decin eſtimable, qui a exerc
Médecine à l'Hôtel-Dieu pend
un grand nombre d'années. « S
» doute, ajoutent les Commi
» res de l'Académie, la néce
» ne connoît point de loi; c
» peut refuſer les malades
» laiſſer périr à la porte d
» pital; mais les calami
» connues, il faut que le

» ces ſoient préparées. Quand
» l'Hôpital d'une grande ville, d'u-
» ne ville infiniment peuplée, n'a
» que des ſecours ſi foibles, ſi
» bornés, non-ſeulement dans les
» tems malheureux, mais même
» dans les tems ordinaires, la juſ-
» tice permet de prononcer, &
» l'humanité oblige de dire que
» cet Hôpital eſt inſuffiſant. »

Les Auteurs du Rapport examinent à la fois la commodité & la ſalubrité de l'Hôtel-Dieu, parce que ces deux objets ne peuvent ſe ſéparer. C'eſt dans cet examen qu'ils préſentent le tableau le plus touchant de l'état de l'Hôtel-Dieu. On ne peut le lire ſans en être attendri & ſans éprouver un ſentiment de douleur en réfléchiſſant ſur les malheurs de la pauvreté, qui ſe voit forcée à recevoir des ſecours plus dangereux que les maladies mêmes. Nous qui avons fréquenté long-tems cet Hôpital, nous ſommes bien éloignés de trou-

ver le tableau chargé : nous y ajouterions, ſi ce que diſent les Commiſſaires de l'Académie n'étoit pas ſuffiſant pour intéreſſer la ſenſibilité publique. Nous ne pouvons nous refuſer cette remarque, que c'eſt faire un bien noble & bien eſtimable emploi des talens & de l'art d'écrire, que de les employer à développer des faits importans & à plaider la cauſe des pauvres malades, quand il eſt prouvé qu'ils ne ſont pas traités comme l'humanité exigeroit qu'ils le fuſſent.

Comment les malades pourroient-ils être à l'Hôtel-Dieu commodément & d'une maniere ſalubre ? Il y en a très-peu qui couchent ſeuls dans un lit ; la plupart couchent au moins deux, ſouvent trois & quatre, quelquefois davantage dans le même lit. Ici on explique en détail ce que c'eſt qu'un lit de malades ; il n'a pas les qualités qu'il doit avoir, s'il ne

permet pas de s'étendre, de fléchir les membres & de se retourner pour porter la compreſſion ſur des parties repoſées. Cette explication, que les connoiſſances anatomiques donnent, eſt aiſée à concevoir. Il en réſulte qu'un homme malade n'eſt commodément que quand il eſt ſeul dans un lit de 36 pouces de largeur. Qu'on juge comme il eſt mal à laiſe, s'il ſe trouve avec un ſecond dans un lit de 4 pieds 4 pouces, & à plus forte raiſon s'il y eſt avec trois ou 4 ou 5, dont les uns aient leurs pieds où les autres ont leurs têtes. Aucun des inconvéniens de ces poſitions n'eſt oublié par les Commiſſaires, qui en concluent que l'uſage des lits à quatre ou à ſix & même des lits à deux malades doivent être proſcrits. La bonté du Roi s'étoit déjà expliquée ſur cet article.

Les Commiſſaires de l'Académie paſſent enſuite en revue les inconvéniens relatifs à la ſalubrité. Ce

font dans l'Hôtel-Dieu l'accouplement des falles qui empêche qu'elles ne foient expofées aux vents & aux courans d'airs néceffaires, la multiplication des étages, d'où naiffent, 1°. la corruption de l'air des étages fupérieurs, parce que celui qui eft vicié dans les étages inférieurs, monte par les efcaliers; 2°. La difficulté du fervice, plus gêné fur un efcalier que de plein pied; 3°. l'impoffibilité de fauver de la mort les malades des étages fupérieurs, en cas d'incendie; 4°. la confufion, la mauvaife difpofition des départemens, & l'infection de l'air.

Il n'y a point à l'Hôtel-Dieu de falles de convalefcens. En rendant compte dans le Journal d'avril 1786, d'un Ouvrage de M. d'Azyle fur les maladies des climats chauds, nous avons jeté quelques idées fur les Hôpitaux. Nous avons faifi cette occafion de dire que dans un des plus beaux établiffemens de

Louis XIV, on avoit ſi peu conſulté les objets de ſalubrité, que dans les infirmeries les perſonnes convaleſcentes vivoient & mangeoient aa milieu des malades. Nous le répétons encore ici, & nous engageons, autant qu'il eſt en notre pouvoir, les Architectes chargés de conſtruire des Hôpitaux & des Infirmeries, à compter aſſez ſur la bienveillance des Médecins & des Phyſiciens, pour ne pas douter qu'ils ne leur communiquent avec plaiſir toutes les lumieres que l'expérience leur a acquiſe ſur ce point. C'eſt donc avec raiſon que les Commiſſaires de l'Académie reprochent à l'Hôtel Dieu de n'avoir pas de ſalles de convaleſcens.

Les fous ſont placés trop près des autres malades qu'ils incommodent ſans ceſſe par leurs cris; les maladies contagieuſes ſont mêlées avec les maladies ordinaires, tandis que dans tous les tems on a penſé qu'il falloit les en ſéparer,

on les plaçoit même hors des villes. Tous ceux qui, comme nous, ont voulu étudier la Médecine à l'Hôtel-Dieu auprès du lit des malades, ont remarqué qu'il regnoit dans presque tous les départemens de cet Hôpital, une maladie particuliere du genre des fievres putrides malignes, qu'on ne retrouvoit pas dans la ville avec les mêmes symptômes qu'elle avoit à l'Hôtel-Dieu. Nous l'avons presque toujours vue mortelle. Une circonstance qui n'étonnera pas, c'est que dans beaucoup de malades attaqués de fievres d'un caractere incertain, cette fievre, qu'on peut appeller *fievre d'hôpital*, se manifestoit peu de tems après leur arrivée à l'Hôtel-Dieu; dans d'autres, elle se compliquoit avec les maladies qu'ils apportoient; d'autres enfin pendant leur convalescence, ou n'étant pas malades quand ils entroient à l'Hôtel-Dieu, la contractoient & en périssoient. Il n'est pas dou-

teux qu'elle ne ſoit occaſionnée par les émanations funeſtes de tout genre que fourniſſent les déjections des malades, les linges, les plaies, enfin la corruption de l'air, portée à un point conſidérable.

Les hommes variolés ſont pluſieurs dans un lit; les femmes variolées ſont mêlées avec les fébricitantes; « c'eſt nne ſuite bien dé-
» plorable du défaut d'emplace-
» ment, que d'expoſer ainſi à la
» contagion de la petite vérole des
» femmes malades, qui viennent
» demander des ſecours & cher-
» cher la ſanté à l'Hôtel-Dieu. Si
» le défaut d'emplacement excuſe
» cette inconſéquence inhumaine,
» la conſervation de cet emplace-
» ment n'a point d'excuſe. Le pre-
» mier degré d'inſalubrité d'un Hô-
» pital eſt de retarder la guériſon
» des malades; le dernier eſt d'a-
» jouter à leurs maladies des maux
» qu'ils n'avoient pas. »

Il faut lire dans le Rapport mé-

me des Commiſſaires de l'Académie, ce qu'ils diſent des ſalles des bleſſés, mal diſpoſées, mal placées, incommodées du mouvement & du bruit, & où il eſt impoſſible que regne la propreté, ſi néceſſaire pour la guériſon des plaies : nous voudrions pouvoir le tranſcrire en entier ainſi que l'article de la ſalle des opérations, où l'on raſſemble ceux qui doivent être opérés, ceux qu'on opere & ceux qu'on vient d'opérer. Les ſalles des femmes en couche ne ſont pas mieux diſpoſées. Nous ne réſiſterons pas au plaiſir de rapporter le tableau qu'en font les Commiſſaires, parce que cette claſſe de malades eſt d'autant plus intéreſſante qu'il en meurt à l'Hôtel-Dieu un grand nombre « Qu'on » ſe repréſente ces femmes réunies » quatre ou plus dans un lit, à di- » verſes époques de leurs couches, » avec des évacuations naturelles » qui les inondent & les infectent,

» le ſein tendu, la tête & le ventre
» douloureux, au milieu de la fie-
» vre de lait; quelle ſanté tien-
» droit à cette ſituation, ſans ſe
» déranger ? quelle maladie n'en
» ſeroit point accrue? & que l'on
» entrouvre ces lits, il en ſort
» des vapeurs chaudes & infectes,
» des vapeurs qui ſont ſenſibles à
» l'œil, & que l'on peut diviſer
» & écarter avec la main. Ces va-
» peurs ſe mêlent à l'air de la
» ſalle; elles paſſent dans la ſalle
» des femmes enceintes, qui n'eſt
» ſéparée de celle des accouchées
» que par une cloiſon dont les
» portes ſont à jour. Nous avons
» dit que ces ſalles n'ont de jour
» & d'air que d'un côté; & avec
» tant de moyens d'infecter l'air,
» il y a peu de facilité pour le re-
» nouveller. L'air de ces ſalles eſt
» d'ailleurs altéré par les émana-
» tions des ſalles inférieures, ſur-
» tout de celles des bleſſés & des
» opérations, qui ſont immédiate-

» ment au deſſous, & par toutes
» les ſources de corruptions dont
» ces ſalles de bleſſés ſont entou-
» rées. Ainſi les femmes groſſes,
» les accouchées, ſont environnées
» d'infection ; elles ſont nuit &
» jour dans un air corrompu. Il
» n'eſt pas ſeulement corrompu,
» il eſt continuellement humide.
» L'étage ſupérieur eſt occupé par
» des ſéchoirs, où par conſéquent
» on entaſſe du linge mouillé, qui
» communique ſon humidité au
» plancher ; devant les fenêtres
» de ce département ſont d'autres
» linges ſuſpendus pour ſécher.
» Ces ſalles ſont donc entretenues
» dans une humidité perpétuelle,
» toujours plus développée par la
» chaleur, toujours augmentée
» par les vapeurs de la tranſpira-
» tion. Or on ſait que l'humidité
» eſt mortelle aux femmes en cou-
» che. C'eſt un fait d'obſervation
» qu'il en périt davantage dans les
» tems chauds & humides, que

» dads les tems chauds & ſecs, &
» de même en hiver dans les tems
» froids & humides, que dans les
» tems ſecs & froids »

Les Commiſſaires de l'Académie examinent enſuite la nature de l'air que les malades reſpirent à l'Hôtel-Dieu, la quantité d'air pur ou d'air vital que chacun a à conſommer, d'après une baſe établie dans un Mémoire de la Société Royale de Médecine, & tous les uſages de cet Hôpital qui contribuent à infecter un élément auſſi néceſſaire à la reſpiration & à la vie des hommes. Les conſéquences qu'ils en tirent, c'eſt que l'Hôtel-Dieu doit être le plus inſalubre des Hôpitaux. Pour le prouver, ils n'emploient qu'un moyen, c'eſt le degré de mortalité. « L'Hôpital le plus in-
» ſalubre, diſent-ils, eſt celui qui
» perd le plus de malades en pro-
» portion de ceux qu'il a reçus. »
Les Commiſſaires ſuppoſent ſans doute que les ſoins, les talens des

hommes de ſanté, la vigilance des infirmiers, &c. ſont les mêmes.

	mort	ſur
« Hôpital d'Edimbourg,	1	25 $\frac{1}{2}$
»—du S. Eſprit à Rome,	1	11
»—de Lyon,	1	11 $\frac{2}{5}$
	1	13 $\frac{2}{3}$
»—de Saint-Denis,	1	15 $\frac{1}{8}$
»—de Verſailles,	1	8 $\frac{2}{5}$
» Hoſpice de S. Sulpice,	1	6 $\frac{1}{4}$
» Hôp. de la Char. à Paris,	1	7 $\frac{1}{2}$
» Hôtel-Dieu de Paris,	1	4 $\frac{1}{2}$

Les Commiſſaires de l'Académie, après ce ſimple énoncé, ſe bornent à comparer l'Hôtel-Dieu avec l'Hôpital de la Charité, où on ne reçoit que des hommes, & avec l'Hoſpice de S. Sulpice, où on reçoit des hommes & des femmes, parce que ces individus ſont établis dans la même ville; ils reſpirent les mêmes influences & ils vivent de la même maniere. Les Commiſſaires de l'Académie ont fait, ſur les Regiſtres de la Charité, le

relevé d'un grand nombre d'années & ſur celui de l'Hoſpice de S. Sulpice, le relevé des ſept ou huit années depuis ſon établiſſement. Ce relevé eſt au déſavantage de l'Hôtel-Dieu, puiſqu'il pert 1 malade ſur 4 $\frac{1}{2}$, tandis que la Charité en pert 1 ſur 7 $\frac{1}{2}$, & l'Hoſpice de S. Sulpice 1 ſur 6 $\frac{1}{2}$.

On ne manquera pas de faire quelques objections contre cette comparaiſon; les Commiſſaires de l'Académie ont ſoin d'en prévenir une partie & d'y répondre d'avance. Il y en a trois ſur leſquelles nous aurions deſiré qu'ils euſſent pu fixer leur attention: voici la premiere On ſe plaint qu'on ne garde pas aſſez long tems les malades à la Charité, qu'ils retombent preſque auſſi-tôt qu'ils en ſont ſortis, & que n'oſant plus y retourner, parce qu'ils ne veulent pas recourir à leurs protections, ils ſe font porter à l'Hôtel-Dieu, où tout le monde eſt reçu, & où ils

meurent ſouvent d'une rechute, plus fâcheuſe que la maladie même. Voici la ſeconde : les hommes qui entrent à la Charité ſont communément d'une profeſſion qui les met en état de vivre d'une maniere aiſée ; ce ſont ou des artiſtes ou des domeſtiques, qui viennent occuper des lits fondés. Doués d'une bonne conſtitution, qui dépend de leur genre de vie, ils ſont plus en état de réſiſter aux maladies putrides, preſque toujours funeſtes chez les gens miſérables, tels que ceux qui entrent à l'Hôtel-Dieu, & dont une partie vient de Bicêtre & de la Salpétriere. On traite à la Charité beaucoup de coliques de peintre, qu'on eſt parvenu à guérir facilement. Ces ſortes de malades & ceux qui ont des luxations & des fractures, forment une grande partie des malades de la Charité. N'eut-il pas fallu, pour plus d'exactitude, comparer entr'eux les genres de

maladies, les professions des malades, &, s'il étoit possible, les constitutions des individus? Voici la troisieme : Les Commissaires de l'Académie ayant éprouvés des difficultés pour remplir leur mission, comme nous l'avons dit, ils n'ont pu tout voir, tout examiner, tout scruter selon leur desir. Au reste, leur Rapport est rempli de tant d'observations exactes, il y a une si grande surabondance de preuves, qu'il est toujours vrai de dire que l'Hôtel-Dieu n'est point aussi salubre que les Hôpitaux avec lesquels il est comparé.

La nécessité de transférer l'Hôtel-Dieu étant démontrée indispensable, les Commissaires examinent le projet de M. Poyet, qui propose de le placer dans l'isle des Cygnes: ce projet a été publié. Les Commissaires de l'Académie, en louant l'Auteur d'avoir attiré les regards du Roi & du Ministere sur un objet si utile, ne croyent pas de-

voir l'admettre, parce que M. Poyet met ſon Hôpital dans un endroit moins ſalubre que les lieux élevés, parce qu'il exigeroit pour le rendre praticable, une dépenſe étrangere à la conſtruction de la maiſon, comme des quais, des pilotis, des exhauſſemens de ſol, &c., parce qu'il ſeroit trop loin de pluſieurs quartiers de Paris, & qu'il ſeroit difficile d'y tranſporter une partie des malades; enfin, parce que ne faiſant qu'un Hòpital, il le rend trop grand, & qu'il auroit l'inconvénient de raſſembler un trop grand nombre d'individus.

Les Auteurs du Rapport, après avoir réfléchi ſur les moyens de ſecourir les pauvres malades, établiſſent les raiſons qui néceſſitent dans Paris un Hôpital où toute perſonne, ſans diſtinction, puiſſe être reçue. Ils propoſent de le partager en quatre de 1200 malades chacun & de les placer aux quatre extrémités de la ville; ils ſuppoſent

que les bâtimens de ces Hôpitaux ſeront compoſés d'un rez-de-chauſſée & de deux étages, avec caves voûtées & greniers. Les Officiers occuperoient le ſecond étages, les malades le premier, & le rez-de-chauſſée, ſuffiſamment élevé au-deſſus du ſol, ſeroit particuliérement réſervé pour les convaleſcens. Les corps de bâtimens ſeroient iſolés & paralleles, dirigés de l'eſt à l'oueſt; chaque malade ſeroit couché ſeul, chaque lit auroit trois pieds de large avec une ruelle de même largeur; on feroit les couchettes en fer, & on garniroit les lits de matelats de laine, &c. &c. On ſent bien que les Commiſſaires, dans leur Rapport, n'ont pu donner qu'un plan général de conſtruction d Hôpital, & que s'ils en reçoivent les ordres du Roi, ils en donneront un plus détaillé, ou examineront avec ſoin ceux qu'on leur préſentera.

Il reſtoit à examiner quelles ſont

les ressources sur lesquelles on peut compter pour l'entretien & pour la construction des quatre Hôpitaux proposés. L'Hôtel-Dieu paroît avoir de revenu net 1022520 livres, ce qui fait environ 2801 livres à dépenser par jour ; en supposant que chaque malade coûte 20 sols, cet Hôpital peut en défrayer 2800, c'est-à-dire, beaucoup plus que le nombre moyen, qui est de 2500.

A l'égard des frais de construction, si, comme le conseillent les Commissaires de l'Académie, on a la sagesse de n'y mettre aucun luxe, si on ne forme pour les quatre Hôpitaux, qu'une Boulangerie, qu'une Boucherie, qu'une Buanderie communes, si on met les fournitures de pain & de viande à l'entreprise, & même le blanchissage du linge, après l'avoir *échangé*, si on supprime tous les abus ; on trouvera une grande économie, un dédommagement

qui diminuera la dépenſe & l'empêchera d'être auſſi conſidérable qu'on l'imagine. Il ſeroit plus économique encore de profiter des maiſons déjà conſtruites, ou au moins du terrain qui leur appartient; tels ſont l'Hôpital de Saint-Louis, entre les Fauxbourgs du Temple & Saint-Laurent, au nord de la ville, l'Hôpital de Santé ou de Sainte-Anne, près l'Obſervatoire, au ſud, & le Couvent des Céleſtins. Il faudroit placer le quatrieme Hôpital vers l'Ecole Militaire. On réſerveroit une partie de l'Hôtel-Dieu actuel, pour offrir un aſyle au centre de Paris, à des bleſſés, à des malades qui ont beſoin de ſecours prompts.

L'éloge le plus flatteur que nous puiſſions faire de cet intéreſſant Rapport, c'eſt de dire qu'il a tellement frappé l'eſprit & touché le cœur du Roi, que par les ordres de Sa Majeſté il a été publié un Proſpectus de ſouſcription

ſyntaxe de la Langue Celtique existante. 3°. Une méthode pour décompoſer les mots des autres langues & les réduire à des élémens primitifs, c'eſt-à-dire, à des monoſyllabes radicaux du Celtique. 4°. Un Vocabulaire & un Dictionnaire complet des radicaux monoſyllabiques & des mots composés de cette Langue, ſous chacun deſquels on a raſſemblé les altérations, les modifications, les extenſions de leur ſens propre ou figuré chez les différens Peuples.

D'après cet expoſé la Langue Celtique ou le Bas-Breton doit être regardée comme l'origine & le principe de toutes les autres Langues de l'Univers. Mais avons-nous dans cette Langue quelque Ouvrage écrit il y a trois à quatre mille ans, avant Moyſe par exemple, qui puiſſe nous ſervir de baſe? Un pareil Ouvrage nous conſtateroit ſon ancienne exiſtence, ſa nature, & ſerviroit à prou-

ve

ver que cette Langue Celtique n'a point été altérée jusqu'à présent. D'où viennent les Celtes? C'est ce que nous ignorons encore, & nous n'avons que des conjectures à proposer sur ce sujet.

Dans les différentes révolutions auxquelles les Celtes ont été exposés, révolutions que nous ne connoissons point, puisque ce n'est que depuis les Romains que leur nom nous est parvenu; dans ces révolutions, dis-je, est-il constant que ce Peuple, plus heureux que tous les autres, ait toujours conservé sa Langue dans sa pureté primitive, sans adopter des mots étrangers, soit de ses voisins, soit de ses vainqueurs? On ne peut présenter une chaîne historique de l'état de ce Peuple.

Quoi qu'il en soit, M. le Brigant, à l'exemple de plusieurs autres Savans, se propose de rechercher dans cet Ouvrage quelle est la premiere Langue du monde, Lan-

gue qui a été l'origine de toutes les autres. Toutes ses observations tendent à soutenir que les mots propres à l'Hébreu, l'Arabe, le Syriaque, le Chaldéen, le Grec, le Latin, &c., sont formés de monosyllabes Celtiques, dont le son n'a pas toujours été altéré ou ne l'a été que foiblement, & qu'il ne s'agit que d'en saisir le rapprochement. Il applique le même procédé aux Langues Chinoise & Hanscrite, & à différentes Langues de l'Amérique.

Cette Langue primitive, la Langue Celtique selon l'Auteur, existe encore à l'extrémité de l'ancienne Armorique, & elle y est venue de proche en proche du fonds de l'Asie. Insensiblement elle s'est confinée dans quatre Diocèses de cette Province, & s'est entiérement perdue dans le reste, & encore dans ces quatreDiocèses, elle a reçu quelques altérations plus ou moins considérables, suivant les

relations ou les rapports que ces Peuples ont eues avec leurs voisins. Enfin elle existe plus pure que par-tout ailleurs à Pontrieux, petite ville située sur le bord de la mer. Elle est plus ou moins altérée dans les Diocèses de Treguier, de Léon, de Quimper & dans le pays de Galles. Ce sont ces altérations, ajoute l'Auteur, qui ont empêché les Savans de distinguer les mots primitifs d'avec les mots composés, ou ceux qui s'y sont introduits. M. le Brigant s'est donc attaché à décomposer toute la Langue Celtique, à n'en tirer que les racines des mots composés, sans emprunter le secours d'aucune autre Langue. Ensuite il a appliqué le son & la signification de ces racines Celtiques aux mots de toutes les autres Langues, & a trouvé le rapport de ces Langues avec le Celtique, ce qui ne pouvoit arriver autrement, sans cependant que dans l'origine ce

rapport ſoit ſondé. En décompoſant ainſi les mots, & en réduiſant les ſons à un petit nombre, il faudra multiplier les ſignifications de ces ſons, & alors il eſt impoſſible que le haſard n'en faſſe trouver d'à peu près ſemblables dans les Langues actuelles, & on les trouve encore plus facilement en ſupprimant, retranchant à volonté des lettres. Ainſi en Chinois *thou* la *terre*, ſe retrouve en Celtique *thou ar*, ou *douar* que nous aimerions mieux regarder comme toutes ces Langues pour le comparer à une pareille phraſe Celtique. Il a tellement rapproché les ſons de l'Hébreu & du Celtique, qu'il n'y a perſonne qui ne conviennent d'abord que ces deux Langues n'en forment qu'une; mais il faudroit connoître & voir les retranchemens qu'il fait au Celtique pour produire cette conformité. Ce qu'il donne ici pour Celtique n'eſt point une phraſe

qu'un Celte auroit entendue, mais des monoſyllables formés d'après des mots Celtiques dont on retranche à volonté toute lettre que l'on croit ſuperflue.

Ve-hi or a voé or, en Celtique.

Jehi or va vehi or, en Hébreu.

Fiat lux & fuit lux.

En Arabe au lieu de *jehi* Hébreu, c'eſt *icou*, (naiſſe) que M. le Brigant fait répondre à une altération du mot *terra* Latin, que d'aller le chercher dans une antiquité que nous ne connoiſſons point. Le mot *niu* qui en Chinois ſignifie *femme femelle*, répond, ſuivant l'Auteur, au ſon Celtique *ni-aou*, qui mot à mot ſignifie *nous elle eſt*, c'eſt-à-dire, *elle eſt nous*. Il en eſt de ces ſons comme d'une corde d'inſtrument qui plus ou moins tendue & touchée diverſement, donne des ſons différens.

C'eſt d'après de ſemblables procédés que M. le Brigant fait deſcendre du Celtique des idiômes in-

nombrables. On verra, dit-il, qu'ils ſont tous composés de monoſyllabes élémentaires fournis par cette Langue primordiale, que ces monoſyllabes ſont tous ſignificatifs, qu'ils ont tous conſervé leur ſon & leur ſignification, malgré les tortures que leur a fait ſubir l'action du tems & des climats. Mais il faut avouer que dans le deſſein de les ramener à leur ancienne ori ine, il leur en fait ſouffrir encore de bien plus conſidérables.

Après quelques courtes obſervations ſur les changemens d'une lettre en une autre, ce que l'on doit obſerver pour tirer les étymologies, principes juſtes, mais dont on abuſe toujours, M. le Brigant examine les Langues Orientales, l'Hébreu, l'Arabe, le Syriaque, le Chaldéen, le Perſan, &c., & prend le verſet de la Geneſe *Dieu dit que la lumiere ſe faſſe, & la lumiere ſe fit*, qu'il préſente dans

deux ſyllabes Celtiques *hi gan* (elle naiſſe); en Perſan *baſchal* (ſoit); en Celtique *beret* (ſoit.) Ici au lieu du mot lumiere, on emploie un mot qui ſignifie rougeur. Pour le Grec *phos*, lumiere, on prend le Celtique *feor* l'ouverture. Nous croyons pouvoir demander ſi un Celte ou un Breton entendroit les phraſes ou les mots que l'on ſuppoſe ici être Celtiques. Il y a apparence que non, parce que l'Auteur ne prend pas des mots, mais il les dépouille de pluſieurs lettres eſſentielles pour en faire des monoſyllabes. Il termine cet article par la véritable phraſe *ké al luhmeïrai beret feaget a al luhmeïerai foé fect.* Sans aller chercher ce Celtique dans la plus haute antiquité, nous ne voyons ici que notre François corrompu, & nous croyons que ſur notre François même en ſuivant le procédé qu'on propoſe, nous pourrions parvenir à en faire une Langue primitive

qui auroit donné naiſſance à toutes les autres.

Nous ne nous arrêterons point ſur les obſervations de l'Auteur concernant les traductions, ni ſur les différences entre les ſynonimes apparens, après leſquelles il paſſe à la Langue Chinoiſe : un Savant avoit déjà entrepris de la ramener toute entiere à l'Hébreu, ici c'eſt au Celtique : comme cette Langue a très-peu de ſons, il ne ſeroit pas difficile de la ramener au Grec, au Latin & au François, parce qu'on trouvera toujours que ces ſons en petit nombre ſe rapprochent de quelques mots de ces Langues, moyennant quelques ſuppreſſions.

M. le Brigant trouve les mêmes rapports entre le Celtique & la Langue Hanſcrite ou Samſcretane ; & il le faut avouer, s'ils étoient tels qu'il les préſente, il nous ſeroit inutile d'étudier les Langues, la connoiſſance du ſeul Celtique

nous suffiroit pour les entendre toutes. Il y a pour ainsi dire entre ces deux Langues moins de différence qu'entre notre François de deux de nos provinces.

L'Auteur étend ses recherches jusques sur les Langues de l'Amérique, & il en donne une suite de mots qu'il compare au Celtique. Par exemple, dans le Caraibe il trouve celui de *nitibouri*, c'est-à-dire, *mon poil*, *mes cheveux*, qu'il rapproche ainsi de plusieurs monosyllabes Celtiques dont il forme un mot qui est absolument le même; mais plus il ressemble, plus nous doutons du rapport : ce mot entier est ni-ti-bour-i, que l'Auteur traduit mot à mot, *eux la boure* (les cheveux), *couverture de nous.* Il fait la même opération sur un grand nombre de mots qui, ainsi présentés, paroissent être absolument les mêmes dans les deux Langues. Il en fait autant pour la Langue de

qui ont paru, tels ſont ſurtout ceux de Jean Davies, du Pere Grégoire de Roſtrenen, de D. Pelletier & de Bullet, qu'il trouve tous defectueux. Cette Langue devenant la ſource commune où toutes les autres ont puiſé, ſuivant le ſentiment de M. le Brigant, il devient néceſſaire d'en donner un nouveau plus exact, où l'on trouve tous les radicaux Celtiques, avec leur ſignification propre & les ſens figurés qu'ils ont reçus, afin qu'on puiſſe les appliquer aux mots d'une Langue étrangere. L'Auteur ſe flatte que d'après toutes ſes recherches, le Public jouira enfin d'un Vocabulaire radical & d'un Dictionnaire exact & complet d'une Langue trop peu connue, & dont on n'avoit pas même entrevu l'utilité pour l'intelligence des Langues ſavantes, des Langues parlées, des Dialectes & même des Jargons.

L'Ouvrage entier ſera compoſé

de deux volumes *in*-4°., chacun de 600 pages au moins, qui coûteront en feuilles, en papier & en caractere pareils à ceux du Prospectus, 24 liv.; en papier vélin, 48 liv. On paiera en souscrivant la moitié du prix, & l'autre moitié en recevant le premier volume. On commencera l'impression aussitôt qu'on aura reçu de quoi faire les frais de la moitié d'un volume. Il faut s'adresser, pour la souscription chez Barois l'aîné, quai des Augustins, qui délivrera une promesse signée de lui ou de rendre l'argent ou de fournir un exemplaire de l'Ouvrage. Ceux qui n'auront pas souscrit paieront chaque exemplaire 30 liv.; & en papier vélin 60 liv.

[*Extrait de M. de Guignes.*]



qui la pratiquent & quelques Ouvrages que l'on croit être de lui. Quant à Confucius, les Chinois modernes, & après eux les Missionnaires, ont beaucoup écrit, mais l'abondance ici peut être ambarrassante quand on ne se propose que la recherche de la vérité. Les détails que les Chinois nous présentent, & que les Missionnaires ont transcrits, n'ont pas tous l'authenticité convenable. On a débité à son sujet beaucoup de fables d'autant plus difficiles à connoître qu'elles n'ont qu'un air de vraisemblance, & nous n'avons encore que des idées très-imparfaites sur l'état de la Chine du tems de ce Philosophe. Il ne reste de lui que quelques petits Ouvrages très-courts rassemblés par ses Disciples & ses Partisans ; Ouvrages qui d'ailleurs ont été exposés à des révisions qui peuvent nuire à leur authenticité & à leur pureté.

Pour Mahomet nous avons tous

les ſecours néceſſaires, l'Alcoran qui contient la Religion qu'il a enſeignée, & une foule d'Ouvrages qui nous préſentent l'Hiſtoire du pays. Mais le débrouillement de ce cahos dans un livre qui, comme l'Alcoran, n'a ni ſuite ni ordre, où l'abſurdité & le bon ſens ſont confondus & marchent l'un à côté de l'autre, a exigé un très-grand travail de la part de l'Auteur. M. Paſtoret a fait pour ces différentes parties des recherches immenſes, il n'eſt point d'Ouvrage relatif à cet objet qu'il n'ait lu; ſon érudition eſt toujours accompagnée d'une ſage critique, & ſon exactitude à citer ſes autorités, met tout lecteur en état de les vérifier.

Il commence par Zoroaſtre & ſe demande ſi ce perſonnage a exiſté, s'il y en a eu pluſieurs: il fait voir combien ſon Hiſtoire eſt abſurde, il préſente tous les doutes en peu de mots pour venir à

ce qui concerne ſa Religion. Il diviſe l'examen qu'il en fait en cinq parties ; 1. ſes Dogmes ; 2. ſes Loix Religieuſes ; 3°. ſes Loix Civiles ; 4°. ſes Loix Morales ; 5°. ſes Loix Criminelles.

On convient généralement que Zoroaſtre établit l'exiſtence d'un Être Suprême ſous la dépendance duquel il y avoit deux principes ſecondaires, l'un bon, l'autre mauvais, Ormusd & Ahriman ; enſuite une foule de Génies qui préſident à toutes les parties du monde. Si nous étions plus inſtruits de la haute antiquité, nous ne doutons point que M. Paſtoret ne nous eut tracé l'état de la Religion qui exiſtoit avant celle du nouveau Légiſlateur, afin de nous faire connoître ce que ce dernier en a rejetté, ce qu'il y a ajouté, & ce qu'il a pu en adopter. Mais il ne nous reſte point de monumens à cet égard. Tout ce que nous y voyons actuellement vient-il même

de Zoroaſtre ? Nous ſavons qu'il y a eu des réforme après lui, & peut-être confondons-nous la réforme avec les premiers dogmes.

Il ſeroit trop long d'entrer ici dans de plus grands détails, il faut avoir recours à l'Ouvrage où on les lira avec autant de plaiſir que d'utilité. Il nous ſuffit de dire que M. Paſtoret n'a négligé de rapporter aucune des Loix de Perſes, ſoit Religieuſes, ſoit Civiles, ſoit Morales.

Sur l'exiſtence & l'époque de Confucius, l'Hiſtoire ne préſente pas de difficultés comme ſur Zoroaſtre. Ce Philoſophe, ſuivant le ſentiment des Chinois, eſt né ou l'an 551 ou l'an 550 avant J. C., dans le Royaume *Lou*, qui faiſoit alors partie de la province de Chan-tong. Mais on éprouve plus d'embarras ſur les détails de ſa vie. De ſon tems il y avoit des Philoſophes dans la Chine : on leur reproche de s'être renfermés dans

leurs ſolitudes au lieu d'enſeigner la vertu au peuple ; nous pourrions ajouter ici que l'ayant trouvé ſi pervers, ils avoient jugé qu'ils ne pouvoient jamais le ramener au bien. Le mérite de Confucius eſt de n'avoir pas déſeſpéré, & il ne ceſſa pendant toute ſa vie d'enſeigner, malgré les perſécutions qu'il eut à eſſuyer. Mais il ne prêcha pas une nouvelle doctrine, les mœurs de ſon tems étoient mauvaiſes, & les Loix mal obſervées : il s'efforça donc de ramener aux mœurs & aux Loix anciennes. Quand on examine l'hiſtoire de tout ce qui ſe paſſa alors, on voit que ſes enſeignemens n'eurent pas tout le ſuccès qu'il eſpéroit ; long-tems après ſa mort on n'avoit pas encore adopté ſes maximes qui forment ce que nous appellons à préſent la Doctrine ou la Religion des Lettrés. Ainſi Confucius ne prêcha point une Religion pour le Peuple ; il

ne paroît pas même qu'il ait enſeigné une Religion particuliere. On ſuivoit toujours l'ancienne, & on doute que ces Lettrés admettent un Être Suprème. Il en eſt de même de l'immortalité de l'ame. Confucius n'enſeigna que la morale & les anciens uſages religieux qui s'étoient altérés inſenſiblement. Dans la Secte de *Lao-kiun* qui ſubſiſtoit avant lui, il s'étoit introduit des abus, outre le grand nombre de Divinités qu'on y admettoit, on ſe flattoit de pouvoir parvenir à l'immortalité par le moyen d'un certain breuvage; Confucius & ſes Diſciples ne furent pas à l'abri des erreurs de l'aſtrologie & des ſorts. Ses Commentaires ſur l'Yking, relativement à cet objet, ne lui feroient pas beaucoup d'honneur ici. M. Paſtoret avoue qu'il a de la peine à trouver dans ſes écrits des dogmes religieux; ſi quelques Savans y en apperçoivent

d'autres les conteſtent. Confucius n'a pas fait non plus de Lois, mais il eſt le reſtaurateur des anciennes, ſur leſquelles M. Paſtoret s'étend beaucoup, ainſi que ſur ſa morale.

Il n'en eſt pas de même de Mahomet, ce Légiſlateur des Arabes laiſſa un plan de Religion qui n'eſt qu'un mélange corrompu de l'ancienne Religion de l'Arabie, du Judaïſme & du Chriſtianiſme altérés par l'ignorance. Il donna des Loix à ſa Nation, ou plutôt il en promulgua & ce furent ſes ſucceſſeurs qui formerent ce corps de Légiſlation & un grand Empire. Le Livre qui renferme ſes dogmes & en même tems une foule d'abſurdités, eſt intitulé : *Al-coran*. M. Paſtoret donne un précis exact des Dogmes Religieux, des Loix Civiles & Morales renfermés dans cet Ouvrage. Quoique nous ayons pluſieurs Traités ſur ce ſujet, on verra avec plaiſir le tableau qu'il en trace.

C'eſt après toutes ces recherches qu'il vient à l'article eſſentiel, la comparaiſon de ces trois perſonnages. Il commence par examiner quel étoit l'état de la Perſe avant & dans le tems de Zoroaſtre ; il fait le même examen pour la Chine & l'Arabie à l'égard de Confucius & de Mahomet. Il finit par conclure que ſi Mahomet connut mieux que ſes prédéceſſeurs l'art d'enchaîner le peuple par des opinions religieuſes, d'approprier ſes dogmes au climat & aux beſoins naturels de l'homme, on ne peut ſe diſſimuler que Confucius n'ait développé avec beaucoup plus de ſageſſe & de profondeur les principes de la morale, & que Zoroaſtre ne mérite de leur être préféré comme Légiſlateur. Nous ſerions tentés de demander ſi l'on peut mettre en paralelle la morale de Confucius & celle de Mahomet, ſi dans l'établiſſement du Mahométiſme il y a

un ſi grand art de la part du Légiſlateur, & ſi Mahomet, qui étoit fort ignorant, n'a pas ſuivi les impulſions de ſon ame, ſans trop prévoir à quoi elles aboutiroient ? Il n'eſt certainement pas un Philoſophe, mais le ſens de ce terme eſt devenu ſi étendu, qu'on peut à préſent le lui donner.

M. Paſtoret compare entre eux ces trois perſonnages, 1°., comme fondateur de Religion c'eſt à Mahomet qu'il donne la ſupériorité. Il dit qu'il ne croit pas ſe tromper en lui attribuant la grande penſée de ſoumettre les hommes à une Religion univerſelle. 2°. Comme Légiſlateur c'eſt Zoroaſtre qui eſt ſupérieur. Confucius, en rapportant tout à l'autorité paternelle & à la piété filiale, oublie trop, dit-il, qu'il faut encore reſpecter les droits & la liberté des citoyens. Nous remarquons en effet que dans l'Orient cette autorité

rité

rité paternelle cache le despotisme le plus outré. Les Loix de Mahomet lui paroissent moins liées & moins méditées que celles de Zoroastre, elles n'étoient souvent que l'ouvrage des circonstances ou de ses passions.

3°. Enfin, comme Moraliste c'est à Confucius que M. Pastoret donne avec raison la supériorité sur les deux autres, & Mahomet est inférieur à tous les deux. Il faut voir le développement de ce paralelle dans l'Ouvrage même, écrit avec sagesse, & plein d'une érudition tellement ménagée que tout lecteur peut le lire sans peine, & s'instruire sur un sujet si difficile à traiter.

[*Extrait de M. de Guignes.*]



Zélie *dans le Désert* ; par Madame D. . . . A Londres, & se trouve à Paris, chez Belin, rue Saint-Jacques ; Desenne, au Palais Royal, & Royez, quai des Augustins, 1787. Deux volumes *in*-8°., l'un de 456 pages, l'autre de 331.

Un Roman ordinaire n'est qu'un Roman, mais un Roman moral qui, dirigé vers des objets utiles, a pour but de montrer de grandes ressources dans d'extrêmes besoins, de laisser de grandes espérances à l'infortune, de promettre de dignes récompenses à la bonté ; un Roman où ce que la vie solitaire a d'innocence & de pureté, ce que la société civile peut offrir de soins, de secours, de sentimens délicats & aimables, concourt à perfectionner la nature, à embellir l'humanité, un tel Roman ne peut être

indifférent à la Littérature, & le dédaigner ſeroit négliger un des moyens de devenir meilleur. Ici la ſenſibilité tourne au profit de la vertu, & ſi des foibleſſes ſe joignent aux qualités les plus précieuſes dans des perſonnages intéreſſans, ces foibleſſes, excuſées par les circonſtances, n'empêchent ces perſonnages ni d'être aimables, ni d'être eſtimables. Donnons une idée des événemens rapportés dans ce Roman, des reſſemblances qu'il peut avoir avec d'autres Romans connus, & des différences qui font que l'Auteur, en imitant ou en paroiſſant imiter, ne ceſſe point d'être original.

Mademoiſelle de Marsfeld, (c'eſt Zélie) fille d'un Anglois & d'une Françoiſe, eſt élevée à Paris chez Madame de Théadon, ſon aïeule maternelle; celle-ci veut veut marier Zélie avec M. de Théadore, ſon neveu, Zélie, par l'ordre de ſon pere, quitte Ma-

dame de Théadon pour se soustraire à ses persécutions & se rendre à Brest ou son pere lui a donné rendez-vous, & où elle doit épouser M. d'Ermancour qu'elle aime & que son pere lui destine. Madame de Théadon arrive sur ses traces avec son neveu à Brest. Aussitôt après la célébration du mariage, M. de Marsfeld, sa fille & son gendre devoient s'embarquer pour Batavia, où des arrangemens de fortune les appelloient, Madame de Théadon & son neveu empêchent le mariage, & M. de Marsfeld averti qu'on sollicite un ordre du Roi pour retenir sa fille en France, sous prétexte qu'un pere protestant veut l'emmener dans des pays où sa foi sera en danger, prend le parti de précipiter son départ, & le mariage est remis à leur arrivée à Batavia. D'Ermancour part sans ce titre de mari qu'il avoit espéré d'obtenir avant le départ, mais il aime & il est aimé.

Zélie emmene avec elle une amie, une compagne plus malheureuse, car elle étoit orpheline & l'amour l'avoit rendue coupable. C'étoit Mademoiselle de Lizadie, autrement Nina, sur la foi d'un mariage secret, elle s'étoit rendue aux vœux du Lord Konisberg, son amant, que ses parens vouloient forcer à un autre mariage. Elle étoit grosse, elle va dans les Indes cacher sa honte. Les voyageurs font naufrage, la tempête les sépare, Zélie est jettée seule sur une côte inconnue & déserte; cette côte faisoit cependant partie d'une isle habitée & connue, l'isle de Sumatra; mais elle étoit séparée de la partie habitée de l'isle par un énorme rocher qui coupoit l'isle dans toute sa largeur, & qui étant absolument à pic ne pouvoit être franchi; ce rocher avoit été anciennement un volcan qui étoit alors éteint, & que les habitans placés de l'autre

côté du rocher, appelloient encore *la Montagne rouge*, & redoutoient comme un lieu funeſte, par un ſouvenir confus des flammes qu'il vomiſſoit autrefois, des tremblemens de terre & des bouleverſemens qu'il avoit occaſionnés. C'eſt dans ce déſert que Zélie eſt jettée, ſeule d'abord, ſans reſſource, ſans eſpérance, pleurant ſon pere, ſon amant, ſon amie, & renonçant preſqu'à la vie. Bientôt elle retrouve ſa chere Nina de Lizardie, & conçoit de plus grandes eſpérances. Cependant les voilà ſeules, ſéparées du monde entier, obligées de ſe ſuffire l'une à l'autre; c'eſt le fond de la ſituation connue de Robinſon, du moins depuis le moment où celui-ci a pour compagnon *Vendredi*; mais l'Auteur a ſenti avec goût deux choſes, l'une qu'en ſe rapprochant de Robinſon par la ſituation, il falloit s'en éloigner par les détails, & que la maniere dont Robinſon,

& après lui le Chevalier des Gastines dans le Roman intitulé : *l'Isle inconnue*, retrouvent successivement, à force de méditation & d'exercice, sur-tout à force de besoins, tous les arts nécessaires dont ils avoient eu les premieres notions en Europe, étant un morceau de distinction dans ces deux Romans, c'étoit précisément ce tableau, qu'il falloit éviter; l'autre que l'intérêt même de la vraisemblance engageoit à l'éviter; en effet l'industrie déjà un peu merveilleuse de Robinson & du Chevalier des Gastines, eût été entiérement invraisemblable chez deux jeunes filles élevées dans la mollesse, dans l'ignorance des arts mécaniques, & accoutumées à toutes les délicatesses des peuples civilisés; il falloit absulument les pourvoir des choses nécessaires, c'est ce qu'a fait Madame D.....
Un François s'étoit enseveli dans cette même retraite pour y pleurer

une femme qu'il avoit aimée & qu'il y avoit vu mourir. Ce François, lorsqu'il avoit été jetté sur cette côte, avoit conservé son navire à la faveur duquel il avoit fait venir de Batavia tous les ouvriers dont il avoit besoin, & s'étoit procuré toutes les commodités de la vie, après quoi, soit sensibilité, soit bizarrerie, résolu de rompre tout commerce avec les hommes il s'étoit défait de son vaisseau & avoit juré de ne sortir jamais de cet asyle : mais on voit toujours avec plaisir deux jeunes femmes jolies ; charmé de rencontrer celles-ci il les établit dans sa demeure & les met en possession de tout ce qui avoit été à l'usage de la femme qu'il avoit perdue. Nina de Lizadie mit au monde une fille qu'on appella Ninette, & qu'elle recommanda en mourant à Zélie. Le solitaire Mercourt (c'étoit son nom), resta seul pour la consoler de la perte

de ſon amie ; déjà malgré la fidélité qu'il avoit jurée aux mânes de celle qu'il avoit aimée, malgré ſon âge qui l'avoit fait regarder comme un ſecond pere par Zélie & Nina, il devient amoureux de Zélie, ſon ſecret commençoit à lui échapper & à devenir un nouvel embarras pour Zélie, lorſqu'il mourut, en comblant de bénédictions Zélie & ſa pupille. Voilà donc Zélie redevenue ſeule, & ne tenant plus à la vie que par cette enfant, qu'elle avoit juré à ſa mere de ne point abandonner : au bout de quelques années elle retrouve M. d'Ermancour ſon amant, qui avoit été le témoin des derniers momens de M. de Marsfeld, pere de Zélie, & qui, conformément à ſes dernieres volontés, avoit envoyé ſon corps à Batavia pour y être enterré. Voilà un changement conſidérable dans la ſituation de Zélie, & cette ſituation devient abſolument la même que celle du Che-

valier des Gaſtines & d'Eléonore dans *l'Iſle inconnue*, lorſqu'ils ont trouvé le corps de M. d'Aliban, pere d'Eléonore, jetté ſur le rivage. Les événemens qui ſuivent ſont encore les mêmes : la longue réſiſtance que Zélie oppoſe aux vœux de ſon amant, la ſolemnité de leur mariage, tout cela eſt parfaitement ſemblable dans *Zélie* & dans *l'Iſle inconnue*; mais ſi les faits ſont les mêmes, les pinceaux ſont différens, & ſans prétendre rien dire au déſavantage de M. Grivel, Auteur de *l'Iſle inconnue*, ouvrage intéreſſant que nous avons annoncé avec les éloges qui lui ſont dus, dans notre Journal de Mai 1784, page 283 de l'édition *in*-4°. Nous nous contenterons d'obſerver ici que Madame D.... a une maniere qui lui eſt propre, & qui par l'agrément des détails & la beauté des développemens, ajoute beaucoup à l'intérêt du fond. Elle fait même quelquefois à *l'Iſle*

inconnue, qu'elle paroît avoir imitée, des changemens qu'on peut regarder comme des corrections heureuſes, avantage naturel de ceux qui écrivent après les autres. Par exemple, dans *l'Iſle inconnue*, M. d'Aliban avoit toujours été contraire à l'union du Chevalier des Gaſtines avec Eléonore, & c'étoit à l'inſçu & contre le gré de M. d'Aliban que le Chevalier ſe trouvoit ſur le même vaiſſeau, de ſorte que ce mariage ſolemnel, mais irrégulier, où les contractans furent en même tems les miniſtres, auroit été dans d'autres circonſtances une eſpece de manque d'égards pour la mémoire du pere d'Eléonore ; ce qui eſt corrigé dans Zélie, puiſque les amans, en s'épouſant, ne font que remplir les vues de M. de Marsfeld. Cependant Ninette élevée ſous les yeux de M. & Madame d'Ermancour, répondoit aux ſoins qu'ils prenoient pour ſon éducation. Parvenue à

l'âge des passions & des erreurs, & n'ayant que M. d'Ermancour à aimer, elle l'aimoit, à ce qu'elle croyoit, d'une tendresse aussi pure qu'elle aimoit Zélie. Jérôme, un vieux domestique plein d'expérience & d'honnêteté, leur fit appercevoir à tous deux le danger de cette inclination. Depuis ce moment Ninette rêveuse, inquiéte, s'égaroit souvent dans la forêt, cherchant quelque issue à travers le rocher, toujours occupée de ce qu'elle avoit entendu dire à M. & Madame d'Ermancour & au vieux domestique, d'un monde habité où elle pourroit trouver comme Madame d'Ermancour, quelqu'un qu'elle pût aimer sans inconvénient; elle se reprochoit l'innocente inclination qu'elle avoit eue pour M. d'Ermancour; elle prit enfin le parti de s'y soustraire entiérement, de quitter la seule maison qu'elle connût dans le monde & de s'exposer à tous les dangers

pour éviter le ſeul danger qui l'effrayoit. Elle écrit à Zélie une lettre tendre, contenant ſes adieux & les motifs de ſa fuite. Son ame pure & vertueuſe s'exagere la faute qu'elle n'a point commiſe, mais qu'elle craindroit de commettre. « Oui, dit-elle, je l'aime, ce » mortel charmant qui ne doit être » qu'à vous. Je ne crains plus de » l'avouer maintenant. Je n'en rou» girai point en votre préſence. Je » ſerai loin de vous quand vous » lirez cet écrit.... J'en aurois » fait un parjure, un traitre, s'il » avoit répondu aux ſentimens » d'un cœur paſſionné, qui, dans » l'ignorance où j'étois, auroit pu » nous perdre tous deux.... Que » vous devez l'aimer vous, ſon » heureuſe compagne! ah! aimez-» le bien, aimez le toujours; il le » mérite. Pourquoi ne puis je plus » être témoin de cette union ſi » reſpectable! Plaignez-moi, plai» gnez-moi tous deux & aimez-» moi toujours.

Zilia elle eſt aimée du fils de la maiſon ; mais ces foibles rapports ſont détruits par une foule de circonſtances ; ils ont ſeulement le mérite de rappeller des ſouvenirs agréables, & de fournir des objets de comparaiſon.

On juge bien que c'eſt à Madame d'Ermancour que Ninette adreſſe ſes lettres, & comme elle n'eſt arrivée que par mille détours & pour ainſi dire miraculeuſement à la maiſon qu'elle habite, elle regarde comme impoſſible de retrouver la route du déſert, elle vit long-tems dans cette erreur, & il manque long-tems à ſon bonheur d'en pouvoir inſtruire ſes amis ; elle aime le jeune homme dont elle eſt aimée (M. Sping), & toute la famille deſire cette union, mais divers événemens la retardent. Sir George Harture, fils du Lord Harture qui ſe trouvoit alors avec ſon pere à Achem, devient amoureux d'elle, il ſe bat contre

M. Sping, ils se blessent l'un l'autre ; Milord Harture apprend que son fils s'est battu contre le jeune homme le plus honnête & le plus vertueux de la contrée, il étoit lui-même plein d'honneur & de vertu, il apprend que son fils a tort, il le condame & vient faire des excuses & des réparations à cette intéressante famille où ce combat a répandu la douleur & l'effroi ; il voit Ninette, il croit l'avoir toujours vue, il est porté à traiter de fable tout ce qu'elle raconte de sa naissance & de son éducation au désert, il lui trouve en effet une ressemblance bien frappante pour lui, c'est celle de Nina de Lizadie, mere de Ninette. Ce Lord Harture n'est autre chose que le Lord Konisberg, l'amant de Nina, & qui se regardoit toujours comme son mari, malgré un autre mariage où ses parens l'avoient forcé & dont Sir Georges Harture est le fruit. Voilà donc

Ninette reconnue fille du Lord Harture & sœur de Sir Georges, & c'est elle qui à son tour, d'après nos institutions, fait grace à la famille Sping en s'unissant avec elle. Ce n'est pas tout. Ninette retrouve le pere de Madame d'Ermancour, M de Marsfeld, qu'on avoit cru mort & qui avoit repris ses sens dans le vaisseau qui le transportoit selon ses intentions à Batavia, & c'est encore une correction faite au Roman de *l'Isle inconnue*, où M. d'Aliban est réellement mort. Ninette retrouve encore tous les parens & amis de M. & de Madame d'Ermaucour, & sa bonne fortune dissipe tous les chagrins que son départ leur avoit causé; elle emploie tous ses soins à retrouver la route du désert; sur ses indications on parvient enfin jusqu'à la fente du rocher par où Ninette, malgré la délicatesse de sa taille, n'avoit pu passer qu'avec peine; on brise une partie

du rocher, on élargit le paſſage, on applanit la route, la communication s'établit avec le déſert, & dès que tous les perſonnages intéreſſans ſont retrouvés & réunis, tout s'achemine au dénouement & au bonheur.

Voilà les faits généraux, mais les faits tout nuds & dépouillés de l'intérêt que le développement & l'enchaînement de ces faits, & des ſentimens divers qu'ils font naître répandent ſur l'Ouvrage.

Les lecteurs qui ne liſent que pour critiquer, ne manqueront pas d'accuſer la plupart de ces faits d'invraiſemblance; c'eſt une objection qu'on fait toujours, & qu'on peut toujours faire, car il n'exiſte peut-être pas un ſeul Ouvrage d'imagination où la parfaite vraiſemblance ſoit obſervée dans tous les points, & la plupart des lecteurs confondent les faits extraordinaires avec les faits invraiſemblables. Le grand problême de

goût à résoudre dans l'examen de tout Ouvrage est la proportion de l'invraisemblance, avec les beautés qui en résultent ; mais cette proportion n'a aucune mesure fixe & technique, on n'en est averti que par un tact sûr & un sentiment fin ; la plus petite invraisemblance possible produisant la plus grande beauté possible, seroit la perfection suprême ; mais c'est une perfection purement idéale ; quand les invraisemblances n'ont rien de choquant & qu'elles produisent un véritable intérêt, on doit être content ; en général l'art de jouir des Ouvrages d'imagination est de se rendre très-peu difficile sur la vraisemblance, & d'être très-sensible à l'intérêt, aux beautés, aux situations ; mais la plupart des lecteurs ne veulent & ne peuvent pas jouir, ils ne veulent que critiquer pour paroître habiles ; grande erreur ! c'est bien moins en remarquant ou en supposant des

défauts qu'on montre du goût, qu'en ſentant les beautés dans toute leur étendue. Le fameux *qu'il mourût* de Corneille eſt acheté par deux invraiſemblances aſſez fortes que tout le monde peut appercevoir, l'une, qu'un Romain auſſi zélé que le vieil Horace, & bien moins pere que citoyen, puiſſe ne pas être témoin d'un combat auquel le ſort de Rome eſt attaché ; l'autre que Julie, quand elle voit le jeune Horace fuir devant les trois Curiaces, n'attende pas l'événement final (ne fût-ce que pour voir ſi, comme le demande le vieil Horace, les Romains, dont cette fuite trahit les intérêts, lui donnent une retraite dans leurs rangs), & que cette femme s'empreſſe étourdiment de venir apporter une fauſſe nouvelle ; cependant le *qu'il mourût* doit-il être moins admiré, parce qu'il eſt amené par ces deux fautes, & n'a-t-on pas raiſon de chercher plutôt l'excuſe du pere dans les

ſentimens de la nature, & celle de Julie dans une impatience aſſez ordinaire pour qu'on puiſſe la ſuppoſer? Concluons donc que le défaut de vraiſemblance, & ſur-tout dans les faits d'un Roman, eſt une des moindres objections qu'on puiſſe faire contre l'Ouvrage, ſi d'ailleurs il a de l'intérêt. Mais on pourroit même ne pas convenir de l'invraiſemblance reprochée aux événemens de *Zélie dans le déſert*, & en liſant l'Ouvrage avec attention, on voit que l'Auteur a preſque toujours habilement préparé ſa juſtification ou ſon excuſe; par exemple, quelques perſonnes ont trouvé que Ninette, élevée dans un déſert, eſt trop prompte à ſaiſir toutes les convenances & toutes les délicateſſes de la ſociété. L'objection paroît d'abord fondée, mais il faut ſe ſouvenir que Ninette n'a point été élevée par des ſauvages, que M. & Madame d'Ermancour ont dû lui parler d'autant plus de

la ſociété, de ſes inſtitutions & de ſes uſages, que l'objet de leurs deſirs & de leur eſpérance eſt que Ninette ſoit un jour tirée de ſon déſert. Ninette n'en eſt même ſortie qu'à deſſein de chercher & de trouver ce monde, dont elle a l'imagination toute remplie, & qu'elle connoît beaucoup ſans l'avoir vu; elle y porte d'ailleurs beaucoup d'eſprit & de pénétration, elle n'a point, comme la Péruvienne, de préjugés nationaux ou religieux à oppoſer à ceux du pays où elle eſt jettée, & par toutes ces raiſons la reſſemblance entr'elle & la Péruvienne n'a pas dû être pouſſée plus loin, Ninette ne doit pas être dans la même ignorance des loix & des uſages, elle doit ſeulement vérifier pour ainſi dire tout ce qu'elle a entendu dans le déſert, ſur ce qu'elle voit dans la ſociété.

On peut objecter encore que Ninette ne rencontre dans le

monde que des êtres aimables & bienfaiſans, & que nous ne ſommes pas aſſez heureux pour que ce ſoit là la peinture fidele de la ſociété. Il eſt vrai que Madame D... paroît ſe plaire ſur-tout à peindre de belles ames; ſans doute par des raiſons de convenance & d'affinité; ſi elle annonce quelque caractere moins vertueux, ou elle le fait promptement diſparoître, ou elle ne le montre que corrigé; mais il fut toujours permis de peindre une nature choiſie & un peu embellie, telle qu'on la conçoit & qu'on la ſent dans ſon cœur, telle qu'on la voit même, car ſi le vice eſt dans la ſociété, la vertu y eſt auſſi, & on peut ſuppoſer qu'un haſard raſſemble ces êtres diperſés, ces ames qui ont beſoin les unes des autres, & qui ſemblent faites pour s'attirer & ſe chercher; c'eſt du moins une fiction agréable; c'eſt conſulter ou la nature, ou le goût de ce ſiecle que de lui préſenter ainſi

ainſi excluſivement des caracteres honnêtes ; ſoit raiſon, ſoit délicateſſe outrée, on ſiffle aujourd'hui au Théâtre les Narciſſes & les Mathans ; on ſiffla Coucy dans *Adelaïde du Gueſclin*, au moment où il paroît ſe charger d'un crime. Jean-Jacques Rouſſeau a dit quelque part qu'il ne concevoit pas le plaiſir que des Auteurs, d'ailleurs honnêtes, trouvoient à peindre de certains caracteres monſtrueux & odieux, auſſi, au lieu de cet abominable Levelace, nous a-t-il peint un jeune homme plein d'amour, d'honneur & de vertu, tel vraiſemblablement qu'il ſe voyoit lui-même ou qu'il vouloit qu'on le vît. Madame D.... paroît avoir adopté le même principe, & le lecteur s'en trouve bien ; on aime à ſe voir en ſi bonne compagnie, on s'y ſent à ſon aiſe, on y reſpire, on s'y nourrit de ſentimens tendres, on y verſe de douces larmes, on aime l'Auteur & l'Ouvrage.

Le ſtyle en général eſt naturel, élégant, intéreſſant. Si Madame D.... écrivoit moins bien, nous nous bornerions à cet éloge, mais parce qu'elle eſt faite pour écrire mieux encore, il faut prendre la liberté de l'avertir de certaines fautes que les femmes, à talent égal, ou même ſupérieur, ne ſavent pas auſſi facilement éviter que les hommes, parce que les regles de la Grammaire & de la Syntaxe leur ſont moins familieres. Madame D.... écrit toujours : « *avant qu'il ne me répondît ; avant que nous n'ayons pû réuſſir ; avant que vous ne m'euſſiez appris ; avant qu'il ne fût enterré à Batavia ; avant qu'elle ne voie ſon pere, &c.* » Dans toutes ces phraſes la négation eſt de trop.

Avant qu'un jour plus grand vienne éclairer ces lieux.
Avant qu'un fils naiſſant eût raſſuré l'Etat.
Avant que tous les Grecs vous parlent par ma voix.

Avant que l'hymenée
Joigne à jamais nos cœurs & notre destinée, &c.

& non pas *ne vienne*, *n'eût rassuré*, *ne vous parlent*, *ne joigne*.

L'Auteur dit encore : *ce fut bien pire. C'étoit bien pire ;* il faut : *c'étoit bien pis*, *ce fut bien pis. Pire* ne s'employe qu'avec un substantif auquel il se rapporte; *un mal*, *un fléau*, *un inconvenient pire que le premier*.

« *Je préférerois ce misérable état, plutôt.* » *Préférer plutôt*, il y a du pléonasme dans l'emploi de ces deux mots.

L'Auteur se sert quelquefois de mots simples & naturels dont une délicatesse peut-être condamnable a proscrit l'usage, comme *mon cher papa*. Il est certain qu'il suffit aujourd'hui d'un de ces mots pour troubler l'effet d'un mouvement pathétique, d'une situation touchante, par conséquent on a intérêt de les éviter.

[*Extraits de M. Gaillard.*]

MÉMOIRE sur l'origine, l'imprescribilité, les caracteres distinctifs des différentes especes de Dîmes, & sur la présomption légale de l'origine Ecclésiastique de toutes les Dîmes tenues en fief. Par M. Lanjuinais, fils, Avocat au Parlement de Bretagne, & Docteur Régent en Droit Canon des Facultés de Rennes.

Il faut éclairer l'Histoire par les Loix, & les Loix par l'Histoire.
Esprit des Loix, Liv. 31, Chap. 32.

A Rennes, chez Mlles Vatar, Libraires; à Paris, chez Belin, Libraire, rue Saint-Jacques, 1786. Un volume *in*-8°. de 268 pag. Prix, 3 liv.

L'OUVRAGE que nous annonçons aujourd'hui, & dont nous allons donner une idée, est dans l'origine un Mémoire imprimé composé pour défendre les

droits de dîme que l'Abbaye de Bon-repos réclame contre plus de vingt particuliers qui les lui diſputent ; il paroît que cette affaire eſt pendante à la ſeconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Bretagne. Nous nous garderons bien d'entrer dans la diſcuſſion de cette conteſtation, & quoi que le défenſeur des Prieur & Religieux de l'Abbaye de Bon-repos nous paroiſſe avoir défendu ſes cliens avec beaucoup de zele, d'autorités & de raiſon, nous croyons qu'il ne nous appartient pas de prévenir la déciſion d'un Tribunal reſpectable & de juger de la défenſe d'une partie, ſur-tout ſans ſçavoir poſitivement les moyens bons ou mauvais que l'autre lui oppoſe.

Nous croyons qu'on pourra être étonné de voir publier ſous la forme d'un Livre, un Mémoire deſtiné à ſoutenir dans un procès les intérêts d'une partie que l'on

défend comme Avocat devant un Tribunal, mais l'étonnement diminuera lorſqu'en mettant à part l'intérêt reſpectif des parties & la diſcuſſion de leurs objections réciproques, on verra pour ainſi dire dans le reſte un Traité très-util & très-ſçavant des Dîmes en général, & en particulier des Dîmes Eccléſiaſtiques, de leur origine & de leurs prérogatives.

C'eſt ſous ce dernier point de vue que nous allons donner, non pas un extrait, mais une idée ſommaire de cet Ouvrage qui fait honneur à ſon Auteur, & que beaucoup d'Avocats & de Juges pourront conſulter avec fruit.

L'Auteur avance & établit fort ſolidement les quatre propoſitions ſuivantes :

1°. Que quelle que ſoit l'origine des Dîmes tenues en fief, la plus ancienne poſſeſſion de liberté n'eſt pas un moyen d'exemption pour les champs enclavés dans les Dîmeries.

2° Les faits & les monumens de l'Hiſtoire ſuffiſent pour qu'on doive préſumer Eccléſiaſtiques dans leur principe toutes les Dîmes dont la nature profane ou laïcale n'eſt pas clairement établie.

3°. Les Loix Eccléſiaſtiques & Civiles & la Juriſprudence des Arrêts préſument que toutes les Dîmes ſont Eccléſiaſtiques d'origine.

4°. Le gouvernement perpétuel des Dîmes de bon repos, juſtifié par titres depuis plus de quatre ſiecles, caractériſe des Dîmes originairement Eccléſiaſtiques.

Au commencement de la premiere propoſition, l'Auteur qui croit néceſſaire de définir les termes, dit qu'on appelle Dîmes *Eccléſiaſtiques* celles qui furent établies dans le principe afin de ſubvenir aux dépenſes du culte divin & au ſoulagement des pauvres, & qui ont encore cette diſtinction, en même tems qu'elles ſont poſſé-

dées ſans charge de fief, & que toute eſpece de Dîme qui ne dérive pas des principes religieux, qui tire ſon origine de quelqne inſtitution civile s'appelle proprement Dîme *laïcale*, ou Dîme *profane*.

La partie de ſon Ouvrage où il établit la ſeconde propoſition eſt très-étendue & pleine d'un nombre étonnant de citations d'Auteurs très-anciens, ce qui prouve que l'Auteur a fait, tant ſur l'Hiſtoire que ſur les Loix & la Juriſprudence, les recherches les plus multipliées & les plus exactes, & qu'il y a beaucoup d'apparence que nous avons peu d'Auteurs qui ayent une connoiſſance plus exacte & plus approfondie de l'origine & de la nature des Dîmes, ainſi que des Loix Ecc'éſiaſtiqu s ou Civiles qui les concernent; ce qui feroit deſirer que cet Auteur, après avoir défendu par cet Ouvrage les intêrêts de ſes clients, voulût bien

faire un Traité particulier des Dîmes & le donner au public qui lui ſçauroit gré d'avoir traité à fond une matiere auſſi importante, ſans la mêler avec la diſcuſſion d'intérêts particuliers qui ne peuvent que diſtraire de l'objet principal.

L'établiſſement de la troiſieme propoſition eſt encore fort étendue, & l'on y trouve beaucoup de principes, de citations & de recherches ſur les Dîmes; on peut la lire avec fruit.

A l'égard de la quatrieme elle ne contient autre choſe que la diſcuſſion du procès, les réponſes aux objections des parties adverſes & l'application des principes que l'Auteur a mis en avant dans les trois premieres parties, ainſi elle ne peut intéreſſer que ceux qui voudroient connoître la nature de la conteſtation entre les Religieux de Bon-repos & leurs adverſaires.

[*Extrait de M. Coqueley de Chauſſepierre.*]

ÉLÉMENS *d'Hiſtoire Naturelle & de Chymie*; ſeconde édition des Leçons élémentaires ſur ces deux Sciences publiées en 1782, par M. de Fourcroy, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Médecine, de la Société Royale d'Agriculture, Profeſſeur de Chymie au Jardin du Roi & à l'Ecole Royale Vétérinaire, Cenſeur Royal, &c. A Paris, chez Cuchet, rue & Hôtel Serpente, 1786. Quatre volumes *in*-8°. d'environ 500 p. chacun. Prix, 24 liv. brochés, 28 liv. reliés.

NOUS annonçâmes en 1782 la premiere édition de cet Ouvrage avec les éloges qu'il méritoit; mais les travaux de l'Auteur & les progrès de la ſcience depuis cette époque en ont fait un Ouvrage nouveau. Ce n'eſt pas

ſeulement, dit M. de Fourcroy, « par le nombre des volumes, & par une répartition plus égale des maietres, que cette ſeconde édition diffère de la premiere; le changement total d'un grand nombre d'articles, des additions multipliées à ceux dont on a laiſſé ſubſiſter le fond, & des détails beaucoup plus étendus ſur pluſieurs objets qui n'avoient été traités que très-ſuccinctement dans les Leçons Elémentaires publiées à la fin de 1781, en font un Ouvrage abſolument différent de ce qu'il étoit à cette époque. On a tâché ſur-tout de donner un état trés-complet des connoiſſances actuelles, de faire reſſortir les faits principaux de tous ceux qui ne ſont pour ainſi dire qu'acceſſoires, de les lier tous par une méthode ſimple, & dont il eſt peut-être permis de ſe flatter qu'il n'exiſtoit point encore d'exemple; enfin, de préſenter un enſemble de la

Science Chimique, dans lequel on pût trouver également, & ce qui est fait, & ce qui reste à faire. »

Cet avertissement finit ainsi : « quand à la nomenclature, j'ai cru devoir me borner à donner les noms adoptés par différens Chimistes. On trouvera dans le Chapitre XII de la section où je traite des sels, tome II, page 317, une synonimie assez complette, & l'exposé de la nomenclature de M. de Morveau, qui me paroît mériter la préférence. »

Le léger changement du titre de la nouvelle édition de l'Ouvrage de M. de Fourcroy, vient de ce qu'il y a substitué des chapitres aux leçons qui formoient les divisions de sa premiere édition. Parmi les changemens & les additions considérables qui distinguent celle-ci, on trouve à la fin une table alphabétique & en partie analytique.

M. de F. ayant ſuivi, dans cette ſeconde édition, pour l'ordre & la diſpoſition des matieres, la même méthode qu'il avoit adoptée dans la premiere ; nous n'entrerons dans aucun détail ſur la marche de l'Ouvrage, feu M. Macquer, notre illuſtre coopérateur, ayant traité cet objet avec le plus grand ſoin, dans des extraits fort étendus, (2e. vol. de Juin, & 1er. & 2e. vol. de Déc. 1782) nous nous bornerons donc à parler des principaux changemens de cette nouvelle édition. Les progrès immenſes que fait chaque jour la Chymie, ont fourni à M. de F. une multitude de faits nouveaux, qu'il a recueillis & décrits avec la ſagacité & la clarté dont il a donné tant de preuves, ſoit dans la premiere édition de l'Ouvrage dont nous nous occupons, ſoit dans ſes autres Ouvrages. Ces faits nouveaux, ont été trouvés & obſervé avec une pré-

cision & une exactitude que l'on ne connoissoit pas autrefois dans les expériences de Chymie, exactitude qui est en même tems un des moyens & une des preuves des progrès de cette science; M. de Fourcroy en a déduit, soit des théories nouvelles & lumineuses, soit la confirmation de celles qu'il avoit déjà présentées, mais toujours avec une réserve & une bonne-foi qui accompagnent constamment chez lui la sagacité & la pénétration.

Les articles sur lesquels portent les principaux changemens qui caractérisent cette nouvelle édition sont le feu, & tout ce qui y a rapport, comme lumiere, chaleur, combustion, &c.; l'air & les différens fluides élastiques; les alkalis particuliérement l'alkali volatil; les acides crayeux, nitreux, muriatique, aéré, & plusieurs acides nouveaux dans les trois regnes; la décomposition de l'eau; la

diſſolution & calcination des métaux; la formation des principes immédiats des végétaux, leurs altérations, & l'action du ſoleil ſur leurs feuilles; enfin l'enſemble du regne animal, la formation, & l'altération ou putréfaction des matieres animales.

Indépendamment des changemens conſidérables que comportent ces articles, & quelques autres, à la place qu'ils occupent dans le corps de l'Ouvrage que nous annonçons; l'Auteur ayant voulu faire jouir le public de la connoiſſance de ce que la Chymie avoit encore acquis pendant la durée de l'impreſſion de ſon livre, a fait imprimer au commencement du premier volume un diſcours préliminaire qui ſert en même tems d'introduction & de ſupplément à cet Ouvrage. Par une ſuite de l'eſprit méthodique & ingénieux de M. de F.; il a ſu faire de ce ſupplément un traité extrême-

ment intéreſſant ſur la nature & les propriétés des fluides élaſtiques, qu'il a claſſés dans un ordre clair & précis, d'après des caracteres tranchans & faciles à ſaiſir, ainſi qu'à retenir.

La premiere diviſion préſente deux grands caracteres, formant deux claſſes principales, 1°. *les fluides élaſtiques ſervant à la reſpiration & à la combuſtion*; 2°. *les fluides élaſtiques qui ne peuvent ſervir ni à la reſpiration, ni à la combuſtion, ou les gaz proprement dits.* L'air pur, ou air vital; & l'air atmoſphérique, appartiennent ſeuls à la premiere claſſe. La ſeconde ſe ſous-diviſe en trois genres: 1°. *les gaz qui n'ont point de caracteres ſalins*, ils renferment trois eſpeces différentes; la mofete, le gaz nitreux, & le gaz muriatique aéré, ou gaz marin déphlogiſtiqué; 2°. *les gas qui ſont de nature ſaline*, on en compte cinq eſpeces; le gaz acide crayeux, ou charbonneux,

ou *air fixe ;* le gaz acide ſulfureux ; le gaz acide fluorique, ou gaz ſpathique ; le gaz muriatique, & le gaz alkalin. 3°. *Les gaz inflammables*, ce dernier genre comprend ſix eſpeces ; le gas inflammable aqueux, ou gaz inflammable pur ; le gaz hépatique ; le gaz phoſphoribue ; le gaz inflammable moféтiſé ; le gaz inflammable crayeux, & le gaz inflammable charbonneux ; ce qui forme 16 eſpeces de flu des élaſtiques, dont 14 ne peuvent ſervir ni à la reſpiration, ni à la combuſtion. L'hiſtoire de ces fluides eſt trop étendue, & liée à trop d'autres objets, tant dans ce diſcours que dans le reſte de l'ouvrage, pour que nous puiſſions entreprendre d'en offrir même les principaux traits.

L'objet le plus important du diſcours préliminaire eſt de faire connoître l'influence des nouvelles découvertes ſur tous les phénomenes de la Chymie, que M. de

F. réduit à 16 principaux, & sur chacun desquels il jette un coup-d'œil rapide, en indiquant ce qu'il y a de fait ou à faire relativement à ces phénomenes qu'il considere comme devant servir de base à toute la science Chymique. On trouve à peu près leur énumération dans celle que nous avons faite des articles les plus remarquables de la nouvelle édition que nous annonçons. Les nouveaux travaux sur les acides végétaux dus à M. Schéele, & si bien décrits dans l'Encyclopédie de M. de Morveau, sont expliqués & discutés de la maniere la plus satisfaisante dans le discours ou supplément dont nous nous occupons.

Après avoir indiqué les principaux points par lesquels cette seconde édition differe de la premiere, nous croyons devoir donner une idée de l'état actuel de la doctrine chymique, & des décou-

vertes brillantes de cette ſcience, en citant ici en abrégé ce qui nous a paru de plus remarquable dans la théorie des 16 phénomenes auxquels M. de F. rapporte tous les faits de Chymie.

« I. *De la lumiere & de la chaleur, de la formation, du dégagement & de la fixation des fluides élaſtiques.* Les loix ſimples & uniformes par leſquelles la nature paroît opérer tous les phénomenes qu'elle nous préſente, ſemblent indiquer qu'il n'y a qu'un ſeul corps qu'on puiſſe regarder comme le feu. Auſſi beaucoup de Phyſiciens modernes regardent-ils la lumiere & la chaleur comme un ſeul fluide, comme le feu pur, mais dans deux états différens ; il eſt lumiere lorſque les molécules raſſemblées & jouiſſant de toute leur attraction poſſible ſont lancées avec beaucoup de force ; il eſt chaleur lorſque ces mêmes molécules diſperſées & diviſées,

ſe meuvent lentement & tendent à l'équilibre. Cependant on ne peut ſe diſſimuler que la lumiere ne produiſe ſouvent des effets fort différens de ceux de la chaleur, comme cela a lieu dans l'acide nitreux, l'acide muriatique aéré, les chaux métalliques & les feuilles des végétaux, qui donnent tous de l'air vital lorſqu'on les expoſe au ſoleil, tandis que la chaleur ſeule n'en dégage point. C'eſt ainſi que la lumiere des charbons qui traverſe les vaiſſeaux, change la nature des produits, comme je l'ai annoncé le premier dans mes leçons. Les Chymiſtes modernes admettent la chaleur comme un principe, & ils remarquent que tous les corps naturels en contiennent des quantités diverſes. Un des effets principaux de cette chaleur combinée dont tous les corps paroiſſent être ſuſceptible, de contenir des quantités différentes dans leurs différens

états, c'eſt de changer & de modifier cet état d'une maniere diverſe. Pour bien concevoir ce phénomene, il faut encore obſerver qu'il y a deux eſpeces de chaleur, ou plutôt que la chaleur elle même eſt en deux états différens dans toutes les ſubſtances naturelles, l'une qui eſt intimement combinée & qu'on appelle *chaleur latente*, parce qu'elle n'y eſt pas ſenſible, l'autre qui y eſt ſimplement diſſéminée. Celle-ci peut en être chaſſée par la ſeule preſſion ou par des moyens mécaniques; c'eſt ainſi que lorſqu'on frappe une barre de fer & qu'on rapproche ſes molécules par le choc, la chaleur s'en échappe, comme l'eau ſort d'une éponge humide que l'on preſſe. La chaleur vraiment combinée ne ſort des corps que par de nouvelles combinaiſons chymiques. Toutes les matieres ſolides qui contiennent ces deux eſpeces de chaleur, peuvent pren-

dre une plus grande quantité de l'une & de l'autre; celle qu'on y ajoute en écarte de plus en plus les molécules; son premier effet est le ramollissement du corps solide; son second, à mesure qu'elle s'accumule, est la fusion ou la liquéfaction; son troisieme, toujours lorsque sa quantité augmente, est la fluidité élastique. »

« D'après ces détails il faut observer, 1°. que tout fluide élastique est un composé d'une bâse plus ou moins solide, & de la matiere de la chaleur; 2°. que chacune de ces bâses exige plus ou moins de chaleur pour être fondue en état de vapeur ou de fluide élastique, & que c'est sans doute en raison de ces propriétés que tous les fluides élastiques présentent des différences dans leur pesanteur, leur ressort, &c. »

« La matiere de la chaleur qui contribue à la formation des fluides élastiques permanens y est intime-

ment combinée ou *latente*, & elle ne devient ſenſible que lorſque ces corps perdent cette fluidité en ſe combinant avec d'autres ſubſtances. Ce phénomene tient à la loi générale que nous avons établie, que tous les corps qui prennent plus de denſité laiſſent exaler de la chaleur; ainſi, toutes les fois qu'un fluide aériforme ou qu'un gaz ſe combine de maniere à devenir liquide ou ſolide, il perd une grande partie de ſa matiere de la chaleur; & pour le faire paſſer à cet état de denſité, il faut lui préſenter un corps qui ait plus d'affinité avec ſa bâſe que celle-ci n'en a avec la chaleur; telle eſt en général la cauſe de la fixation des fluides élaſtiques; il faut obſerver encore que chaque corps contenant des quantités de chaleur différentes, ou ayant diverſes capacités de chaleur, la preſſion ou la combinaiſon en fait ſortir des dôſes fort différentes. Ainſi ce

phénomene doit être apprécié avec beaucoup d'exactitude dans les expériences de recherches. Il en est de même de la destruction apparente ou de *l'absortion de la chaleur*, qu'on observe aussi très-fréquemment dans les procédés chimiques. Elle tient toujours à l'augmentation du volume des corps, & à ce qu'ils prennent alors une plus grande capacité pour recevoir la matiere de la chaleur. »

« II. *La combustion*. On doit distinguer deux classes de combustions, celles qui se font à l'air, & celles qui ont lieu en apparence sans le contact de l'air, mais dans des substances qui en contiennent. Les combustions opérées par le contact de l'air sont, comme nous l'avons dit, des combinaisons du corps *combustible avec la bâse* de l'air vital ou l'oxigine (1), à me-

(1) C'est la substance acidifiante inconnue, qui combinée avec la matiere du feu produit l'air vital.

sure

ſure que ces combinaiſons ont l'eu, la matiere du feu ſe ſépare de l'oxigine, & paroît dans l'état de chaleur & de lumiere. Il y a des corps combuſtibles qui dégageant lentement le feu de l'air ne donnent que de la chaleur en brûlant; d'autres au contraire dégageant rapidement le feu produiſent de la lumiere. »

« La ſeconde claſſe de combuſtions s'opere ſouvent dans des vaiſſeaux fermés; elle conſiſte en général dans le paſſage de l'oxigine d'un corps déjà brûlé dans un corps qui ne l'eſt point; elle eſt fondée ſur les diverſes attractions électives de l'oxigine pour les différentes bâſes combuſtibles. Telle eſt la calcination des métaux par les acides, la réduction des chaux métalliques par le charbon, la combuſtion du ſoufre, du phoſphore, du charbon, &c., par l'acide nitreux, &c. &c. Dans tous ces cas l'oxigine paſſe d'un

corps dans un autre ; & comme il n'étoit point fondu en fluide élastique par le feu, ces combustions se font souvent sans flamme. Ajoutons encore que dans les combustions tacites, pour ainsi dire, la propriété combustible n'est pas perdue, & renaît dans le corps qui perd son oxigine, tandis qu'elle cesse d'exister dans celui qui l'absorbe. »

« III. *Les effets de la lumiere sur les corps.* On savoit qu'elle coloroit les végétaux; M. Schéele a vu que les rayons du soleil coloroient l'acide nitreux, la lune cornée, les précipités mercuriels, &c. Il est reconnu aujourd'hui que tous ces effets sont accompagnés du dégagement d'une quantité plus ou moins considérable d'air vital ; la lumiere agit donc comme chaleur sur ces corps, elle en sépare l'oxigine qu'elle fond & qu'elle fait passer à l'état de fluide élastique. C'est ainsi qu'elle contribue à la

décompoſition de l'acide crayeux par les feuilles des végétaux ; cette décompoſition eſt opérée par une double affinité ; 1°. celle de la lumiere comme chaleur avec l'oxigine qui ſe dégage en air vital, &c. 2°. Celle des matieres végétales avec le principe charbonneux. C'eſt par le même mécaniſme que la lumiere favoriſe la décompoſition de l'eau par les mêmes organes des végétaux, & qu'elle contribue à la formation du principe huileux. »

« IV. *La formation de l'eau & ſa décompoſiion* tiennent abſolument aux affinités de l'oxigine qui eſt un de ſes principes. Déjà l'on connoît le zinc, le fer, les huiles, le charbon, qui ont la propriété de ſéparer les principes de l'eau en abſorbant ſon oxigine, & en dégageant le gaz inflammable. L'extrême légereté de ce gaz explique pourquoi il faut une ſi haute température pour opérer tout à

moderne. On ſait qu'ils ſont tous formés d'une bâſe plus ou moins combuſtible unie à la bâſe de l'air; que cette derniere étant la même dans tous, elle eſt la cauſe de leur nature acide, & que leurs différences ne dépendent que de la ſubſtance combinée avec l'oxigine, & qui varie dans chacun. On connoît les bâſes des acides vitriolique, nitreux, crayeux, arſénical, phoſphorique, & on ſait qu'elles ſont formées par le ſoufre, la mofete, le charbon, l'arſenic, le phoſphore; mais il reſte à trouver celles des acides muriatiques, fluorique & boracin dans le regne minéral, & de la plupart des acides végétaux. Leur décompoſition a lieu toutes les fois qu'un corps combuſtible a plus d'affinité avec la bâſe de l'air que celle-ci n'en a avec l'autre principe de l'acide.»

« VIII. *La combinaiſon des acides avec les terres & les alkalis*, conſtitue l'hiſtoire des ſels neutres &

thèſes ingénieuſes qui n'ont point encore été démontrées par les faits. »

« VI. *La formation des alkalis fixes.* On doit ſoupçoner la mofete comme un principe de ces ſels ; peut-être même pourroit-il être permis de regarder la bâſe de ce fluide élaſtique démontrée dans l'alkali volatil par M. Bertholet, comme le principe général des alkalis fixes & des terres alkalines, en un mot comme *l'alkaligine* ; les alkalis fixes ſont manifeſtement changés en alkali volatil dans la diſtillation des ſavons anciens & des ſels neutres tartareux & acéteux. Cette converſion paroît démontrer que les alkalis fixes contiennent de la mofete, qui ſe reportant ſur le gaz inflammable de l'huile forme l'alkali volatil. »

« VII. *La formation des acides & leur décompoſition*, eſt un des points les mieux connus & un des réſultats les plus utiles de la Chymie

ne ſait point encore à quel composé donne naiſſance celle du diamant. Quant à celle des trois autres ſubſtances, elle ſe rapporte à l'hiſtoire de l'eau & des acides vitriolique & crayeux. C'eſt à la plombagine exiſtante dans le fer, le zinc & peut-être dans pluſieurs autres métaux qu'il faut attribuer le gaz inflammable charbonneux que donnent ces métaux pendant leur diſſolution par les acides vitriolique, muriatique & acéteux, & l'acide crayeux qu'on retire des mêmes métaux par leur détonation avec le nitre. »

« X. *La calcination & la réduction des métaux*, tient encore à l'hiſtoire de l'air & de l'oxigine. On ſait que la calcination des métaux eſt une combuſtion, qu'elle conſiſte dans l'union & la fixation de la bâſe de l'air; que les chaux métalliques ſont des compoſés des métaux & d'oxigine; qu'on ne réduit la plupart d'entr'elles qu'en

leur enlevant ce dernier par un corps qui a plus d'affinité avec lui, que n'en ont les ſubſtances métalliques ; que le charbon en abſorbant ainſi l'oxigine des chaux métalliques forme avec lui de l'acide crayeux ou charbonneux qui ſe dégage en grande quantité pendant leur réduction ; que l'oxigine tient avec des degrés de force très-différens aux diverſes matieres métalliques ; mais deux points très-importans qui ont été déterminés par les expériences des modernes, ſont 1°. que chaque métal abſorbe une quantité différente d'oxigine pour ſa ſaturation (ou calcination complette) ; 2°. que chacun d'eux peut être dans différens états de calcination, ou combiné avec des doſes diverſes d'oxigine depuis le commencement de la calcination juſqu'à ſa perfection. »

Entr'autres exemples que l'Auteur donne de ce dernier phénomene, on trouve que « le cuivre

qui commence à ſe calciner, ou qui eſt uni à la plus petite quantité poſſible d'oxigine eſt brun rougeâtre, tandis que ſa chaux parfaite ou ſaturée d'oxigine eſt verte foncée. »

« XI. *La diſſolution des métaux* dans les différens acides ; toute diſſolution d'un métal dans un acide ne peut avoir lieu que ce métal ne ſoit d'abord calciné. »

« Les métaux ſont calcinés par l'acide vitriolique, ſoit par l'acide lui-même, ſoit par l'eau qui l'étend. Dans le premier cas l'acide eſt décompoſé, & il ſe dégage du gaz ſulfureux ; dans le ſecond, l'eau eſt décompoſée, & il ſe dégage du gaz inflammable ; tel métal ne décompoſe que l'acide vitriolique ſans toucher à l'eau, comme le mercure, le plomb, &c. ; ces métaux ne ſe brûlent dans ce cas que lorſque l'acide vitriolique eſt très-concentré ; dans le ſecond cas, ce métal a plus de force pour dé-

composer l'eau que pour décomposer l'acide vitriolique, comme le zinc & le fer, & ces métaux ne se calcinent alors promptement que par l'acide étendu, parce que c'est en effet l'eau qui le calcine. La preuve de ce dernier fait, est que l'acide vitriolique reste en entier, & qu'il n'y en a point du tout de décomposé. L'observation exacte a appris que les chaux métalliques doivent être dans un degré marqué ou constant de combinaisona vec l'oxigine, ou de calcination, pour se dissoudre dans les acides. Les deux principes de l'acide nitreux adhérent très-foiblement l'un à l'autre; telle est la raison pour laquelle il a toujours été regardé comme le plus grand dissolvant; telle est aussi celle qui explique pourquoi l'eau n'est jamais décomposée pendant l'action réciproque des métaux & de l'acide nitreux, & pourquoi cette action est rendue nulle par une

grande quantité d'eau ; ainsi les dissolutions métalliques par l'acide nitreux, ne donnent jamais qu'une seule espece de fluide élastique, le gaz nitreux, mêlé quelquefois d'un peu de mofete, sur-tout lorsque les métaux qu'on emploie ont une très-forte affinité pour s'unir à l'oxigine, & en absorbent beaucoup. »

« L'acide muriatique ou marin n'agit sur aucun métal qu'à l'aide de l'eau ; & comme il n'y a que peu de métaux qui agissent sur l'eau, il n'y en a de même que peu d'immédiatement solubles par l'acide muriatique ; aussi pendant la dissolution par cet acide ne se dégage-t-il jamais que du gaz inflammable. L'acide muriatique dissout très-bien les chaux métalliques une fois formées, il les enleve même à plusieurs autres acides, il les dissout même saturé d'oxigine, ce que les autres acides ne peuvent faire. Les métaux ne doi-

vent point décompofer l'acide craieux, puifque le charbon qui eſt un des principes de cet acide a plus d'affinité avec l'oxigine, que celui-ci n'en a avec les métaux, comme le prouve la décompofition des chaux métalliques par le principe charbonneux. »

« XII. On ne fait que commencer a concevoir *la formation des principes immédiats des végétaux.* Depuis les découvertes fur les gaz, on a obfervé qu'ils croiffent très-vîte dans l'air altéré & mêlé d'acide craieux, ainfi que dans le gaz inflammable. Nous avons déjà annoncé que les feuilles décompofent l'eau & l'acide craieux ; elles abforbent le gaz inflammable de la premiere, & le principe charbonneux du fecond, en dégageant l'air pur de l'un & de l'autre ; elles paroiffent auffi abforber la mofete. Ces phénomenes bien connus nous éclairent fur la formation du charbon & fur celle de l'huile, car on

ne peut douter que ce dernier principe ne ſoit formé de gaz inflammable fixé pour ainſi dire, puiſqu'il donne beaucoup d'eau pendant ſa combuſtion. »

« *La production, les différences & la décompoſition des acides végétaux.* « M. de Morveau diſtingue ces acides en deux claſſes ; ſavoir, ceux qui ſont tout formés dans les végétaux, & ceux dont ils ne contiennent que la bâſe, & qu'on produit en combinant cette bâſe avec l'oxigine pris dans différens corps étrangers, ou dans le végétal lui-meme par l'altération qu'on fait ſubir à ſes différens principes. Les acides végétaux tout formés, ſoit ceux qui ſont purs, ſoit ceux qui ſont maſqués & en partie neutraliſés, ſont les produits d'une compoſition opérée par la végétation même d'une bâſe huileuſe avec l'oxigine. Ceux dont il n'exiſte que les baſes dans les végétaux, & que l'acide nitreux for-

me, ceux que la fermentation & la diſtillation développent doivent leur origine à la fixation de l'oxigine de l'eau, de l'acide nitreux, ou de l'atmoſphere dans les bâſes huileuſes. »

« Depuis la découverte de tous ces acides végétaux due à M. Schéele, ce célebre Chymiſte & M. Crell ont trouvé de l'analogie entre pluſieurs d'entr'eux. M. Schéele qui avoit d'abord cru l'acide oxalin & l'acide ſaccharin très-différens l'un de l'autre, eſt parvenu à prouver que ce n'eſt qu'un ſeul & même acide. Le ſel d'oſeille, ou l'acide appellé oxalin, ne differe de l'acide ſaccharin que par la portion de potaſſe qu'il contient. Si l'on ajoute à ce fait très-important de l'analyſe végétale, les belles expériences de M. Crell qui a retiré de l'acide tartareux de l'eſprit-de-vin, & qui a changé l'acide tartareux en vinaigre & en acide ſaccharin, & ce der-

nier en acide acéteux, on reconnoîtra que les acides ſaccharin ou oxalin, tartareux & acéteux ſont très-analogues les uns aux autres, qu'ils ſont formés d'une ſeule & même bâſe, & qu'ils ne different, lorſqu'ils ſont bien purs, que par la doſe d'oxigine que chacun d'eux contient. »

« XIV. *La fermentation ſpiritueuſe, la combuſtion & les combinaiſons de l'eſprit ardent.* La fermentation ſpiritueuſe, la formation ſimultanée de l'acide craieux & de l'eſprit ardent, la neceſſité de l'eau, & d'un principe ſucré pour l'établiſſement de cette fermentation, nous autoriſent à penſer que ce mouvement eſt produit par la décompoſition de l'eau. L'oxigine de ce liquide ſe porte ſur le charbon avec lequel il forme de l'acide craieux qui ſe dégage, & le gaz inflammable fixé dans la bâſe huileuſe qui, avec des quantités diverſes d'oxigine, forme les

acides tartareux, faccharin & acéteux, contitue l'efprit ardent. Cette théorie explique pourquoi l'efprit ardent donne tant d'eau dans fa combuftion, pourquoi on le change par les acides minéraux, en acide faccharin, acéteux, &c. »

« XV. *La formation des matieres animales.* La digeftion paroît être une fimple extraction ou diffolution par le fuc gaftrique ; la fixation de la mofete eft une des principales fonctions de l'organifme ; elle paroît conftituer, d'après les recherches de M Schéele, & furtout de M. Bertholet, la principale différence qui exifte entre les matieres animales, & les fubftances végétales ; elle contribue à la formation de l'alkali volatil que ces fubftances donnent fi abondamment dans la diftillation, &c. De toutes les matieres animales, la partie fibreufe eft celle qui fournit le plus de mofete. »

L'étendue de cet article, & celle

de cet extrait nous force d'arrêter nos citations, quoiqu'aucun sujet ne pût nous y engager d'avantage, par la quantité de choses neuves & intéressantes qu'il présente; nous indiquerons entr'autres, tout ce qui concerne l'acide phosphorique & les phosphates ou les combinaisons avec les bâses alkalines, désignés autrefois sous le nom général de sels f sibles, & dont la nature étoit inconnue au moins pour la plupart. En général l'article du regne animal offre un ensemble bien plus complet & plus étendu, dans cette nouvelle édition que dans la premiere; il est encore enrichi de quatre nouveaux tableaux d'histoire-naturelle, sur la classification générale des animaux & la division des serpens, des poissons & des vers.

Le XVIe. & dernier phénomene est *la putréfaction*. C'est aussi celui qui termine l'Ouvrage de M. de F.; après avoir rendu compte des

travaux qui ont été faits, & de l'état des connoiſſances juſq 'à nos jours ſur cet objet, il expoſe les conditions & les phénomenes qui manifeſtent la putréfaction, & les différens degrés par où elle paſſe avant d'arriver à ſon dernier période ; & il conclud ainſi : « la cauſe de cette décompoſition & la maniere dont elle s'opere n'ont point encore été trouvées ; mais les découvertes modernes répandent quelque jour ſur ce point important. On entrevoit que l'eau qui favoriſe & fait naitre la putréfaction, eſt décompoſée dans le mouvement inteſtin qui la conſtitue ; que ſon oxigine ſe porte ſur la mofete & contribue à la formation de l'acide nitreux, qu'on trouve ſi fréquemment dans les matieres animales, & que ſon gaz inflammable uni à une portion de la même mofete, très-abondante dans ces matieres, produit l'alkali volatil qui ſe dégage. Le principe

huileux est celui qui se sépare & qui se conserve le plus long-tems; le phosphate calcaire, & le phosphate de soude, uni à une portion du principe charbonneux & peut-être à un peu de matiere graisseuse paroît constituer le résidu en apparence terreux des matieres animales putréfiées. »

« Au reste ces données générales suffisent pour faire voir que la putréfaction sépare & volatilise les principes des matieres animales, que la nature les réduit par la decomposition lente des animaux morts à des substances plus simples destinées à entrer dans de nouvelles combinaisons, & que c'est ainsi qu'elle parvient à son but, en changeant sans cesse la forme & la nature des corps, qui ne font que passer continuellement d'un regne à l'autre. Ce que Beccher a si bien rendu dans cet emblême philosophique : *circulus æterni motus*, par

lequel il a exprimé la puiſſance toujours active de la nature. »

Nous finirons en avertiſſant de quelques fautes qui ſe ſont gliſſées dans l'impreſſion, & dont l'Auteur a déjà averti dans ſes Cours publics. Dans le Diſcours préliminaire, page *xl*, il eſt dit que la mofete eſt plus peſante que l'air, il faut lire *plus légere*.

Page *lxx*, lig. 18 & 19, qui ſe dégage de l'air vital, *liſez* qui ſe dégage en air vital.

Tome II, p. 181, il eſt dit que le vitriol calcaire décompoſe les nitres & les *muriates* à baſes alkalis fixes, &c.; c'eſt une mépriſe qui eſt d'ailleurs réparée dans le même volume page 189, où l'on annonce que le nitre calcaire décompoſe les vitriols alkalins, ce qui eſt vrai, & ce qui ne le feroit pas ſi la premiere aſſertion avoit lieu. Voyez d'ailleurs les doubles décompoſitions des ſels, ſecond vol. pag. 366, 367.

On voit par cet Extrait que le Livre de M. de Fourcroy contient toute la Chymie dans son dernier état de perfection, auquel il a contribué lui-même comme un des plus grands Chymistes que nous ayons.

[*Extrait de M. de la Lande.*]



SUITE de l'Essai d'une Nouvelle Méchanique des Mouvemens progressifs de l'Homme & des animaux. Par M. *de Barthez*, Chancelier de l'Université de Médecine de Montpellier, Médecin Consultant du Roi, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres; des Académies de Berlin, de Stockholm, de Lausanne, &c. (*Voyez le Journal des Savans du mois de Novembre 1783.*)

CINQUIEME MÉMOIRE.

DU NAGER.

JE diviserai ce Mémoire en trois Sections. Je traiterai dans la premiere du Nager des Poissons: dans la seconde du Nager des Quadrupes: dans la troisieme du Nager de l'Homme.

PREMIERE SECTION.

Du Nager des Poiſſons.

¶ I. On a cru pendant long-tems, & quelques Naturaliſtes penſent encore (1) que les nageoires ſont les principaux inſtruments du mouvement progreſſif ou du Nager des poiſſons. Cette opinion n'eſt pas vraiſemblable. On pourroit ſeulement être porté à croire avec MM. Duhamel & Bonnet que les poiſſons ſe ſervent de leurs nageoires pour exécuter de petits mouvemens progreſſifs (2).

Mais Borelli a fort bien prouvé par le raiſonnement & l'expérience, que les nageoires ou ailerons du poiſſon n'operent point par

(1) Comme M. Blumenbach (*Hand-buch der Natur-geſchichte, zweyte auſ-gabe; p. 229.*)

(2) M. Duhamel croit que le poiſſon déploye ſes nageoires, lorſqu'il les ra-

leur

leur impulsion ses mouvemens essentiels pour le Nager (3). Il a démontré (4) que l'instrument principal du Nager des poissons est leur queue.

II. Borelli compare le mouvement de la queue qui fait avancer le poisson, au mouvement d'un aviron placé à la pouppe d'une nacelle, & qui la fait avancer (5).

On sait qu'une nacelle peut être mue assez vîte sur l'ea[illegible] en ligne directe, par le moyen d'un seul aviron placé à la pouppe, & agité alternativement de côté & d'autre. Le mouvement de la nacelle *en*

mene du côté de la queue, après les avoir porté vers la tête. (*Traité général des Pêches*, *seconde Partie*, *page* 12.) M. Bonnet est d'une opinion contraire. (*Contemplati[illegible] de la Nature*, *Tome* 3, *pag.* 279 —— [illegible]

(3) *De Motu* [illegible]*imalium*, *Part.* I, *Prop.* 212.

(4) *Ibidem*, *Prop.* 2[illegible].

(5) *Prop.* 214.

avant eſt d'abord de côté ; mais ſa déclinaiſon eſt corrigée tout-à-coup, ſoit par un mouvement contraire de l'aviron, ſoit parce qu'il eſt retenu (après ſa premiere impulſion) dans la (même) ſituation oblique, & fait l'office de gouvernail.

Borelli dit qu'il en eſt de même dans le Nager du poiſſon, où la queue eſt d'abord fléchie latéralement & fortement recourbée vers la tête ; enſuite étendue ſoudainement, de maniere à fouetter avec beaucoup de vîteſſe l'eau qu'elle repouſſe *en arriere*, & ſur laquelle elle s'appuye : ce qui, dit-il, rend *néceſſaire* le mouvement du poiſſon *en avant.* Il ajoute que ce double mouvement de la queue eſt enſuite répété en ſens contraire ; ce qui doit faire avancer le poiſſon en ligne droite.

Mais cette comparaiſon de l'aviron de la nacelle & de la queue du poiſſon, ſouffre une difficulté

que Borelli n'a point apperçue, & à raiſon de laquelle on peut dire que le problême du Nager des poiſſons n'a point été réſout juſqu'ici.

III. L'aviron ne meut la nacelle *en avant*, que parce que le rameur imprime à l'extrémité de la partie intérieure de l'aviron (à laquelle il eſt appliqué), un mouvement qui pouſſe la nacelle *en avant*, en même tems que l'aviron pouſſe l'eau, & à proportion de ce que l'aviron trouve plus de réſiſtance dans ce fluide.

Mais ſi l'aviron étoit articulé par un bout avec le corps de la nacelle, & ſe mouvoit librement dans cette articulation, quoique y étant retenu par des cordages; quelle que fut la réſiſtance de l'eau, une puiſſance quelconque agiſſant directement ſur cet aviron, ne pourroit que lui imprimer un mouvement angulaire par rapport au corps de la nacelle. Si cette

puiſſance agiſſoit en contractant les cordages, elle donneroit à la nacelle & à l'aviron un mouvement angulaire & réciproque. Mais dans l'un & l'autre cas, une puiſſance quelconque n'opéreroit jamais un mouvement de la nacelle *en avant*.

La queue du poiſſon étant jointe par articulation avec le tronc de ſon corps, ne peut être comparée qu'à un aviron articulé avec le corps de la nacelle. Ainſi les muſcles moteurs de la queue, s'ils en operent ſimplement ou la flexion ou l'extenſion totale ; ne peuvent, quelle que ſoit la réſiſtance de l'eau, que faire mouvoir angulairement la queue autour de la partie inférieure du tronc ; ou bien qu'opérer réciproquement une petite rotation du tronc ſur la queue, ſans que ces muſcles puiſſent alors mouvoir le tronc en avant.

Ce n'eſt que faute d'avoir eu

des notions diſtinctes ſur la méchanique des rames (1), que tous

(1) La véritable théorie du mouvement des rames me paroît n'avoir jamais été connue avant M. Lorgna, qui vient de publier ſur ce ſujet un très-bon Mémoire (*Memorie di Matematica e Fiſica della Societa Italiana*, *Tomo II*, *Parte II*, *pag.* 457 *& ſuiv.*)

M. Lorgna eſt parti le premier de ce principe ſi ſimple : que la rame eſt un inſtrument interpoſé entre deux obſtacles qui doivent être mûs en même tems dans des directions oppoſées, la force motrice étant appliquée à l'un des bouts de cet inſtrument.

Il ſuppoſe que ce bout eſt hors de la partie de l'inſtrument interpoſée entre les deux obſtacles : & en effet il eſt clair que hors de cette ſuppoſition, quelque direction qu'on donnât à la force motrice, elle n'agiroit que dans cette direction ſur l'un & l'autre des obſtacles ſuſdits.

M. Lorgna a trouvé qu'il y a un point fixe dans la partie de la rame extérieure au navire, qui eſt un centre ſpontané de mouvement ou de rotation pour tout le ſyſtême ; centre autour duquel ſe ba-

ceux qui ont traité juſqu'à préſent du Nager des poiſſons, & du Vol des oiſeaux; ont cru avoir expliqué ces mouvemens progreſſifs, en diſant ſimplement que dans ces mouvemens la queue du poiſſon & l'aîle de l'oiſeau agiſſent comme des rames.

La queue ou extrémité du poiſſon qui nage, & l'aîle de l'oiſeau qui vole, peuvent ſe comparer à une rame briſée en pluſieurs parties, articulées en ſens alternatif, leſquelles ayant été d'abord rapprochées, s'éloignent par des mouvemens angulaires; en même tems que le jeu total ou le mouvement composé de cette rame briſée (& de deux ſemblables rames placées de côté & d'autre du corps dans l'oiſeau) fait avancer l'animal à

lancent l'action de la puiſſance, & les réſiſtances du navire & de l'eau; & que ce point fixe eſt le centre commun de gravité de maſſes équivalentes aux réſiſtances de l'eau & du navire.

l'aide de la résistance de l'eau ou de l'air.

IV. Le Nager ou le mouvement progressif des poissons dépend sans doute essentiellement de l'action de leur queue, qui est aussi la partie la plus charnue de leur corps. Mais il ne peut être produit qu'autant que cette action de la queue s'exécute d'une maniere particuliere, que Borelli a décrite (1), & dont cependant il n'a pas connu l'effet pour l'impulsion progressive.

Dans le poisson qui se dispose à nager, la queue est fléchie latéralement sur la partie du tronc avec laquelle elle est articulée ; & en même tems elle forme une autre sinuosité qui se recourbe fortement en sens contraire : par exemple, la queue se plie à droite, tandis que son extrémité se replie vers

(1) *Prop.* 214.

çoit ſon mouvement progreſſif de l'action de ſa queue, peut être plié diverſement dans ſa longueur, & avoir ſon tronc redreſſé ou abaiſſé en entier par les muſcles des articulations de l'épine : le jeu de ces muſcles s'appuyant ſur le centre de rotation par rapport auquel s'exécutent alors les mouvemens d'extenſion de la queue.

Ce jeu des articulations de l'épine qui ſe fléchiſſent & ſe réfléchiſſent en haut & en bas, s'ob-

poiſſons peuvent faire varier leur peſanteur ſpécifique, & ſe ſoutenir à volonté dans des couches d'eau inégalement peſantes. Je ne dirai rien ſur le méchaniſme de cette veſſie, parce qu'on n'a point encore ſuffiſamment éclairci les faits qui y ſont relatifs. On ne peut propoſer ſur ce ſujet que des conjectures : par exemple que cette veſſie ſe dilate par le jeu de muſcles dont la maniere d'agir eſt analogue à celle des muſcles que Borelli a trouvé dans la tortue ſuppléer au diaphragme : que la veſſie natatoire qui dans pluſieurs eſpeces de poiſſons com-

ſerve (2) particulierement dans les poiſſons de forme plate, tels que la raye, la ſole, &c. (3).

Suivant que la queue agiſſant avec plus de force, donne un appui plus puiſſant aux muſcles extenſeurs & fléchiſſeurs de l'épine du tronc ; on voit que les mouvemens latéraux de la queue doivent ſe combiner plus ſenſiblement avec les mouvements qui lui ſont communiqués en haut & en bas.

Ainſi dans les poiſſons anguilliformes, les replis de la queue dont l'extenſion doit imprimer le mouvement progreſſif, affectent une ſituation plus ou moins contournée en ſpirale.

munique avec l'œſophage & l'eſtomac, en reçoit l'air qui s'eſt dégagé de l'eau battue dans les ouïes de ces poiſſons, &c.

(2) Comme l'a vu Fabrice d'Aquapendente (*de Natatu*, *p. m. 19.*)

(3) Dont on peut dire avec Pline (*Lib. IX, Sect. 37*) que *ipſâ latitudine natant.*

Pendant que le jeu de la queue produit le Nager de l'anguille, comme des autres poiſſons; pluſieurs parties du corps de l'anguille ſe fléchiſſent en ſens alternatif par des courbures qui ſe transforment ſoudainement en d'autres courbures oppoſées : & c'eſt ainſi que ſe multiplient les cauſes d'impulſion du corps de l'anguille, qui eſt d'ailleurs trop prolongé relativement à la foibleſſe de ſa queue. Le même méchaniſme a lieu dans tous les poiſſons anguilliformes, & dans les ſerpents d'eau (1).

(1) Pline a dit (*Lib. X*, *Sect.* 37), d'après Ariſtote : *anguillæ & murænæ flexuoſo corporum impulſu ita mari utuntur, ut ſerpentes terrâ.*

Les vrais ſerpents peuvent nager en ligne droite ſur la ſurface de l'eau. Le ſerpent à ſonnettes ſe meut ainſi ſur l'eau d'une vîteſſe extrême, & peut s'en élancer comme un trait. On voit par ce qui précede, comment le ſerpent avance

VII. Les nageoires ſont en général des inſtrumens très propres à ſoutenir & à affermir le poiſſon ſur la ligne d'eau dans laquelle doit ſe faire ſa progreſſion.

Les nageoires ventrales abdominales ſervent à aſſurer la poſition du poiſſon ſur le ventre; qui ne lui ſeroit pas d'ailleurs la plus naturelle, parce que le centre de

alors, en battant l'eau par le jeu de ſa queue doublement recourbée ; pendant qu'il tient le reſte de ſon corps (ſoutenu d'ailleurs à la ſurface de l'eau par ſa légereté ſpécifique) dans une ſituation plus ou moins redreſſée, mais fixée par les muſcles des articulations de l'épine. Le ſerpent ſillonne ainſi la ſurface de l'eau, & d'autant plus profondément que ſon impulſion horizontale s'affoiblit : mais en refoulant l eau devant lui, il ſe forme au bout de ce ſillon un obſtacle, qui lui aide à ſe relever ſur la ſurface de l'eau par un nouveau jeu de ſa queue ; & à s'élancer en l'air, ſi la queue frappe l'eau aſſez fortement dans une direction plus ou moins inclinée à l'horizon.

gravité des poiſſons eſt placé dans le dos & audeſſus de leur centre de grandeur. Borelli a fait cette remarque, & l'a confirmée par l'expérience (2). J'ajoute que les nageoires ventrales ſont plus fortes & plus multipliées, dans les poiſſons dont le corps eſt plus prolongé ; comme dans l'eſpadon, & dans le renard marin.

Les nageoires dorſales ou arêtes ſaillantes ſur le dos du poiſſon ſervent à lui faire fendre l'eau de maniere qu'il trouve moins de réſiſtance (3). On a obſervé en effet que le poiſſon redreſſe ces nageoires, quand il nage contre le courant.

(2) *Propos.* 213.

(3) Sous ce point de vue, ces nageoires ont une utilité analogue à celle des petites plumes ou aîlerons, dont on s'eſt ſervi dans tous les tems pour enpenner les flèches (qu'Homere appelle aîlées, *pteroëntes oïſtoi* : *Iliad. L. IV. v.* 117. & *alibi paſſim.*)

Les nageoires latérales par rapport au corps du poiſſon ſervent, dans leur expanſion, à modérer le mouvement qui a déjà été imprimé; de même qu'on retarde le mouvement qui a été imprimé au navire en appuyant les pales des rames ſur la ſurface de l'eau (1).

Les efforts que le poiſſon fait pour étendre & appuyer les nageoires latérales correſpondantes de l'un & de l'autre côté de ſon corps, ſont égaux quand il ſe meut dans une eau tranquille : mais quand il a un courant à vaincre, il fait un plus grand effort dans les nageoires du côté oppoſé à celui d'où vient le courant. Ces mouvemens ſymmétriques ſe combinent ſans doute le plus ſouvent, de manière à ſoutenir le corps du poiſſon dans la direction qui lui eſt primitivement imprimée. Ils font alors que les deux moitiés du

(1) Borelli l. c. *Prop.* 212.

l'effort néceſſaire pour le ſaut ou le galop. Il peut par le ſeul effort des jambes de derriere, faire tourner ſon corps autour de ſes appuis, ou le culbuter. Mais il ne peut avoir de mouvement progreſſif, ou qui le déplace, quand il ſe meut ſur un plan fixe; qu'autant qu'il éleve ſucceſſivement les jambes de derriere, & celles de devant.

Dans l'eau au contraire, la ſeule action des jambes poſtérieures ſuffit pour déplacer en entier le corps du quadrupede, dans le même tems que l'eau échappe à l'impulſion de ces jambes, dont l'extenſion a été prolongée autant que poſſible : & il peut ſuffire que le quadrupede releve & étende les jambes de derriere alternativement, auſſi ſouvent qu'il eſt néceſſaire pour commencer de nouveaux efforts qui continuent le Nager.

L'extenſion variée des articulations du col & de l'épine du dos

pourroit ſoutenir ſans doute dans le Nager, le corps lancé en haut & en avant par les efforts des jambes poſtérieures du quadrupede ; ſurtout ſi ces efforts étoient fréquemment répétés. Mais ce mouvement en haut & en avant, qu'imprime au tronc du quadrupede le jeu des jambes de derriere, eſt beaucoup plus avantageuſement continué & ſecondé par l'impulſion analogue que fait ſur le tronc le mouvement alternatif des jambes de devant. Telle eſt la raiſon de ce qu'on obſerve ; que dans le Nager du quadrupede, les mouvemens alternatifs de ſes quatre jambes ſe ſuccedent (1) de maniere que l'élévation d'une des jambes poſtérieures eſt ſimultanée avec l'abaiſſement de la jambe antérieure oppoſée en diagonale.

IX. Dans le Nager, les muſcles

(1) De même que dans ſon pas ordinaire : *V. III. Mém. Art. I.*

& à le rapprocher de cette jambe. Ces muſcles agiſſant d'un ſeul côté, n'imprimeroient au tronc qu'un mouvement angulaire ; mais lorſque ces muſcles agiſſent des deux côtés, les mouvemens angulaires ſe combinent dans une direction moyenne ſuivant laquelle le tronc eſt pouſſé en avant.

On voit quelle eſt la véritable méchanique des mouvemens du quadrupede en haut & en avant, qui ont lieu dans le Nager ; & qui ne peuvent être produits (comme on l'a penſé juſqu'à préſent) parce que l'eau *réagit* & *refoule*. Cette *réaction* n'a pas même cette légère vraiſemblance qui fait qu'on attribue à la réaction du reſſort de l'air, le mouvement progreſſif des oiſeaux dans le Vol ; puiſque l'eau étant ſous forme liquide n'a point d'élaſticité.

X. Les quadrupedes amphibies (comme les grenouilles, les crocodiles, &c.) ont évidemment

pour nager beaucoup plus d'avantages que n'ont les autres quadrupedes. Outre que les doigts de leurs jambes de derriere (1) ſont unis par des membranes qui augmentent utilement la réſiſtance de l'eau, leurs extrémités inférieures ont beaucoup plus de jeu, de force & d'étendue. Mais d'ailleurs, par une ſuite de la poſition de leurs articulations avec les os du baſſin, ces extrémités ſont habituellement ſituées dans un plan très peu incliné ſur celui du tronc. C'eſt pourquoi l'impulſion donnée au tronc par l'extenſion de ces extrémités, s'affoiblit beaucoup moins en ſe décompoſant, que dans les autres quadrupedes; & elle eſt preſque entierement dirigée ſuivant la ligne de progreſſion que le tronc doit ſuivre.

(1) De même que les doigts des pieds des oiſeaux aquatiques, qui ont été dits *palmipedes*.

Troisieme Section.

Du Nager de l'Homme.

XI. Le Nager de l'homme est produit par une suite de mouvemens de ses bras & de ses jambes, qui poussent & relevent son corps avec une force supérieure à celle qu'a l'excès de sa pesanteur spécifique, qui tend à le déprimer dans l'eau.

Dans le Nager le plus ordinaire de l'homme, chaque jambe qui avoit plongé vers le fond de l'eau, est d'abord retirée vers le tronc : elle est ensuite étendue sur la surface de l'eau, & portée en arriere par la contraction simultanée des extenseurs du femur & du genou, & des releveurs du talon. Ces muscles exercent dans les articulations alternatives qu'ils étendent, une

une action réciproque qui pousse l'eau en arrière & le tronc en avant. Cette même action doit aussi pousser le tronc en haut, à proportion que la jambe dans son extension se trouve être inclinée sous la surface de l'eau.

En même tems que ce mouvement des jambes lance le corps en avant, il se fait une extension de la colomne vertebrale qui étoit d'abord un peu arquée ; & cette extension ajoute à la force de l'élancement.

Ainsi le corps de l'homme, qui n'a qu'un leger excès de pesanteur spécifique sur un volume d'eau égal au sien, passe sur la surface de l'eau avec un mouvement rapide plus ou moins oblique ; & doit y former un sillon, dont la résistance toujours croissante sert encore à le relever au-dessus de l'eau par l'effet de l'impulsion déjà reçue.

Dans le Nager le plus ordinaire

de l'homme, les bras ſont d'abord portés en avant du corps, principalement par l'action de leurs muſcles deltoïdes. Ils ſont enſuite portés en arrière & en bas, ſurtout par l'action des muſcles grands dorſaux & grands pectoraux, en même tems qu'ils ſont plus ou moins étendus, ſurtout par le jeu des extenſeurs des coudes. Les mains ſont auſſi alors communément tournées vers le fond de l'eau, par l'action de leurs muſcles pronateurs.

Lorſque le nageur porte ſes bras en avant, il les tient ordinairement un peu pliés; ce qui lui donne pluſieurs avantages. En effet, ſi alors le levier du bras n'étoit pas ainſi coudé, mais étoit prolongé en ligne droite; les muſcles abducteurs & rétracteurs de l'humerus auroient trop d'effort à faire pour le ramener en bas & en arrière: ce qui empêcheroit que le Nager ne pût être longtems

continué. D'ailleurs, ces muſcles ne ſeroient pas aidés par le concours d'action des muſcles extenſeurs du coude, qui aident à l'impulſion du corps en avant, &c.

Il eſt facile de voir que par leur action réciproque, qui eſt d'autant plus grande que l'eau fait plus de réſiſtance à la main & au bras qui la pouſſent ; les muſcles grand dorſal & grand pectoral font mouvoir le thorax ou le tronc du corps du côté & autour de la partie ſupérieure du bras, qu'ils retirent en bas & en arrière. Ce mouvement ne feroit qu'angulaire, étant produit d'un ſeul côté : mais ces mouvemens produits par les muſcles des deux bras, ſe combinent en un mouvement moyen par lequel le corps eſt pouſſé en haut & en avant. Les muſcles extenſeurs des coudes qui agiſſent dans le même tems, concourent par une combinaiſon ſemblable des mouvemens qu'ils impriment, à

porter le tronc en haut & en avant (1).

XII. C'eſt par le jeu divers du muſcle extenſeur du coude, dont l'action ſe combine avec celle du muſcle grand pectoral, ou avec celle du deltoïde ; que le nageur peut attirer, ou repouſſer ſon

(1) On voit que dans le Nager de l'homme, les muſcles grands pectoraux repetent ſans ceſſe leurs efforts, & doivent être principalement affectés. Telle eſt la cauſe d'une laſſitude particuliere qui ſe fait reſſentir dans ces muſcles, (outre la fatigue génerale) après qu'on a nagé long-tems & péniblement.

Il y a lieu de ſoupçonner auſſi que l'habitude du Nager peut, par la même raiſon, occaſionner un développement plus parfait de cette partie de la poitrine. C'eſt peut-être d'après une ſemblable obſervation, qu'Homere attribue à Neptune entre les Dieux, la forme la plus avantageuſe du devant de la poitrine (*Iliad. Lib. II*, v. 479 ; où il dit qu'Agamemnon reſſembloit par là à Neptune ; comme à Mars par la ceinture (ce qu'on a mal traduit *balteo*)).

corps, vers l'un ou l'autre côté.

On peut expliquer par ces combinaisons, comment le corps est attiré du côté droit, lorsque le bras droit s'étend en s'approchant du plan vertical qui passe par la longueur du corps : & comment il est repoussé vers le côté gauche, lorsque le bras droit s'étend en s'éloignant du même plan vertical. De plus le nageur qui veut tourner, par exemple sur la droite, attire de ce côté-là vers son corps, l'eau qu'il ramasse de la main droite; & en augmentant par ce moyen la résistance relative de l'eau, il ajoute à l'action réciproque des muscles qui doit lui donner l'impulsion qu'il desire (1).

Dans la maniere de nager qu'on a comparée au ramper; on attire

(1) Il est facile d'expliquer les procédés analogues qui ont lieu dans toutes les différentes manieres que les Nageurs emploient pour se tourner dans l'eau, soit avec les mains, soit avec les piés.

vers la poitrine les eaux qui précedent, avec les bras qu'on a étendus le plus poſſible; & avec les mains, dont les doigts ſont joints, & dont les paumes recourbées ſont tournées vers le fond de l'eau (1). On voit que le corps eſt tiré alors en avant par un plus grand effort des muſcles pectoraux & dorſaux; dont l'action réciproque eſt rendue plus puiſſante, à raiſon d'une plus grande réſiſtance que l'eau qu'on ramaſſe, oppoſe aux bras fort allongés, & aux mains voutées vers le fonds. L'eſpace dont le corps avance par ce mouvement, ſe joint à celui qu'il parcourt enſuite par une nouvelle impulſion que lui donnent les pieds jettés en arrière (2).

(1) Voyez Thevenot, *Art de Nager*, *page* 32).

(2) Cela peut être éclairci, auſſi bien que ce qui a été dit dans la Section précédente, ſur l'utilité des mouvemens différens qu'ont les jambes de devant &

On peut obſerver comme un fait analogue : que lorſqu'on nage en tenant une jambe élevée, les mains embraſſent & ramaſſent des deux côtés du corps, les eaux ſur leſquelles elles s'appuyent. Les maſſes d'eau qu'elles tranſportent alors, ſe rencontrent & ſe ſoutiennent mutuellement : ce qui doit augmenter relativement la réſiſtance de l'eau. & par conſéquent la force des bras qui agiſſent ſeuls pour produire le mouvement progreſſif.

XIII. En général, on recommande beaucoup dans l'Art de nager, de

celles de derriere dans un quadrupede qui nage ; par le paſſage ſuivant de *l'Art de Nager* de Thevenot (*page* 24). On y enſeigne que pour nager comme les chiens, il faut élever & abaiſſer un peu chaque main l'une après l'autre, & en faire de même des piés : avec cette différence qu'il faut (en rapprochant les bras de la poitrine) attirer des mains l'eau vers ſoi, & au contraire la repouſſer des piés.

ne pas en exécuter les mouvemens avec trop de précipitation. Ce conseil est fondé sur l'expérience, qui tient à plusieurs causes sensibles.

Ainsi par exemple, si on étend les bras, & les porte en avant d'un mouvement trop brusque; l'eau qu'ils écartent très rapidement, ne se réunit point assez vîte pour ne pas souffrir audevant du nageur une dépression momentanée; où le corps, pressé d'ailleurs de tous côtés, est déterminé à se jetter avec un mouvement qui accélere la chute produite par sa pesanteur relative.

Si en nageant, on ramene trop vîte les bras vers la poitrine; le corps est d'autant plus disposé à tomber au fonds, parce qu'il se trouve plus ramassé, ou soutenu par une moindre surface d'eau.

Mais un principe général par lequel il me semble qu'on doit expliquer le danger des mouve-

mens *très rapides* des mains & des pieds dans le Nager ; eſt que ces extrémités ne peuvent alors raſſembler ou pouſſer à chaque inſtant une maſſe d'eau auſſi réſiſtante, & auſſi conſidérable que dans un mouvement *moins vîte :* & par conſéquent, que l'eau leur réſiſte moins qu'il ne ſeroit néceſſaire pour la ſuſtentation de l'homme & pour ſon mouvemént progreſſif (1).

XVI. Dans plusieurs manieres de nager, l'homme tient ſa poitrine dilatée avec effort, pour diminuer la peſanteur ſpécifique de ſon corps. Il tient alors la glotte ferlaée, en même tems qu'il fait ou

(1) Il me paroît que dans la théorie pe la réſiſtance des fluides, il faut néceſſairement faire entrer cet élément qu'on n'a point indiqué juſqu'ici ; de la maſſe du fluide que tranſporte en avant ſans la diviſer, tout corps qui ſe meut dans ce fluide ; maſſe qui doit être différente, ſuivant la vîteſſe & la ſurface données de ce corps.

laisse agir plus ou moins fortement les puissances qui doivent produire l'expiration (1).

On tient ainsi la poitrine enflée & élevée sur l'eau ; lorsqu'étant couché sur le dos, on nage à reculons, en retirant les jambes, & les étendant ensuite pour repousser l'eau alternativement des deux côtés : comme aussi lorsqu'étant dans la même posture, on nage en avant. Dans ce dernier cas, on éleve les jambes l'une après l'autre, & on les retire fortement vers les jarrets, pour les faire retomber comme suspendues dans l'eau. Ainsi la cuisse & le tronc

(1) Lorsque la poitrine est enflée, la partie du dos qui est entre les épaules en devient concave & enfoncée en dedans. C'est l'effet de l'extension des vertebres dorsales portée au dernier degré ; comme elle doit l'être afin que les côtes dans leurs articulations avec ces vertebres, ayent la fixité & la position convenables pour la plus grande dilatation possible de la poitrine en tout sens.

étant ſoutenus ſur l'eau, les fléchiſſeurs du genou les attirent en avant ; par la réciprocité de leur action, que détermine la réſiſtance de l'eau à cet abaiſſement des jambes.

Il faut bien élever la poitrine, & la tenir enflée le plus qu'il eſt poſſible, lorſqu'on veut nager ſur le dos en tenant les mains élevées toutes droites : car ſi la poitrine reſte alors reſſerrée, le corps va au fonds de l'eau. Les bras étant ainſi redreſſés, prolongent le levier que forme le corps du nageur ; & qui doit être ſoulevé par les muſcles extenſeurs des genoux & autres : & l'effort de ces muſcles devient inſuffiſant, ſi le poids relatif du corps n'eſt extrêmement diminué par la forte dilatation de la poitrine.

Il paroît inutile de s'étendre ſur les autres procédés qu'embraſſe l'Art de Nager, & qui peuvent s'expliquer facilement par les mêmes principes. *Plurima ſuperſunt*

quæ possim loqui, sed parco sciens. (Phædr.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

DE LA MARTINIQUE.

RECHERCHES *sur la constitution des Naturels de Saint-Domingue, sur leurs Arts, leur Industrie, & leurs moyens de subsistance;* par M. Arthaud, Docteur en Médecine,, Président du Cercle des Philadelphes au Cap François, &c. De l'Imprimerie Royale du Cap, 1786. 13 pag. in-4°.

L'Auteur, dans ce Mémoire, examine l'état où étoient les Indiens lors de la Découverte de l'Amérique. Il fait voir qu'ils ne devoient & ne pouvoient avoir l'activité industrieuse des hommes qui

habitent des pays où la pénurie d s moyens de ſubſiſtance, la néceſſité de ſe prémunir contre les rigueur du climat, de combattre de grands animaux, donnent à toutes nos facultés une énergie & un développement qui produiſent les reſſources néceſſaires pour ſubvenir à tous les beſoins.

Ce Mémoire aura une ſuite dans laquelle M. Arthaud traitera 1°. de la conſtitution des Créoles, des rapports de cette conſtitution avec celle des naturels du pays, ainſi que de leurs uſages & de leur maniere de vivre; 2°. de la conſtitution des Européens dans ſes rapports avec le climat, de leur maniere de vivre, des précautions & du régime qu'ils doivent ſuivre pour ſe naturaliſer & éviter les maladies.

Ce Mémoire eſt un des fruit des

l'Etabliſſement Académique formé à Saint-Domingue ſous le nom de *Cercle des Philadelphes*, & dont nous avions déjà parlé.

M. Arthaud a auſſi publié un Précis hiſtorique ſur M. le Chevalier le Fébure des Hayes, Phyſicien diſtingué dont nous avons annoncé pluſieurs fois les travaux, & qui eſt mort en 1786. Nous donnerons un abrégé de ſa Vie.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

M. Herſchel qui avoit découvert en 1781 la nouvelle Planete qui porte ſon nom, y a découvert le 11 Janvier 1787 deux Satellites qui tournent en huit jours trois quarts & treize jours & demi. Mais ils ſont ſi petits qu'il a été long-tems à les appercevoir; c'eſt en perfectionnant ſa viſion, ainſi

qu'il avoit perfectionné ſes Téleſcopes, qu'il eſt parvenu à cette nouvelle découverte. C'eſt ſon Téleſcope de 20 pieds dont le miroir a 19 pouces de diametre, & dont il a ſupprimé le petit miroir, groſſiſſant 460 fois qui lui a procuré cette curieuſe obſervation. Il en a fait part à la Société Royale le 15 Février.

Les orbites de ces Satellites ſont un grand angle avec l'écliptique. Il n'a pas encore pu déterminer leurs diſtances, qui bientôt nous feront connoître la maſſe de la nouvelle Planete.

Idées ſur la Météorologie; par J. A. de Luc, Lecteur de la Reine, des Sociétés Royales de Londres & de Dublin, de l'Académie des Sciences de Sienne, & Correſpondant des Académies des Sciences de Paris, de Montpellier & de Rotterdam. Tome premier, A Lon-

dres, de l'Imprimerie de T. Spilsbury Snow-Hill, se vend chez P. Etmsly, Libraire, au Strand, à Londres; & chez la veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, à Paris, 1786. 516 pag. in-8°.

Ce Livre étant l'ouvrage d'un des plus grands Physiciens que nous ayons, est aussi un des meilleurs Livres de Physique qui aient paru. Personne n'a poussé si loin les recherches sur la nature de l'électricité & sur les effets de la chaleur & des vapeurs de différentes especes. M. de Luc avoit déjà fait d'excelientes choses sur les hygrometres; il étend ici bien davantage ses recherches sur cette partie, il redresse M. de Saussure même dont on connoît la réputation & le mérite, & il commence à répondre au Mémoire que M. Trembley a donné contre sa méthode pour mesurer les hauteurs par le moyen du Barometre.

FRANCE.

DE PARIS.

L'influence de Boileau ſur la Littérature Françoiſe, avec un coup-d'œil rapide, & un jugement impartial ſur tous les Ouvrages de ce Poëte; par M. M. D. C. C. R.

Au joug de la raiſon aſſerviſſant la rime,
Et, même en imitant, toujours original,
J'ai ſu dans mes écrits, docte, enjoué, ſublime,
Raſſembler en moi Perſe, Horace & Juvenal.

A Londres, & ſe trouve à Paris, chez Fournier, Libraire, rue du Hurepoix, près du quai des Auguſtins. 1786, in-8°. 73 pag. Prix 1 liv. 4 ſ.

Théâtre de M. Ronſin, imprimé

au profit de ſa Belle-Mère :

Je calme ſa douleur par de foibles préſens.

Poëme des Saiſons, par M. DE S. LAMBERT, *Liv.* 4.

A Paris, de l'Imprimerie de Cailleau, rue Galande, N°. 64. 1786, avec Approbation & Privilége du Roi : pet in-8°. 231 pages. Prix 3 liv.

Eſſai ſur l'établiſſement des Hôpitaux dans les grandes Villes, par l'Auteur du Mémoire ſur la néceſſité de transferer & reconſtruire l'Hôtel-Dieu de Paris.

Salus populi ſuprema lex eſto.

A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, Iimprimeur ordinaire du Roi, &c. Et ſe trouve chez Deſenne, Libraire, au Palais-

Royal; & les Libraires qui vendent les nouveautés, 152 pages in-8°, 1787.

Le projet de M. Poyet pour un nouvel Hôtel-Dieu ayant été renvoyé à l'Académie des Sciences par le Gouvernement, il en a résulté un très-beau rapport, que nous avons annonce. Mais avant qu'il parût, l'Auteur du premier Mémoire a publié celui que nous annonçons, dans lequel il fait voir que les secours dus aux pauvres malades sont un objet de police, peut-être plus encore que de bienfaisance. Le Gouvernement doit donc s'en occuper; mais de quelle maniere, sous quelle forme & dans quelle étendue? C'est ce que l'Auteur examine; il entreprend de prouver que les secours de Paroisses & les Hospices multipliés ne satisfont pas à l'objet qu'on doit remplir, & qu'il faut un Hôpital général & unique; résultat con-

traire à celui de l'Académie, mais dont les motifs méritent d'être pesés. Il propose d'appliquer aux Hôpitaux le régime militaire, & il entre dans le détail de l'administration, pour tâcher e'en diminuer les abus.

ERRATA.

Dans le compte que nous avons rendu au mois de Mars dernier de l'Ouvrage de M. de Juvigny, intitulé : *De la Décadence des Lettres & des Mœurs, &c.*, nous nous sommes apperçus qu'il s'étoit glissé à l'impression quelques fautes qui dénaturoient un passage que nous avons cité. Pour y remédier, nous allons rétablir une partie du passage entier. L'Auteur parle du vaste empire de l'Histoire-Naturelle, page 202. « Non contente de nous

» peindre cette variété infinie » d'objets terrestres, l'Histoire-» Naturelle nous offre encore le » spectacle admirable du Ciel. Sur » la voûte azurée des airs elle nous » montre cette multitude innom-» brable d'astres brillans qui nous » consolent de l'absence du jour; » elle nous fait entendre les ac-» cords de leur céleste harmonie, » & nous apprend à révérer le » grand Auteur de toute creatioe » en nous prosternant à la vue dn » ses œuvres; à élever vers lui » nos cœurs reconnoissans, à l'a-» dorer, à le bénir en publiant ses » grandeurs & ses merveilles.

» Il n'y a donc que le génie, & » le génie inspiré qui puisse écrire » l'Histoire de la Nature. Tout y » doit être simple & sublime com-» me elle-même. Quelle diversité » de pinceaux, quelle variété de » couleurs ne faut-il pas à son » historien pour la rendre sous

» toutes les formes qu'elle pré-
» sente ! Son style plein de feu,
» de graces & de force, doit égaler
» la majesté, la grandeur & la
» beauté de ses objets, &c. »

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois d'Avril 1787.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXVII.

MAI.



A PARIS,

Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere N°. II, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

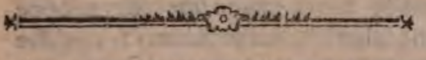
AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière, No. 11 ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

MAI M. DCC. LXXXVII.



RÉFUTATION de la Nécessité & du Fatalisme, ou Dissertation Philosophique sur la nature de la liberté, & sur son accord dans l'homme, avec l'empire & l'action de la cause premiere sur les causes secondes. Par M. Fontaine, Chanoine de l'Eglise Royale & Collégiale de N. D. d'Anneci, & Professeur émérite de Philosophie. A An-

neci, chez C. M. Durand, Imprimeur du Roi. Deux tomes in-8. (le premier de 312 pag. le ſecond de 286) 1783. Avec Permiſſion.

L'EXISTENCE de la liberté humaine eſt une vérité qui nous eſt démontrée par le ſens intime, avec une ſi pleine certitude, qu'il eſt difficile de croire que ceux qui affectent de la nier, ou de l'attaquer, ne démentent pas le témoignage de leur propre conſcience. Cependant, comme pour établir une fatalité inſurmontable qui s'étende, ſans exception, ſur tout ce qui exiſte dans la nature, l'eſprit ſe tourmentant en tous les ſens, s'eſt enfoncé dans une multitude prodigieuſe de vaines ſubtilités; cette matiere, toute ſimple qu'elle eſt, paroît tenir à une métaphiſique très-déliée mais néceſſaire pour montrer le vice d'une infinité de paralogiſmes ca-

pables de faire au moins une illusion momentanée. Auſſi l'Auteur a-t il dû s'attendre que bien des gens trouveroient ſa théorie très-abſtraite. Elle l'eſt effectivement à l'égard de ceux pour qui les opérations de l'eſprit pur n'ont point de priſe, & qui ne ſont pas habitués à analyſer leurs idées dans le ſilence des ſens & de l'imagination. Elle paroîtra auſſi ſimple que féconde à ceux qui ſavent penſer, méditer & réfléchir. Nous allons eſſayer d'en tracer un abrégé, qui en préſentera les principaux traits, bien perſuadés que nous en dirons aſſez pour les uns, & que nous n'en dirions jamais aſſez pour les autres, quand nous tranſcririons l'Ouvrage entier.

Il eſt compoſé de pluſieurs entretiens, dont les interlocuteurs ſont Chryſandre défenſeur de la liberté humaine, & Ariſton partiſan de la fatalité. Qu'eſt ce que la liberté ? L'Auteur la définit en

difant, que c'eſt *la puiſſance même de vouloir & nouloir*, (*volendi & nolendi*). Pour bien fixer les idées, il diſtingue *vouloir*, *non vouloir*, ou *ne pas vouloir* & *nouloir*, ou *ne vouloir*. Il ſe permet ces termes, pour prévenir toute équivoque. *Vouloir* eſt un acte poſitif : *non vouloir* exprime la ſimple négation de vouloir ; ainſi ces deux mots ſont oppoſés contradictoirement, comme *être* & *non-être*. *Nouloir* déſigne l'acte poſitif, par lequel la volonté refuſe, rejette un objet. Par le *vouloir*, elle le choiſit & l'adopte, par le *nouloir*, elle le repouſſe & le répudie On eſt purement *non voulant* à l'égard d'une choſe qu'on ne connoît point, ou à laquelle on ne penſe pas, parce que la volonté ne peut ſe porter que vers des objets qu'elle connoiſſe, ou qui l'affectent. Mais pour être *voulant* ou *noulant*, il faut que la volonté ait la connoiſſance ou la ſenſation de l'objet ſur

lequel elle doit ſe décider, ou pour l'agréer, ou pour le rejetter.

Comme la plupart des difficultés, que font les partiſans de la *néceſſité*, ſuppoſent que la liberté n'eſt qu'un mode, l'Auteur commence par rappeller à ce ſujet des axiomes admis par tous les Philoſophes. Tout ce qui eſt poſſible eſt *ſubſtance* ou *mode ;* le mode, ou la maniere d'être, eſt paſſager; la ſubſtance ſurvit aux modes qu'elle ſe donne, ou qu'elle reçoit. Cette puiſſance de recevoir ou de ſe donner des modes eſt ce qu'on nomme *propriété*, *faculté ;* & toute propriété eſt *ſubſtance*, puiſque les propriétés forment l'eſſence même de la ſubſtance. Toute faculté dét rminée rend l'être capable de tels modes, & non d'autres. La matiere n'eſt pas ſuſceptible de *figure* par la propriété qui la rend *capable de repos ;* ni l'eſprit ſuſceptible de ſenſation, par la même faculté qui le rend *capable de vou-*

mode. Donc elle ne peut exiſter nulle part que comme faculté, puiſque telle eſt ſa nature, ſon eſſence, & que les eſſences ſont immuables.

Dans l'intelligence ſuprême, l'eſprit eſt eſſentiellement *appercevant*, & ſon eſſence eſt d'être *perception*. Cette même eſſence ſe trouve néceſſairement dans tout être ſpirituel, parce que les eſſences ſont invariables, & que le *même genre d'être* ne peut être conſtitué par deux eſſences différentes. Par la même raiſon, ſi la liberté eſt *faculté* dans l'être ſuprême, elle le ſera néceſſairement dans tout être libre. La différence conſiſte en ce que l'eſprit infini apperçoit d'un ſeul regard de ſon intelligence tout ce qui eſt & tout ce qui peut être, & que la volonté ſuprême a préféré par un ſeul choix, par un ſeul acte, tout ce qu'elle avoit à préférer; aulieu que l'eſprit fini ne peut apperce-

voir les objets qui ſont hors de lui, ni exercer la faculté qu'il a de choiſir, que ſucceſſivement & à diverſes repriſes.

2°. Si la liberté eſt *mode*, elle modifie ce qui dans nous peut être libre, & que l'on prétend être néceſſité s'il n'eſt pas libre, c'eſt-à-dire, nos *volitions*, les actes de notre volonté. Mais nos volitions ſont elles-mêmes des modes; & un mode réel ne peut exiſter que dans la ſubſtance d'un être, non dans un de ſes modes. Car il ne peut exiſter que dans l'être dont il ne peut être ſéparé, ſans être détruit. Or un mode peut être ſéparé d'un autre mode, & périr ſans que cet autre périſſe. Une boule perd ſon mouvement, ſans perdre ſa rondeur. Donc la liberté, fût-elle un mode, elle ne pourroit exiſter que dans la ſubſtance de l'ame, non dans ſes volitions. Donc, ou nulle de ſes volitions ne peut être libre, ou ſi elles peu-

vent l'être, ce n'eſt que parce que la liberté eſt une faculté que nos volitions modifient, loin d'en être modifiées. Or nos volitions, qui ſont des actes, ne peuvent modifier une faculté, que parce qu'elles ſont les actes de cette faculté. Donc ce n'eſt pas par une modification accidentelle, mais par la force de leur eſſence, que ſont libres nos volitions. D'ailleurs que remarquons-nous dans notre ame? Deux choſes, appercevoir & vouloir. Or la liberté n'eſt pas *perception*, puiſqu'elle n'eſt ni la ſenſation ni l'idée d'aucun objet. Donc ſi elle étoit mode, elle ſeroit la volition même: mais la volition, qui eſt un acte paſſager, ne peut être la liberté qui eſt un *état*. Par conſéquent ce qui eſt liberté dans nous, eſt non la volition, mais la puiſſance de vouloir.

La liberté étant donc la faculté de vouloir, non un mode, reſte à ſavoir ſi elle peut être *néceſſitée*.

Pour arriver à cette conclusion que la puissance de vouloir est *innécessitable*, M. Fontaine établit trois propositions. 1°. Cette puissance est une puissance proprement dite ou *active*. 2°. Une puissance active ne peut être nécessitée. 3°. La faculté ou puissance, qui ne peut être nécessitée, est la liberté même. Il observe d'abord que la puissance active est la force de donner l'existence à quelque être, substance, ou mode; au lieu que la puissance passive n'est que la capacité de recevoir l'existence, ou quelque maniere d'exister. Que d'ailleurs la puissance infinie, qui seule a la force de produire des substances, a aussi celle de produire des modes, d'où il conclut que la puissance finie active a aussi la force de produire des modes. Car n'y ayant de possible que la *substance* & le *mode*, la puissance finie peut *des modes*, ou elle ne peut rien; mais alors elle ne seroit pas puissance.

Il remarque encore que, dans l'être ſuprême, la volonté ſeule eſt une puiſſance *active*, l'entendement ne peut être une faculté active, parce qu'il faudroit qu'il produisît ſes propres idées. Or l'idée eſt la repréſentation d'un être. Il faut donc, pour faire cette repréſentation, connoître les attributs qui le conſtituent, & avoir l'idée de ce qui forme ſon eſſence. Donc ſi l'entendement produiſoit ſes idées, il en auroit avant d'en avoir. Le ſentiment que l'être ſuprême a de ſon exiſtence, de ſon bonheur, n'eſt pas non plus un acte dont il ſoit la cauſe productrice. Donc dans Dieu la puiſſance active eſt la volonté ſeule. Donc puiſſance de produire, & puiſſance de vouloir ſont en lui la même choſe. Donc elles le ſont auſſi dans tous les êtres capables de vouloir. Cette identité eſt fondée ſur l'eſſence immuable de la choſe. Ainſi par-tout où ſe trouvera faculté de

vouloir, on verra, néceſſairement, puiſſance de produire. Voilà le premier point.

Pour le ſecond, il faut prouver que cette puiſſance active ne peut être néceſſitée. Le terme *néceſſiter* exprime l'acte de la volonté de l'être néceſſitant ; & celui *d'être néceſſité*, déſigne dans l'être qui eſt néceſſité, l'état qui le rend, *ſans qu'il veuille*, le terme & le ſujet de l'action de la cauſe néceſſitante & de l'effet qu'elle produit. Ces mots *ſans qu'il veuille* ne ſont pas inutiles, parce qu'il peut arriver, que conſéquemment à une volonté antécédente, un être ſoit le ſujet & le terme de l'effet qu'il reçoit. Ainſi quoique la vue des objets ſoit une impreſſion néceſſitante, étant produite en nous par une cauſe différente de nous, & qu'on ne puiſſe s'empêcher de les voir, ſi les yeux reſtent ouverts; néanmoins on n'eſt pas néceſſité à recevoir cette impreſſion, & l'on peut regarder la



Il remarque encore que, dans l'être suprême, la volonté seule est une puissance *active*, l'entendement ne peut être une faculté active, parce qu'il faudroit qu'il produisît ses propres idées. Or l'idée est la représentation d'un être. Il faut donc, pour faire cette représentation, connoître les attributs qui le constituent, & avoi l'idée de ce qui forme son essenc Donc si l'entendement produis ses idées, il en auroit avant d avoir. Le sentiment que l'être prême a de son existence, de bonheur [illegible] pas non plu acte d [illegible] la cause pr tric [illegible] Dieu la pu [illegible] nté seule.

l'ame suprême,
est une puissance active,
ment ne peut être un
active, parce qu'il faut
produisit ses propres
l'idée est la représent
être. Il faut donc, pour
représentation, connoî
buts qui le constituent
l'idée de ce qui forme
Donc si l'entendement
ses idées, il est néce
avoir. Le
prême a de son
bonheur, c'est

vue d'un objet, comme un effet de la volonté, si on ne voit que parce qu'on a voulu voir.

Il s'agit donc seulement de prouver, qu'une puissance active ne peut recevoir ses propres actions d'une cause efficiente qui ne soit pas elle. Mais cela n'est il pas évident? Peut-on recevoir d'un autre la même chose numérique que l'on se donne, que l'on reçoit de soi-même? Une cause peut-elle avoir ses propres actions autrement qu'en se les donnant, qu'en les faisant? L'action d'une cause active est sa *volition*; donc cette cause ne pourroit être nécessitée qu'en recevant, *sans vouloir*, sa propre volition, c'est-à-dire, qu'en voulant sans vouloir, ce qui est absurde. Un être ne peut devenir cause efficiente que de la façon dont la premiere cause le devient; & celle-ci ne peut le devenir autrement qu'en se donnant ses propres actions.

De ce second point résulte, par

une conséquence nécessaire, le troisieme, savoir que la faculté qui ne peut être nécessitée est la liberté même, ou la puissance de *vouloir* & *nouloir*. L'Auteur tire de-là d'autres conséquences; par exemple que tout volontaire est libre, & qu'on a tort de confondre le *spontané* & le volontaire, parce que le spontané n'est qu'un mouvement indélibéré vers *le bien*, dont l'avant goût, indépendamment de la volonté, agissant sur la faculté de sentir, pousse simplement l'ame à s'en procurer la jouissance, & qu'il ne peut devenir volontaire, que lorsque l'ame, réflexion faite, consent à l'impression prévenante, & l'approuve. Que la volonté finie agit, comme cause seconde, d'après une *p.émotion* produite dans elle par la premiere cause, & qu'elle n'agiroit pas sans cette prémotion; mais quant à l'acte qu'elle tire de sa propre puissance, & qu'elle

ſeule peut produire, elle eſt véritablement cauſe premiere. D'où il ſuit qu'il n'y a point de cauſe ſeconde proprement dite, pas même les corps, leur activité n'étant que celle de la cauſe univerſelle, exercée par leur médiation. Qu'il n'y a aucun être qui ſoit néceſſité à agir par ſa nature, ou dont l'eſſence ſoit l'action, ainſi que quelques Philoſophes l'ont penſé à l'égard de la cauſe premiere & les Athées, au ſujet de l'activité que déploie la matiere, & qu'ils regardent comme faiſant partie de ſon eſſence. La nature d'un être actif n'eſt pas d'agir, mais de pouvoir agir.

Le corollaire général des propoſitions précédentes eſt que l'homme eſt réellement doué de la faculté de vouloir, ou qu'il eſt libre, vérité de ſentiment, pour laquelle on entaſſeroit vainement mille raiſons contre un adverſaire de mauvaiſe-foi, mais que l'Auteur ne laiſſe pas de développer encore, en

faiſant appercevoir tout ce qu'atteſte le ſens intime. Si l'homme n'avoit pas cette faculté de vouloir, pourquoi ne ſentiroit-il pas qu'elle lui manque, plutôt que de ſentir qu'il en eſt doué? Ne ſent-il pas auſſi vivement en lui la faculté de vouloir que celle *d'appercevoir*; & ſi celle-ci eſt réelle, pourquoi l'autre ne le ſeroit-elle pas? pourquoi ſentiroit-il même la différence qu'il y a entre ces deux facultés? Car il ſent que l'une eſt paſſive, & l'autre active. D'ailleurs peut-on nier que Dieu ne puiſſe créer des eſprits, & leur donner toutes les facultés de l'eſprit, & par conſéquent celle de vouloir. Or s'il vouloit convaincre ces eſprits qu'ils ont la faculté de vouloir, pourroit-il, tout puiſſant qu'il eſt, le faire autrement qu'en leur donnant le ſentiment de cette faculté? Peut-il même la faire ſentir à des êtres, s'ils ne l'ont pas réellement, c'eſt-à-dire, faire apper-

cevoir le néant comme une réalité ? Par conséquent de cela seul, qu'il nous *paroît* que nous avons la faculté de vouloir, il résulte nécessairement que cette faculté chez nous est réelle.

On a écrit que l'homme croit se sentir libre parce qu'il ne se sent pas nécessité. Mais le sentiment de la liberté est-il négatif? N'est-il pas aussi positif, aussi sensible, aussi distinct, que quelque autre qu'on puisse avoir ? « Sent-on » mieux, je ne dis pas la douleur, » mais qu'on a de la douleur ? » On peut être nécessité sans sentir l'action de l'être nécessitant, autrement que par la réception du mode qu'il produit dans nous, sans nous. Mais on ne peut être nécessité, sans sentir au moins qu'on l'est. Aussi n'a-t-on jamais regardé comme libres, ni les mouvemens naturels & indélibérés de notre corps, ni plusieurs modes de notre ame, telles que les sen-

ſations, les penſées, les deſirs, qui ſont dans nous, ſouvent malgré nous,

De ces conſidérations l'Auteur paſſe à l'examen du ſyſtême des *prédéterminans*, qui pour avoir, dit-il, mal pris le ſens de ces paroles, *Deus operatur in nobis velle & perficere*; ſoutiennent que Dieu, comme premie e cauſe, opere dans l'homme, cauſe ſeconde, le vouloir & le faire, c'eſt à-dire, non-ſeulement *l'action* & *l'effet*, mais encore la *volition*, acte élicite de la volonté, dont l'action & l'effet ſont la ſuite. Par *l'action* on entend le mouvement que la volonté commande aux pieds, aux mains, en général aux facultés famulantes du corps d'exécuter. *L'effet* eſt la modification que les facultés famulantes produiſent, par l'ordre de la volonté, dans les êtres qui nous environnent. M. Fontaine convient que Dieu produit l'action & l'effet, parce

qu'ils n'existent que par le mouvement, & qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse être la cause efficiente du mouvement. Mais il soutient qu'on ne peut admettre que Dieu opere en nous le vouloir par une prédétermination, ou prémotion efficace par sa nature, sans admettre en même tems les plus affreuses conséquences.

La premiere est que Dieu seroit la cause efficiente de tous les crimes que l'homme commet. Dans toute action, bonne ou mauvaise, on distingue le *matériel* & le *formel*. Ce n'est pas le matériel du péché, qui fait le péché, nul objet physique n'étant par lui-même, ni bon, ni mauvais moralement; c'est le formel seulement. Or c'est la volition seule, la détermination à faire une action criminelle, qui est le vrai formel du crime. Donc si Dieu opere la volition, &c. En vain dit-on que le péché est un *pur néant*, une pure négation dont la

créature, qui ſeule peut faillir, eſt reſponſable, en ce qu'elle rend défectueuſe la volition prédéterminée. Eſt-il donc en ſon pouvoir de la rendre bonne ? La volition d'une choſe défendue n'eſt-elle pas eſſentiellement mauvaiſe, comme la volition d'une choſe commandée eſt bonne par ſon eſſence ? L'une n'eſt-elle pas, par ſa nature, auſſi *poſitive* que l'autre ? Il n'eſt donc pas vrai que le péché ſoit un *pur néant*, &c.

Mais, dit-on encore ; l'homme tenté de faire un crime, un vol par exemple, a la puiſſance de s'en abſtenir : & s'il ne s'en abſtient pas, c'eſt lui qui fait le mal. L'Auteur prouve donc que l'homme, tenté de voler la bourſe de ſon voiſin, n'a point de véritable puiſſance de la *nouloir*, ni quand il eſt prému efficacement à la *vouloir*, ni même avant cette prémotion. Selon la plupart des prédéterminans, nos volitions & nos nolitions

ſont des réalités, qui, pour exiſter, exigent l'action d'une cauſe aſſez puiſſante pour les *créer*, c'eſt leur expreſſion, & ils la prennent dans le ſens rigoureux. Il eſt donc auſſi impoſſible à l'homme tenté de la bourſe, de faire la nolition de la prendre, qu'il lui eſt impoſſible d'être créateur. A quoi ſe réduit donc cette prétendue puiſſance? A une puiſſance paſſive; c'eſt-à-dire, à la capacité de recevoir la nolition de voler, ſi Dieu la lui donne en la créant en lui. D'ailleurs cette puiſſance fut-elle active, elle devient nulle, dans le ſyſtême du prédéterminant. Qu'eſt-ce qu'-ne puiſſance qui manque de la force qui lui eſt néceſſaire pour agir? A-t-on la force de ſoulever un poids de cent livres, quand on ne peut le ſoulever qu'avec le ſecours d'un bras étranger? Or n'a-t-on pas beſoin du ſecours d'une prémotion efficace, pour *nouloir* la bourſe? Donc avant même de la

vouloir

vouloir, en vertu de cette prédétermination, on n'a ni la force ni la puissance de la *nouloir*. Dieu auroit-il une vraie puissance de vouloir, s'il avoit besoin de secours pour vouloir ? Donc toute puissance, qui a besoin de secours pour agir, est absolument nulle par rapport à l'acte qu'elle ne peut produire sans ce secours. L'Auteur convient que l'homme a besoin d'une *prémotion*, sans laquelle sa volonté ne s'exerceroit jamais. Mais ce secours n'influe que sur *la faculté de sentir*, & l'impression qu'il y produit n'est pas celle de *vouloir* & *nouloir*. Dans le systême du prédéterminant, la prémotion tombe directement sur la faculté de vouloir & nouloir ; c'est elle qu'elle affecte, qu'elle aide ; & même elle fait plus, puisqu'elle y opere le vouloir & nouloir.

Mais si l'homme n'a pas une véritable puissance de nouloir la bourse, avant la prémotion, il

l'aura bien moins encore au moment qu'il ſera prédéterminé à la vouloir. Nous ne ſuivrons pas l'Auteur dans ſes obſervations ſur ce ſujet.

La ſeconde conſéquence, qui dérive de la premiere, eſt que Dieu ne pourroit, ſans la plus cruelle injuſtice, punir l'homme pécheur : la troiſieme en découle auſſi néceſſairement. C'eſt que ſi Dieu opere en nous le vouloir & le faire, pourquoi nous invite-t-il de faire le bien, pourquoi nous promet-il les plus grandes récompenſes ſi nous le faiſons; pourquoi nous menace-t-il des plus grands châtimens ſi nous lui déſobéiſſons? Ces menaces, ces invitations, ces promeſſes ne ſont qu'un jeu, qu'une illuſion, on diroit même une inſulte, ſi l'homme a beſoin d'un ſecours prédéterminant, qu'il ne tient qu'à Dieu de lui donner, & qu'il ne dépend pas de l'homme d'avoir.

Mais, a-t-on dit, l'homme a toujours pour le bien une prémotion *suffisante*, qui, comme celle de la priere, ne lui manque jamais. Or c'eſt en réſiſtant à cette prémotion qu'il ſe rend coupable, parce que s'il n'y réſiſtoit pas, il recevroit la prémotion efficace qui lui feroit accomplir ſon devoir. Ce n'eſt-là, ſelon M. F., qu'un vain échappatoire : c'eſt vouloir jeter de la poudre aux yeux. Eſt ce que *réſiſter* n'eſt pas agir ; & l'homme fait-il quelque choſe ſans prémotion efficace, ſuivant les prédéterminans ? A quoi revient donc le langage qu'on tient ? A dire que ſi, par une prémotion efficace, Dieu n'opéroit pas cette *réſiſtence*, il opéreroit, par une autre prémotion, l'accompliſſement du précepte. En propoſant la loi, l'intention de Dieu eſt que l'homme l'obſerve, pourquoi donc lui donneroit-il la prémotion qui le rend prévaricateur, au lieu de celle qui

le rendroit fidele? D'ailleurs on a vu précédemment ce que c'eſt que cette puiſſance prétendue de réſiſter.

L'Auteur tire, pour quatrieme conſéquence, que ſi Dieu opere dans l'homme le vouloir & le faire, l'homme eſt néceſſité dans tout ce qu'il fait, il eſt purement paſſif dans toutes ſes volitions. Notre volonté les reçoit alors de la cauſe qui les produit en elle, de même que notre entendement reçoit ſes idées de la cauſe de ſes perceptions. Ces conſéquences ſuivent néceſſairement de tout ſyſtême, qui ſuppoſera une prémotion, *adjuvante*, ou *prédéterminante*, laquelle agira directement & phyſiquement ſur la volonté. On ne concevra jamais d'ailleurs, que la *volition*, qui eſt l'acte élicite de notre volonté, acte ſimple & indiviſible, ſoit en même tems produite par deux cauſes efficientes, dont l'une ſoit diſtinguée de nous-mêmes. Mais

la liberté humaine paroît ſe concilier ſans peine avec une prémotion, un preſſentiment, qui n'influant que ſur la faculté de ſentir, laiſſe celle de vouloir maîtreſſe de toutes ſes déterminations. A cet égard la théorie de l'Auteur peut paſſer pour neuve, ou du moins elle n'avoit pas été développée avec tant de force & de clarté. Car il ne ſeroit peut être pas ſi difficile de montrer que le fond en eſt très-ancien. Il s'agiroit maintenant de préſenter au moins les principales objections que M. F. ſe fait, & la maniere dont il les réſout. Mais nous ſommes forcés de renvoyer ce détail à un autre Extrait.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

De la Monarchie Françoise, ou de ses Loix.

Il auroit fallut que ... j'eusse suivi tous les changemens insensibles qui... ont formé le grand corps de notre Jurisprudence Françoise; mais j'aurois mis un grand Ouvrage dans un grand Ouvrage.
MONTESQ. De l'Esprit des Loix, Liv. 28, Chap. 45.

Par Pierre Chabrit, Conseiller au Conseil Souverain de Bouillon, & Avocat au Parlement de Paris. Tome I. A Bouillon, à la Société Typographique, 1783. In-8°. 268, pages & les préliminaires 22.

» LES compilations Romaines, » dit l'Auteur, ont produit » une infinité de loix; les diverses » coutumes des Barbares établis » dans la Gaule ont produit une » infinité de loix; la Religion a » produit une infinité de loix; le » Systême Féodal a produit une » infinité de loix; la ruine du Sys-

» tême Féodal a produit une infi-
» nité de loix.

» Les diverses Législations, sans
» se détruire, se sont affoiblies &
» obscurcies mutuellement.

» Les usages, qui sont nés de
» la foiblesse & de l'obscurité des
» loix, en ont fait négliger la
» connoissance; & les loix ont fait
» disputer sur les usages.

» Nos recueils formés des usages
» & des loix se contredisent & se
» répètent sans cesse, de gros vo-
» lumes analysés ne font que des
» pages, ou des pages éclaircies
» & développés, feroient des vo-
» lumes.

» Et voilà pourtant l'histoire
» effrayante qu'il nous faudra sui-
» vre & digérer, jusqu'à ce que,
» bien persuadés que l'essentiel
» n'est pas de consulter, ou d'étu-
» dier, mais d'agir, nous soyons
» sortis de l'espèce de barbarie
» dans laquelle nous sommes plon-
» gés avec le reste de l'Europe ».

Une Législation est mauvaise, dit encore M. Chabrit, dès que les loix demandent pour être entendues, plus qu'une intelligence & une application ordinaires ; puisque tout le monde doit observer les loix, tout le monde doit les entendre & les connoître. Les loix sont ou doivent être, selon les expressions de l'Auteur, *le Cathéchisme de la Patrie ;* dans les Gouvernemens ou les loix sont ignorées, il ne peut y avoir, selon lui, d'éducation civile ni de veritable amour de la Patrie.

Tous les Historiens lui paroissent avoir trop négligé l'histoire des Législations, qui est celle de la raison & de la sagesse des hommes, celle des progrès de la civilisation ; c'est l'Histoire complette de nos Loix qu'il entreprend, ouvrage également nécessaire & au Citoyen qui voudroit les invoquer ou leur obéir, & au Législateur qui chercheroit à les maintenir ou à les réformer.

Il s'arrête ſur chacune des Légiſlations qui ont été en vigueur en France depuis que les Romains y furent ſoumis par les Barbares.

Sur chaque Légiſlation, & même ſur chaque loi, il cherche quelle révolution & quelle Puiſſance l'avoient introduite, quel code l'avoit tranſmiſe, quel territoire & quels hommes y avoient été ſoumis, quelles peines & quels Juges en avoient aſſuré l'exécution, de quelle maniere elle avoit perdu ou conſervé ſon empire; car cet ouvrage n'eſt pas l'hiſtoire des ſeules loix qui gouvernent actuellement la France, mais celle des loix qui l'ont gouvernée ſucceſſivement dans les divers tems depuis la chûte de l'Empire Romain. Les grandes époques fourniſſent les diviſions principales, & chaque article important les ſubdiviſions.

Ce premier volume ne contient que les huit premiers livres, & en voici les ſujets: le premier eſt un

précis très-ſubſtantiel de la Légiſlation Romaine dans la Gaule, au tems de l'etabliſſement des Barbares; ceux-ci, comme on ſait, trouvèrent les Loix Romaines généralement etablies dans la Gaule, quand ils y portèrent leurs coutumes, & elles n'y furent pas entièrement abrogées par ces coutumes. Les 91 pages conſacrées à ce premier objet, ſont le réſultat d'une multitude de volumes.

Lorſqu'au commencement du cinquieme ſiecle, les Barbares ravageoient la Gaule, que les Romains défendoient mal, quelques Cantons Gaulois chaſſèrent les Magiſtrats Romains, ſe défendirent eux-mêmes contre les Barbares, & ſe donnèrent un Gouvernement: telle fut entr'autres la République des Armoriques, qui eut moins d'un ſiecle d'exiſtence; elle ſe forma en 408; en 435 elle combattoit pour ſa liberté; en 501 elle étoit ſoumiſe à Clovis.



La Grande Bretagne, (ou du moins le pays qu'on a depuis appelé ainsi) étant tyrannisée par les Saxons qu'elle avoit appelés pour sa défense, une Colonie de Bretons repassa en France, d'où on croit que ces Bretons d'Angleterre ou d'Albion étoient originairement partis, ils s'établirent sur la côte septentrionale des Armoriques, à laquelle ils donnerent le nom de Bretagne qu'elle conserve encore aujourd'hui. Les Armoricains n'étoient que des Gaulois soulevés; les Bretons n'étoient que des sujets de l'Empire, sauvés du ravage de leur pays; la loi des Armoricains & des Bretons ne fut donc que la Loi Romaine. Ainsi, la Législation de ces deux peuples ne méritoit pas trop de faire un livre à part; aussi ce livre n'a-t-il que trois chapitres, qui tous ensemble ne font que deux p ges.

Le troisieme livre, qui contient l'Histoire de l'Etablissement des

Barbares dans la Gaule, & où l'on obſerve ſur-tout le peu que leurs conquêtes préſentent de relatif à leurs loix civiles, n'eſt guère plus étendu que le précédent.

Le quatrieme livre, qui ne parle des Alains & des Saxons que pour dire qu'on n'en dira rien, eſt encore plus court. Les loix de ces deux peuples ſi promptement incorporés avec d'autres, n'eurent pas le tems de s'établir, & ſe perdirent dès leur naiſſance dans d'autres loix barbares.

La Légiſlation Bourguignone eſt l'objet du cinquieme livre; la Légiſlation Viſigothe du ſixieme; ces deux articles ſont traités avec plus d'étendue, quoique toujours avec beaucoup de préciſion. La Loi Gombette ou le Code Gondebaud eſt analyſée avec ſoin dans les articles importans.

Dans toute Légiſlation, la Juriſprudence Criminelle eſt ce qu'il y a de plus intéreſſant. Voici l'exa-

men que l'Auteur fait à charge & à décharge de celle des Bourguignons.

« Elle avoit prévu tous les crimes qui pouvoient être commis » par un peuple barbare, avec les » circonstances les plus minutieuses, avec des détails si petits qu'il » sembloit que la justice à force » d'exactitude, eût perdu quelque » chose de sa dignité : prendre un » homme aux cheveux d'une main » ou le prendre des deux mains, » étoient deux crimes differens & » differemment punis.

» Les grands crimes au nombre » desquels on mettoit le vol, » étoient publics, (c'est-à-dire » que la vengeance en appartenoit » à tout le monde.) On ne pouvoit » prêter aux coupables le moindre » secours, sans participer à leur » injustice, & chacun étoit autorisé non-seulement à les dénoncer, mais à les poursuivre & à » les saisir : s'ils étoient convaincus,

» leurs biens appartenoient au dé-
» nonciateur ; s'ils ne l'étoient pas,
» des ſoupçons raiſonnables ſuffi-
» ſoient pour mettre le dénoncia-
» teur en ſûreté, & l'accuſation
» de calomnie n'avoit point lieu.

» Mais au ſujet des dénoncia-
» tions, je trouve dans le Code
» Bourguignon une loi bien atroce:
» la femme d'un voleur qui n'a-
» voit pas couru le dénoncer étoit
» réduite en eſclavage ; il en étoit
» de même des enfans de quinze
» ans qui n'avoient pas dénoncé
» leur pere. Il n'y a pas de brigan-
» dage qui légitime une pareille
» violence.

» Du reſte, la loi des Bourgui-
» gnons n'avoit pas l'injuſtice de
» quelques autres loix barbares ;
» elle bornoit à la perſonne & aux
» biens du coupable, même dans
» l'homicide, la vengeance de ce-
» lui qui avoit reçu l'injure, ou
» celle de ſa famille.

» La loi criminelle des Viſigoths

» n'eſt ni courte, ni minutieuſe
» comme celles des autres Peuples
» Germains. Elle ne déſigne gueres
» que de grands crimes, & elle en
» déſigne de tous les genres. Cette
» extrême corruption dut prendre
» ſa ſource dans les injuſtices du
» Gouvernement, dans les conſpi-
» rations & dans les vengeances
» qu'elles entraînerent. Les Légiſ-
» lateurs, qui ne ſurent pas arrê-
» ter, changer le caractere de leur
» nation, voulurent le ſuivre. Il
» fut permis à qui que ce fût d'ac-
» cuſer les grands criminels, & les
» meres ne furent pas à l'abri de la
» pourſuite de leurs propres enfans.
» La loi alla plus loin, s'il eſt vrai
» qu'elle pût ordonner quelque
» choſe de plus odieux; elle fixa
» des prix à toutes les délations,
» & dans quelques circonſtances,
» elle oſa confier ſon glaive ſacré
» à des mains qui n'en avoient pas
» beſoin pour ſe défendre, mais
» pour jouir ſur le champ de leur
» propre vengeance.

» Il me vient à ce ſujet une idée » ſur ces malheureux eſclaves : le » maître qui les avoit tués n'avoit » autre choſe à faire qu'à jurer de- » vant le Juge qu'il en avoit eu de » bonnes raiſons : avec un régle- » ment de cette eſpece, il y avoit » aſſûrément bien des maîtres qui » ne ménageoient leurs eſclaves » que comme on ménage une vile » bête de ſomme, pour s'en ſervir » ou pour la vendre. »

Alaric, Roi des Viſigoths, ou plutôt Anien, ſon Référendaire, fit faire par le Comte Goaric, un extrait des Loix Romaines, dans lequel il entra un abrégé du Code Théodoſien, & des Novelles, ainſi que des Inſtitutions de Caïus, des Sentences de Paul, des Codes Grégorien & Hermogénien, & des Livres de Papinien ; c'eſt ce qu'on appelle ici *le Code Alaric*. L'Auteur paroît penſer que ce Code n'étoit que pour les Romains de la domination Viſigothe. Au milieu du

ſeptieme ſiecle les Viſigoths ne voulurent plus ſouffrir la diverſité des Loix. Chindaſuinde en rendit une qui défendit de citer le Droit Romain & les Loix étrangeres dans les Tribunaux de ſon Royaume. Récéſuinde, qui renouvella cette Loi de ſon prédéceſſeur, en fit une autre pour ôter la différence qu'on avoit laiſſé ſubſiſter juſqu'alors entre ſes divers ſujets; il permet les mariages entre les Viſigoths & les Romains qui dès lors ne formerent plus qu'un peuple.

Ces ſix premiers livres compoſent la premiere partie de l'Ouvrage total. La ſeconde partie commence avec le ſeptieme livre qui traite de la Légiſlation Françoiſe juſqu'à l'établiſſement des Coutumes. La Loi Salique, les Capitulaires de nos Rois, tous les Réglemens relatifs au régime féodal forment cette Légiſlation, & en marquent les progrès ou la décadence.

Dans le huitieme livre, qui termine ce premier volume, l'Auteur remonte aux ſources des Coutumes. « Quand on ne connoît les » Loix, dit il, que par l'habitude » où l'on eſt de les obſerver, on » ne ſuit proprement que la cou- » tume, & plus on les ignore, » plus la coutume prend d'empire: » on n'a, pour juger, d'autre regle » que l'exemple, & comme on » n'eſt pas toujours à portée de » s'en procurer, & que d'ailleurs » il eſt facile de s'écarter de l'e- » xemple, c'eſt un caractere par- » ticulier de l'uſage, de produire » ſans ceſſe de nouveaux uſages. »

Il ne ſe conſerva preſque rien de nos Loix générales anciennes au milieu des coutumes particulieres; pour peu qu'on rapproche les Capitulaires de la ſeconde race des Coutumes de la troiſieme, on s'apperçoit que ces Coutumes ont plus ſouvent pris leur ſource dans des conventions particulieres que

dans les Loix. Ce fut le grand inconvénient de la féodalité que la balance de la justice se trouva souvent remise dans des mains qui la dirigerent, non pas suivant les Loix, alors tombées dans l'oubli, mais suivant des lumieres, des intérêts & des motifs particuliers. Ainsi se formerent des Coutumes sans nombre & sans principes.

« Lecteurs, je ne finis pas, je » m'arrête pour prendre haleine, » dit l'Auteur à la fin de ce premier » volume; » en effet l'espace qui lui reste à parcourir n'est pas le moins considérable. L'exécution de cette premiere partie de son Ouvrage en fera certainement desirer la suite, & l'importance d'un pareil livre, relativement à l'utilité, n'échappera sans doute à personne. L'Auteur juge les Loix en même tems qu'il les rapporte, & s'il fournit des matériaux pour une Législation nouvelle, il offre aussi des vues pour l'emploi & le

choix de ces matériaux. Il paroît avoir pris M. de Montesquieu pour modele, moins encore à l'égard des idées & des opinions, que sur la forme qu'il a donnée à son Ouvrage; comme l'Auteur de l'Esprit des Loix, il divise beaucoup & traite à part chaque article dans un chapitre ordinairement très-court mais très-plein, & qui fait penser. On ne pouvoit trop éviter la confusion des matieres, & c'est à quoi cette méthode de diviser beaucoup est très-propre. Ses chapitres, comme ceux de M. de Montesquieu, sont le précis de lectures immenses & le résultat de réflexions profondes. Son style en général est tel qu'il faut qu'il soit pour instruire, on n'y peut relever que de légers défauts. Peut-être l'Auteur a-t-il un peu trop affecté de donner une terminaison moderne & françoise à des noms anciens; par exemple, il dit toujours Honoré pour Honorius,

Arcade pour Arcadius, &c. Dans les choſes indifférentes, ſuivre l'uſage doit être la loi conſtante.

Le ſecond tome de cet Ouvrage a paru deux ans après le premier. L'Auteur y rapporte le jugement qu'a porté de ſon Ouvrage un homme d'un grand talent & d'un goût toujours raiſonné. Il répond à quelques critiques mêlées dans ce jugement à beaucoup d'éloges. On lui reproche de la confuſion dans le plan, il croit ce reproche injuſte, mais il nous paroît qu'il le mérite encore plus dans ce ſecond volume, où l'on deſire ſouvent plus de netteté ſoit dans ce plan ſoit dans l'expreſſion. En général on ne ſent pas toujours la raiſon de l'ordre dans lequel ſe préſentent ces différentes matieres, & les différens chapitres; une nouvelle introduction qu'on trouve à la tête de ce nouveau volume, indique quelques changemens faits au plan originaire, & il manque toujours

un peu de clarté à ces expreſſions.

Après cette nouvelle introduction ſuit un bon & ſavant diſcours ſur la domination Romaine dans la Gaule. Tout ce que nous venons d'indiquer n'appartient encore qu'aux préliminaires de ce ſecond volume. Enfin l'Auteur rentre dans le texte de ſon Ouvrage, & le reprend au neuvieme livre, qui traite ainſi que trois autres ſuivans *de la Légiſlation Françoiſe juſqu'au regne de Louis XVI.* L'Ouvrage reſte imparfait par la mort de l'Auteur. Nous ignorons s'il ſera continué, il le mérite malgré quelques défauts. L'Auteur met quelquefois des épigraphes à quelques-uns de ſes chapitres; il en met une par exemple au chapitre qui traite du Droit Ecrit, & cette épigraphe eſt : *opus deſperatum*, nous ſouhaitons qu'il n'en ſoit pas ainſi du ſien.

[*Extrait de M. Gaillard*].

Mémoires de l'Académie des Sciences de Suede, Juillet, Août & Septembre 1781.

SECOND EXTRAIT.

TROISIE MEMÉMOIRE;

Sur la maniere de sécher la poudre à canon par la vapeur de l'eau, éprouvée en Angleterre à la Manufacture Royale de Londres; par M. David-Louis Meyer Gerhardson.

PARTIE I.

Des Bâtimens.

LA maniere ordinaire de sécher la poudre en des salles échauffées par le feu étant sujette à de grands accidens, l'Auteur de ce Mémoire a imaginé d'y substituer la vapeur de l'eau chaude.

Il établit deux bâtimens séparés;

dont l'un contient un réservoir de plomb de 7 pieds anglois (1) de longueur, 2 pieds de profondeur, & 3 pieds 2 pouces de largeur.

Un tuyau de plomb placé un peu au-dessus du fond est destiné à conduire l'eau dans une cuve de 5 pieds de diametre, & 2 pieds de profondeur. Ce tuyau adapté par une extrémité au réservoir est soudé par l'autre à un tuyau de cuivre coudé qui se plonge dans la cuve & dont l'extrémité porte une boule de cuivre de 5 pouces de diametre : cette boule qui surnage ouvre le tuyau, lorsqu'il est besoin d'eau dans la cuve, & le ferme quand elle est presque pleine. L'ouverture du tuyau a 6 lig. de diametre : il faut la nétoyer & l'huiler souvent. Le fond de la cuve est à 1 p. 4 p. de la grille du four-

(1) Le pied de Londre est au pied de France comme 1027 à 1094.

neau,

neau, & la grille a la même dimension en largeur.

Un cou ou partie de tuyau d'environ 5 p. 11 p. de long est adapté à la cuve par son extrémité la plus large qui est d'environ 12 pouces de diametre, & se joint par l'autre à un canal qui communique dans l'autre bâtiment destiné à servir de séchoir, & a 11 pouces de chaque côté. Le canal est enduit en dedans d'un mortier composé d'une partie de cendres de charbon de pierre, & de deux parties de chaux. Il aboutit dans le séchoir, au réservoir des vapeurs, sous un plateau composé de 7 plaques de cuivre bien jointes ensemble, qui ont une telle épaisseur que chaque pied quarré pese 2 livres $\frac{1}{2}$ (2). Le cuivre est préférable pour cet usage. La poudre le corrode un peu ; mais l'étain & le plomb

(2) La livre de Suede est à la livre de France comme 1 à 1, 2.

n'auroient pas la solidité nécessaire. La longueur du plateau est de 21 p. 5 p. $\frac{1}{2}$, & sa largeur de 5 p. 6 p.

Les murs du réservoir doivent être en brique & le fond en tuile. Il en est ainsi du troisieme mur qui traverse le réservoir suivant sa longueur, & soutient le plateau. Tous ces murs, ainsi que le fond, doivent être enduits du mortier de cendres dont on a parlé, & dans lequel on mêle du crin.

Le fond du réservoir va en pente douce depuis l'extrémité qui communique avec la cuve jusqu'à l'extrémité opposée, où l'on pratique une ouverture ou canal qui a onze pouces de chaque côté, environ 7 pieds $\frac{1}{2}$ de longueur, & une porte qu'on peut ouvrir & fermer par l'intérieur du séchoir : ce canal est destiné à conduire au dehors les vapeurs & les eaux qui en proviennent. Près du canal de communication avec la cuve & de l'autre côté du mur

mitoyen qui ſoutient le plateau, il y a une autre ouverture de 1 p. 6 p. de haut, & de 1 p. 3 p. de largeur, garnie d'une porte qui tourne ſur ſon axe & peut, au moyen d'un lévier placé à l'intérieur du ſéchoir, être plus ou moins ouverte ou fermée au gré de celui qui dirige le travail. Au reſte le réſervoir eſt de même longueur & largeur que le plateau. Il a, près du canal de communication avec la cuve, 2 p. 5 p. $\frac{1}{2}$, près du canal oppoſé, 2 p. 7 p. $\frac{3}{4}$, & près de la troiſieme ouverture voiſine du canal de communication, 2 p. 9 p. $\frac{3}{}$. Il faut obſerver que le mur mitoyen qui ſoutient le plateau eſt coupé à ſon extrémité oppoſée au canal de communication avec la cuve, de ſorte que les vapeurs circulent autour de ce mur : ſa crête forme un angle, afin que le plateau reçoive partout la chaleur.

Comme le métal ſe tourmen-

teroit, lorſqu'il eſt dilaté par la chaleur, s'il n'avoit point aſſez de place pour s'étendre, il faut mettre ſur les murs qui ſoutiennent le plateau un chaſſis de même longueur, haut de 8 pouces & large de 5. On place le plateau dans un renfoncement de 3 pouces, de ſorte que ſes côtés n'en touchent pas le fond. On les joint à des plaques de cuivre qui viennent recouvrir les bords du chaſſis & & empêchent la ſortie des vapeurs ainſi que la chute des grains de poudre entre le plateau & les bords du chaſſis.

Pour mieux ſoutenir le plateau, on le met ſur 15 traverſes de bois, de 3 pouces d'équariſſage, poſées ſur l'angle, & portées par les trois murs qui forment le réſervoir. On adapte au plateau trois verſoirs faits de plaques de cuivre. Ils ont 11 pouces de largeur à la partie qui touche le plateau, 5 pouces à l'autre extrémité, & 1

pouce 6 lignes de longueur. Deux de ces verſoirs ſont placés près du canal de communication avec la cuve, un de chaque côté ; le troiſieme eſt à l'autre extrémité du plateau. Il eſt bon de leur donner une poſition inclinée. Ils ſervent à ôter la poudre de deſſus le plateau ; opération que l'on fait avec des balais & rateaux plus ou moins grands.

Les bâtimens qui renferment la cuve & le plateau peuvent être conſtruits à volonté. Si on les bâtit exprès on y fera pluſieurs grandes fenêtres & pluſieurs portes pour la commodité des ouvriers ; on pratiquera dans le toit pluſieurs ouvertures pour le renouvellement de l'air avec des volets qui ſe puiſſent ouvrir & fermer à volonté ; on pratiquera au toit quelques ſoupiraux ; on placera des réverberes dans les bâtimens, & , ſi le plancher eſt en tuiles ou en

pierres, on le couvrira de nattes peintes à l'huile.

Le charbon de pierre ſera tenu ſur un pavé de tuiles, à l'air libre, afin qu'il ſoit mouillé par la pluie, afin que les petits grains ſabloneux ſe lient enſemble, & ne tombent pas à travers les barreaux de la grille avant de s'enflammer.

PARTIE II.

Des vapeurs & de la chaleur qu'elles communiquent au plateau.

Les vapeurs qui s'élevent de la cuve paſſent par le canal de communication dans le réſervoir, y circulent autour du mur mitoyen, ſortent par l'ouverture voiſine du canal, échauffent le plateau, & ſechent la poudre qu'on a mis deſſus.

L'Auteur a fait pendant cette opération les remarques ſuivantes.

Lorſque l'eau eſt à 12 pouces de

hauteur dans la cuve, c'eſt-à-dire, qu'elle y a la plus grande ſurface, c'eſt alors qu'elle donne le plus de vapeurs : quand elle bout fortement, 11,319 gallons d'eau (ou 45,3 pintes de Paris) par heure ſont réduits en vapeurs, & le plateau reçoit alors la plus grande chaleur. Ainſi en employant une cuve quarrée de 5 pieds de longueur ſur 4 pieds de largeur, & 1 pied de profondeur, on auroit plus de vapeurs dans le même tems & plus de chaleur, puiſque la ſuperficie de l'eau ſeroit plus grande, & toujours la même ; avantage que l'on n'a point avec une cuve ronde.

Environ une heure après que le feu a été allumé ſous la cuve, le plateau eſt encore froid. Une demi heure après, la chaleur eſt ſenſible au-deſſus du canal de communication. Mais après deux heures, & lorſque l'ébullition eſt dans toute ſa force, tout le plateau s'échauffe

presque subitement, de sorte que le thermometre de Fahrenheit, quand la boule est en contact avec le plateau, monte à 160 degrés, &, s'il est recouvert de poudre, à 185, (ce qui répond à environ 57, & 68 degrés de Réaumur.) Une goutte d'eau étendue avec le doigt sur le plateau s'évapore à l'instant, & il est si chaud qu'on ne peut y tenir la main.

Si on éteint le feu, les vapeurs continuent pendant quelques heures, & le plateau ne perd pas facilement sa chaleur sur-tout lorsque le réservoir est tenu fermé : elle diminue peu à peu, & il ne devient absolument froid que dans 24 heures. Mais, quand on ouvre toutes les issues aux vapeurs, la chaleur diminue dans une heure du 160e degré (57 de Réaumur) au 90e (26).

Lorsque le plateau sert tous les jours, on trouve au thermometre que sa chaleur diminue. On a cru

d'abord que le fourneau étant mal nétoyé tiroit moins, & que l'ébullition étant plus foible, les vapeurs étoient moins chaudes. Mais on a reconnu que cette diminution de chaleur avoit une autre cause. Le plateau est toujours plus froid que les vapeurs qui l'échauffent : ainsi elles se condensent près de sa surface inférieure & s'y attachent en gouttes qui grossissent tellement en trois ou quatre jours qu'elles empêchent les vapeurs de communiquer immédiatement leur chaleur au plateau. On peut remédier à cet inconvénient en donnant au plateau une légere inclinaison qui procureroit l'écoulement de ces gouttes.

PARTIE III.

Maniere de reconnoître si la poudre a été bien séchée.

Lorsque la poudre frottée entre

les mains paroît dure comme du ſable, qu'elle jette une pouſſiere légere, quand on la remue, & qu'elle a une couleur pâle, les ouvriers diſent qu'elle eſt ſeche. Mais ces marques ne donnent point une détermination exacte des différens degrés de ſéchereſſe.

La poudre dont la compoſition & la facture ſont les mêmes, & dont par conſéquent les grains ſont également durs & compactes, donnent après un deſſéchement complet plus de pouſſiere que lorſque le deſſéchement eſt imparfait.

La balance fait connoître aſſez exactement ſi la poudre eſt bien ou mal ſéchée. Il faut la peſer avant & après le deſſéchement: la diminution du poids montrera combien elle a perdu d'humidité, &, ſi on la peſe encore après en avoir ôté la pouſſiere, on trouvera qu'elle eſt la quantité que le deſſéchement en a donné.

Il ne faut pas différer long-tems cette épreuve, parce que la poudre attire l'humidité de l'air. Une demie livre de poudre (*avoir du pois* =7 $\frac{5}{16}$ onces de Paris) a tiré de l'atmofphere 9 grains d'eau dans une nuit (11,85 grains de Paris.) Onze cents livres de poudre deffé-chée ont tiré dans le même efpace de tems deux livres d'eau.

La poudre encore humide & froide eft plus pefante que lorf-qu'elle eft chaude, parce que l'eau froide pefe plus que l'eau chaude. Au contraire, la poudre defféchée & chaude pefe plus que lorfqu'elle eft froide; ainfi le véritable moment pour l'épreuve eft celui où la poudre qui vient d'être féchée eft entiérement refroidie.

Les expériences multipliées faites avec les mortiers & les éprouvettes, démontrent que l'air humide ou fec, & le defféchement complet ou incomplet ne font pas les feules caufes qui augmentent

ou diminuent la force de la poudre. Il faut en chercher une autre plus puiſſante & plus commune dans l'inégalité des mélanges de ſes parties conſtitutives. L'opération la plus difficile de la préparation de la poudre eſt celle du mélange parfait de ſes parties. Dans la Manufacture Royale d'Angleterre on ſe ſert de cilindres de pierre calcaire ou de fer, & les pilons y ſont défendus. Dans celle d'Eſſone on a abandonné l'uſage des cilindres. En Suede on emploie les uns & les autres, & cette méthode paroît la meilleure. On croit dans ce pays que les cilindres font le mélange le plus groſſier beaucoup plus vîte que les pilons, & que ceux-là font dans une heure autant d'effet ſur une petite quantité que ceux-ci en huit heures. On a auſſi obſervé que lorſqu'on emploie les pilons pour le plus groſſier mélange, les ſept premieres heures ſont le tems du plus grand danger.

Ainſi en convenant que, lorſque les parties conſtitutives de la poudre ont acquis quelque fineſſe, le mélange s'en fait plus parfaitement avec les pilons qu'avec les cilindres, ont croit pouvoir conclure que, lorſque la poudre eſt mélée d'abord ſous les cilindres & enſuite ſous les pilons, le mélange en eſt plus prompt, plus parfait, & le danger diminué.

Les mortiers & les éprouvettes ſont de peu d'uſage, lorſqu'on veut ſavoir ſi la poudre eſt bien ou mal ſéchée. Ce n'eſt point ici le lieu d'examiner ſi les plaques d'épreuve le font mieux connoître; mais on obſervera que leur uſage a fait voir que la poudre ſéchée par le moyen des vapeurs eſt ordinairement plus pure que celle qui l'a été par la méthode ordinaire, ſur-tout lorſqu'on nettoie avec ſoin le plateau, les murs, & le pavé du bâtiment.

PARTIE IV.

De la concrétion de la poudre, surtout pendant le desséchement.

La poudre eſt ſuſceptible de deux eſpeces de concrétions. Dans l'une elle devient ſi dure qu'on peut à peine la briſer entre les doigts, & dans l'autre ſi friable que le moindre attouchement diviſe les grains. La premiere a pour cauſe une grande quantité d'eau jointe à la poudre ; qui, tandis qu'elle eſt humide, la rend auſſi molle qu'une couleur préparée à l'huile, & diſſout le ſalpêtre qu'elle contient. Lorſqu'elle ſeche en cet état, le ſalpêtre lie enſemble les grains de poudre comme le ciment lie les pierres ou les tuiles d'un mur, & le ſou re & le charbon reſtent ſeuls : cette eſpece de poudre a perdu toute ſa force.

La concrétion friable eſt cauſée

par l'eau, quand elle eſt en ſi petite quantité qu'elle ne peut ni diſſoudre le ſalpêtre ni penetrer les grains : alors elle humecte les petites parties de ſalpêtre qui ſont à la ſurface des grains & qui les uniſſent. Comme il n'en réſulte ni ſolution ni changement dans la compoſition des grains, ils ſe ſéparent, ſe deſſéchent, & cette poudre conſerve toute ſa force.

Lorſque la poudre eſt miſe à ſécher ſur le plateau, elle éprouve ordinairement la concrétion friable. Tandis qu'elle eſt très-humide, une légere chaleur en fait ſortir beaucoup d'eau qui humecte & unit les ſurfaces des grains. Lorſque le thermometre de Fahrenheit monte dans une ſeule heure de 86 à 115 degrés, (24 à 34 $\frac{2}{3}$ de Réaumur), cette poudre perd 19 grains d'eau par demi livre, ou 8 onces 300 grains par quintal. Elle doit donc éprouver quelque concrétion pendant le deſſéchement;

ainſi il eſt bon qu'avant que la plus grande partie de l'eau s'évapore, le plateau ſoit tenu à un moindre degré de chaleur : alors l'eau ne ſe raſſemble pas, & la concrétion friable n'a pas lieu. Il eſt tems d'augmenter la chaleur autant qu'il eſt poſſible, lorſque la poudre commence à paroître plus ſeche. Quand les ouvriers n'ont point de thermometre, ils doivent, tant que la poudre eſt encore humide au toucher, ne pas échauffer le plateau plus qu'il ne faut pour faire évaporer lentement quelques gouttes d'eau répandues à ſa ſurface.

La poudre éprouve la concrétion friable par un tems couvert & humide, même lorſqu'elle eſt ſur le plateau, & même pendant ce tems on ne la prépare pas ſous les rouleaux, & autres inſtrumens auſſi facilement que par un tems ſec. Il faut donc alors fermer toutes les portes & les fenêtres du ſéchoir, & les ſoupiraux pratiqués

au toit ſuffiront pour la ſortie des vapeurs qui s'élevent de la poudre.

Un air ſec hâte le deſſéchement, prévient la concrétion en grande partie, & a beaucoup d'effet ſur la poudre humide, ainſi que la chaleur directe du ſoleil. Une demi livre de poudre ſéchée ſur le plateau, & enſuite expoſée à l'humidité fut miſe à dix heures, par une belle matinée du mois d'Août, dans un lieu où elle pouvoit éprouver toute l'action du ſoleil; elle perdit 12 grains $\frac{1}{2}$ en trois heures. La même quantité ſéchée par le moyen des vapeurs perdit 13 grains en deux heures. Ainſi, le tems ſec & le ſoleil d'Août ayant à peu près le même effet que le plateau, il eſt bon que les portes & fenêtres du ſéchoir ſoient tenues ouvertes, lorſque l'état de l'atmoſphere le permet.

Quoique la concrétion friable ne diminue point la force de la poudre, elle nuit à d'autres égards.

Il faut donc y remédier, autant qu'on le peut pendant le desséchement, en remuant plusieurs fois la poudre avec un rateau. Cette opération détruisant la concrétion procure à l'eau une libre évaporation. Il faut que les dents du rateau ayent entr'elles 2 pouces ½ de distance : autrement elle ne coule pas entre ces dents, lorsque la couche de poudre étendue sur le plateau a quelque épaisseur.

M. Antoni parle dans son examen de la poudre d'une autre espece de concrétion. Il dit que, lorsque la poudre est mise dans les tonnes & barils avec la chaleur qu'elle a, lorsqu'elle vient d'être séchée, elle y éprouve cette concrétion ; & il pense que la chaleur qu'elle conserve fond le soufre, qui unit alors les grains comme une colle. Mais toute la chaleur que le plateau reçoit ne fond pas un grain de soufre. M. Hielm croit que l'eau qui ne s'est point éva-

porée, ne trouvant aucun iſſue, eſt condenſée par la fraîcheur de l'atmoſphere & cauſe cette concrétion. Lorſque la poudre a été ſuffiſamment ſéchée, il n'eſt pas néceſſaire de la mettre froide dans les tonnes, pour éviter cette concrétion friable, & encore moins quand le deſſéchement par le moyen des vapeurs a été bien conduit.

[*Extrait de M. de Kéralio.*]

CONSIDÉRATIONS *ſur l'eſprit militaire des Francs & des François, depuis les commencemens du regne de Clovis en 482, juſqu'à la fin de celui de Henri IV en 1610, eſpace d'environ 1128 ans, précédées des mêmes recherches ſur les Gaulois & ſur les Germains.* Premiere partie, contenant la dynaſtie des Mérovingiens; par M. de Sigrais, ancien Capitaine de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre Royale & Militaire de S. Louis,

de l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

. . . . . *Francis calamitas maxima est vita iners, & felicitatis apex belli tempora sunt. . . . His æque Amena nix & flores. . . . Quietem otiumque judicant morbum.* Libanius, Orat. 3 & 10.

A Paris, de l'Imprimerie de *Monsieur*, 1786, & se trouve chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins; Didot, fils aîné, Libraire pour le Génie & l'Artillerie, rue Dauphine. Avec Approbation & Privilege du Roi. Un volume in-12 de 252 pag.

En 1774 M. de Sigrais a publié des Considérations sur l'esprit militaire des Gaulois, & en 1781 d'autres Considérations sur l'esprit militaire des Germains; chacun de ces Ouvrages forme un volume considérable; celui que nous annonçons en est la suite, mais il ne contient, comme on le voit par

le titre, que la premiere partie de ce qui doit ſuivre, ce qui, avec les deux précédens, deviendra un Recueil intéreſſant ſur le caractere & les mœurs de nos ancêtres les Gaulois & les Germains.

M. de Sigrais ne ſe propoſe pas de recueillir l'hiſtoire de leurs guerres, leur diſcipline, leur tactique, &c., mais ſeulement de faire connoître leurs paſſions & leurs qualités guerrieres, le genre particulier de leur courage, en un mot leur eſprit militaire ſuivi d'époques en époques, pour conſtater dans ſes variations mêmes, les formes eſſentielles & indélébiles qui lui appartiennent ſpécialement. Le ſavant Académicien a entrepris ce grand travail, parce qu'une étude approfondie de ce caractere national doit être le meilleur & le plus ſûr moyen de rectifier & de perfectionner notre légiſlation militaire. « C'eſt, dit-il, » le deſir d'y contribuer un jour

» en quelque chose qui me jette
» dans des routes peu battues &
» qui ne sont pas les plus attrayan-
» tes de notre Littérature d'aujour-
» d'hui. » A présent l'adresse &
la force des corps sont subordonnées à l'usage actuel des armes à feu, la disparité des gouvernemens, des climats sur-tout, par conséquent des températmens, des passions, ne nous permettent plus d'imiter que d'une maniere imparfaite & éloignée les Grecs & les Romains. Quand autrefois les Gaulois & les Germains vainquirent si souvent ces Grecs & ces Romains, ils savoient remplacer par des avantages naturels les arts de la guerre qu'ils ignoroient ou qu'ils dédaignoient. Il faut donc conformer à notre caractere les loix de notre milice, si l'on veut leur donner une vraie base, « en atten-
» dant que des sages, comme ils
» se nomment, ou des sophistes
» qui ordonnent impérieusement

» aux Rois & aux Peuples de poſer
» à jamais les armes, aient amené
» ſur la terre l'innocence & la paix
» univerſelle de l'âge d'or. Mais
» leur prétendue philoſophie ſe
» réduit à une vieille fable. »

Ces nouveaux Mémoires ſont écrits comme les précédens, avec brieveté & une ſage critique; l'Auteur traite les François non en panégyriſte ou en patriote prévenu, mais avec le même reſpect du vrai, avec la même impartialité qu'il a montrée à l'égard des Gaulois & des Germains.

Des raiſons de ſanté n'ont point permis à M. de Sigrais de finir entiérement la dynaſtie des Carlovingiens qu'il devoit joindre à celle qu'il publie, mais il eſpere qu'il pourra la reprendre & la faire ſuivre par celle des Capetiens qui devient beaucoup plus étendue que les deux autres.

Ce volume renferme quatre Mémoires, ce qui comprend tous

les événemens depuis Clovis jusqu'à la fin de la premiere race. Dans les premiers tems, c'est-à-dire, depuis Clovis jusqu'à la fin de Clotaire I, en 561, M. de Sigrais expose toutes les différentes guerres & expéditions des Francs en divers endroits, mais il observe qu'on n'y rencontre pas, aussi souvent qu'on le desireroit, des traits bien prononcés du caractere militaire de la Nation. Cependant les faits qu'il a exposés parlent, & il en résulte que les vainqueurs de tant de peuples très-valeureux & très-guerriers étoient supérieurement braves, qu'ils avoient des principes de tactique, qu'ils connoissoient la poliorcetique & les machines de guerres usitées alors, que s'ils n'étoient pas à cet égard aussi habiles que les Romains, ils y suppléoient par ce courage national, à la fois fureur impétueuse & constance opiniâtre.

Appuyé du témoignage des Auteurs

teurs qu'il cite par-tout exactement, M. de Sigrais suit ainsi de près les faits qu'il expose, tout ce qui peut nous faire connoître l'esprit de la nation ; comme tous ces événemens nous sont connus, nous ne les indiquons pas ici & nous nous bornons aux résultats qui sont le point de vue sous lequel l'Auteur les présente & les envisage.

Le second Mémoire est terminé au regne de Clotaire II, en 613. On ne voit pour ainsi dire alors que des guerres entre des freres, des oncles, des neveux, les Généraux n'ambitionnant que des dignités & la fortune, les Soldats indisciplinés, la Nation armée contre elle-même, ne put se livrer plus souvent ni aussi vivement qu'elle l'auroit souhaité à des guerres externes ; mais il résulta de ce désordre un autre avantage. Des hommes de toutes les conditions chercherent la tranquillité

dans des asyles, dans des Monasteres : ceux-ci défricherent ou féconderent des terres que la guerre avoit rendues stériles, & dont elle respecta presque toujours les moissons. D'autres cultiverent surtout la Littérature autant qu'ils le pouvoient dans sa décadence.

Le troisieme Mémoire, qui est plus court que les autres, ne présente dans l'espace de soixante ans, dit l'Auteur, que l'insipide tableau de la langueur du courage des François sous de foibles Rois, mais on verra bientôt cet esprit militaire recouvrer par degrés son ancienne vigueur.

On voit dans les deux premiers Mémoires le courage national des Francs s'accroître avec leur Empire : dans le troisieme s'affoiblir ; dans le quatrieme une famille d'ambitieux Ministres produire consécutivement des hommes d'un mérite supérieur qui par l'éclat de leur héroïsme acheverent d'étein-

dre la foible lueur que le nom du grand Clovis jettoit encore ſur ſa poſtérité avilie, & rendre à la Nation ſon caractere belliqueux & toute ſa vigueur primitive. La Nation qui fut preſque continuellement ſous les armes, recouvra d'anciennes poſſeſſions, étendit ſes frontieres & fit de grandes conquêtes.

La lecture de ces quatre Mémoires qui concernent la premiere race, fait deſirer que M. de S.grais continue de raſſembler nos anc ens monumens, d'y joindre ſes réflexions, & de nous préſenter le tableau du courage & de l'eſprit militaire de la Nation. Un pareil Ouvrage ne peut être que très-utile, ſur-tout lorſqu'il eſt fait comme celui-ci par un Militaire ſage & inſtruit.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

& la ſageſſe de leur gouvernement détermina des Toſcans & des Venetes, anciens habitans du pays, à ſe joindre à eux, & tous enſemble formerent une petite République. On croit que la fondation de Mantoue précede de 300 ans celle de Rome. Lorſque les Gaulois firent une irruption en Italie, ils s'emparerent de Mantoue, enſuite cette ville tomba ſous le pouvoir des Romains; elle fut envahie par les Goths, puis par les Lombards, & enfin ſoumiſe à Charlemagne: alors elle devint un Vicariat de l'Empire, & enſuite les Empereurs d'Allemagne lui laiſſerent, comme à pluſieurs autres villes d'Italie, la liberté de ſe gouverner ſelon ſes loix particulieres, ſans cependant ceſſer de reconnoître le pouvoir Impérial. Au reſte cette partie de l'Hiſtoire de Mantoue eſt aſſez obſcure juſqu'en 1273 qu'il y eut une ſédition dans cette ville; les habitans y

établirent le gouvernement républicain : elle paſſa enſuite dans la Maiſon de Gonzague, & enfin en 1708 l'Empereur garda ce Duché qu'il annexa à celui de Milan. Cette Hiſtoire n'eſt pas fort étendue parce que le ſujet ne l'exige point.

Il n'en eſt pas de même de celle de la République de Veniſe ; ſon ancienneté, la maniere dont elle s'eſt formée, les changemens arrivés dans la forme de ſon gouvernement, les guerres qu'elle a eues à ſoutenir, ſes conquêtes, le rang qu'elle a tenu parmi les Puiſſances de l'Europe, & qu'elle tient encore parmi les Etats d'Italie, l'ancienne étendue de ſon commerce, ſa durée au milieu des révolutions arrivées pendant plus de treize ſiecles, préſentent des détails propres à piquer la curioſité du lecteur ; mais les Auteurs Anglois ſont fâchés que les bornes qu'ils ſe ſont preſcrites ne leur permettent pas de donner à cette Hiſtoire

toute l'étendue dont elle eſt ſuſceptible. Elle occupe cependant preſque tout le volume 49, le ſuivant tout entier, & la plus grande partie du 51ᵉ.

Dans la premiere ſection on traite de l'origine des Vénitiens, de leur gouvernement primitif, de leur nobleſſe, du gouvernement actuel, du commerce, & des Etats qu'ils poſſedent.

Les Vénitiens ſont un très-ancien Peuple nommé *Venete*, que quelques-uns croient être une Colonie de Gaulois; d'autres les font ſortir de la Paphlagonie. On ignore en quel tems & comment les Venetes furent ſoumis aux Romains. L'irruption des Goths en Italie obligea pluſieurs d'entr'eux de ſe réfugier dans les Iſles du Golphe. Preſque tous les Ecrivains prétendent que depuis cette époque juſqu'à l'arrivée d'Attila en Italie, cette Colonie fut gouvernée par des Conſuls que la ville de Padoue

y envoyoit; d'autres prétendent que ce gouvernement eſt une pure chimere & que les premiers Venetes réfugiés dans ces Iſles furent gouvernés par des Tribuns. Mais en général il faut deſcendre juſqu'à l'irruption d'Attila pour trouver la véritable origine de Veniſe. Ce fut alors que la plupart des Iſles furent habitées & que les habitans s'aſſocierent pour ne former qu'un ſeul corps, & chaque Iſle eut ſon Tribun. Quelques autres ſoutiennent que ces Iſles formoient autant de Républiques ſéparées & indépendantes, à peu près comme les Cantons Suiſſes; d'autres que tous les Tribuns étoient comptables de leur adminiſtration à l'Aſſemblée générale de la Nation.

Cette forme de gouvernement ſubſiſta juſqu'en 697 de J. C., les querelles ſurvenues entre les différens Tribuns, les incurſions des Lombards ſur les frontieres du pays furent cauſe que dans une Aſſem-

blée générale de la Nation à Héraclée on élut un Duc ou Doge auquel on donna le pouvoir d'assembler le Conseil. On n'est pas d'accord sur le degré d'autorité dont ces Ducs jouirent jusques dans le douzieme siecle, mais il est constant qu'ils s'efforcerent de devenir maîtres absolus & que la Nation étoit attentive à les contenir.

Vers la fin du douzieme siecle le Doge ayant été assassiné par la populace, on chercha les moyens d'empêcher les tumultes dans les Assemblées generales du Peuple. On nomma douze Electeurs chargés de choisir parmi tous les Citoyens quatre cents soixante-dix personnes pour en former un corps appellé le *Grand Conseil*, qui déterminoit toutes les affaires qui auparavant étoient portées à l'Assemblée générale. On nomma encore onze Electeurs parmi les plus qualifiés de l'Etat pour choisir le

Doge, & de plus six Conseillers sans lesquels il ne pourroit rien faire. Il ne resta au Peuple que le droit d'élire les membres du Grand-Conseil, mais il le perdit en 1299. Ces places devinrent héréditaires dans les familles qui les possédoient alors. Le Peuple fut dépouillé de toute autorité & le Gouvernement devint aristocratique, c'est celui qui subsiste à présent & qui est très-compliqué ; on en donne une idée ainsi que des familles nobles : on parle de ses forces militaires, de son commerce, de son domaine, & après ces détails préliminaires on passe à l'Histoire de cette République sous chaque Doge que l'on conduit jusqu'en 1749.

L'Histoire de Florence n'est pas moins étendue que celle de Venise. Ce morceau est précédé d'une Généalogie de la Maison des Médicis : elle étoit nécessaire pour ne pas confondre ensemble plu-

ſieurs perſonnages de cette famille dont il eſt queſtion dans cette Hiſtoire, & leurs degrés de parenté.

On n'eſt pas d'accord ſur les premiers tems & l'origine de cette illuſtre famille. Pluſieurs croyent qu'elle deſcend d'un Jacques de Médicis qui, en 1030, étoit Chef du Conſeil d'Orviette; d'autres, d'un Anſelme qui défendit Alexandrie en 1162 contre l'Empereur Frédéric I; mais la ſucceſſion de cette Maiſon ne paroît bien établie que depuis Philipe de Médicis que l'on doit regarder comme la ſouche. Ce perſonnage demeuroit en 1250 à Fioriano, dans le pays de Mugello. Sa prudence le rendit recommandable, & lorſque les Guelfes de Florence vouloient faire quelques entrepriſes contre les Gibelins ils venoient le conſulter, en ſorte que ſatisfaits de ſes conſeils ils l'emmenerent avec toute ſa famille dans leur ville,

reçurent ſes enfans comme Citoyens & les admirent aux premieres Charges de la République.

Après ce préliminaire on donne une deſcription de la Toſcane, enſuite on remonte à l'ancienne Hiſtoire de ce pays, c'eſt-à dire, au tems de la décadence de l'Empire Romain, parce qu'au delà de cette époque l'Hiſtoire de Florence eſt confondue dans celle de Rome. C'eſt ce qui a déterminé les Auteurs à ne la commencer qu'au cinquieme ſiecle, c'eſt-à-dire, aux irruptions des Barbares en Italie. Ces Peuples, venus du Nord comme on l'obſerve ici, étoient au fond moins barbares que les Italiens eux-mêmes; les reſtes d'antiquité qui ſe trouvent encore à Florence, prouvent qu'elle n'a pas été entiérement ruinée, & il n'y a aucune apparence qu'elle ait été dépeuplée. « Les Loix des Bar-
» bares, ainſi qu'on les appelle,
» & celles des Lombards en parti-

» culiers, étoient plus ſages &
» plus humaines que celles de tous
» les autres Peuples, & elles favo-
» riſoient plutôt la population
» qu'elles n'y étoient contraires,
» & les ravages qu'ils furent obli-
» gés de faire, devoient être moins
» attribués à leur cruauté qu'à la
» trahiſon, la folie & l'ingratitude
» de la Cour Impériale & de ſes
» Officiers. »

Après que Charlemagne eut été couronné Roi d'Italie, en 774, les divers Etats de ce pays commencerent à prendre quelque conſiſtence. Les familles originaires d'Italie & les deſcendans des différentes tribus de Barbares qui s'y étoient établis étoient confondus enſemble & formoient un ſeul Peuple gouverné par les Loix féodales; Charlemagne exigea ſeulement certaines redevances de ceux qui gouvernoient le pays. L'Empereur Fréderic II ſoumit entiérement cette ville, mais à ſa mort

arrivée en 1250, les Florentins, fatigués de sa tyrannie, se formerent en République qui fut long-tems agitée de troubles causés soit par des divisions intérieures, soit par différentes guerres avec ses voisins Ce sont ces détails exposés avec ordre & précision qui servent, après l'Histoire de Venise, à former les volumes que nous annonçons.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

LETTRE *adressée à MM. les Auteurs du Journal des Sçavans.*

Le 6 Janvier 1787.

MESSIEURS,

Dans votre Journal du mois de Novembre 1786, pag. 731, colonne premiere, dans l'extrait du tome V de la *Théorie des Matieres Féodales & Censuelles, par M. Hervé,*

Avocat au Parlement, on lit ce qui ſuit : « on trouve dans cet Ou-
» vrage entre autres des extraits
» d'un *Ouvrage que perſonne n'a-
» voit avant lui ni connu ni con-
» ſulté.* C'eſt le Polyptique de
» l'Abbaye S. Germain-des Prés,
» Regiſtre qui fut dreſſé ſous
» Charlemagne, &c. »

Cette maniere de s'exprimer doit naturellement faire penſer qu'avant M. *Hervé*, le Polyptique de S. Germain des Prés rédigé ſous Charlemagne n'avoit été conſulté, ni même connu de perſonne. Ce ſeroit une erreur qui ne doit pas ſubſiſter dans un Journal qui s'eſt toujour diſtingué par le mérite de l'exactitude.

M. Hervé lui-même, dans une note de la page 25 du tome V de ſon Ouvrage, reconnoît *qu'on lui a communiqué ce Polyptique avec la plus grande honnêteté.* Ce manuſcrit étoit donc connu de ceux qui le lui ont communiqué. MM.

les Bibliothécaires de S. Germain-des-Prés font en état de nommer nombre de Gens de Lettres à qui semblable communication avoit été faite avant l'Ouvrage de M. Hervé. Ce n'est au plus qu'en 1784 que ce savant Auteur a consulté ce Polyptique, & il en avoit déjà été fait mention dans les Conférences sur la Diplomatique & sur l'ancien Droit Public du Royaume, tenues sous les yeux de M. le Garde des Sceaux. On y avoit délibéré de le faire imprimer ou dans la nouvelle édition des Capitulaires de Baluze, ou à la suite des Chartes du regne de Charlemagne dans la grande collection des Diplômes & Chartes du Royaume, dont le premier volume est actuellement sous presse. Non-seulement le Polyptique de S. Germain-des-Prés a été depuis long-tems connu & consulté, mais de plus il a été cité & employé par beaucoup de Savans dans le siecle dernier & dans le nôtre.

Jacques du Breuil a donné l'édition d'Aimoin qui porte la date de 1603, le texte fait mention du Regiſtre des revenus de Saint-Germain-des Prés, rédigé par les ſoins de l'Abbé Irminon, & Jacques du Breuil a écrit quelques notes à la tête du Regiſtre original qui ſubſiſte encore.

D. Mabillon, dans ſa Diplomatique imprimée en 1681, p. 235, en parlant des *Livres de Cens* ou *Polyptiques*, qui ont précédé l'uſage des Cartulaires, dit que l'Abbaye de S. Germain poſſédoit celui de l'Abbé *Irminon : Penès nos eſt liber cenſualis Irminonis S. Germani apud Pariſios Abbatis, regnante Carolo Magno.*

D. Michel Germain, Auteur du Traité des anciens Palais de nos Rois, qui forme le quatrieme Livre de la Diplomatique de D. Mabillon, parle, à l'article de *Palatiolum* (*Palaiſeau*) du Livre Cenſuel de l'Abbé Irminon ; il en

rapporte même un texte concernant *Palaiseau.*

Dans le tome II des Annales de Mabillon, imprimé en 1702, p. 397, on lit d'après le Livre Censuel de l'Abbé Irminon, le détail des augmentations que cet Abbé avoit faites dans les Domaines de l'Abbaye pendant son administration.

On voit la même chose p. 23 de l'Histoire de l'Abbaye S. Germain-des-Pres de Jacques Bruillart, imprimée en 1724, & cet Auteur a donné des extraits du Polyptique d'Irminon dans les pieces justificatives de son Histoire, pages 4, 10 & 11 concernant les Donations de S. Germain, Evêque de Paris, & les Domaines que cette Abbaye possédoit à Palaiseau & dans la Forêt Yveline.

Le Glossaire de du Cange de 1733—1736, cite souvent le Livre de Cens ou Polyptique de l'Abbé Irminon. Au tome II, col. 492,

ſous le mot *Liber Cenſualis*, on dit que le Livre de Cens le plus ancien que l'on connoiſſe eſt celui de l'Abbé Irminon; & au tome IV, ſous le mot *Polypticha*, pris dans l'acception de *Regiſtre des Revenus*, les Auteurs du Gloſſaire nomment celui de S. Germain-des-Prés, & ils ajoutent : *unde plura in hocce Gloſſario exſcripſimus.*

Dans le tome VII du *Gallia Chriſtiana* imprimé en 1744, col. 424, il eſt fait mention de l'Abbé Irminon, de ſon Livre de Cens & des augmentations qu'il avoit faites dans les Domaines de l'Abbaye.

L'Abbé le Bœuf a fait uſage de ce Polyptique dans *ſon Hiſtoire de la Ville & du Diocèſe de Paris*, en 15 volumes in-12, 1754—1758, pour tous les lieux de ce Diocèſe dont il eſt fait mention dans ce Regiſtre. Dans le Catalogue des Manuſcrits qui lui ont ſervi à compoſer ſon Hiſtoire & qui eſt à la tête du premier volume, il cite *le*

Codex Irminonis Abbatis S. Germani à Pratis ſub Carolo Magno, qui contient, dit-il, *les Biens du Monaſtere pour ce tems-là.*

Ce Polyptique eſt encore cité dans le Supplément au Gloſſaire de du Cange par D. Carpentier, imprimé en 1766, tome IV, page 78 de *l'Appendix*; dans une note de la page 25 du Diſcours de M. l'Abbé de *Gourcy*, ſur l'Etat des Perſonnes en France ſous la premiere & la ſeconde race de nos Rois, couronné par l'Académie des Belles-Lettres en 1768, & imprimé en 1769; dans le Dictionnaire Diplomatique de D. Vaynes imprimé en 1774, tome II, p. 186, au mot *Polyptique*, & dans d'autres Ouvrages tant imprimés que manuſcrits, dont les Auteurs n'ont pas pu connoître le Polyptique de S. Germain-des-Prés par le Livre de M. *Hervé.*

Non ſeulement nombre d'Auteurs avoient connu & conſulté

NOTICE sur la Vie de M. Poivre, Chevalier de l'Ordre du Roi, ancien Intendant des Isles de France & de Bourbon.

Erat enim modestus, prudens, gravis; temporibus sapienter utens: animo maximo & æquo: veritatis diligens, ut ne joco quidem mentiretur: continens, clemens, patiensque: commissa celans; studiosus audiendi, & agricola solers & reipublicæ peritus & probabilis orator.

CORNEL. Nep.

Philadelphie, & se trouve à Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, Hôtel de Chuny, 1786. 78 pages in-8°.

CE titre modeste couvre un Eloge intéressant & écrit d'une maniere agréable & piquante.

M. Poivre, qui en est le sujet, étoit

étoit né à Lyon en 1719. Après ſes premieres études, il s'étoit conſacré aux Miſſions Etrangeres, dont les Superieurs l'envoyerent à la Chine & lui preſcrivirent de paſſer à la Cochinchine, quoiqu'il ne fut pas encore engagé dans les ordres ſacrés. Il ſuivit les inſtructions qn'il avoit reçues & ſe conduiſit à la Chine de maniere à gagner la confiance du Vice-Roi de Canton, & à rendre des ſervices importans à la Nation Françoiſe. L'idée qu'il s'étoit formée des Chinois, au milieu deſquels il a vécu dans l'intérieur du pays & qu'il a bien étudiés, ne reſſemble pas à celle qu'en veulent donner nos Commerçans, qui n'ont traité qu'avec des Revendeurs & par le miniſtere de Courtiers avides dans un port de mer, éloigné du centre de l'Empire. « Des Chinois, » dit avec raiſon l'Auteur de la » Notice, qui arriv roient en Eu- » rope, qui n'y ſéjourneroient

» pas plus long tems, & qui n'y
» pénétreroient pas plus avant que
« ne le font nos Navigateurs à la
» Chine, pourroient remporter
» une idée très-mauvaiſe, très-
» exagérée, très-injuſte de nos uſa-
» ges, de nos mœurs, de nos loix
» & même de notre adminiſtra-
» tion. »

En 1745, le vaiſſeau, qui ramenoit M. Poivre en France, fut attaqué dans le détroit de Banca par un Anglois ſupérieur en force; M. Poivre pendant le combat ſe portoit ſur la galerie, ſur le tillac, ſur le gaillard, par-tout où il ſe croyoit le plus utile, aidant à la manœuvre, exhortant les ſoldats & les matelots, & ſur-tout ſecourant les bleſſés. Un boulet de canon lui emporta le poignet : le premier mot qu'il prononça fut : *je ne pourrai plus peindre.* C'étoit pour lui un amuſement devenu une eſpece de paſſion. La peinture eſt d'une grande utilité pour un Miſſionnaire,

exposé à séjourner long-tems dans un vaisseau, où un goût décidé pour quelque occupation manuelle évite beaucoup d'ennui.

La perte d'un bras ne fut pas la seule que fit M. Poivre dans le combat; le vaisseau ayant été pris il perdit le journal de tout ce qu'il avoit remarqué à la Chine, à la Cochinchine, à Macao, avec un grand nombre de dessins précieux. « Peut-être ces manuscrits intéressans sont-ils encore entre les » mains des Anglois; & l'on espere » que si quelqu'un de cette grande » & généreuse Nation en avoit » connoissance, il voudroit bien » les faire remettre à la famille » de M. Poivre. Le vaisseau dans » lequel il fut pris s'appelloit *le* » *Dauphin*; le Commandant de » l'Escadre Angloise étoit l'Amiral » Barnet qui montoit le *Deptford* » il y a quarante & un an. »

Les Anglois conduisirent leurs prisonniers à Batavia. M. Poivre

prit dans cette Capitale des Etabliſſemens Hollandois, des connoiſſances réfléchies ſur la culture des épiceries fines, qu'ils poſſédoient excluſivement, & ſur les Iſles où elles ſont indigènes Dès-lors il forma le projet d'en enrichir un jour ſon pays. De Batavia il paſſa à Siam & de-là à Pondichéry, où il arriva à l'époque de l'expédition de Madras & des querelles trop funeſtes de MM. du Pleix & de la Bourdonnois, qu'il tâcha en vain de concilier. Il ſuivit ce dernier à l'Iſle de France : l'Eſcadre qui les ramenoit fit pluſieurs relâches à la Côte d'Afrique & une derniere à la Martinique, où elle fut retenue par la guerre. M. Poivre gagna dans un canot l'Iſle S. Euſtache où il s'embarqua pour l'Europe ſur un bâtiment Hollandois. A l'entrée de la Manche un Corſaire de S. Malo prit ce bâtiment qui quatre jours après, fut repris par une Frégate Angloiſe &

conduit à Guernesey ; enfin après avoir été ainsi le jouet de la mer & de la guerre, M. Poivre, à la signature de la paix, fut rendu à la France. Privé d'un bras, il se vit forcé de quitter les Missions-Etrangeres. L'accident qui le lui enleva, fut la source de tout le bien qu'il fit & de tout le bonheur qu'il éprouva. Il rapportoit de l'Asie de curieuses observations & de grandes vues ; il parloit bien le Chinois, le Cochinchinois, le Malais ; ce qui fixa sur lui l'attention de la Compagnie des Indes. Elle le choisit en 1749, pour aller en qualité de Ministre du Roi, à la Cochinchine, fonder sur des liaisons d'amitié une nouvelle branche de commerce. Il montra dans ce voyage des talens supérieurs, une probité délicate, une étonnante activité, une dignité sage, il y eut tout le succès qu'on pouvoit desirer. Malheureusement on n'en profita pas.

« M. Poivre, de retour à l'Isle
» de France, déposa dans les ma-
» gasins de la Compagnie jusques
» aux présens particuliers qu'il
» avoit reçus de ce Souverain. Un
» trait peindra son désintéresse-
» ment ingénu. Il écrivoit à la
» Compagnie des Indes: *Je vous*
» *ai remplacé*, telle chose, *de mon*
» *argent, parce que je m'étais laissé*
» *voler par ma faute; & il n'est pas*
» *juste que vous supportiez cette perte.*
» On peut demander aux trois Com-
» pagnies Angloise, Hollandoise &
» Françoise, combien, depuis
» qu'elles existent, elles ont eu de
» pareils serviteurs. »

Si le commerce n'a pas sçu tirer avantage des instructions que M. P. avoit prises à la Cochinchine, l'agriculture au moins a gagné quelque chose à son voyage. Occupé de tout ce qui pouvoit être utile, il avoit tourné ses vues vers les arbres de ce pays, qu'on pourroit introduire & naturaliser à l'Isle de

France. Il y avoit apporté le Poivrier, le Cannellier, plusieurs arbres de teinture, de résine & de vernis, plusieurs arbres fruitiers.

Le plus beau présent, qu'il avoit voulu lui faire, c'étoit le *riz sec*, qui se cultive à la Cochinchine sur les montagnes, n'a besoin que d'une chaleur modérée, & ne demande point d'irrigation. On en fit quelques récoltes à l'Isle de France; mais après le départ de M. Poivre, cette culture ayant été abandonnée à des Negres ignorans qui l'arroserent comme d'autre riz, l'espece en fut détruite. Il faut lire la Notice, pour voir avec quelle force l'Auteur s'éleve contre l'indifférence avec laquelle on supporta cette perte : « Depuis vingt » ans, dit il, que ce fait a pris de » la publicité, on dit qu'*il faudra* » *retourner chercher le riz sec à la* » *Cochinchine.*

» Pendant deux siecles l'Europe » a dépensé aux Indes des milliards;

» elle y a maſſacré des millions » d'hommes ; elle y a envoyé & » entretenu un nombre conſidéra- » ble de profonds Politiques, d'ha- » biles Généraux , de ſaints Miſ- » ſionnaires, d'induſtrieux Com- » merçans, de héros intrépides. » Un ſeul Sage s'étoit trouvé : il » avoit rapporté une plante plus » utile même que le bled, & qui » auroit pu compenſer tout le mal » qu'ont fait tant de grands hom- » mes. A peine y a-t-on pris garde : » on l'a laiſſé perdre. Et lorſque » chez des Nations ſavantes, dans » un ſiecle éclairé, on a eu con- » noiſſance de ce tréſor & de ſa » perte, quelques gens d'eſprit » ont dit froidement : *c'eſt dom-* » *mage* ; puis l'on a continué à » commercer, à intriguer, à ſe » battre, ſans ſonger ſeulement à » combien peu de frais ce dom- » mage pourroit être réparé. »

Lorſque M. Poivre fut revenu de la Cochinchine, la Compagnie

des Indes l'envoya à Manille avec une miſſion ſecrete, qui avoit pour objet principal d'acquérir & de naturaliſer à l'Iſle de France les épiceries fines. Cette commiſſion étoit bien ſelon le cœur de M. Poivre, puiſqu'elle favoriſoit un projet qu'il avoit formé depuis longtems, de procurer à la France ces arbres intéreſſans. Le ſecret qu'on lui avoit recommandé, même pour les emploïés de la Compagnie, lui ſuſcita des traverſes & des obſtacles de leur part, qui l'empêcherent de remplir exactement ſa miſſion. Mais il avoit acquis d'excellens amis parmi les naturels des différens pays qu'il avoit parcourus. Il rapportoit cinq plants enracinés de Muſcadiers, & un aſſez grand nombre de Noix Muſcades propres à la germination. C'étoit aux Moluques qu'il falloit aller chercher les Gérofliers M. Poivre eſpéroit que la Compagnie auroit à cœur de continuer une entrepriſe qui pou-

des liaiſons d'amitié avec le Roi Indien & le gouverneur Portugais de cette Iſle, qui lui procurerent quelques plants de Muſcadiers, une grande quantité de Noix Muſcades & de baïes de Gérofle mûres & dans l'état ou on les ſeme, mais trop vieilles pour germer. C'étoit au moins conſtater la poſſibilité d'en avoir de propres à être cultivées.

Les plants de Muſcadiers que M. Poivre avoit laiſſé à l'Iſle de France l'année précédente étoient morts. Pluſieurs circonſtances ont fait croire que cette mort n'avoit pas été naturelle. Nous deſirerions pour l'honneur de l'humanité que ce ſoupçon fut mal fondé.

La famille de M. Poivre publiera quelque jour les journaux des voyages qu'il a faits depuis ſa priſe par les Anglois ; on y verra des détails précieux, des obſervations ſur toutes ſortes d'objets, & particuliérement ſur des objets

utiles. Sa modeſtie ne lui a pas permis de les publier de ſon vivant.

Revenu en France, il s'étoit établi près de Lyon dans une campagne agréable. L'Académie des Sciences de Paris l'avoit depuis long-tems choiſi pour Correſpondant. L'Académie de Lyon l'accueillit avec empreſſement. Il y lut deux Mémoires intitulés : *Obſervations ſur les Mœurs & les Arts des Peuples de l'Afrique & de l'Aſie*, qui ont été imprimés & auxquels les Libraires étrangers ont ajouté, à l'inſçu de l'Auteur, le titre de *Voyages d'un Philoſophe*, titre qu'il n'eut point adopté, parce qu'il étoit trop Philoſophe pour en prendre le nom. « Cet Ouvrage » intéreſſant, précis, nerveux, » contient plus de choſes que de » mots, on y voit par-tout en » traits de lumiere comment dans » l'Univers entier, la félicité, la » population, la puiſſance des

» Etats ſont en raiſon de l'agricul-
» ture & de la liberté, & à quel
» point la main du deſpotiſme,
» celle de l'anarchie, & celle de
» la ſuperſtition, rendent inutile
» la fécondité du ſol le plus favo-
» riſé du Ciel. »

M. Poivre, ſur le point de ſe marier, croyoit vivre tranquille dans ſa retraite, lorſque ſa réputation fit croire qu'il n'y avoit que lui capable de réparer aux Iſles de France & de Bourbon, les fautes d'une adminiſtration, qui avoit toujours été malheureuſe, depuis qu'elle étoit ſortie des mains de M. de la Bourdonnois. Le Gouvernement le preſſa de partir; il obéit aux ordres du Roi & les juſtifia par les plus grands ſuccès.

Il trouva les Iſles de France & de Bourbon dans un anéantiſſement total; la culture, le commerce, les fortifications, tout avoit été négligé. Ses premiers ſoins furent de chercher à y pro-

curer des comeſtibles ; il y introduiſit de Madagaſcar, du Cap de Bonne-Eſpérance & de l'Inde, des animaux domeſtiques & toutes les productions néceſſaires pour les habitans & pour les navigateurs, que ces Iſles approviſionnent à leur paſſage. En 1770, dix mille hommes amenés par une Eſcadre, & manquant de tout, y trouveverent des vivres & des agrets, que ſes reſſources & ſa prévoyance avoient ſçu procurer.

Pendant ſon adminiſtration en qualité d'Intendant, il fit une Ordonnance pleine d'humanité, qui fixoit le poids, au-delà duquel on ne pouvoit charger un Negre ou une Négreſſe ; il s'attacha M. Commerſon, Botaniſte, qui avoit fait le tour du monde avec M. de Bougainville, & l'engagea à faire l'Hiſtoire-Naturelle de l'Iſle de France ; la mort en enlevant M. Commerſon pendant qu'il étoit à l'Iſle de France, nous a privé d'une grande partie des

recherches curieuses qu'il a pu faire dans cette Colonie.

M. Poivre ne s'attachoit qu'aux plantes utiles. Parmi celles qu'il a fait connoître à l'Isle de France, & qu'il a cultivées lui-même, il faut d'abord nommer le *Rima*, ou arbre à pain, qui s'y est beaucoup multiplié, & dont les Colons commencent à faire usage, & qui sera bientôt un de leurs principaux alimens. Transporté aux Antilles, il assurera un jour la subsistance des Blancs & des Negres. Nous avons l'espérance que cet arbre ne tardera pas à être porté à S. Domingue, ainsi qu'un grand nombre d'autres productions de la Chine, de l'Inde & de l'Afrique, déja acélimatées & cultivées au Jardin du Roi de l'Isle de France. Le Ministre de la Marine, qui a senti combien ces transplantations pouvoient être utiles à nos Colonies d'Amérique, & qu'elles pouvoient dans la suite passer delà en Corse

& dans nos Provinces du Midi, n'a pas hésité de donner les ordres & les moyens nécessaires. C'est une obligation que lui aura l'agriculture, dont l'objet est de multiplier la subsistance des hommes & celles des animaux, & de fournir aux Arts les matériaux propres à les alimenter.

Nous ne ferons pas l'énumération de tous les arbres dont l'Isle de France est redevable à la sagesse éclairée de M. Poivre, & nous reviendrons aux soins qu'il prenoit depuis 25 ans pour apporter des Moluques à cette Isle des plants de Muscadiers & de Géroffliers, en quantité suffisante pour en assurer la naturalisation.

En 1769 il fit partir deux bâtimens de l'Isle de France, l'un commandé par M. *de Tremigon*, & l'autre par M. d'*Etchevery*. M. *Prevost*, ancien Ecrivain de Vaisseau, qu'il avoit instruit des détails & qui parloit la langue Malaise,

étoit ſur un des bâtimens. Ces trois perſonnes, étant dans la plus grande intelligence, ne manquerent pas de réuſſir. Ils obtinrent des Rois de Gebi & de Patani, Souverains indépendans des Hollandois, un grand nombre de plants des deux arbres, & un plus grand nombre de Noix & de baïes. Ainſi ſe termina cette entrepriſe, ſi difficile à exécuter, tant combattue, qui devoit faire participer la France à une nouvelle ſource de richeſſes, pourvoir l'Europe à meilleur marché d'une denrée qu'elle recherche, & ôter à l'oppreſſion les malheureux habitans des Moluques qu'on laiſſera tranqulles quand on n'aura plus d'intérêt à les tourmenter.

Quoique cette premiere expédition eut rapporté 400 plants de Muſcadiers, 10000 Noix Muſcades toutes germées ou prêtes à germer, une caiſſe de baïes de Géroflé, dont quelques-unes ger-

mées & hors de terre, M. Poivre, qui craignoit avec raiſon les accidens phyſiques & moraux, ne ſe borna pas là; il voulut en faire faire une ſeconde. Il renvoya, en 1771, dans les Moluques, M. Prevoſt, ſur un Vaiſſeau aux ordres de M. *de Coëtivi*, accompagné d'un autre, commandé par M. *Cordè*. Ils firent un nouveau voyage à Gebi & en rapporterent une quantité bien plus conſidérable de plants, de baïes & de noix. Ils furent de retour en 1772. Cette ſeconde expédition fut encore plus heureuſe que la premiere.

Un jardin acheté par M. Poivre, & ſitué dans un lieu nommé *Montplaiſir*, a été le berceau où ſe ſont élevés les jeunes plants d'épicerie. C'étoit-là où M. Poivre « paſſoit » tout le tems que les devoirs de » l'Adminiſtration pouvoient lui » laiſſer libre; car propre, comme » Caton, à influer ſur les mœurs » & ſur les affaires publiques, M.

» Poivre avoit encore avec ce
» grand homme le rapport d'aimer
» à diriger tous les détails des tra-
» vaux champêtres, & il y étoit
» d'une grande habileté. » Ce Jardin est confié depuis long-tems aux soins de M. Céré, homme plein de zele, de lumieres & d'amour pour l'utilité publique, dont le nom ne doit pas être plus oublié que celui de M. Poivre, son illustre ami.

L'histoire du Muscadier & du Géroflier, que nous nous proposons de décrire incessamment, apprendra quels ont été les progrès de ces arbes, année par année, depuis leur importation à l'Isle de France, leur état actuel, la qualité de leurs produits comparés avec ceux des Moluques; enfin les espérances qu'on en peut concevoir.

M. Poivre eut bien voulu rejoindre une seconde fois le *riz sec*, 'il regardoit comme plus pré-

cieux que les épiceries, parce qu'en effet une plante alimentaire est préférable à celle qui ne donne que de l'assaisonnement. Mais plusieurs circonstances s'opposerent à l'accomplissement de son desir à cet égard.

L'agriculture ne fut pas le seul objet dont M. Poivre s'occupa pendant son Administration à l'Isle de France. Le Port Louis étoit à peu près comblé ; les vaisseaux de guerre étoient obligés de mouiller à une demie lieue, exposés à la fureur des ouragans & des vents du large; M. Poivre entreprit d'en faire un nouveau, qui put mettre un nombre suffisant de vaisseaux en sûreté. M. de *Tromelin*, Capitaine des Vaisseaux du Roi, en avoit conçu le projet. M. de *Cossigny*, Correspondant de l'Académie des Sciences & Ingénieur de la Colonie, s'en occupa. Les mesures étoient prises pour faire ce Port en quatre ans ; des circonstances

en ont prolongé l'exécution. Le travail se continue, & la Colonie en aura l'obligation au Ministre qui le protege, & à ces trois zélés Citoyens.

M. Poivre a quitté l'Isle de France en 1773, laissant sa mémoire en vénération dans les deux Colonies confiées à ses soins. En arrivant à Versailles il y trouva l'apparence d'une disgrace. L'Auteur de la Notice en explique la cause, qu'il attribue à la maxime, où l'on étoit de diviser les Intendans & les Commandans des Colonies, de les soutenir alternativement l'un contre l'autre, & de ne les rappeller que l'un après l'autre, quand la dissention étoit bien établie entre eux. Cette maxime n'est plus suivie. On rendit justice à M. Poivre deux ans après. Une pension du Roi fut ajoutée au Cordon de S. Michel, qu'il avoit reçu. Il alla ensuite couler ses jours au sein d'une famille aimable, dans sa maison de

la Freta, ſur les bords de la Saône, où il recevoit des viſites des Voyageurs curieux de voir un homme qui avoit eu beaucoup de part dans l'amélioration d'une de nos plus importantes Colonies, qui avoit bien mérité de la patrie par les préſens qu'il lui avoit faits, d'un homme enfin dont la converſation étoit ſimple, ſage & inſtructive. Il eſt mort le 6 Janvier 1785.

Nous avons cité aſſez de paſſages de cette Notice pour faire connoître le ſtyle, les talens, les vues & les penſees profondes de ſon Auteur, qui nous paroît être le même que celui *des Idées ſur les ſecours à donner aux pauvres malades dans une grande Ville.* Nous regrettons qu'il ne ſe ſoit pas nommé.

[*Extrait de M. l'Abbé Teſſier.*]



EXTRAIT des Obſervations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois d'Août 1786, par le R. P. Cotte, Correſpondant de l'Acad. Royale des Sciences.

LA température de ce mois a été froide & aſſez humide ; la récolte des grains a finie avec le mois, elle rendra peu tant en grains qu'en paille ; le raiſin qui tournoit le 15, mûrit difficilement. Le 2 on ſervoit les cerneaux, & le 10 les pêches.

Températures correſpondantes aux différens points lunaires. Le 1er., (*apogée*) couvert, pluie, froid. Le 2, (*P. Q.*) nuages, pluie, froid. Le 4, (*luniſt. auſt*) nuages, doux *changement marqué.* Le 5, (*4e. jour avant la P. L.*) beau, vent, doux. Le 9, (*P. L.*) beau, chaud. Le 11, (*equinoxe aſcend.*) *Idem.* Le 13, (*4e. jour après la P.*

P. L.) couvert, pluie, froid, *changement marqué*. Le 14, (*périgée*) couvert, pluie, froid, tonnere. Le 16, (*D. Q.*) *Idem*. Le 18, (*luniftice boréal*), couvert; brouillard, froid. Le 19, 4e. *jour avant la N. L.*) nuages, brouillard, doux. Le 23, (*N. L.*) nuages, chaud. Le 24, (*équinoxe descendant*) couvert, donx, pluie, grele. Le 27, (4e. *jours après la N. L.*) couvert, pluie, doux. Le 31, (*P. Q.*) couvert, pluie, froid.

Températures de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1710, 37 lig $\frac{3}{8}$. En 1729, 28 $\frac{1}{2}$ lig. En 1748, 32 lig. $\frac{5}{6}$. En 1767, *vent dominant* S. O. *Plus grande chaleur*, 26 ^d^. $\frac{1}{2}$ les 6 & 11. *Moindre*, 10 ^d^. les 18, 20 & 21. *Moyenne*, 16, 1 ^d^. *Plus grande élévation du baromètre*, 28 po. 1 lig. les 26 & 27. *Moindre*, 27 po. 6 lig. le 20. *Moyenne*, 27 po. 9, 9 lig.

Nombre des jours de pluie, 7. *Température*, froide & sèche.
En 1786, *vents dominants* le Nords, Sud-Ouest & Ouest.

Plus grande chaleur, 18, 4 d., le 12 à 2 heures soir, le vent S., & le ciel couvert. *Moindre*, 9, 2 d., les 3 & 31 à 5 h. matin, le vent O. & le ciel en partie couv. *Différence*, 9, 2 d. *Moyenne*, au *matin*, 11, 3 d.; à *midi*, 15, 2 d.; au *soir*, 13, 1 d.; du *jour*, 13, 2 d.

Plus grande élévation du baromètre, 27 po. 10, 21 lig. le 25 à 8 h. soir, le vent Nord & le ciel couvert. *Moindre*, 27 po. 2, 42 lig. le 14 à 8 h. soir, le vent S. O. & le ciel couv. *Différence*, 7, 79 lig. *Moyenne* au *matin*, 27 po. 7, 03 lig.; à *midi*, 27 po. 6, 95 lig.; au *soir*, 27 po. 7, 13 lig. Du *jour*, 27 po. 7, 04 lig.

Marche du baromètre. Le 1er. à 5 h. du matin 27 po. 5, 96 lig.

Du 1.er au 3, *monté* de 2, 10 lig.
Du 3 au 5, *baissé* de 2, 99 lig.
Du 5 au 7, *monté* de 4, 14 lig.
Du 7 au 14, *baissé* de 6, 82 lig.
Du 14 au 18, *monté* de 5, 95 lig.
Du 18 au 21, *baissé* de 2, 15 lig.
Du 21 au 25, *monté* de 3, 85 lig.
Du 25 au 28, *baissé* de 2, 42 lig.
Du 28 au 30, *monté* de 1, 33 lig.
Du 30 au 31, *baissé* de 0, 72 lig.
Le 31, à 8 h. soir, 27 po. 7, 40 lig.
En général le mercure a peu varié, excepté en *montant*, les 2, 6, 7, 16 & 17, & en *descendant*, les 4, 12 & 19.

Hygromètre de M. Buissart. Plus grande élévation, 30, 3 d. le 5. *Moindre*, 13, 9 d. le 2. *Moyenne*, 20, 2 d.

Il est tombé de la *pluie* les 1, 2, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 24, 27, 28, 29, 30 & 31; & de la grele le 24. La pluie a fourni 28, 11 lig. d'eau. Il en est tombé 24 lig. en trois jours. L'*évaporation* a été de 19 lig.

Le *tonnerre* s'eſt fait entendre de loin les 12, 14 & 16.

L'*aurore boréale* a paru le 18; elle étoit tranquille.

Le nombre des petites véroles diminue; la coqueluche eſt aſſez commune chez les enfans.

Obſervations Météorologiques faites pendant le mois de Sept. 1786.

Ce mois a été froid, ſec juſqu'au 23, enſuite humide & venteux. Le raiſin avoit de la peine à mûrir; ce tems a été favorable à la préparation des terres & aux ſemailles.

Températures correſpondantes aux différens points lunaire. Le 1er, (*apogée* & *luniſtice auſtral*) nuages, froid. Le 4, (4e. *jour avant la P. L.*) nuages, pluie, froid. Le 8, (*P. L.* & *équinoxe aſcend.*) nuages, doux. Le 10, (*périgée*) beau, froid. Le 12, (4.e *jour après la P. L.*) nuages, vent, froid. Le 14, (*D. Q.* & *luniſtice boréal*) nuages, grand

vent, pluie, doux. Le 18, (4.e *jour avant la N. L.*) nuages, vent, pluie, doux. Le 21, (*équinoxe descend.*) beau, froid. Le 22, (*N. L.*) beau, vent, froid. Le 25, (*apogée*) couvert, froid. Le 26, (4.e *jour après la N. L.*) couvert, pluie, grand vent, froid. Le 29, (*lunist. austr.*) couvert, pluie, vent, froid. Le 30, (*P. Q.*) couvert, pluie, froid.

Température de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1710, 15 lig. $\frac{3}{4}$ En 1729, 20, lig. En 1748, 22 lig. $\frac{2}{3}$. En 1767, *vents dominans*, N. E. & S. O. *Plus grande chaleur*, 24 ^{d}. - les 4 & 5. *Moindre*, 6 ^{d}. le 30. *Moyenne*, 13, 4 ^{d}. *Plus grande élévation du Baromètre*, 28 po. 2 lig. $\frac{1}{4}$ le 20. *Moindre*, 27 po. 0 lig. le 9. *Moyenne*, 27 po. 10, 7 lig. *Nombre des jours de pluie*, 5. *Température*, froide & seche.

En 1786, *vent dominant* S. O.

Il fut violent les 3, 9, 14, 17, 18, 26 & 29.

Plus grande chaleur, 16, 5 d. le 18 à 2 h. soir, le vent O. & violent, & le ciel couvert. *Moindre*, 3, 5 d le 27 à 6 h. matin, le vent N. O. & le ciel en partie serein. *Moyenne*, au *matin*, 8, 5 d; à *midi*, 12, 3 d; au *soir*, 10, 5 d; du *jour*, 10, 4 d.

Plus grande élévation du Barometre, 28 po. 0, 10 lig. le 20 à 8 h. matin, le vent S. E. & le ciel en partie serein, avec brouillard. *Moindre*, 26 po. 10, 03 lig. le 29 à 2 h. soir, le vent S. O. violent, & le ciel couvert avec pluie. *Différence*, 13, 97 lig. *Moyenne*, au *matin*, 27 po., 6, 39 lig.; à *midi*, 27 po. 6, 34 lig.; au *soir*, 27 po. 6, 69 lig.; du *jour*, 27 po. 6, 47 lig.

Marche du baromètre. Le 1.er, à 5 h. ½ matin, 27 po. 7, 87 lig. Du 1er. au, *baissé* de 3, 50 lig. Du 3 au 6, *monté* de 5, 63 lig. Du 6 au 9, *baissé* de 7, 25 lig.

Du 9 au 11, *monté* de 5, 87 lig.
Du 11 au 14, *baissé* de 8, 17 lig.
Du 14 au 20, *monté* de 11, 25 lig.
Du 20 au 22, *baissé* de 4, 20 lig.
Le 22, *monté* de 1, 35 lignes.
Du 22 au 26, *baissé* de 6, 65 lig.
Du 26 au 27, *monté* de 2, 75 lig.
Du 27 au 28, *baissé* de 5, 60 lig.
Le 28, *monté* de 2, 46 lignes.
Du 28 au 29, *baissé* de 4, 18 lig.
Du 29 au 30, *monté* de 5, 28 lig.
Le 30, à 8 h. soir, 27 po. 4, 31 lig.
On voit qu'il a beaucoup varié, sur-tout en *montant*, les 15, 27, 28, 29 & 30; & en *descendant*, les 3, 7, 8, ~~9~~, 14, 21, 26, 28 & 29.

Hygromètre de M. Buissart. Plus grande élévation, 28, 9 d le 8. *Moindre*, 7, 5 d. le 29. *Moyenne*, 17, 6 d.

Il est tombé de la *pluie* les 2, 3, 4, 9, 11, 14, 17, 18, 23, 24, 26, 27, 28, 29 & 30. Elle a fournie 27, 10 lig. d'eau, dont 16,

6 lig. font tombées du 26 au 30. *L'évaporation* a été de 18 lig.

L'aurore boréale a paru le 19 à 10 h soir avec jets lumineux & ondulations.

La plupart des enfans étoient attaqués de la coqueluche. Il y avoit beaucoup de fievres tierces.

Résultats des trois mois d'Eté, *Vent dominant* N. & S. O. *Plus grande chaleur*, 18, 4 ^{d}. *Moindre*, 3, 5 . *Moyenne* au *matin* 10, 3 .; à *midi*, 14, 4 .; au *soir* & du *jour*, 12, 4 . *Plus grande élévation du barometre*, 28 po. 0, 00 lig. *Moindre*, 26 po. 10, 03 lig. *Moyenne*, au *matin*, 27 po. 7, 24 lig.; à *midi*, 27 po. 7, 13 lig.; au *soir*, 27 po. [illegible], 39 lig. Du *jour*, 27 po. 7, 25 lig. *Plus grande élévation de l'Hygromètre*, 30, 3 ^{d}.; *Moindre*, 7, 5 ^{d}. *Moyenne*, 19, 5 ^{d}. *Quantité de pluie*, 6 po. 3, 2 lig.; *d'évaporation*, 5 po. 7 lig. *Nombre des jours beaux* 21, *couverts*, 29, de *nuages*, 41, de *vent* 22, de

pluie 45, de *grele* 2, de *tonnerre* 4, de *brouillard* 17, *d'aurore boréale* 3. *Température* froide & ſeche. *Production de la terre ;* la récolte des foins & des *mars* eſt abondante, celle des grains ne l'eſt pas autant. Ils ſont cariés en partie. Il y a eu peu de fruits de toute eſpece, excepté les ceriſes. *Maladies*, petite vérole, coqueluche.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ASIE.

DE BAGDAD.

M. DE BEUCHAMP, Vicaire Général de Babylone, & & Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences, à qui M. le Maréchal de Caſtries vient d'accorder de nouveaux inſtrumens, a fait bâtir un petit Obſervatoire à

Bagdad, & il y a mis l'inſcription ſuivante gravée par lui-même ſur un marbre blanc.

Obſervatorium
in Bagdad conſtructum
poſt Caldeos Arabeſque renovatum,
ex munificentia Regis Chriſtianiſſimi ejuſque Miniſtri de Caſtries,
variis inſtrumentis ornatum
divæ Uraniæ ipſiuſque amanti dilectiſſimo de la Lande,
dedicavit anno 1786.
P. J. DE BEAUCHAMP, *Babiloniæ Vicarius Generalis.*

Il eſt glorieux pour la France d'avoir pu réſuſciter l'Aſtronomie & établir un nouveau cours d'obſervations dans le même endroit où les anciens Caldéens jetterent les premiers fondemens de l'Aſtronomie, & où les Califes Arabes en procurerent le renouvellement. Déjà M. de Beauchamp a envoyé à

l'Académie des obſervations intéreſſantes, & qu'on n'avoit pu faire en France, comme celle de l'entrée de Mercure ſur le Soleil le 4 Mai 1786, une Carte du Tygre & de l'Euphrate, & pluſieurs autres Mémoires intéreſſans. Il ſe diſpoſoit à partir pour aller déterminer la poſition de la partie méridionale de la Mer Caſpienne, ſur laquelle il y a du doute parmi les Géographes.

SUEDE.

D'ABO.

Specimen Academicum de inveniendа ſectione conica circa focum datum, per data tria puncta tranſeunte. Quod conſ. acupl fac. philoſ. Aboënſi, præſide Mag. Johanne Henrico Lindquiſt, Math. Profeſſ. Reg. & ord. nec non Reg. Acad. Scient. Suec, Membro publicæ Cenſuræ ſubmittit Jacobus Wegelius,

ostrobotniensis, in auditorio minori die 17 Junii 1786. H. A. M. C. Aboæ, Typis Frenckellianis, 14 p. in-4°.

Pour déterminer l'orbite d'une planete par trois observations, Halley proposa en 1676, & résolut ce problême qui consiste à faire passer une section conique par trois points qui sont donnés outre le foyer. La Hire en donna une solution plus facile dans ses sections coniques, & Newton dans son fameux Livre des Principes. Keill y appliqua le calcul trigonométrique, & Nicolle, dans les Mémoires de l'Académie pour 1746, prit une route différente, ainsi que M. Prosperin dans le 3e. volume des nouveaux Mémoires d'Upsal. M. Lindquist, habile Professeur de Mathématique à Abo en Finlande, est parvenu à une méthode encore plus simple pour l'usage, & il en donne l'application à un

exemple tiré de la planete de Herſchel.

Nous obſerverons cependant que dans la pratique de l'Aſtronomie l'on n'a preſque jamais les rayons vecteurs d'une orbite, & par conſéquent il eſt plus commode de la déterminer par la comparaiſon du mouvement moyen au mouvement vrai obſervé comme M. de la Lande l'a fait dans ſon Aſtronomie.

Diſſertatio Mathematica de quadratura parabolae. Quam conſ. ampl. fac. Philoſ. Aboenſ. Præſide mag Joanne Henrico Lindquiſt, Math. Profeſſ. Reg. & Ord. nec non Reg. Acad, Scient. Suec, membro pro laurea publice examinandam ſiſtit Jacobus Joannes Lagerſtom, Satacandenſis. In auditorio majori die 3 Decem. 1786. Horiſante Meridiem conſuetis. Aboce, Typis viduæ R. Acad. Typogr. J. C. Frenckell. 21 pages in-4°. avec une Planche.

Archimede avoit trouvé la quadrature de la parabole, par des principes de mécanique & ensuite par des sommations de progressions géométriques. Depuis ce tems on y a employé un grand nombre de méthodes ; il y en a vingt sept dans un seul Traité de Toricelli, & quand on y emploie les infinimens petits il ne faut qu'une ligne de calcul. Cependant comme la Géométrie ancienne mérite bien d'être cultivée par son élégance & par son évidence, M. Lindquist y applique ici une propriété particuliere de la parabole qui donne la quadrature d'une maniere directe, commode & remarquable.

Il nous est parvenu une autre thèse du même Professeur, sur la réduction à l'horison des angles mesurés sur des plans inclinés ; il y donne par une formule commode des quantités qu'on trouveroit moins exactement & beaucoup plus longuement par des ré-

ſolutions de triangles ; c'eſt ſurtout dans les grandes opérations de la figure de la terre que l'on auroit reconnu l'utilité de ſemblables méthodes.

Diſſertatio Aſtronomica, de parallaxi annua planetarum primariorum ac cometarum, à Johanne Henrico Lindquiſt, Math. Profeſ. Aboae 1786. 16 pages in-4°.

Dans cette theſe le ſavant Profeſſeur donne une méthode particuliere pour trouver le lieu d'une planete vue de la terre lorſqu'on connoît ſon lieu vu du ſoleil ainſi que ſa latitude & ſa diſtance. Cette méthode eſt ſimple & directe ; elle prouve de plus en plus le talent de M. Lindquiſt pour l Aſtronomie.

Nous avons reçu auſſi une theſe ſoutenue par M. Tammelander, ſous la préſidence de M. Lindquiſt, ſur la maniere de trouver le tems vrai par des hauteurs correſpondantes de différentes étoiles. M.

Kohler habile Astronome de Dresde, avoit traité cette matiere dans les Ephémérides de Berlin pour 1784, mais il étoit obligé d'introduire dans le calcul la hauteur observée. M. Lindquist préfere d'y employer la hauteur du pole afin de ne pas supposer que l'instrument avec lequel on a pris les hauteurs correspondantes soit rigoureusement exact, & il résout d'une maniere élégante le problême suivant : ayant observé des hauteurs égales de deux étoiles avec l'intervalle de tems entre les observations, & connoissant d'ailleurs leurs ascensions droites, leurs déclinaisons avec la hauteur du pole, & l'ascension droite du soleil à midi, trouver le tems vrai de chaque observation, & la vraie hauteur des étoiles. En employant trois étoiles il supplée à la latitude du lieu. Au reste dans l'usage de l'Astronomie une seule étoile & une seule hauteur suffisent, parce qu'on

connoît toujours la latitude, & la marche de l'horloge d'un jour à l'autre.

D'UPSAL.

Oratio in memoriam viri, dum vixit, celeberrimi, Domini Petri Wargentin, Regiæ Academiæ Scientiarum Stockolm, Secretarii & equitis aurati de ſtella Polari, nomine nationis Jemtlando-Medelpadicæ, ſcripta à Petro Djupenſtrom, Med. Licent. & Provin. Junecop. Medico Vicario & in auditorio Guſtaviano majori D. 25 Maii 1785. Publico recitata Upſaliæ, apud Johan. Edman, Director & Reg. Acad. Typ. 40 pages in-4°.

Ce Diſcours eſt un hommage rendu à M. Wargentin par ſa patrie & en particulier par la Nation de l'Univerſité d'Upſal, dont il étoit le chef. On y trouve des détails ſur ſa vie qui n'étoient pas connus de l'Hiſtorien de l'Académie des

Séiences lorſqu'il en a prononcé l'Eloge. On y voit qu'une éclipſe de lune de 1729, en excitant fortement l'attention du jeune Wargentin, quoi qâ'il n'eut pas douze ans, annonça & décida ſa vocation pour l'Aſtronomie. C'eſt ainſi que Tycho-Brahé étoit devenu Aſtronome à la vue d'une éclipſe de ſoleil.

M. Wargentin s'étoit occupé de Littérature Grecque & Orientale avec autant de ſuccès que s'il n'eut pas été un Aſtronome du premier ordre. Ce fut Celſius qui l'engagea de s'occuper de la théorie des Satellites de Jupiter, & qui fit imprimer ſes premieres Tables dans les Mémoires de l'Académie d'Upſal. Dans ce tems-là Wargentin étoit obligé d'inſtruire des enfans, cependant il découvrit la Comete de 1742; il continua de s'occuper d'Aſtronomie juſqu'à ce que par une place plus convenable à ſon mérite & à ſon goût, il eut la

facilité de s'y livrer entiérement, & l'on ſait avec combien de ſuccès.

DANNEMARCK.

DE COPENHAGUE.

Il y a à vendre dans cette ville une collection très-curieuſe de cinquante-ſix figures de huit pouces de hauteur, chacune, repréſentant tous les habillemens en uſage dans la Norwege & dans la Finlande, & tous les travaux particuliers à ces deux pays. On y a joint un modele de maiſon de conſtruction Norvégienne, dans laquelle une Fête de Nôce eſt repréſentée. C'eſt la ſeconde Collection de ce genre : le Roi de Dannemarck en a une pareille. On offre celle-ci au prix de vingt-cinq louis, & on pourroit en diminuer quelque choſe. Si qnelqu'un vouloit en faire l'acquiſition, il peut

s'adresser au sieur Lagrange, Libraire, rue S. Honoré, vis-à-vis le Lycée.

PORTUGAL.

DE LISBONNE.

Depuis l'établissement de l'Académie des Sciences de Lisbonne, qui date de 1779, on a bâti un Observatoire sur la Tour Orientale du Château de S. Georges, qui est l'endroit le plus élevé de Lisbonne, & d'où l'on découvre parfaitement tout l'horizon. On vient de s'en servir pour la premiere fois le 3 de Janvier; on y a observé l'éclipse totale de lune qui a eu lieu ce jour-là; commencement de l'éclipse à 9 h 22′ 15″, tems vrai; immersion totale, 10 h. 21′ 54″; commencement de l'émersion, minuit & 13″; fin de l'éclipse, minuit 57′ 18″; fin de la penombre, 1 h. 1′ 40″.

Il faut ajouter 45′ 37″ à ces termes d'obſervations, d'après l'éclipſe de 1753, pour les réduire au méridien de Paris où l'éclipſe de 1787 n'a pu être obſervée; quand on aura reçu des obſervations d'autres pays, on pourra ſe ſervir de celle de Lisbonne pour en connoître mieux la longitude; mais les éclipſes de ſoleil & d'étoiles ſeroient bien plus propres à cet objet.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

Hermeſianax, ſive conjecturæ in Athenæum atque aliquot Poetarum Græcorum loca, quæ cum corriguntur & explicantur, tum carmine donantur. Auctore Stephano Weſton. S. T. B., Collegii Exonienſis in Académia Oxonienſi Socio, & Eccleſiæ Mamhead in agro Devonienſi Rectore.

O Laertiade, quicquid dicam aut erit aut non.

Les dix planches de cette premiere partie contiennent cent trente Médailles distribuées en trois classes. La premiere comprend des Médailles des Villes de la Grande Grece, de Sicile, de Thrace, de Mæsie, d'Illyrie, de Grece, des Isles, de l'Asie, de l'Asie-Mineure, de l'Afrique. La seconde des Médailles de Rois, la troisieme des Médailles Romaines. Cet Ouvrage sera continué.

DE LEIPSICK.

In optica quædam Boerhavii & Halleri, commentatur Abraham Gotthelf Kaestner, Math. & Phys. P. P. Gottingens. Lipsiæ apud Joh. Gottl. Imman. Breitkoph, 1785. 44 pag in-12.

Kepler fit voir dès 1611, dans sa Dioptrique, que nous voyons les objets en vertu d'une image formée sur la retine. Mais Boerhaave pense que l'on ne voit dis-

tinctement

tinctement que le point de l'objet qui eſt dans l'arc optique, & qu'il faut un petit mouvement de l'œil pour voir une autre partie de l'objet. M. Kaeſtner prouve dans cette diſſertation, que l'œil voit l'étendue entiere de l'objet dont l'image s'eſt formée. Il juſtifie auſſi Walther d'une erreur que lui attribuoit Haller ſur la réfraction de l'œil, il en tire une conſéquence ſur l'utilité qu'il y a pour les Médecins d'étudier les Mathématiques, & à cette occaſion il releve une erreur qui lui paroît s'être gliſſée dans la deſcription du récipiangle de M. Carangeot, & dans la criſtallographie de M. Romé de Liſle. M. Kaeſtner rappelle en finiſſant que Boyle regrettoit malgré ſon génie & ſes connoiſſances phyſiques, de n'avoir pas donné plus de tems & plus de ſoin à la Géométrie & aux calculs. Aulugelle parle de ceux à qui le Philoſophe Taurus reprochoit qu'ils ne vouloient rien ap-

affinité ; les équations linéaires à une ſeule variable ne ſont pas comme on le croit communément deux variables.

M. Nicolai ſe propoſe de donner un ſecond volume ; lorſque nous l'annoncerons nous ſerons à portée d'indiquer à nos lecteurs la ſenſation que ſes idées nouvelles auront faite parmi les Géometres. En attendant nous croyons pouvoir dire que cette eſpece de métaphyſique de l'algebre n'intéreſſe pas aſſez le fond de la ſcience pour qu'on puiſſe craindre des erreurs de doctrine dans cot Ouvrage, & l'on doit ſavoir gré au ſavant Profeſſeur d'avoir diſcuté avec autant de ſagacité & de ſoin tous les principes de l'algebre.

DE NAPLES.

Dè ſaggi politichi, di Franceſco Mario Pagano, volume II. *Del ci-*

vile corſo delle nazioni in Napoli 1785. Preſſo Vincenzo flauto con licenza de' Superiori. 275 p. in-8°.

Ce ſecond volume d'un Ouvrage eſtimé en Italie, traite des progrès de la civiliſation & de la décadence d'une Nation qui eſt parvenue au plus haut période de ſplendeur. C'eſt la philoſophie de l'hiſtoire où l'Auteur a placé ſes réflexions ſur la légiſlation, ſur l'agriculture, ſur les arts, ſur la liberté, ſur les gouvernemens, ſur les loix, le commerce, les finances, le luxe. Il finit par comparer l'état d'abaiſſement & d'anarchie où étoit tombé le Royaume de Naples ſous la tyrannie des Vice-Rois Eſpagnols, lorſque Dom Carlos s'en étant emparé en 1734, il commença à y rétablir l'ordre & à s'occuper du ſoin de faire fleurir de nouveau ces belles provinces ſi célebres, ſi riches, ſi cultivées; le miniſtere de M. Tanucci a pro-

duit une partie de la révolution, celui de M. le Marquis de Caraccioli eſt digne de l'achever.

DE VÉRONE.

Se'ie di Aneddoti, *numéro II. Verona* 1786. *Per l'Erede merlo alla ſtella.* 112 pag. grand in-4°., avec le portrait de l'Auteur, M. le Chanoine Marquis Dioniſi.

Le deſir de diminuer l'abus des Recueils de Vers appellés en Italie *le Racolte*, a engagé M. Dioniſi à y ſubſtituer des Anecdotes; cette méthode doit être plus agréable & plus utile. L'objet de ce volume eſt de découvrir une erreur accréditée d'un prétendu fils du Dante, erreur qui a été admiſe par les Auteurs les plus célebres qui ont commenté les Ouvrages du Dante ou qui ont écrit ſa Vie, l'Académie même de la Cruſca s'y eſt trompée. M. Dioniſi rapporte le com-

mencement du Commentaire célebre qui ſe trouve dans pluſieurs Bibliotheques d'Italie, & dont l'Auteur ſe dit lui-même Pierre fils du Dante. En faiſant la critique de cet Ouvrage avec autant de ſagacité que d'érudition, M. Dionisi prouve que l'Auteur n'étoit point fils du Dante, & qu'il n'a point compris les endroits les plus curieux de ſon Ouvrage. Il y a lieu de douter s'il étoit Florentin, c'eſt-à-dire, s'il étoit du pays du Dante, même s'il étoit Toſcan. M. Dioniſi diſcute les différentes Leçons de ſon Auteur dans les endroits où le Commentateur paroît n'avoir pas été bien inſtruit; il explique l'allégorie du Dante & juſtifie ſon honnêteté contre le prétendu Pierre. Enfin il obſerve qu'il eſt vraiſemblable qu'on a ajouté après coup au commencement de ce Commentaire quelques paroles qui indiquent la filiation,

& l'on peut fort bien ne pas mettre cette imposture sur le compte de l'Auteur du Commentaire, qui d'ailleurs étoit rempli de piété & avoit de l'érudition.

Les quinzes dernieres pages sont employées à tracer le plan d'une nouvelle édition de ce Poëte divin, édition dont M. Dionisi fait voir la nécessité, & pour laquelle il donne grand nombre de conseils utiles & dignes de ce savant & illustre Commentateur.

FRANCE.

DE MARSEILLE.

M. Bernard, Astronome de l'Académie de Marseille, a fait sur le cinquieme Satellite de Saturne des observations curieuses depuis le 23 Novembre jusqu'au 21 de Décembre; il en résulte que ce Satellite a été en conjonction le

16 Novembre 1786 à 15 heures, c'eſt-à-dire, deux jours plus tard que ſuivant les Tables de M. Caſſini. Mais comme depuis 1714 on n'avoit point fait d'obſervations ſur les Satellites de Saturne, & qu'on ne connoît point leurs inégalités, il n'eſt pas ſurprenant qu'on connoiſſe ſi mal leurs révolutions. M. Bernard ſe propoſe de reprendre ces obſervations lorſque Saturne paroîtra le matin après ſa conjonction, & que la ſaiſon ſera plus favorable pour des obſervations auſſi difficiles.

M. de la Lande, dans un Mémoire lu à la rentrée publique de l'Académie le 13 Novembre 1786, a fait voir que le nœud de ce Satellite doit avoir rétrogradé de pluſieurs degrés, par l'attraction du Soleil. Les obſervations de M. Bernard paroiſſent déjà favorables à ce réſultat. Ces obſervations

précieuſes devoient être annoncées dans notre Journal où le grand Caſſini publia en 1677 la découverte de cette nouvelle Planete.

DE NANCY.

Etat des Etoiles fixes au ſecond ſiecle, par Claude Ptolemée, comparé à la poſition des mêmes Etoiles en 1786, avec le texte Grec & la traduction Françoiſe; par M. l'Abbé Montignot, Chanoine de Toul, de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy. A Nancy, chez C. S. Lamort, Imprimeur de M. le Premier Préſident du Parlement, près des RR. PP. Dominicains, nº. 239, 1786. 200 pages in-4°.

Le Catalogue de 1022 Etoiles dreſſé par Hipparque 128 ans avant l'Ere vulgaire, nous a été conſervé dans l'Almageſte de Ptolemée; c'eſt le monument le plus

précieux d'Aſtronomie qui nous ſoit reſté des Anciens. Quoiqu'il ait été réimprimé ſept fois en Grec ou en Latin, il eſt encore difficile à trouver, & c'eſt une choſe utile qu'a faite M. l'Abbé Montignot que de faire réimprimer le texte Grec avec la traduction Françoiſe; il y a même donné tous les Chapitres de Ptolemée qui concernent ler Etoiles, dans l'eſquels l'Auteur prouve qu'elles conſervent entr'elles les mêmes poſitions que leur mouvement ſe fait le long de l'écliptique, & cela par le moyen des obſervations d'Ariſtelle, de Tîmocharis, d'Agrippa, & de Menelaüs.

M. Montignot a repris une ſeconde fois le Catalogue de Ptolemée par conſtellations, en indiquant par nombres chacune d'elles, en les rapportant aux caracteres Grecs de Bayer, & aux nombres du Catalogue de Flamſteed; puis

il a ajouté par colonnes la longitude & la latitude des Etoiles qu'il a réduites à l'année 1786 d'après les Ephémérides de M. de la Lande, & sur les longitudes de Flamsteed pour l'an 1690.

Il eut été à souhaiter que M. Montignot eut consulté l'édition Grecque de ce Catalogue donnée par Halley dans la Collection intitulée : *Géographi minores*, celle que Flamsteed a donnée avec le Catalogue Britannique, & même l'édition Latine faite en 1515 d'après l'Arabe, & il y auroit trouvé des variantes ou plutôt des corrections à faire dans le texte ; mais on sera toujours à portée de faire cette collation, le principal étoit une édition nouvelle dont les Astronomes auront obligation à cet Académicien. On a lieu d'être surpris qu'on ait pu exécuter un pareil Ouvrage dans une ville de province, mais cela fait honneur à

l'émulation qu'entretient en Lorraine l'Académie de Nancy.

DE PARIS.

Comete de 1786.

Mis Caroline Herfchel a découvert le premier Août 1786, une petite Comete que l'on a obfervée jufqu'au 28 Oct., dans les conftellations du Bouvier & d'Hercule; c'eft la 73e dont l'orbite foit connue : elle n'a point été vifible à la vue fimple, & elle nous auroit infailliblement échappé fans le courage & les foins de cette nouvelle Obfervatrice. Son frere, M. Herfchel, à qui nous devons la découverte d'une nouvelle Planete, & la conftruction des Télefcopes les plus forts que l'on ait jamais faits, méritoit bien de découvrir des Cometes. Mais occupé d'obfervations pénibles & difficiles, il a délégué

à sa sœur, compagne de ses observations, la recherche des Cometes; elle a trouvé celle-ci dans le tems même que son frere étoit en Allemagne, ainsi il ne partagera point l'honneur de cette observation qui restera à Mlle Herschel. Puisse cette circonstance servir d'objet d'émulation pour son sexe à qui l'on a toujours envié les moyens de se distinguer dans les sciences, & qui cependant a prouvé plus d'une fois, même en Astronomie, & des dispositions & du courage, comme on le voit dans l'Astronomie des Dames publiée en 1786 par M. de la Lande dans la Bibliotheque Universelle des Dames.

M. Méchain, à qui nous devons la découverte de plusieurs Cometes, a observé celle-ci avec autant d'assiduité que si ç'eut été une des siennes, & il a trouvé les élémens de son orbite de la maniere suivante.

Longitude du nœud aſcendant, 6 ſig 14° 22′ 40″, comptée de l'équinoxe moyen.

Inclinaiſon de l'orbite, 50° 54′ 28″.

Lieu du périhélie ſur l'orbite, 5 ſig 9° 25′ 36″, compté de l'équinoxe moyen.

Diſtance périhélie, 0,410099;

Son logarithme, 9,612889.

Paſſage au périhélie, 7 Juillet à 22 h 0′ 12″, tems moyen à Paris.

Sens du mouvement...... direct.

M. Méchain a obſervé cette Comete depuis le 13 Août juſqu'au 23 Octobre, & les obſervations s'accordent fort bien avec ces élémens.

Le 13 Août, diſt. au ſoleil, 0,9657.
Diſtance à la terre, 1,2611.

Le 23 Oct. diſt. au ſoleil, 2,1505.
Diſtance à la terre, 2,4755.

Pluſieurs des Etoiles auxquelles la Comete a été comparée, ne ſe trouvant pas dans les Catalogues, M. Méchain les a empruntées des

obſervations de M. le Paute d'Agelet, dont les Regiſtres originaux ſont entre les mains de M. de la Lande, en attendant le retour de M. d'Agelet qui s'eſt embarqué pour faire le tour du Monde.

Le Conſeil de l'Ecole Royale Militaire a acquis le 20 Novembre, par ordre de M. de Ségur, au prix de 14000 livres le quart de cercle mural de 8 pieds de rayons, que M. Bergeret avoit confié à M. d'Agelet, & on va le placer dans le nouvel Obſervatoire que l'on bâtit à l'Ecole Militaire.

Le Téleſcope dont le miroir eſt de platine, & que M. l'Abbé Rochon a fait faire pour le Cabinet du Roi à la Muette, a été comparé à l'Obſervatoire Royal avec un Téleſcope de même longueur, c'eſt-à-dire, de ſix pieds fait en Angleterre par Dollond, & il a été reconnu meilleur par tous les

Aſtronomes qui ont obſervé avec l'un & l'autre. La platine fondue par l'arſenic & mêlée avec de l'étain prend un poli ſurprenaut.

Le métal le plus parfait qu'on eut trouvé pour les Téleſcopes étoit celui de M. Edwards (Nautical Almanac 1787), compoſé de 32 parties de cuivre rouge, 15 d'étain, une de cuivre jaune, une d'argent & une d'arſenic; mais ces ſortes de compoſitions ſe terniſſent facilement à l'air, au lieu que la platine qui eſt beaucoup plus compacte & plus dure conſervera ſon poli bien plus long-tems, & c'eſt une choſe précieuſe pour l'Aſtronomie.

M. Herſchel a fini au mois de Janvier 1787, ſon Téleſcope de 40 pieds de longueur qui a quatre pieds & quelques pouces de diametre; la table de tole & le miroir peſent quatre mille. Il a imaginé de ſupprimer le petit miroir, en

inclinant un peu le grand miroir pour amener les rayons ſur le côté vers les oculaires ; cela augmente la lumiere & formera déſormais une nouvelle perfection des Téleſcopes, que l'on devra ainſi que tant d'autres à M. Herſchel qui a laiſſé ſi loin derriere lui tous ceux qui s'étoient exercés dans ce genre.

Le Guide Celeſte, Etrennes aſtronomiques pour l'Année commune 1787 ; par M. Perny de Villeneuve. A Paris, chez Cailleau, Imprimeur-Libraire, rue Gallande, n°. 64 ; 115 pages in-18. M. de Villeneuve, un des Aſtronomes attachés à l'Obſervatoire Royal, offre à ſes confreres un petit almanach trés portatif, où il a raſſemblé en racourci les obſervations les plus importantes dont les Aſtronomes doivent être avertis ; le paſſage de la Lune au Méridien, la diſtance de l'Equinoxe

au Soleil, les Eclipſes des Satellites & des Etoiles, les poſitions principales des Planetes. Il y a joint une notice élémentaire des mouvemens céleſtes, la découverte de la Planete d'Herſchel, la notice des Catalogues & des figures d'Etoiles, donnés par divers Auteurs; enfin un Abrégé de Géographie qui n'occupe que 30 pages, où l'on trouve l'étendue de différens pays & leurs villes principales. Dans un tems où l'on prodigue les petits Almanachs de toute eſpece, il étoit naturel que les Aſtronomes euſſent le leur, & les Amateurs d'Aſtronomie en auront obligation à M. de Villeneuve. C'eſt lui dont nous avons déjà annoncé une Ephéméride de la Planete d'Herſchel pour 1786, fait dans un tems où l'on n'avoit pas encore donné les poſitions de ce nouvel Aſtre dans aucune Ephéméride Aſtronomique.

Collection des meilleurs Auteurs Anglois, en Anglois; proposée par souscription à un prix plus modique que ne coûtent les Livres Anglois à Londres. A Paris, chez Pissot, Libraire, quai des Augustins.

PROSPECTUS.

La Langue Angloise est tellement répandue en France depuis plusieurs années, qu'elle est devenue aujourd'hui une partie de l'éducation de la jeunesse.

Le prix exhorbitant des Livres Anglois pouvant empêcher beaucoup de personnes de se livrer à l'étude de cette Langue, le sieur Pissot, afin de mettre le Public à portée de se les procurer à peu de frais, offre aux Amateurs de la Littérature Angloise une Collection de leurs meilleurs Ouvrages, à un prix plus modique qu'ils ne coûtent à Londres, puisque cha-

que volume de cette intéreſſante Collection ne reviendra à MM. les Abonnés qu'à raiſon de 2 liv. 10 ſ. le volume in-12 broché (1).

Les bons Auteurs Anglois ſont trop connus pour entrer dans le détail de leurs Ouvrages ; mais pour que l'on puiſſe juger du choix de ceux qui formeront cette Collection, on trouvera à la fin de ce Proſpectus une liſte des différens

(1) On ſe convaincra facilement de la différence du prix, par le tableau ſuivant.

Le volume in-12 coûte à Londres 2 ſchellings 6 den. broché, ce qui fait 3 l. de France.—— Le volume in-8°. de 5 à 6 ſchellings broché, ce qui fait 6 à 7 liv. 4 ſols.—— Le volume in-4°. une guiné, broché en carton, ce qui vaut un louis. D'ailleurs une grande partie des meilleurs Ouvrages Anglois ne ſont imprimés que ſur format in-4°. & in-8°, ce qui augmente néceſſairement le prix des éditions.

» de la Collection des Auteurs Anglois, & de payer la somme de » 2 liv. 10 s., par chaque volume » in-12 broché & étiqueté, à mesure que les volumes paroîtront.
» A ce 1787.

Anfin de mettre de la variété dans la livraison des Ouvrages, on donnera successivement des volumes différens de chaque Auteur, pour que MM. les Abonnés soient à portée de jouir plutôt des différens articles.

On ne peut point fixer l'époque des livraisons, dont chacune sera composé au moins de deux volumes, vu l'exactitude que l'on desire apporter à la correction des Ouvrages; mais on aura soin de prévenir MM. les Abonnés du jour des publications.

D'après ce plan, il résultera pour MM. les Abonnés un avantage réel, de ne payer que 2 liv. 10 s. chaque volume, & de se procurer

à

à peu de frais, & ſans s'être apperçu de la dépenſe, une Collection des meilleurs Auteurs Anglois.

Il faut avoir ſoin de donner liſiblement ſon nom & ſa demeure, ainſi que d'affranchir les lettres & le port de l'argent.

Liſte des Ouvrages qui compoſeront la Collection des Auteurs Anglois en Anglois.

	vol.
* Hume's Hiſtory of England,	15
— Eſſays,	4
* Ferguſon's Hiſtory of the Roman Republic,	6
* Gibbon's Hiſtory of the decline and fall of the Roman Empire,	9
* Robertſon's Hiſtory of Scotland,	3
* — Hiſtory of Charles V,	6
* — Hiſtory of America,	4

* Bolingbrocke's Letters on the Study and uſe of Hiſtory, 1
* — Watſon's Hiſtory of the Philip the ſecond, 3
* — Hiſtory of Philip the Third, 2

Lyttleton's Hiſtory of England, 2
Strech's Beauties of Hiſtory, 2

* Sheridan's Hiſtory of the late revolution in Sweden, 1
* Delolme's Conſtitution of England, 2
* Johnſon's Lives of the English Poets, 6
* Ferguſon's Eſſay on the Hiſtory of Civil Society, 1

The Spectator, 8
The Mirror, 3
The Speaker, 1

* Smith's Inquiry into the nature and cauſes of Wealth of Nations, 4
* — Theory of moral ſentiments, 1
* Locke's Eſſay concerning Human Underſtanding, 4

* — On Government,	1
— Some Thougts concerning Education,	1
Goldſmith's Beauties of the English Poeſy,	2
Milton's Paradiſe Loſt,	1
Thomſon's Seaſons,	1
Prior's Works,	2
Pope's Works,	6
Youngs Night-Thoughts,	1
Gulliver's Travels,	2
Robinſon Cruſoe,	2
Richarſon's Clariſſa,	8
—Grandiſon,	7
— Pamela,	4
Fielding's Tom Jones,	4
— Joſeph Andrews,	2
Goldſmith's Vicar of Wakefield,	1
Makenſie's Man of Feeling,	1
Catesby's Letters,	1
Miſſ Burney's Cecilia,	4
— Evelina,	2
Telemachus,	1
Cyrus's Travels,	1

Chesterfield's Letters, 4
Sterne's Triſtram Shandy's Life, 3
— Sentimental Journey, 1
Milady Worthey Montague's Letters, 1
Gay's Fables, 1
* Blair's Lectures on Rhetoric and Belles-Lettres, 5
* Blakſthone's Commentaries on the Laws of England, 6

Nota. Tous les articles marqués d'une * ne ſont imprimés que ſur format in-4°. & in-8°., & non ſur format in-12, ce qui augmente néceſſairement le prix des livres de plus du double.

On tâchera autant qu'il ſera poſſible de ne pas multiplier les volumes, c'eſt-à-dire, qu'un volume in-8°. formera un volume in-12, pourvu toutefois qu'il ne ſoit pas trop conſidérable; mais comme il eſt impoſſible de fixer exactement le nombre des volumes, on prévient qu'il ſe trouvera peut-être

un volume de plus ou un de moins pour certains Ouvrages.

Le Museum de Florence, ou Collection des Pierres gravées, Médailles, Statues & Peintures qui se trouvent à Florence, principalement dans le Cabinet du grand Duc de Toscane. Dédié à *Monsieur*, frere du Roi. Gravées par F. A. David, Graveur de la Chambre & du Cabinet de *Monsieur*, Membre de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Berlin, &c. &c., avec leurs explications françoises. Six vol. in-4°.

PROSPECTUS.

Le Musæum Florentinum, exécuté par le célebre Gori & par d'autres savans, qui présente les Pierres gravées, les Camées, les Médailles, les Statues, avec les Portraits des plus grands Peintres

qui s'étoient peints eux-mêmes, richesses qu'on trouve à Florence, principalement dans le Cabinet du Grand Duc de Toscane, est d'un prix auquel peu de personnes peuvent atteindre.

« Pour l'avantage des Sciences » & des Arts, ainsi que de ceux » qui les cultivent, nous avons » donc cru, disent les Auteurs du » Prospectus, pouvoir tenter de » reproduire cet utile Ouvrage: » en changeant son format, en » diminuant le faste de l'édition, » il nous sera facile d'en faire baisser le prix; l'accueil favorable » que le Public a fait à nos *Antiquités d'Herculanum* & à nos *Antiquités Etrusques*, nous a déterminés à cette entreprise. Nous » nous estimerons heureux s'il » daigne encore approuver ce nouveau projet. Par expérience, il » peut juger de l'exactitude avec » laquelle nous tiendrons nos en-

» gagemens, & du zele que nous
» mettrons à traiter ſoigneuſement
» cet Ouvrage. Nous nous flattons
» que les Gravures en ſeront plus
» terminées, & qu'on pourra re-
» courir à lui comme à l'original
» même dont nous conſerverons le
» beau ſtyle qui le caractériſe. Alors
» on étudiera dans l'un ainſi que
» dans l'autre ces formes ſéveres
» & belles que l'on ſemble négli-
» ger de nos jours, pour s'attacher
» à un fini qui trop ſouvent ſert de
» maſque à l'ignorance.

» M. Mulot, Chanoine Régulier
» de l'Abbaye Royale de S. Victor,
» chargé de la rédaction du texte
» qu'il nous a paru préférable de
» donner en François, ne s'aſtrein-
» dra cependant pas à une traduc-
» tion littérale : quelquefois il
» abrégera : quelquefois il ſe per-
» mettra d'ajouter des Notes ou de
» propoſer de nouvelles conjectu-
» res; mais jamais il ne le fera ſans

» autorités & toujours avec les » égards dûs aux Savans, qu'il » osera contredire.

» Chaque volume contient 100 » Planches, & il paroît tous les » mois avec exactitude un N°. » composé de 8 Planches & Expli- » cations. Prix, 6 liv. in 4°.

» Il n'y a que 25 exemplaires, » premieres épreuves imprimés au » *bistre-sanguin-anglois*, sur papier » vélin, prix chaque N°., 9 liv.

» La seconde livraison s'est faite » au premier Avril, & ainsi de » suite tous les mois.

» Il n'y a point de souscription, » & l'inscription qu'on propose ne » sera point un engagement.

» Toutes les Planches sont im- » primées sur le plus beau papier, » par M. Sergent, dont l'intelli- » gence dans son Art mérite des » éloges.

» On invite ſeulement à raiſon
» de la diſtribution des Epreuves,
» de ſe faire inſcrire, à Paris, chez
» M. David, rue des Cordeliers,
» au coin de celle de l'Obſervance,
» & chez les principaux Libraires
» de l'Europe. »

L'Ami du Barreau, ou *Traité des manieres vicieuſes d'y défendre les Cauſes;* Ouvrage compoſé & dédié à Benoît XIV d'heureuſe mémoire; par M. Joſeph Aurele de Gennaro, Conſeiller du Roi des Deux Siciles; précédé d'une Préface ſur l'origine & les progrès de la profeſſion d'Avocat, par M. Jean Antoine Sergio, traduit de l'Italien par M. R. D., Avocat.

Quod autem Bonum, id certè utile; ita quidquid honeſtum, id utile.
Cic. de off. Lib. 3, Cap. 8.

A Orléans, de l'Imprimerie de
R r v

Couret de Villeneuve, Imprimeur du Roi, & se trouve à Paris, chez Nyon l'aîné, rue du Jardinet; Méquignon le jeune, au Palais, au Pavillon de S. Barthelemy; Onfroy, rue du Hurepoix, au bas du Pont S. Michel. Un vol. in-12 de plus de 400 pages in-4°. Avec Approbation & Privilege du Roi.

On donnera incessamment l'extrait de cet Ouvrage qui, à l'inspection, nous a paru contenir d'excellentes vues & devoir être utile au Barreau.

Plaidoyers sur plusieurs Questions importantes de Droit Canonique & Civil, avec la note des Arrêts rendus dans les Procès où elles ont été agitées. Par M. Guyton de Morveau, Avocat-Général honoraire au Parlement de Bourgogne. A Dijon, chez Mailly, Libraire, Place S. Fiacre; à Paris, chez Barrois le jeune, Libraire, quai des Augus-

tins, 1785, avec approbation & privilege du Roi. Un vol. in-4°. de plus de 800 pages.

Nous nous proposons de donner le plutôt possible un extrait de cet important Ouvrage.

Manuel des Huissiers, ou *Nouvelles Instructions*; par M. Ouin, ancien Huissier à Cheval au Châtelet de Paris. Nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée considérablement par le S[r] Brayer, Huissier audiencier au Bailliage de S. Martin des Champs.

Experientia docet.

A Paris, chez Michel Sorin, Libraire, quai des Augustins, près la rue Gît-le-Cœur, 1786, avec approbation & privilege du Roi. Un volume in-12 de 334 pages.

Nota. Le même Libraire vend, imprimés séparément, tous les

actes qui sont renfermés dans ce volume.

Traité des Droits, Franchises, Exemptions, Prérogatives & Privileges annexés en France à chaque Dignité, à chaque Office & à chaque Etat, soit Civil, soit Militaire, soit Ecclésiastique; Ouvrage composé par plusieurs Jurisconsultes & Gens de Lettres, & publié par M. Guyot, Ecuyer, ancien Magistrat. Tome II in-4°., à Paris, chez Visse, Libraire, rue de la Harpe, près la rue Serpente 1787, avec approbation & privilege du Roi.

Lettre sur les Economistes, seconde édition.

Cette Lettre, qui a 115 pages, paroît écrite d'un style honête, quoi qu'elle paroisse destinée à servir de réponse & de réfutation à un Ouvrage de M. Mallet du

Pan contre le ſyſtême & les idées des Economiſtes.

Fables nouvelles ; par M. Gobet, Étudiant en l'Univerſité de Paris. Prix, 12 ſols. A Amſterdam, & à Paris, chez les Marchands de Nouveautés, 1786. In-8°. 14 pages.

Clariſſe Harlove, Drame en trois actes & en proſe ; à Paris, de l'Imprimerie de *Monſieur*, & ſe trouve chez Née de la Rochelle, Libraire, rue du Hurepoix, près du Pont S. Michel, n°. 13, 1786 : avec approbation & privilege du Roi. In-8°. 77 p., & les préliminaires 14, prix, 1 liv. 10 ſols.

Epitre ſur la mort du Prince Maximilien-Jules-Léopold de Brunſwick ; à Meaux, de l'Imprimerie d'Auguſtin-Ponce Courtois, Imprimeur du Roi, & ſe trouve chez Charle, Libraire, au Grand Boſ-

ſuet; & à Paris, chez Bailly, Libraire, rue S. Honoré, & Belin, Lib. rue S. Jacques. In-4°. 8 pag.

Obſervations ſur la Vie & les Ecrits de Madame de la Fayette; par M. de Landine, Correſpondant de l'Académie des Belles-Lettres & Inſcriptions. Petit in-12, 34 pages, ſans nom de Libraire ni lieu de l'impreſſion.

Chanſons Anacréontiques, &c., du Berger Sylvain; à Paris, chez l'Auteur, rue des Prêcheurs, n°. 29; chez l'Editeur, P. Remy, rue des Grands Auguſtins, & chez J. B. G. Muſier, Libraire, quai des Auguſtins; petit in-8°. 52 pages.

Il Congreſſo di Citera, del Conte Algarotti. Nuova editione, corretta e accreſcicita, e di opportune note illuſtrata. Parigi, preſſo C. Molini, Librario, 1787.

Ce petit Ouvrage rempli d'esprit & d'agrémens, est si connu par lui-même, soit par la traduction estimable que nous en avons dans notre Langue, que nous pouvons nous épargner la peine d'en rien dire en annonçant cette nouvelle édition. Mais nous dirons un mot des Notes dont elle est accompagnée, & qui doivent la rendre plus agréable au commun des lecteurs.

Cet Ecrit du Comte Algarotti, est devenu un Ouvrage classique pour ceux qui veulent étudier la Langue Italienne, & comme on doit supposer que c'est dans le jeune âge qu'on se consacre à cette étude, les Notes qui doivent servir au lecteur sont proportionnées en général au peu de connoissances qu'on présume que le lecteur peut avoir soit dans la Langue Italienne, soit dans la Fable, soit dans l'Histoire; & cependant beaucoup

d'autres lecteurs y trouveront encore dequoi s'instruire ou aider leur mémoire. L'Editeur a soin de faire remarquer les néologismes tirés de notre Langue que l'Auteur a employés dans cet Ecrit, & il paroît ou les admettre ou les rejetter avec beaucoup de jugement. On voit qu'il possede parfaitement la Langue, & qu'il s'attache à en conserver toute la pureté. Il n'est pas moins zélé défenseur des bons Ecrivains, & des grands Poëtes qui l'ont illustrée, & ne sauroit même pardonner à M. de Voltaire d'avoir prétendu que Pétrarque devoit céder le pas à Quinaut. Quelquefois il rappelle fort à propos les imitations employées par l'Auteur, & lorsqu'on vient à lire cette Epitaphe d'un Chien fidele,

Lattò p'i ladri et per gli amanti tacque,
E si a Messere, ed a Madonna piacque.

on est bien aise de retrouver dans

la Note l'original de ces vers qu'on doit à du Bellay, qui vivoit du tems de Ronsard,

Latratu fures excepi, mutus amantes,
Sic placui Domino, sic placui dominæ.

Journal de Médecine Militaire, publié par ordre du Roi; par M. Dehorne, Docteur en Médecine, premier Médecin consultant des Camps & Armées du Roi, de Madame Comtesse d'Artois, & de S. A. S. feu Mgr le Duc d'Orléans; de la Société Royale de Médecine, Censeur Royal; Médecin aux rapports pour la salubrité de Paris. Tome VI. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1787.

Pharmacologie Chirurgicale, ou science des médicamens externes & internes, requis pour guérir les maladies chirurgicales; suivie d'un Traité de Pharmacie relatif à la pré-

paration & à la composition des médicamens. Par M. Plenck, Professeur Royal de Chirurgie, d'Anatomie & de l'Art des Accouchemens, à Bude. A Paris, chez Théophile Barrois, le jeune, Libraire, quai des Augustins, n°. 18, 1786. Vol. in-8°. 536 pages.

Instruction sommaire sur le traitement des maladies vénériennes dans les campagnes; lue dans la séance tenue au Louvre par la Société Royale de Médecine le 12 septembre 1786. Rédigée & publiée par ordre du Gouvernement. A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, premier Imprimeur ordinaire du Roi, de la Société Royale de Médecine, &c. 1786. Brochure in-12 48 pages.

Abrégé d'Histoire-Naturelle pour l'instruction de la jeunesse; imité de l'Allemand de M. Raf; Professeur

d'Hist. & de Géogr. à Goettingue. Par M. Perrault. Strasbourg, chez Amand Koenig, Libraire, & à Paris, chez Barrois jeune, 1786. Deux volumes in-8°. avec figures. Brochés, 10 liv.

Mémoire sur les usages de la Tourbe, & de ses cendres, comme engrais; lu à la Société Royale d'Agriculture de Paris, par M. Ribaucourt. A Paris, chez Buisson, Libraire, hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, 1787. In-8°. 52 p.

Mémoire sur l'amélioration de la Sologne; par M. d'Autroche, Membre de la Société Royale d'Agriculture d'Orléans. A Orléans, chez Jacob aîné, Imprimeur-Libraire, rue & vis-à-vis S. Sauveur, & se trouve à Paris, chez la veuve Valade, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, 1787. Brochure de 82 pages.

Dissertation sur la nature des Eaux de la Seine, avec quelques observations relatives aux propriétés physiques & économiques de l'Eau en général; par M. Parmentier. A Paris, chez Buisson, Libraire, hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, 1787. Un volume in-8°. 176 pag.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS

dans le Journal du mois
de Mai 1787.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXVII.

JUIN. *Premier Volume.*



A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere N°. II, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière, No. 11 ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*



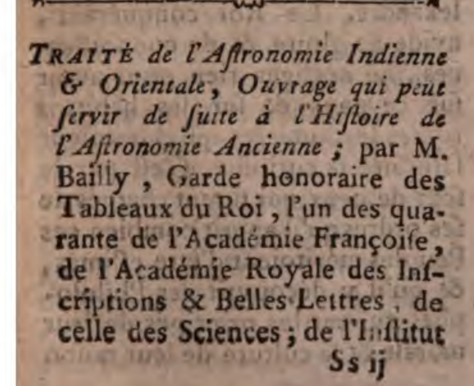
LE

JOURNAL

DES

SÇAVANS.

JUIN M. DCC. LXXXVII.



TRAITÉ de l'Aſtronomie Indienne & Orientale, Ouvrage qui peut ſervir de ſuite à l'Hiſtoire de l'Aſtronomie Ancienne ; par M. Bailly, Garde honoraire des Tableaux du Roi, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, de celle des Sciences ; de l'Inſtitut

montrer que les Indiens ont eu dans cette Science des connoiſſances plus exactes que les Chaldéens, les Egyptiens & les Grecs, c'eſt mettre les Indiens au-deſſus de tous les Peuples inſtruits; montrer encore que leurs connoiſſances dans cette matiere ſont antérieures à celles de tous les autres Peuples, c'eſt donner à cette Nation le droit de primogéniture ſur toutes les autres, c'eſt reconnoître en ſa faveur des titres d'antériorité dont tous les Peuples ſont auſſi jaloux que les maiſons des grands.

En travaillant pour la gloire des Indiens, M. Bailly a travaillé pour la ſienne, ce nouvel Ouvrage ne peut qu'y ajouter un nouveau luſtre. Il en eſt peu qui réuniſſe à la fois plus de connoiſſances, de ſagacité, de combinaiſons & de clarté; on peut dire encore que ce ſavant a donné à ſon travail & aux genres de preuves qu'il a employées tout le degré de vraiſem-

blance dont les choses humaines sont susceptibles Ses preuves sont de deux sortes ; les unes particulierement fondées sur des calculs astronomiques, & les autres sur des calculs de chronologie. Parmi les premieres on sera sans doute frappé de voir la coincidence de quatre élémens astronomiques trouvés dans les Tables des Indiens, & qui se rapportent à une même époque à l'an 3102 avant notre Ere, qui est le commencement de l'âge du Caliougan. . . . Mais ce n'est point à nous à parler de la solidité de cette espece de preuve ; des savans justement estimés par leurs connoissances en ces matieres, ont été chargés par l'Académie d'examiner l'Ouvrage de M. Bailly ; nous croyons ne pouvoir rien faire de mieux que de rapporter ici le compte que ces Savans en ont rendu à leur Compagnie. Quant aux secondes preuves qui tiennent à l'examen de

l'histoire & de la chronologie ; nous tâcherons de les présenter avec quelque détail dans un second Extrait.

Rapport des Commissaires nommés par l'Académie des Sciences, du 23 Décembre 1785.

L'Académie nous ayant chargés, MM. le Président de Saron, du Séjour, le Gentil, Cousin & moi, d'examiner un Ouvrage de M. Bailly, qui a pour titre : *Traité de l'Astronomie des Orientaux* ; nous allons lui en rendre compte.

L'objet de cet Ouvrage est de recueillir tout ce qui nous reste de l'ancienne Astronomie Orientale, d'expliquer les méthodes astronomiques des Indiens, & de comparer entr'elles les différentes Tables dont ces Astronomes font usage. Celles que M. Bailly considere, les seules dont nous ayons jusqu'ici connoissance, sont 1°. les

Tables de Siam, que M. de la Loubere, Ambaſſadeur de France à Siam, rapporta ſur la fin du dernier ſiecle & dont Dominique de Caſſini a donné l'explication dans les anciens Mémoires de l'Académie; 2°. celles de Chriſnabouram, que le Pere Duchamp a recueillies; 3°.; celles de Narſapour, communiquées par le Pere Patouillet; 4°. enfin celles des Brames de Tirvaloux, que M. Legentil nous a fait connoître. Ces Tables ſont relatives aux mouvemens du Soleil & de la Lune. M. Bailli explique leur uſage dans le plus grand détail, & il fait voir qu'elles rentrent les unes dans les autres, ſurtout relativement aux époques & aux moyens mouvemens. La plus ancienne de ces époques eſt celle des Tables de Tirvaloux. Elle remonte à l'an 3102 avant notre Ere. Les époques des autres Tables ſont liées à celles-ci par les moyens mouvemens d'une ma-

niere si précise qu'il n'y a aucun doute qu'elles en ont été déduites par un simple calcul. Mais cette ancienne époque est elle un résultat d'observations? ou les Indiens y sont-ils remontés par le calcul, en partant d'une époque moderne? C'est un point que M. Bailly discute avec tout le soin dû à l'importance d'une observation qui se rapporteroit à un tems aussi éloigné. M. Bailly pense que l'époque de l'an 3102 avant notre Ere est fondée sur des observations voisines de cette époque. Il apuie son opinion sur les raisons suivantes.

De toutes les époques indiennes, l'ancienne époque est la seule dans le voisinage de laquelle il y a eu une Eclipse; & comme il paroît que les Astronomes de l'Inde ont principalement fait usage de ces phénomenes dans la détermination des mouvemens du Soleil & de la Lune, on a déjà une raison de croire que cette époque est la

ſeule qui ait été fondée ſur l'obſervation. Les lieux du Soleil & de la Lune, que les Aſtronomes Indiens aſſignent à la même époque, s'accordent ſi bien avec nos Tables, qu'il eſt difficile de n'y pas reconnoître un réſultat d'obſervations Les Indiens doivent cette exactitude à eux-mêmes ; ni les Tables des Perſans, des Chaldéens & des Aſtronomes d'Alexandrie, ni même les Tables plus modernes des Arabes, n'ont pu les y conduire. Les Brames de Tirvaloux ont un intervale de 1600984 jours pour lequel ils donnent le moyen mouvement de la Lune avec une telle préciſion que dans ce grand intervale il n'y a qu'une minute environ de différence entre ce mouvement & celui de M. de Caſſini. Or ſi l'on conſidere que ce dernier mouvement a été déterminé par la comparaiſon des meilleures obſervations modernes avec les plus anciennes obſerva-

tions des Chaldéens, & qu'il a fallu pour atteindre à la même précision une très-longue suite de siecles à des Astronomes, qui n'ont eu ni des instrumens ni des théories aussi parfaites que les nôtres; si l'on observe de plus que le grand intervale dont nous venons de parler, n'embrasse point un nombre juste de périodes lunaires à l'égard des étoiles, des nœuds ou de l'apogée, on sera fort porté à croire qu'il est renfermé entre deux observations sur lesquelles les Indiens ont établi leur moyen mouvement de la Lune. En supposant l'une de ces observations faites dans le treizieme siecle, l'autre remonte à leur ancienne époque; nouvelle raison de penser que cette époque est fondée sur des observations. Enfin ce qui ajoute une grande vraisemblance à l'opinion de la haute antiquité des Tables Indiennes, est leur conformité avec les élémens de la théorie du Soleil, qui ont

eu lieu vers le tems où elles paroiſſent avoir été conſtruites. Nous ſavons aujourd'hui que les élémens de notre ſyſtême planetaire varient par des nuances imperceptibles durant un petit nombre d'années, mais qui, en s'accumulant par la ſuite des ſiecles, y produiſent des altérations conſidérables. Tous les états paſſés & futurs de ce ſyſtême ſont liés à ſon état préſent par la loi de la peſanteur univerſelle. La découverte de cette grande loi de la nature nous a mis à portée de ſuivre les changemens ſucceſſifs qu'il a dû éprouver dans les âges antérieurs pour arriver juſqu'à nous tels que les obſervations nous le font connoître. Elle nous montre que l'équation du centre du Soleil, la durée de l'année tropique & l'inclinaiſon de l'écliptique ſur l'équateur ont été plus grandes autrefois que de nos jours. Les Tables Indiennes donnent à tous ces élémens de plus grandes

valeurs, que les obſervations modernes. En comparant ces valeurs aux formules que M. de la Grange a données d'après la théorie pour déterminer ces élémens, M. Bailly trouve qu'elles s'éloignent peu de ce qu'elles ont dû être ſuivant cette théorie, 3102 ans avant notre Ere; elles s'accorderoient même entiérement avec elle, ſi l'on ſuppoſoit qu'elles ont été fixées mille ou douze cents ans avant cette époque, cet accord atteſte avec d'autant plus de vraiſemblance la haute antiquité des déterminations aſtronomiques des Indiens, que la théorie qui nous y conduit leur a été inconnue. Maintenant ſi l'on regarde l'époque de l'an 3102 avant notre Ere, comme un réſultat de l'obſervation, elle devient très-importante pour la détermination des équations ſéculaires du Soleil & de la Lune, ſur leſquelles l'imperfection des obſervations anciennes &

la proximité des obſervations modernes laiſſent encore beaucoup d'incertitude. M. Bailly détermine les équations qui réſultent de l'époque indienne ; il trouve que l'équation ſéculaire de la Lune admiſe par Maier eſt un peu trop forte, & que le moyen mouvement du Soleil a beſoin d'une équation ſemblable, mais plus foible que pour la Lune ; &, ce qui eſt très-remarquable, les équations ſéculaires de ces deux aſtres auxquelles il parvient ſont à peu près dans le rapport que leur aſſigne l'hypothèſe de la tranſmiſſion ſucceſſive de la gravité, hypotheſe propoſée autrefois par l'un de nous (M. de la Place) pour expliquer l'équation ſéculaire de la Lune.

Puiſque les Tables Indiennes dérivent les unes des autres, on doit en conclure qu'elles ont été primitivement conſtruites dans un lieu où l'Aſtronomie a été très-

cultivée, & d'où elles se sont répandues dans le reste de l'Inde; c'est ce que confirment les Tables de Siam, qui établissent une différence de méridien de 1 h. 13'. M. Bailly observe que le méridien primitif de ces Tables s'éloigne peu de Benarès & peut appartenir à Helabas, Ville de l'Inde autrefois célebre & aujourd'hui encore le sanctuaire du Paganisme Indien, & dans laquelle on voit des vestiges qui prouvent qu'elle a été très-anciennement habitée.

M. Bailly considere ensuite l'Astronomie planetaire des Indiens. Elle est moins parfaite que celle du Soleil & de la Lune, parce que ces Astronomes ont eu dans l'observation & dans la prédiction des Eclipses des moyens & un grand intérêt de perfectionner les élémens de la théorie de ces deux Astres; mais en comparant leur théorie des Planetes avec celle des Astronomes d'Alexan-

drie, & en particulier de Ptolomée, M. Bailly la trouve supérieure à beaucoup d'égards, surtout parce qu'elle est incomparablement plus simple, parce que les Indiens semblent avoir admis le mouvement des Planetes inférieures autour du Soleil, & parce qu'ils ont reconnu le mouvement des aphebes des orbites planetaires Quelques-uns même de leurs élémens, tels que l'équation du centre de Saturne, sont parfaitement conformes aux modernes, en y faisant les corrections dues aux variations séculaires qu'ils ont éprouvées depuis la formation des Tables Indiennes; mais comme la plupart de leurs déterminations s'éloignent sensiblement de la vérité, on peut soupçonner qu'ils ne l'ont quelquefois rencontrée que par un effet du hasard.

Les Indiens ont un Zodiaque mobile auquel ils donnent un mouvement annuel de précession de

54 ″. Ce mouvement beaucoup plus précis que celui d'Hipparque & de Ptolémée eſt cependant trop conſidérable, ſi on le rapporte aux équinoxes, mais il eſt trop foible, ſi, comme il y a lieu de le croire, les Indiens le reportent à l'apogée du Soleil qu'ils ſuppoſent fixe dans leur Zodiaque.

On voit ainſi que l'Aſtronomie Indienne l'emporte ſur celle de tous les anciens Peuples & qu'elle n'eſt inférieure qu'à notre Aſtronomie moderne. M. Bailly prouve par des raiſons très-plauſibles qu'elle a été connue des Perſans, des Chaldéens, & même des Grecs d'Alexandrie, & qu'Hipparque & Ptolémée ont fait un grand uſage des périodes indiennes & qu'entr'autres la période lunaire de 126007 jours 1 heure dans laquelle ſe ſont faits, ſuivant Hipparque, un nombre complet de révolutions à l'égard du Soleil & de l'apogée, & auſſi à l'égard de

l'équinoxe moins 7° 30 a été empruntée des Indiens. Nous ne pouvons pas dans ce rapport entrer dans le détail de toutes les preuves que M. Bailly a raſſemblées dans ſon Ouvrage & qui, par leur rapprochement, ſe prêtent un jour mutuel. Il nous ſuffira d'obſerver qu'il y établit d'une maniere extrêmement vraiſemblable que, long-tems avant les Chaldéens, les Indiens avoient une grande maſſe de connoiſſances aſtronomiques fondée ſur une très-longue ſuite d'obſervations & dont l'origine paroît avoir été au nord & à l'orient de l'Inde, d'où elles ſe ſont répandues dans le midi de l'Inde & à l'occident chez les Perſans, les Chaldéens & les Grecs. Cet Ouvrage préſentant dans le plus grand détail tout ce qui nous eſt parvenu de ces connoiſſances, toutes les comparaiſons que l'on en peut faire avec les Aſtronomies anciennes & mo-

dernes, toutes les conséquences qui résultent de ces rapprochemens, enfin la détermination de quelques élémens très-délicats de la théorie du Soleil & de la Lune, nous pensons qu'il doit intéresser les Philosophes & les Astronomes, & qu'il mérite à tous égards l'Approbation de l'Académie & d'être imprimée sous son Privilege.

A l'Académie le 23 Décembre 1785. *Signé*, LE PRÉSIDENT DE SARON, DU SÉJOUR, LE GENTIL, COUSIN ET LA PLACE.

Je certifie le présent Extrait conforme à son Original & au jugement de l'Académie. A Paris, ce 28 Janvier 1786, LE MARQUIS DE CONDORCET.

Nous croyons devoir ajouter ici un extrait d'une Lettre de M. de la Place, célebre Géometre de l'Académie des Sciences, & l'un des Commissaires qui ont rendu compte de l'Ouvrage de M.

Bailly. On trouve dans cette lettre une confirmation des conclusions que M. Bailly a tirées de l'Astronomie Indienne, & une nouvelle preuve tant de la supériorité de cette Astronomie que de l'antiquité du Peuple Indien.

Nous devons dire d'abord que les Astronomes se sont apperçus depuis plus d'un siecle que le mouvement de Jupiter sembloit s'accélérer, & celui de Saturne se rallentir. Ce phénomene n'appartient ni à l'action des planetes les unes sur les autres, qui n'affecte point leur moyen mouvement comme MM. de la Grange & de la Place l'ont démontré, ni à la résistance du milieu qui ne peut produire qu'une variation insensible, du-moins jusqu'à présent dans le moyen mouvement de Jupiter & de Saturne. La retardation & l'accélération de ces deux planetes sembloient donc des phénomenes inexplicables. M. de la Place par

une très-belle découverte en a apperçu la cause. Il a reconnu que des quantités négligées comme trés-petites dans le calcul des perturbations de ces deux planetes, mais augmentées considérablement par l'intégration, produisoient des équations très-sensibles. Ces équations sont la vraie & unique cause de ces phénomenes. Elles ont lieu dans une période de 877 ans, & pendant ce tems le moyen mouvement de ces deux planetes varie sans cesse ; le mouvement de l'une paroît s'accélérer tandis que l'autre semble se rallentir *& vice versa.* Il en résulte que le moyen mouvement de ces deux planetes peut être très-différent suivant l'époque où on le détermine, & suivant que cette époque tombe au commencement, au milieu ou à la fin de la période. Cela posé, voici ce qu'écrit M. de la Place à M. Bailly.

22 Février 1787.

« J'AI été curieux de voir quels
» étoient ſuivant ma théorie, les
» moyens mouvemens apparens de
» Jupiter & de Saturne à l'époque
» Indienne de l'an 3102 avant
» notre Ere. Vous ſavez que ces
» mouvemens doivent paroître
» plus grands ou plus petits que
» les véritables ſuivant la partie de
» la période de mes grandes équa-
» tions dans laquelle on obſerve.
» Les obſervations modernes ont
» été faites dans la partie où le
» mouvement de Saturne eſt plus
» petit & celui de Jupiter plus
» grand que le véritable, ce qui a
» donné lieu de croire aux Aſtro-
» nomes que le moyen mouve-
» ment de Saturne ſe rallentiſſoit
» & que celui de Jupiter s'accélé-
» roit ſans ceſſe. Or je trouve par
» ma théorie qu'à l'époque Indienne
» de l'an 3102 avant notre Ere, le

» moyen mouvement apparent & » annuel de Saturne étoit 12° » 13′ 14″, & les Indiens le sup- » posent dans leurs Tables de 12° » 13′ 13″. Je trouve pareillement » que le moyen mouvement annuel » & apparent de Jupiter étoit à la » même époque de 30° 20′ 42″, » précisément comme les Indiens » l'ont trouvé. J'ai cru que cette » nouvelle confirmation de la réa- » lité de votre époque Indienne » pourroit vous faire quelque plai- » sir. Une chose assez remarquable » c'est qu'au tems de Ptolemée le » moyen mouvement apparent de » Saturne étoit d'environ 12° 13′ » 56″, tandis qu'il ne le suppose » que de 12° 13′ 24″. Ce qui prou- » ve la supériorité de l'Astronomie » Indienne sur la sienne, &c.

« LA PLACE. »

[*Extrait de M. de Rochefort.*]

ATLAS du Commerce, dédié au Roi; publié par M. Leclerc, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, membre de plusieurs Académies, &c.; & par M. Leclerc, fils, Ecuyer, Officier au Régiment de Durfort, Dragons.

Depressum resurgit.

A Paris, chez Froullé, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée, 1786. Avec Approb. & Priv. du Roi. Un vol. in-4°. de 510 pages.

M. LECLERC connu très-avantageusement par son Histoire de Russie en ciuq volumes in-4°., se propose dans ce nouvel Ouvrage de donner le tableau développé du Commerce de ce même pays où il a demeuré long-tems. M. Leclerc le fils, qui suit les traces de son pere, & qui a acquis

par lui-même de grandes connoiſſances en Ruſſie, concourt au même travail.

On préſente le Commerce de la Ruſſie ſous ſes différentes époques, & ſelon les différens pays qui appartienennt à cet Empire ou qui en ſont voiſins tant en Aſie qu'en Europe, par terre ou par mer, & on donne des états des différens objets de commerce ſoit d'exportation ſoit d'importation. MM. Leclerc terminent cet Ouvrage par des obſervations ſur les différentes Cartes qu'ils ont publiées de l'Empire de Ruſſie, de ſes différentes mers, Cartes dont pluſieurs ont été attaquées, & ils ſe propoſent de répondre dans ces obſervations aux critiques qu'on en a faites. Mais avant toutes ces recherches curieuſes, MM. Leclerc tracent le tableau des richeſſes naturelles & des reſſources de la France adreſſé au Roi. Ce morceau très-étendu occupe 156 pages dans leſquelles

l'Auteur développe toutes ſes idées ſur l'adminiſtration; mais cette partie pouvant être regardée comme étranger à l'Hiſtoire du Commerce de la Ruſſie, nous y renvoyons le lecteur pour nous borner à l'objet principal de cet Ouvrage.

Il étoit néceſſaire de faire connoître d'abord les meſures de toute eſpece & les monnoies de la Ruſſie comparées avec celles de France; c'eſt ce que MM. Leclerc font; enſuite dans une courte introduction ils ſe plaignent de ce qu'en 1777 on a donné un *Eſſai ſur le Commerce de Ruſſie*, qui n'eſt pour ainſi dire que la copie littérale d'un Mémoire que M. Leclerc le pere avoit remis au Miniſtre des Affaires Etrangeres le 25 Août 1775. L'Editeur n'y a ajouté que l'Hiſtoire des découvertes faites par les Ruſſes, des comptes ſimulés, &c. Ami de la paix, dit M. Leclerc, & peu jaloux de mes productions, je ne réclamai pas

publiquement celle ci ; je me bornai à quelques plaintes sur l'impression d'un Ouvrage faite sans mon aveu.

Sous la premiere époque, c'est-à-dire, à l'origine de la Nation Russe, le commerce ne fut pas considérable & est peu connu, il n'en est pas de même sous la seconde. Après l'expulsion des Tartares, en 1553, on tenta de le porter jusqu'à la Chine, & depuis cette époque il s'étendit considérablement dans la Sibérie, sur la Baltique, sur la Mer Noire & par la Mer Caspienne en Perse.

Il y a en Russie une quantité prodigieuse de rivieres qui pendant six à sept mois sont gelées, ce qui dans les autres pays inter- [illegible]
communications, mais [illegible]
par le moyen [illegible]
du

La Sibérie lui fournit des mines, des pelleteries, des ſapins & du bois de chauffage ; Arkangel des goudrons, de la colle de poiſſon, des ſuifs & des beſtiaux ; Kazan du caviar, des cuirs, de la cire, du miel, des fruits, des bois de conſtruction ; Aſtrakhan des moutons & des fruits délicieux ; Moſcou & divers lieu de la Ruſſie des blés, de la cire, du miel, des tabacs, du chanvre, du lin : l'Ucraine eſt le grenier de cet Empire. Mais ce commerce intérieur ſouffre de grandes difficultés qui rallentiſſent ſon progrès. Les loix défendent aux étrangers d'achetter les productions du pays & d'y débiter les marchandiſes qu'ils apportent ; l'un & l'autre trafic ſe fait par les [illegible]nds nationaux. Il eſt encore [illegible]i par le [illegible] [illegible] d'induſtrie & [illegible] pe[illegible] de Ma- [illegible], & [illegible] [illegible] [illegible]

Etrangers. On n'a jamais pu tirer parti de ses laines. L'Auteur fait connoître les moyens que le Gouvernement a employé pour remédier à plusieurs de ces inconvéniens.

Quant au commerce extérieur, l'Auteur commence par celui de la Chine qui se fait par terre. Il remonte à l'an 1653, en suit les progrès & indique les contestations qui se sont élevées à ce sujet entre les deux Empires. Quoique la Russie ait obtenu le droit d'envoyer une caravane tous les trois ans, on n'en compte cependant que six depuis 1728 jusqu'en 1755, & depuis cette derniere époque jusqu'en 1780, la Cour de Russie n'a point envoyé de caravanne à Peking. Ce commerce ne se fait que par échange. Les Russes portent à la Chine des fourrures de toute espece, de riches étoffes, des velours, des toiles grossieres, du cuir de roussi, des peaux tan-

nées, des ouvrages de verre, des miroirs, de la clincaillerie, des couteaux, des ciſeaux, des ſerrures, de l'étain, du talc, des bêtes à cornes, des chameaux, des chevaux & des chiens. Ils tirent des Chinois des ſoies crues & travaillées, du coton cru, des thés, des porcelaines de toute eſpece, des boîtes du Japon, des tables & chaiſes verniſſées, des peaux de tigre & de panthere, des rubis, des perles, du blanc de plomb, du vermillon & autres couleurs, &c., mais il eſt difficile de ſe procurer le véritable muſc du Thibet & la rhubarbe. Le grand avantage de ce commerce avec la Chine eſt pour la Ruſſie le débit de l'excédent de ſes productions, & ſur-tout de ſes pelleteries qui venant des parties orientales de la Sibérie ne vallent pas les frais de tranſport en Ruſſie.

Le commerce avec divers peuples de la Tartarie, tels que les

Kalmoucs, a aussi ses avantages pour la Russie, mais il faudroit qu'elle fit des établissemens qui le favorisassent; il devient plus considérable par la Mer Caspienne avec la Perse. Les soies des provinces du Schirouan, du Mazanderan & du Ghilan sont les meilleures & les plus estimées de l'Orient. Pierre Ier. l'établit & fit un traité avec le Roi de Perse, mais ce Prince convaincu de l'insuffisance des Russes ses sujets à cet égard, employa les Anglois qui y voyoient un très-grand avantage. Ce furent eux qui par la voie de la Russie parurent les premiers des Européens sur la Mer Caspienne, mais les Russes eux-mêmes & les Persans firent échouer ces tentatives, & en 1746 l'Impératrice de Russie interdit aux Anglois tout commerce sur cette mer, les Russes l'abandonnerent eux-mêmes & ils sont occupés à le rétablir. On développe dans cet Ouvrage

tout ce qui concerne ces tentatives, & on donne des détails sur les objets de commerce utiles à la Russie. Mais à présent que cette puissance a acquis quelques possessions dans le Ghilan, le Mazanderan & une isle de la Mer Caspienne, qu'elle y fait construire des places fortes, qu'elle a obtenu le commerce exclusif des provinces septentrionales de la Perse, & la navigation de la Mer Caspienne, il est probable, dit l'Auteur, qu'elle tirera avant peu le plus grand parti de ces petites possessions.

Nous renvoyons le lecteur à l'Ouvrage même sur ce qui concerne le commerce de la Russie sur la Mer Noire, avec la Turquie, avec la Maison d'Autriche, & avec divers autres Etats de l'Europe par la Baltique : on propose les moyens de le rendre plus utile à la France qu'il ne l'a été jusqu'à présent. Dans ce que l'on dit du Change

de la Russie, on observe que dans tous les tems, les especes y ont été rares parce que les mines d'or & d'argent y sont d'un produit trop foible pour suffire à la fabrication nécessaire, & parce que les naturels du pays sont dans l'habitude d'enterrer secretement l'argent qu'ils amassent pour le soustraire à l'avidité de leurs maîtres.

Dans ce que l'on rapporte des usages du commerce de Russie, on remarque qu'il ne ressemble pas à celui des autres Nations. Il faut vaincre une foule de difficultés, en outre la navigation pour les ports de Russie n'est ouverte que pendant quatre mois de l'année. Le négociant étranger ne peut vendre en détail ses marchandises, à moins qu'il n'achette le droit de bourgeoisie; il ne peut vendre en gros qu'à crédit, & on n'y reçoit pas les lettres de change, les droits y sont excessifs. D'après ces inconvéniens, & plusieurs

autres que nous ne rapportons pas, on peut juger de l'état du commerce. Ces recherches & ces obſervations curieuſes ſont terminées par un état des marchandiſes & des productions exportées de Ruſſie, & d'un autre qui y ont été importées en 1786.

Les obſervations par leſquelles on termine ce volume ont rapport aux différentes Cartes qui doivent l'accompagner & qui forment toutes enſemble un Atlas à part qui conſiſte en 13 Cartes en très-grand papier.

1. Carte générale de l'Empire de Ruſſie, en deux feuilles très-grand papier.

2. Carte réduite de la Mer Baltique, en deux feuilles, ſur leſquelles on a placé un plan de Gothenbourg, une Carte du Sund & le port de Dantzick.

3. Carte Hydrographique du Golphe de Finland, en deux feuilles,

4. Carte d la Mer Caſpienne, en une feuille.

5. Carte de la Mer Noire, en une feuille.

6. Carte du confluent du Bog & du Dnepre, en une feuille.

7. Carte du cours du Danube depuis Vienne juſqu'à ſon embouchure, en une feuille.

8, 9 & 10. Plan & Carte du Détroit de Conſtantinople, ou du Détroit des Dardanelles, & des Côtes de la Grece, ſur une même grande feuille.

11. Carte de la Morée, une feuille.

12. Carte de l'Iſle de Candie, une feuille.

1d. Carte de la Mer Méditerranée, deux feuilles.

Dans ces obſervations on rend compte des ſources où l'on a puiſé, on diſcute les diverſes opinions des ſavans ſur l'étendue & la configuration des Mers, ſur l'abbaiſſement des eaux & ſur les

différentes Cartes qui ont été publiées.

Les deux Cartes, celle de la Mer Baltique & du Golphe de Finland ont été attaquées dans un écrit imprimé à Paris, 1785, à l'Imprimerie Royale. M. Leclerc a entrepris d'y répondre dans un autre écrit intitulé : *Examen impartial de la critique sans nom d'Auteur des Cartes de la Mer Baltique & du Golphe de Finland, présentées à M. le Maréchal de Castries, Ministre & Secrétaire d'Etat de la Marine, par M. Leclerc, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Membre de plusieurs Académies.*

Cur non palàm, si verè & si decenter.

Imprimé avec la sanction du Gouvernement ; à Paris, de l'Imprimerie de Clousier, Imprimeur du Roi, rue de Sorbonne, 1786. Brochure in-4°. de 75 pages.

On y voit sur deux colonnes la

critique qu'on a faite de ces Cartes & les réponses de M. Leclerc. Il avoue qu'il y a une erreur commise par le Graveur dans le premier chifre des longitudes, ce qui est une faute très-importante & qui influe sur toute la Carte. Dans le volume que nous annonçons M. Leclerc a rapporté de plus diverses observations faites par des Marins instruits, sur ces deux Cartes, & pour juger la critique il faut en rapprocher encore ces observations. M. Leclerc invite les savans à lire son Mémoire avec les Cartes sous les yeux, c'est le seul moyen de s'instruire. Comme une pareille discussion ne peut entrer dans nos Extraits, nous renvoyons le lecteur & au volume & à la critique ainsi qu'aux réponses. Mais on ne peut se dissimuler que cet Ouvrage n'ait obligé MM. Leclerc de faire beaucoup de recherches & de dépenses. Le Livre est imprimé en beaux caracteres & sur de beau

papier ; les Planches ſont gravées par de très habiles Artiſtes, & cet Atlas forme un magnifique Recueil. C'eſt à ceux qui s'appliquent particuliérement à la Géographie à prononcer ſur ſon exactitude dans ſes différentes parties.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

PRÉCIS de Matiere Médicale ; par M. Venel, Conſeiller Médecin ordinaire du Roi, Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité de Montpellier, de la Société Royale des Sciences de la même ville, Cenſeur Royal, Inſpecteur-Général des Eaux Minérales de la Province de Languedoc, chargé par le Roi de l'examen de toutes celles de la France; augmenté de Notes, Additions & Obſervations, par M. Carrere, Conſeiller-Médecin ordinaire du Roi, Profeſſeur Royal émérite en Médecine, ancien Inſpecteur-Général des Eaux

Minérales de la Province de Rouſſillon & du Comté de Foix, de la Société Royale de Médecine, de celle des Sciences de Montpellier, des Académies de Toulouſe, des Curieux de la Nature, &c. Deux volumes in-8°. Paris, chez André Charles Cailleau, Libraire & Imprim., rue Galande, n°. 64.

CET Ouvrage eſt précédé de l'Eloge de M Venel, lu dans une ſéance publique de la Société Royale des Sciences de Montpellier, par M. de Ratte, Secrétaire perpétuel de cette Compagnie. Nous en emprunterons de quoi donner une idée des travaux d'un homme qui a joui de beaucoup de célébrité.

M. Venel, né dans le Diocèſe de Beziers, & ayant pris le bonnet de Docteur en Médecine à Montpellier, vint à Paris étudier ſous M. Rouëlle la Chymie, pour la-

quelle il avoit un goût particulier. Il fit bientôt des progrès dans cette Science, qui s'étoit déjà affranchie des rêveries de l'alchimie. M. le Duc d'Orléans, que des exercices d'une auſtere piété n'empêchoient pas de s'y livrer, s'attacha M. Venel, qui fut par-là à portée de faire des eſſais en grand.

Sept ans paſſés à Paris & mis à profit, l'inſtruiſirent beaucoup. Il voyagea enſuite en Allemagne, d'où il rapporta l'analyſe des Eaux de Seltz dans l'Electorat de Treves. Cette analyſe lui fit bien de l'honneur, parce qu'il en tira l'occaſion de montrer le premier, que certaines Eaux Minérales contenoient en diſſolution une grande quantité d'air fixe, qui eſt le *gas ſilveſtre* de Vanhelmeont, l'air artificiel de Boyle, le fluide élaſtique de Hales. Il compoſa des Eaux analogues à celles de Seltz, en introduiſant dans de l'eau commune les principes qui ſe trouvent dans les eaux

de Seltz, & ſur tout de l'air fixe, ce qui rendit ſon analyſe complette & donna l'idée de faire des eaux minérales artificielles. Ce travail lui mérita que le Gouvernement le chargea de la commiſſion d'examiner toutes les Eaux Minérales du Royaume.

On doit à M. Venel la maniere d'analyſer les végétaux, ſans craindre que le feu les détruiſe ou change leur nature; on lui doit un grand nombre d'excellens & ſavans articles de Chymie, Pharmacie, Phyſiologie & Médecine dans l'Encyclopédie ancienne.

En 1759 il devint Profeſſeur en l'Univerſité de Médecine de Montpellier, il contribua à en rendre les études conformes à la maniere moderne & plus philoſophique des Académies. On croit qu'il fut le premier à propoſer de mettre de l'huile de vitriol dans l'eau qu'on embarque, pour la préſerver de corruption.

Reçu en qualité d'Adjoint d'abord & ensuite d'Associé à la Société Royale de Montpellier, il a donné plusieurs Mémoires intéressans, dont il a trouvé les sujets dans une maniere « de séparer » l'acide nitreux de sa base par » l'intermede du soufre, & de » rendre ce soufre mou & flexible » comme du cuir; dans des vues » nouvelles sur la formation du » nitre; dans les avantages de la » Chymie considérée par rapport » à l'agriculture; dans des obser- » vations curieuses sur la couleur » verte des plantes, qui, selon » lui, doit être attribuée au fer, » métal répandu par-tout, & très- » susceptible d'être divisé; dans » l'examen des fumées qui s'élevent » des grands tas de tabac incendiés; » il prouve que ces fumées ne sont » pas nuisibles. » Un ouvrage plus important de M. Venel est une Instruction publiée par ordre des Etats de Languedoc, sur l'usage

de la houille, plus connue ſous le nom impropre de *charbon de terre*, pour faire du feu, &c. Cet Ouvrage eſt très eſtimé.

M. Venel étoit occupé de ſon grand travail ſur les Eaux Minérales, quand il lui ſurvint à la jambe un mal que rien ne pût guérir. Il mourut âgé de 52 ans.

M. la Reita donne cette idée de l'eſprit de M. Venel : « Un juſte » & vif dicernement, un coup-» d'œil prompt & rapide, mais » ſûr, lui épargnoit ſouvent la » diſcuſſion ; il avoit vu & bien » vu. Il cultivoit aſſidument les » Belles-Lettres, & jugeoit très-» ſainement d'un Ouvrage d'eſprit. » La partie du ſtyle intéreſſe infi-» niment dans ſes écrits ; il avoit » ce mérite, que ſon ſtyle étoit » uniquement à lui. La force & » l'énergie y dominent ; quelque-» fois pour être nerveux & concis » il devient dur ; mais des traits » ſaillans, que ſon imagination fait

» lui fournir à propos, rendent
» ſouvent agréables cette dureté
» même. ».

Geoffroy, pour ſa Matiere Médicale, a ſuivi les trois regnes de la nature. Il ne ſe contente pas de décrire la maniere de préparer les médicamens en employant les ſubſtances qu'il examine ; mais il en donne l'analyſe chymique & l'hiſtoire naturelle. La matiere médicale, ainſi traitée, eſt auſſi étendue qu'elle peut l'être. Elle a tout à la fois de quoi fixer la curioſité du Naturaliſte, l'eſprit du Chymiſte & les vues du Médecin. C'eſt-là, à proprement parler, la matiere médicale en grand. M. Venel, comme beaucoup d'autres Auteurs, n'a point adopté la diviſion de M. Geoffroy, & il ne le pouvoit pas, puiſque ſa matiere médicale devoit être plus bornée; voulant en exclure l'hiſtoire naturelle des médicamens, il a diviſé ceux-ci d'abord en internes & en

externes, ſelon qu'ils ſont introduits dans quelques parties du corps humain, ou qu'ils ſont appliqués à ſa ſurface.

Les uns & les autres ou ſervent à expulſer une humeur par un organe excrétoire, ou à l'atténuer, la dénaturer, la diſpoſer à être évacuée, en agiſſant ſur les ſolides ou ſur les fluides ; ce qui a donné lieu a une ſeconde diviſion en en remedes évacuans & en remedes altérans. Parmi les premiers on range les *émétiques*, les *purgatifs*, les *béchiques*, les *ſudorifiques*, les *diurétiques*, les *emménagogues* & *ariſtolochiques*. Les autres ſont les *émolliens*, les *délayans*, les *relâchans*, les *apéritifs*, les *inciſifs*, les *fondans*, les *aſtringens*, &c. &c. M. Venel ſuit cette ſeconde diviſion dans le cours de ſon Ouvrage, qui paroît deſtiné aux ſeuls Médecins. On y trouve beaucoup de vues nouvelles, des préceptes fondés ſur la nature des médica-

mens & ſur l'expérience, des principes établis d'après des connoiſſances certaines ; le langage & l'aſſurance d'un homme profond, qui voit & développe les objets d'une maniere exacte, vraie, lumineuſe, & dépouillée des préjugés & de toute opinion haſardée.

Une matiere médicale n'eſt pas plus ſuſceptible d'être extrait qu'un Dictionnaire ; elle n'en differe que parce que les médicamens n'y ſont pas placés par lettres alphabétiques. Nous nous contenterons de rapporter l'article *gaiac*, pris au haſard, pour donner un exemple de la maniere dont M. Venel traite des différentes ſubſtances, employés pour guérir les hommes.

« *Gaiac*. Ce bois a été connu » en Europe à peu près dans le » même tems que la maladie vé» nérienne. On nous aſſure que » dans les pays chauds, dans l'A-

» mérique Méridionale, par exem-
» ple, le gaiac eſt nn ſpécifique
» auſſi éprouvé contre cette ma-
» ladie, que le mercure. Quoi-
» qu'il en ſoit, nous ne l'em-
» ployons que dans les maladies
» vénériennes légeres, ou parti-
» culiere à certains organes, dans
» celles qui ne ſont point cenſées
» avoir infecté la maſſe entiere
» des humeurs, ou tout au moins
» n'y avoir répandu qu'une petite
» quantité de virus, qui peut être
» évacué par les couloirs de la
» peau. C'eſt cette excrétion que le
» *gaiac* détermine particuliérement.

» Ce remede eſt un ſudorifique
» très-actif : il eſt la baſe ou le prin-
» cipal ingrédient des remedes ſu-
» dorifiques composés, que l'on
» emploie dans le traitement de
» diverſes maladies chroniques,
» comme dartres, humeurs froi-
» des, fleurs-blanches, rhuma-
» tiſmes, paralyſies, vieux ulceres
» humides & ſanieux. On le preſ-
» crit

» crit ordinairement ſous la forme
» de tiſanne dans ces derniers cas,
» auſſi bien que dans lès maladies
» vénériennes.

» On le donne ſeul ou mêlé avec
» d'autres ſudorifiques, & même
» avec des purgatifs ; on le fait
» entrer dans les tiſannes compo-
» ſées, ou dans la décoction ſim-
» ple, depuis deux gros juſqu'à
» demi once par livre d'eau, &
» le malade, convenablement pré-
» paré, en prend trois ou quatre
» verres par jour.

» Le bois de *gaiac* eſt réſineux,
» & contient une fort petite quan-
» tité d'extrait, proprement dit :
» ce qui a fait croire à pluſieurs
» Chymiſte que l'eau ne pouvoit
» point ſe charger des parties mé-
» dicamenteuſes de ce corps, &
» qu'on le feroit bouillir envain
» dans ſes menſtrues aqueux. Cette
» prétention eſt démentie par l'ex-
» périence. Une courte ébulition
» ſuffit pour obtenir du *gaiac* par

» le moyen de l'eau une ſubſtance
» d'un goût vif & piquant, qui
» étant retirée par l'évaporation,
» ſéchée & pulvériſée, eſt ſternu-
» tatoire ſelon l'obſervation de
» Hoſmann. L'extrait de gaiac eſt
» d'une odeur balſamique & agréa-
» ble, d'une ſaveur vive & pi-
» quante. Il eſt en petite quantité
» en comparaiſon de la réſine qu'on
» tire du gaiac par l'application
» qu'on tire de l'eſprit-de-vin. Car
» ce bois fournit à peine un ou
» deux gros d'extrait par livre,
» après des décoctions longues
» & répétées, aulieu qu'en même
» quantité, il fournit plus de deux
» onces de réſine. Cela n'empeche
» pas que la décoction & l'extrait
» *de gaiac* ne ſoient des remedes
» plus actifs que ſa réſine & ſa tein-
» ture. Le goût & la vertu ſternuta-
» toire de l'extrait décident en ſa
» faveur, auſſi bien que l'expé-
» rience. La reſine de gaiac eſt preſ-
» que inſipide ; elle n'eſt point

» sternutatoire ; elle a été regardée
» cependant comme un spécifique
» contre les maladies vénériennes.
» On réduit le bois de *gaiac* en
» rapure, lorsqu'on veut en faire
» la décoction ou en tirer la tin-
» ture.

» On trouve encore dans les bou-
» tiques l'ecorce de gaiac, que
» quelques-uns assurent avoir
» les mêmes vertus, que le bois,
» même portées à un plus haut
» degré d'activité. Nous nous en
» servons fort peu, quoique vrai-
» semblablement elle puisse très-
» bien suppléer au bois.

» On nous apporte aussi une
» résine qui découle de l'arbre du
» gaiac & qu'on appelle très-im-
» proprement dans les boutiques,
» *gomme de gaiac*. Elle est brune
» en dehors, quelquefois blanche,
» tantôt roussâtre & tantôt verda-
» tre en dedans, d'un goût un peu
» âcre & d'une odeur très-agréa-
» ble quand on la brule. Elle est

» analogue à celle qu'on retire du
» gaiac par le moyen de l'esprit-
» de-vin.

» L'extrait de gaiac entre dans
» les *pilules de Becker*, & la résine
» dans *la thériaque céleste.*

» Le gaiac donne, dans la distil-
» lation, à la violence du feu,
» un phlegme insipide, un esprit
» qui fournit des marques d'acidi-
» té & d'alcalicité; une huile te-
» nue limpide, jaune, qui nage sur
» l'eau, une huile noire, très-
» épaisse, plus pesante que l'eau,
» une grande quantité d'air, &
» une quantité considérable de
» charbon dur & sonant. »

On attendoit depuis long-tems la publication de la matiere médicale de M. Venel. On commençoit à craindre d'en être privé, lorsque son manuscrit est tombé entre les mains de M. Carrere, son ami & son confrere. Ce Médecin a cru devoir le retoucher & y faire des additions, que la mort prématurée

de l'Auteur ne lui avoit pas permis de faire lui-même.

Les additions dont M. Carrere a enrichi le travail de M. Venel, tantôt tendent à éclaircir ou développer le texte, tantôt ſuppléent à des omiſſions, tantôt concernent des remedes nouveaux ou des découvertes modernes, faites depuis la mort de M. Venel. Un autre genre d'additions dont on lui eſt redevable, ce ſont celles qui conſiſtent à indiquer les ſources où l'on peut puiſer des inſtructions très-étendus ſur les divers médicamens, les matieres médicales n'en donnant ordinairement que de ſuccintes; car M. Carrere ajoute preſqu'à tous les médicamens, la liſte des ouvrages les plus importans qui ont été publiés ſur chacun d'eux, & ſouvent il détermine ceux qui méritent le plus d'être conſultés.

Il nous ſuffira de citer la note qu'il met au bas de l'article *gaiac*,

& une addition relative au *ſpigalia anthelmentica.*

« On a conſeillé depuis long-
» tems la teinture du gaiac, com-
» me un remede utile contre la
» goutte. M. Eckoff eſt un de ceux
» qui s'en ſont occupés avec plus
» de prudence & de diſcernement;
» il regarde cette teinture comme
» propre à diſſoudre & à évacuer
» la matiere arthritique, âcre &
» tenace, & à fortifier en mêmes
» tems les premieres voies. Il rap-
» porte pluſieurs obſervations de
» l'efficacité de ce remede, mais il
» prévient qu'on ne peut l'em-
» ployer indifféremment pour tous
» les malades, & qu'il faut s'en
» abſtenir pour les perſonnes ple-
» thoriques, bilieuſes, maigres,
» ſeches, & dont les fibres ſont
» délicates & irritables. On peut
» conſulter ſa diſſolution de *Tinc-
» turæ gayacinæ virtute ant arthri-
» ticâ*; Kiel 1783, in 4°.

» *Spigelia authelmintica; ſpige-*

» *lia idianpink*. Cette plante culti-
» vée dans les jardins de la Jamaï-
» que, & qui croît naturellement
» dans toutes les parties de l'Amé-
» rique méridionale, étoit incon-
» nue en Europe. Nous en devons
» la connoiſſance à M. Browne,
» qui, témoin de ſes bons effets
» dans les maladies vermineuſes,
» n'héſite pas à prononcer que,
parmi les remedes ſimples, on au-
» roit de la peine à trouver un mé-
» dicament qui puiſſe le remplacer.
» M. Lining en avoit cependant
» donné la deſcription avant lui,
» & avoit attribué à ſa racine,
» donnée à la doſe de douze grains,
» matin & ſoir, la propriété de
» tuer les vers chez les enfans. M.
» Von-Linné s'en eſt ſervi avec le
» même ſuccès, & l'a préſenté
» comme un très-bon vermifuge.
» M. Bergins en parle auſſi avec
» éloge.

» On donne ordinairement cette
» plante en décoction, dans l'eau.

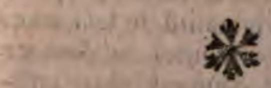
» On y ajoute du ſucre & du ſuc
» de limon. On y joint l'uſage des
» purgatifs légers. La doſe doit va-
» rier ſuivant les circonſtances &
» ſur-tout l'âge : nous avons déjà
» dit que M. Linning donnoit dou-
» ze grains de la racine, matin &
» ſoir, aux enfans.

» Malgré les éloges qu'on don-
» ne à cette plante, on doit être
» très-circonſpect dans ſon uſage :
» elle eſt très-dangereuſe, & peut
» être regardé comme un poiſon.
» On croit qu'elle entroit dans la
» compoſition des poiſons de la
» fameuſe Brainvilliers, auſſi lui a-
» t-on donné le nom de cette Em-
» poiſonneuſe. Le témoignage des
» Médecins qui en ont fait uſage,
» confirme les craintes que nous
» cherchons à inſpirer ſur cette
» plante. *MM. Linné & Brocklesby*
» aſſurent qu'à une certaine doſe,
» elle jette dans un profond ſom-
» meil, & cauſe des vertiges &
» autres ſymptômes graves. M. *le*

» *Chevalier Rosen de Rosenstein* n'en
» parle aussi que d'une maniere à
» inspirer une juste méfiance. On
» doit donc, si on l'emploie, en
» ménager les doses, sur tout dans
» le commencement & encore plus
» pour les enfans, & en observer
» de près les effets pour pouvoir
» les arrêter sur le champ, s'ils
» annonçoient quelque danger. »

Nous nous bornons à ces articles. On en trouve d'autres également intéressans, tels que ceux des *antivénériens*, des *antidotes*, des *astringens*, &c.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]



ANECDOTES originales de Pierre-le Grand, recueillis par M. Stæhlin, Membre de l'Académie Impériale de Saint-Péterbourg. Ouvrage traduit de l'Allemand. Strasbourg, Treuttel, 1787. In-8°. 347 pag. & se trouve à Paris, chez Durand neveu, rue Galande, & les principaux Libraires.

TOUTES les actions des grands hommes intéressent; mais leurs actions privées ont sur-tout un charme particulier, parce qu'elles peignent avec des traits plus vifs leur génie, leur caractere, & pour ainsi dire l'originalité de leur ame. Les Anecdotes contenues dans ce volume sont d'autant plus intéressantes qu'on peut compter sur leur authenticité. M. de Stœhlin, qui les a recueillies, a passé plus de vingt ans en Russie dans la société de M. Linar, Envoyé

Extraordinaire du Roi auguſte, dans l'emploi de Précepteur du Grand Duc Pierre Feodorowitſch, & dans celui de Bibliothécaire de ce Prince. Il a eu de fréquentes occaſions de voir pluſieurs perſonnes d'un rang diſtingué qui avoient ſervi dans les armées, ſur les flottes, ou dans les emplois civils ſous Pierre-le-Grand, & qui avoient été témoins oculaires de ſa vie privée : c'eſt à elles qu'il doit les récits qu'il a recueillis & publiés, & ſes ſoins à cet égard méritent beaucoup de reconnoiſſance : ſans eux pluſieurs de ces Anecdotes qu'on ne pourra lire qu'avec un grand intérêt, ſeroient enſevelies avec ceux qui les lui ont racontées. La plupart ne vivent plus, mais leurs familles exiſtent encore & ſe reſſouviennent d'en avoir entendu ſouvent le récit. M. de Stœhlin cite à la fin de chaque Anecdote le nom & les titres de celui duquel il la tient. Son ſty-

eſt convenable à ce genre d'ouvrage : le traducteur en a conſervé toute la ſimplicité ; &, quoiqu'on y rencontre çà & là quelques inéxactitudes, elles ne ſont point aſſez fréquentes pour nuire à l'intérêt de ce Recueil. Toute cette traduction n'eſt pas d'un ſeul Auteur. Les trente-cinq premieres Anecdotes ſont d'une main, & moins bien rendues : toutes les autres & la préface ſont dus à M. L. J. Richou, Avocat. Nous allons en extraire celles qui nous ont paru les plus intéreſſantes.

Pierre-le-Grand, attentif à former dans ſes Etats des établiſſemens utiles, alloit fréquemment à Iſtia voir les forges de *Muller*. Il ſe faiſoit un amuſement, non-ſeulement de tout voir & examiner, mais de mettre la main à l'œuvre. Il y forgea lui ſeul dix-huit pouds ou 720 livres de fer, & marqua chaque barre de ſon empreinte. Les Seigneurs de ſa ſuite, mettoient les

ſoufflets en mouvement, attiſoient le fer, portoient le charbon.

Pierre loua beaucoup l'établiſſement de *Muller*, & lui demanda combien il donnoit pour le poud de fer forgé. « Un altine, répondit le maître. Eh bien, reprit le Tchar, j'ai donc gagné mes dix-huit altines. » Muller ouvrit ſon bureau, en tira dix-huit ducats, & les compta devant le Prince en diſant : « c'eſt bien le moins que l'on puiſſe payer un ouvrier comme Votre Majeſté. » « Reprends tes ducats, dit l'Empereur ; je n'ai pas mieux travaillé que les autres ouvriers : paye moi le prix accoutumé ; j'en achetterai des ſouliers neufs ; j'en ai grand beſoin. » En même tems il montra que ceux qu'il portoit avoient déjà eu un reſſemelage, & étoient percés de nouveau. Il prit les dix-huit altines, alla à l'inſtant dans une boutique, & acheta une paire de ſouliers. Il les montroit enſuite ave

plaiſir, & diſoit : « je les ai bien gagnés moi-même, & du travail de mes mains, avec l'enclume & le marteau. »

Pierre Ier avoit cette intrépidité qui tire de tous les dangers & fait vaincre tous les obſtacles. Une troupe de Strelitz, ayant à leur tête deux officiers nommés Sikel & Soukanin, formerent le complot de l'aſſaſſiner. Ils projetterent de mettre le feu pendant la nuit à deux maiſons de Moſcau ; &, comme l'Empereur ne manquoit jamais de ſe trouver un des premiers où étoit le feu, ils devoient profiter du tumulte pour l'entourer. Les conjurés ſe raſſemblerent chez Soukanin & y reſterent à boire juſqu'à la nuit. Mais deux d'entre eux, craignant les ſuites de cette action, ſortirent de la maiſon, ſe rendirent à la réſidence du Tchar, & lui révélerent tout le complot.

L'Empereur les fit garder, & envoya auſſitôt à Lapouchin, Ca-

pitaine de ſes Gardes, un ordre par écrit d'aſſembler ſa compagnie, de ſe rendre à onze heures préciſes à la maiſon de Soukanin, de l'inveſtir, & d'arrêter tous ceux qui s'y trouveroient. L'ordre fut exécuté : cependant l'Empereur, croyant l'avoir donné pour dix heures, ſe rendit à cette maiſon vers dix & demie, & fut ſurpris de n'y pas trouver un ſeul de ſes gardes. Mais penſant qu'ils étoient diſtribués dans la cour & dans la maiſon même, il deſcend, entre avec un ſeul *denchtchik* ou page qu'il avoit pour toute ſuite, & trouve Soukanin & Sikel avec les conjurés. Tous ſe levent & donnent à leur maître les témoignages ordinaires de reſpect. Pierre les ſalue familiérement, & leur dit que voyant la maiſon éclairée, il lui avoit pris envie d'entrer pour boire avec la compagnie. Il fut aſſis long-tems au milieu des conjurés, qui, ſe tenant de bout, buvoient

à la ronde à ſa ſanté, & il leur faiſoit raiſon. Cependant un des ſtrelitz fit un ſigne à Soukanin, en lui diſant, *il eſt tems, frere.* Soukanin qui ne vouloit pas encore éclater, lui répondit *pas encore.* A l'inſtant le Tchar qui l'entendit, s'élance & lui donne un coup de poing au milieu du viſage, en diſant, *s'il n'eſt pas tems pour toi, fils de chien, il l'eſt pour moi ; allons qu'on lie ces chiens-là.* Onze heures ſonnoient, & à l'inſtant même Lapouchin entra dans la ſalle avec ſa compagnie en armes Les traitres ſe proſternerent & avouerent leur crime. Le Tchar leur ordonna de ſe lier les uns les autres, & ſe tournant vers le Capitaine de ſes gardes, dans ſon premier mouvement il lui donna un ſoufflet, en lui reprochant d'avoir tardé une heure entiere Le Capitaine montra ſon ordre. L'Empereur voyant ſa mépriſe, le baiſa au front, & le reconnut hautement pour un fidele Officier.

Pierre s'occupoit non-ſeulement de l'utilité publique, mais des plaiſirs de tous ceux qui lui étoient ſoumis. Lorſqu'il eut pris Reval en Eſtonie, il y fit faire un jardin pour l'agrément des habitans. Etant allé pour le voir, lorſqu'il fut achevé, il témoigna ſa ſurpriſe de n'y voir perſonne, & en demanda la raiſon à une ſentinelle. « C'eſt, répondit le ſoldat, que nous ne laiſſons pas entrer : comment, reprit vivement le Tchar ! & quel imbécille vous a donné cet ordre ? —Ce ſont nos officiers.— Mais voyez quelle ſottiſe ! Ces gens-là s'imaginent que j'ai fait faire une vaſte promenade, à ſi grands frais, pour moi tout ſeul, & non pas pour tout le monde. »

Pierre Ier éprouva beaucoup d'obſtacles pour la fondation de S. Péterbourg, ſur-tout de la part des prêtres : mais ſon eſprit, ſon activité & ſa fermeté diſſipoient promptement les terreurs reli-

gieuſes du peuple. Tandis qu'il étoit abſent, une grande foule s'aſſembla dans une égliſe, ſur le bruit qu'une image de la Vierge y avoit verſé des larmes : on répandoit que la Mere de Dieu ſe voyoit avec chagrin dans cette contrée, & menaçoit la nouvelle ville de quelque grande cataſtrophe. Le Tchar, informé de cette rumeur, partit auſſitôt, courut toute la nuit, parut ſubitement à Péterbourg, & ſe rendit à l'égliſe. Il examina l'image avec attention, & crut voir dans les yeux de la Vierge quelque choſe de ſuſpect. Il donna ordre à un des popes de de deſcendre le tableau, & de le faire porter dans ſon Palais. Là, en préſence du Grand Chancelier, des principaux ſeigneurs de ſa Cour, & des popes qui avoient apporté l'image, il en examina toutes les parties & aperçut d'abord de très-petits trous dans les coins *des yeux*. Il retourna l'image, ôta

lui-même une toile qui la recouvroit par derriere, & découvrit une petite cavité pratiquée aux environs des yeux dans l'épaiſſeur du bois : on y voyoit encore quelques gouttes de l'huile qu'on y avoit miſe. « Voici le tréſor, s'écria-t-il, voici la ſource des larmes miraculeuſes! Vous la voyez tous, dit-il à l'aſſemblée; publiez par-tout & faites connoître ce que vous avez vu de vos propres yeux; détruiſez l'effet du préſage inſenſé autant que méchant qu'on vouloit tirer de cette impoſture, & qu'elle ſoit expoſée à la dériſion générale. »

Le Tchar étoit extrêmement vif & quelquefois trop ſévere, mais il écoûtoit la raiſon, dès qu'on la lui préſentoit. Etant venu au Sénat, & fatigué des plaintes portées contre un grand nombre de vols commis depuis peu; « Par la mort, s'écria-t-il, je ferai ceſſer ces brigandages, & jettant les yeux ſur le Procureur Général, Paul Iwano-

witsch, lui dit-il, écris ſur le champ, *quiconque volera, fut-ce la choſe de la moindre valeur, ſera pendu à l'inſtant.* » Le Procureur Général prend la plume, puis s'arrête & dit : « *Pierre Alexiowitſch, penſe aux ſuites de ton Ordonnance.* » « Ecris ce que j'ai ordonné, répliqua l'Empereur. » Le Magiſtrat n'écrivit point, mais répartit en riant : « Veux-tu donc être Maître ſans ſerviteurs, & Empereur ſans ſujets ? Ne volons nous pas tous, les uns plus, les autres moins, les uns en ſecret, les autres ouvertement ? Le Tchar, ſaiſiſſant ſa penſée, ſe mit à rire & n'inſiſta plus.

Lorſque le Tchar étoit à Varſovie, il y avoit dans cette ville une femme dont l'eſprit & les graces rendoient la ſociété infiniment agréable. Elle étoit d'une des plus anciennes familles du Royaume, alliée aux maiſons les plus diſtinguées, & avoit beaucoup d'influence dans les affaires publiques.

Pierre I l'a voyoit ſouvent, & s'entretenoit avec elle de politique & de matieres d'Etat. Il lui dit un jour qu'il faiſoit venir un renfort de ſoldats & d'officiers ruſſes. « Faites-vous auſſi venir, lui demanda-t-elle, des Officiers étrangers? » Non, répondit-il; mes Officiers ſont maintenant aſſez inſtruits pour me former autant de bons ſoldats & de bons Officiers que j'en ai beſoin. » Elle lui repréſenta qu'il étoit dans l'erreur; il diſputa long-tems & très-vivement, & perſiſta dans ſon opinion.

Quelques jours après, l'Empereur, étant venu la revoir, lui demanda dans quel état étoit la muſique de ſa chapelle qu'il n'avoit pas entendue depuis long-tems. « J'en ſuis contente, dit-elle; mais Votre Majeſté en jugera ce ſoir à ſouper. « Elle ordonna ſecretement de ne compoſer l'orcheſtre que de polonois, & d'en exclure ſur-tout le maître de cha-

ſans être aſſujetties à cet égard ni aux ſynodes ruſſes, ni aux colleges de Juſtice du pays. Cependant il employa toutes ſortes de moyens pour ramener aux dogmes de l'Egliſe Grecque les ſchiſmatiques. & ſur-tout les Roskolniki ou Séparatiſtes, qui ſe nomment anciens croyans. Il leur laiſſa leurs ſuperſtitions ſur quelques points de peu d'importance, mais à condition qu'ils porteroient derriere le dos un morceau d'étoffe, afin qu'ils fuſſent diſtingués des fideles. Il eſpéroit que cette diſtinction feroit humiliante pour eux, & les rameneroit à la religion dominante : mais ils perſiſterent dans leurs opinions.

Pierre, étant venu à la Bourſe, vit un grand nombre de ces Sectaires, occupés de leur commerce, vendant, achetant, échangeant. Il demanda s'ils étoient loyaux, bons, & actifs dans les affaires. « Oui, Sire, lui répondit un Offi-

cier

cier de la Douane. » « A la bonne heure, dit le Tchar, qu'ils croyent ce qu'ils voudront, & portent leur morceau d'étoffe. Ce que cette diſtinction humiliante, & la raiſon n'ont pu faire, les ſupplices ne le feroient pas ; ni l'honneur ni le bien de mon pays ne me permettent de les martyriſer pour des ſottiſes. »

Pierre-le-Grand fit traduire pluſieurs livres étrangers, & entre autres l'Introduction à la connoiſſance des Etats de l'Europe par Puffendorf. Un moine qui en fut chargé alla peu de tems après lui préſenter ſon travail. Le Tchar le prit, le feuilleta, s'arrêta à un chapitre en changeant de viſage & regardant le moine d'un air indigné, « imbécille, lui dit-il, que t'ai-je ordonné ? eſt-ce là une traduction ? » Il lui montra un paragraphe où l'auteur parloit durement des Ruſſes, & que le moine avoit omis. « Va-t-en ſur le champ,

continua-t-il, exécuter rigoureusement mes ordres. Ce n'est pas pour flatter mes sujets que je fais traduire & imprimer ce livre, mais pour les instruire & les corriger.»

Ce grand homme ne pouvoit supporter le faste. Il ne se faisoit servir que par deux valets-de-chambre & cinq ou six pages : il n'avoit ni carrosse ni voiture commode ; une méchante carriole lui suffisoit. Il ordonnoit à ses ambassadeurs & envoyes d'adresser simplement leurs lettres *à Pierre Alexiowitsch*. Lorsqu'il alla à Berlin, Frédéric I lui envoya six voitures richement ornées ; mais Pierre Alexiowitsch sortit par une porte de derriere & se rendit à pied au palais.

Malgré la violence de son caractere il étoit humain & sensible. Il montra toujours beaucoup d'estime & de vénération pour Charles XII, &, lorsqu'il apprit sa mort, des larmes coulerent de ses

yeux. Il s'éloigna de sa suite pour les essuyer, & s'en rapprocha en disant : « Ah, mon cher Charles, combien je te plains ! »

Lorsqu'il perdit son fils Pierre Pétrowitsch, il s'enferma dans son cabinet, & y fut trois jours & trois nuits, sans vouloir ouvrir à qui que ce fût, pas même à l'Impératrice Catherine. Ce fut le Sénateur Polgoroukow qui le retira de cet abattement, en le frappant par un autre endroit encore plus sensible, l'intérêt de l'Etat. Il mena tout le Sénat en corps devant la porte du cabinet du Prince, frappa fortement, & l'appellant à haute voix lui dit que tout le Sénat étoit là pour lui communiquer des affaires de la plus grande importance. Le Prince ouvrit & parut ému. « Qu'y a-t-il donc leur dit-il ? pourquoi venez-vous troubler mon repos ? Ton éloignement de nous, répondit Dolgoroukow, & ton chagrin sont trop longs ; le

désordre est dans l'Etat ; mille circonstances avantageuses sont perdues pour la patrie, le commerce languit, nos ennemis reprennent courage & menacent ton empire ». Ces représentations calmerent l'Empereur ; il promit de paroître le lendemain au Sénat, & de surmonter sa tristesse.

Dans un voyage que ce Prince fit à Lakta au mois de Novembre sur le golfe de Finlande, il apperçut en entrant dans ce port un canot portant des soldats & des matelots. Le tems étoit obscur, la mer agitée, le canot échoua sur des bas-fonds. Pierre envoya aussitôt une chaloupe au secours de ces malheureux ; mais voyant qu'on étoit trop long tems à les dégager au gré de son impatience, il y va lui-même, & sa chaloupe ne pouvant en approcher, il se jette à l'eau, & arrive au canot. Sa présence, son exemple, ses ordres font redoubler les efforts ;

on dégage enfin le bâtiment, & ceux qu'il portoit sont tous sauvés; mais cet acte d'humanité lui coûta la vie. Il avoit eu l'année précédente une rétention d'urine dont il n'étoit pas entiérement guéri. Le froid & l'humidité qu'il avoit éprouvées lui causerent dans la nuit un accès de fievre & une inflammation douloureuse au bas-ventre. Il fut rapporté à Péterbourg, & après deux mois de souffrance il mourut le 28 Janvier 1725 ancien style. Boerhaave fut consulté sur sa maladie, mais il apprit sa mort avant d'avoir envoyé sa réponse, & s'écria: « Est-il possible que ce grand homme soit mort, tandis qu'un remede de la valeur de quelques sous auroit pu le sauver. »

N. B. On a annoncé dans l'Esprit des journaux (*Février*) une autre traduction des anecdotes de Pierre-le-Grand, proposée par souscription, & on y dit que l'auteur de

cette traduction nouvelle a été prévenu par *l'avidité d'un libraire.* Nous ignorons quel est *ce libraire avide* qu'on a voulu désigner. Ce n'est pas sans doute M. Treuttel, qui en faisant traduire cet ouvrage a rendu service au public, & n'a fait que son métier de libraire. Il y a employé d'abord M. Perrault qui a traduit les trente-cinq premieres anecdotes, & a quitté ensuite Strasbourg en promettant d'achever cet Ouvrage ; mais, comme il n'a pas tenu ses engagemens, M. Treuttel en a chargé M. Richou. Si la traduction proposée par souscription étoit de M. Perrault celle que M. Treuttel publie auroit des droits bien fondés à la préférence.

[*Extrait de M. de Keralio.*]

LETTRES à M. Bailly sur l'Histoire primitive de la Grece, par M. Rabaut de Saint-Etienne. A Paris, chez Debure l'aîné, rue Serpente. 448 p. in-8°. 1787.

LA découverte finguliere de M. Dupuis que nous annonçames pour la premiere fois dans notre Journal de Janvier 1779, devoit produire un nouveau genre d'érudition & d'hiftoire ancienne; les allégories aftronomiques font fi évidentes dans la mythologie, qu'on avoit lieu d'efpérer qu'il en réfulteroit plus d'un ouvrage. M. de S. Etienne eft le premier qui ait entrepris de foumettre à l'examen d'une critique éclairée & vraiment philofophique l'hiftoire primitive de la Grèce, pour en féparer tout ce que l'ignorance & le goût du merveilleux ont emprunté des fiecles allégoriques & des anciennes fables cofmiques;

pour composer les premieres annales de ces peuples, & créer des époques chronologiques. Ce travail est neuf & intéressant; il présente une foule de vérités qui répandent la lumiere sur l'antiquité, & nous offrent le véritable tableau du génie des premiers hommes, & à sa suite celui des méprises des siecles d'ignorance qui, en réalisant tout, ont tout dénaturé.

L'Auteur de ces recherches, pour ne pas leur donner la forme fastidieuse d'une dissertation critique, nous présente ses réflexions judicieuses sous la forme de lettres adressées à M. Bailly, qui, comme M. de St. Etienne, a sçu rendre la science agréable en la décorant de tous les charmes de la diction.

M. de St. Etienne commence sa premiere lettre par élever des doutes sur la vérité des origines grecques, & sur la certitude des époques chronologiques qui sont

établies ſur ces faits au moins très-incertains. Il annonce l'examen qu'il va faire des événemens que nous appellons héroïques, en déterminant une bonne fois leur nature, & en décidant la grande queſtion de ſavoir ſi le fond en eſt au moins hiſtorique, ou ſi il n'y a rien qui puiſſe appartenir à l'hiſtoire. Il ſe décide pour cette derniere opinion dans tout le cours de ſon Ouvrage; & quand on l'a lû, on ſent qu'il n'y a que l'habitude d'avoir vu juſqu'ici les choſes autrement, qui puiſſe lui faire trouver des contradicteurs.

Pour mieux nous faire reconnoître nos erreurs, M. de St. Etienne remonte d'abord vers leur ſource, & croit la trouver dans les écrits & le langage d'un peuple antérieur, ou plutôt des peuples antérieurs dont les monumens & les écrits n'ont point été entendus par leur poſtérité ignorante Cette idée nous paroît vraie, lorſqu'on

l'applique non pas à un seul peuple antediluvien, mais à tous les peuples de la haute antiquité, qui n'avoient, sur-tout en Orient, d'autre langage que l'allégorie, ni d'autre écriture que l'écriture pittoresque, dont le sens se perdit, à mesure que l'écriture alphabétique devint d'un usage plus commun, & que d'autres tems amenerent d'autres formes.

Ici commencent les recherches de M. de St Etienne sur l'origine de cette écriture & de ce langage; sur sa nature & sur ses usages; il nous montre l'application qu'on en fit à l'expression des idées, des connoissances, des sciences, du discours, & de tout ce qui fait l'objet des réflexions des hommes; il nous en montre l'origine dans le besoin de l'homme, & dans les impressions fortes que son ame encore neuve recevoit de la nature aussi neuve que lui; tout cet endroit est écrit avec énergie, & d'un style brillant.

Dans sa seconde lettre, M. de St. Etienne examine dans quel tems & chez quels peuples l'écriture figurée a dû naître, & il la fait naître du besoin des Nations Agricoles. Il nous fait voir les hommes donnant du corps à leurs idées, représentant les objets physiques par la peinture même de ces objets, & les choses abstraites par des figures significatives qui servoient à les faire reconnoître; parlant souvent de ces figures représentatives comme si elles avoient une existence réelle, animant & personifiant toute la nature. La coutume de parler de tous ces êtres allégoriques, comme si ils eussent existé réellement, fit que les siecles postérieurs tomberent dans des erreurs religieuses & dans des erreurs historiques qui ont ensuite tout confondu. Ainsi, les hommes ayant personifié les montagnes, les rochers, les fleuves, les villes & les pays, ceux des

âges ſuivans ont pris ces perſonnages figurés pour des êtres réels, & les ont fait entrer dans l'Hiſtoire. L'Auteur donne beaucoup d'exemples de ces mépriſes, à la vraiſemblance deſquels il eſt difficile de ſe refuſer ; & il conclud que c'eſt à tort que l'on a prétendu juſqu'à nos jours que des vérités hiſtoriques formoient le noyau de cette enveloppe mythologique, & que la fable n'en étoit que la parure : c'eſt cette erreur générale que l'Auteur attaque dans les lettres ſuivantes.

Dans la troiſieme, M. de St. Etienne continuant de donner des exemples du langage & de l'écriture figurée, & des mépriſes qui en ont été la ſuite, explique d'après ces principes la fable de Niobé. Il nous donne auſſi un exemple de la maniere dont les premieres Hiſtoires Grecques furent compoſées, en compoſant lui-même une hiſtoire généalogique des

Princes & Princeſſes d'Arcadie ſur la géographie du pays, & cette hiſtoire factice a tous les caracteres des premieres hiſtoires de la Grèce. Les accords ſont ſi multipliés, & les traits de reſſemblance ſi frappans, qu'on eſt tenté de croire que les choſes qu'il ſuppoſe ſe ſont paſſées effectivement. Ainſi, d'après cela, il veut, que pour que nous ayons enfin une hiſtoire faite pour des hommes, on retranche des anciennes annales ces héros romaneſques qui n'ont rien de plus réel que leurs avantures, & qu'on les relégue dans les pays des fictions & des allégories poëtiques ſur la nature. Tout ſera mieux, quand chaque choſe aura ſa place, & l'hiſtoire ne peut que gagner en écartant ce qui la dénature. Pour faire cette ſéparation, M. de St. Etienne établit les regles de la plus ſaine critique, d'après leſquelles on doit juger ces hiſtoires, qui ne ſont point des hiſtoires, & ſur

mitive dans l'âge où on allégorisa; & ses récits, quoique sous la forme historique, ne doivent jamais se prendre à la lettre, ni ses tableaux pour des êtres réels.

La Grèce, qui avoit reçû ses lumieres de l'Orient, eut aussi une histoire toute astronomique. La Religion y passa avec ses fables, qui se perpétuerent d'âge en âge sans être toujours comprises, mais qu'il est aisé de reconnoître avec un peu d'attention. Les hymnes les plus anciennes attribuées à à Homere & à Orphée sont adressées aux différentes parties de la nature, & sur-tout au Ciel & aux astres, soit fixes soit errans; les Idoles astronomiques de l'Orient y passèrent, & dépouillant leur forme savante, en prirent souvent une plus élégante. Tous les premiers poëmes furent astronomiques : c'est le navire Argo qui voyage dans le Ciel : c'est Hercule qui remporte des victoires sur les

monſtres du Ciel : c'eſt Bacchus ou le Soleil, qui, voyageant en Orient, ſoumet la partie de l'Univers qu'il éclaire de ſes premiers feux. Tous les Animaux du Zodiaque fourniſſent la matiere de différens combats, ou les formes de diverſes métamorphoſes. L'Auteur nous donne l'exquiſſe abrégé de ces différentes allégories auxquelles le Ciel donna lieu par les apparences de levers, de couchers, d'oppoſitions ou de conjonctions, ſur leſquelles rouloient toutes les fables, ſuivant le témoignage des plus ſçavans Prêtres de l'Egypte, dont il cite l'autorité dans ſa premiere lettre.

Dans la cinquieme, M. de St. Etienne fait l'application de ſes principes à des fables particulieres, telles que celles d'Orion, des pléiades, des hyades & de Phaëton ; il prouve que l'hiſtoire allégorique des phénomènes d'une Conſtellation fut une Biographie,

que l'ignorance des âges ſuivans plaça dans les annales des Peuples, & fit ſervir à fixer des époques chronologiques : c'eſt ici que l'Auteur attaque d'une maniere victorieuſe l'opinion de l'Abbé Banier & de tous ceux qui, comme lui, ont voulu trouver un fond hiſtorique dans les fables anciennes, en faiſant voir que la liberté qu'ils ſe donnent de retrancher ou d'ajouter à leur gré dans les avantures merveilleuſes de ces prétendus Heros, pour en faire ſortir une hiſtoire plus vraiſemblable, eſt entierement abuſive & gratuite dans ſes ſuppoſitions, & conſéquemment inadmiſſible. Peut-être que quelques perſonnes trouveront que l'Auteur étend un peu loin l'application de ſes principes, en retranchant de l'hiſtoire tout ce qui faiſoit la matiere des Poëmes Cycliques, qu'on peut envisager comme autant de chants ſur les Cycles & ſur les Révolutions. Nous laiſſe-

rons au tems & à de nouvelles lumieres à fixer les limites du Règne mythologique ; nous admetterons les principes sans en déterminer encore l'étendue, afin d'éviter l'un & l'autre excès ; il faut ramener par degrés les hommes à la vérité. Au reste, son opinion sur l'Iliade & l'Odissée n'est pas un paradoxe : on lit dans Photius que ces deux Poëmes avoient été traduits de l'Egyptien par Homere, & que ces chants étoient connus avant lui.

Dans sa sixieme lettre, l'Auteur continue de nous donner des exemples d'allégories astronomiques qui ont passé dans l'histoire, & qu'on nous a données pour des faits authentiques. Telle est l'histoire de Persée fils d'Inachus, Descendant des Rois d'Argos, qui n'est qu'un personnage astronomique dont les apparences ont été décrites sous la forme & sous le nom d'avantures héroïques. Il fait voir

que non-seulement Persée, mais que chacune des Constellations a fourni la matiere d'un grand nombre d'histoires, & il nous donne la raison de cette méprise.

M. de S. Etienne comparant ensuite sa méthode avec celle des Auteurs qui rappellent tout à l'histoire, nous fait observer la différence qu'il y a entre lui & eux; c'est que ces Ecrivains, pour donner la vraisemblance à ces fables, & les expliquer, sont obligés de tout changer, sans que rien autorise leurs suppositions toutes gratuites; au lieu que lui, pour les expliquer, a besoin de tout conserver, jusqu'aux circonstances qui paroitroient souvent indifférentes. Il faut convenir que c'est un avantage décisif en faveur de sa méthode, & un de ces caracteres les plus marqués de la vérité.

M. de S. Etienne semble admettre trois espèces d'allégories principales, les unes purement

géographiques, les autres purement aſtronomiques; & d'autres qu'on pourroit appeler mixtes, dans leſquelles l'Aſtronomie & la Géographie entrèrent.

Il y en ajoute une quatrième, tirée de la Métaphyſique, dont les abſtractions furent perſonifiées, & passèrent enſuite comme des êtres réels dans les différentes Théologies. Ainſi, l'intelligence & la ſageſſe divine furent perſonifiées; ainſi le furent les différens actes de ſa toute puiſſance. Tel eſt le caractere, principalement de la Théologie Indienne, encore aujourd'hui. L'Occident, en commerçant plus facilement avec l'Orient, fit paſſer ces êtres abſtraits dans les Dogmes Théologiques. Cette derniere remarque eſt auſſi vraie, qu'importante à faire dans l'analyſe des erreurs religieuſes, dont on trouve la ſource dans l'Aſtrologie & dans la Métaphiſique des anciens Allégoriſtes.

La ſeptième lettre nous préſente l'origine de la Poëſie, née du caractere même du langage primitif, qui, fortement accentué, étoit naturellement muſical & chantant. L'Auteur obſerve avec raiſon que l'on fit en l'honneur des planètes des hymnes, que l'on chanta leurs cours, leurs influences ſur la nature; que l'on chantât auſſi les exploits aſtronomiques des Conſtellations; que l'on fit des Poëmes Epiques relatifs aux fonctions qu'on leur attribuoit. Il en donne pour exemple le Poëme de la Conquête de la Toiſon d'or, relatif à l'arrivée du Soleil au point équinoxial de Printems. L'Auteur nous donne un apperçu de cette fable coſmique, que mal à propos on a claſſé dans l'Hiſtoire, & qui a fixé même une époque chronologique. L'explication qu'en donne l'Auteur, quoique vraie pour le fonds, eſt ſuſceptible de quelque réforme dans les détails, & peut

faire l'objet d'une dissertation particuliere, qui en rectifiant quelques explications partielles démontrera la vérité de la méthode que l'Auteur applique à la totalité.

Dans sa huitieme lettre, M. de S. Etienne suit les rapports des différentes parties de cette même fable non plus avec le Ciel, mais avec la Terre & avec la Géographie, & décompose le récit poétique de ce prétendu voyage moitié céleste, moitié terrestre dans ses allusions. Il fait voir comment les pays, & les fleuves personifiés devinrent des Princes & des Princesses, avec lesquels les Argonautes eurent différentes avantures.

L'Auteur conclud, d'après tous les exemples qu'il nous a donnés de ces divers genres d'allégorie, que tout le corps de la Mythologie n'est que la Physique céleste & terrestre, mise en tableaux & en récits allégoriques. Que ce que l'on

a pris jusqu'à nos jours pour de l'histoire, n'en est pas, & que la chronologie qui s'appuie sur de pareils fondemens est fausse, au moins pour cette partie.

Il fait ensuite une petite digression sur les grands phénomenes que la terre offroit aux premiers hommes, tels que les affreuses tempêtes, & les volcans, que le langage poétique des premiers âges peignoit sous la forme de Géants monstrueux, que la Terre élevoit de son sein contre le Ciel.

M. de S. Etienne termine cette lettre, qui est la derniere, par une courte récapitulation des vérités qu'il a développées dans tout son Ouvrage. « Enfin, dit-il à M. » Bailly, j'ai rempli, Monsieur, » la tâche bornée que je m'étois » imposée. J'ai tenté de prouver » que les origines Grecques sont » absolumens fausses; & que ces » Héros tant célebrés dans nos » Histoires n'ont jamais existé

» j'a

» j'ai tâché de remonter à la cause
» de l'erreur, & de montrer com-
» ment l'origine de l'Alphabet
» forma jadis une grande révolu-
» tion dans les esprits, & fit ou-
» blier le génie allégorique qui
» l'avoit précédé ; époque plus
» remarquable encore que celle
» de l'impression qui a renouvellé
» la face de l'Europe. »

L'opinion de M. de S. Etienne sur le peu de fondement que l'on doit faire sur les premieres Histoires Grecques, est celle du sage Plutarque, qui relegue dans les pays des monstres & des fictions ces avantures merveilleuses; l'Histoire de ces tems anciens, dit Plutarque n'a ni certitude ni fondement; malgré cela cette opinion quoique ancienne, paroîtra nouvelle ; & peut-être par-là même fausse ; quoi que l'un ne soit pas cependant une conséquence de l'autre ; mais les vieux préjugés sont de vieux amis qu'on aban-

EXTRAIT des Obſervations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois d'Octob. 1786, par le R. P. Cotte, Correſpondant de l'Acad. Royale des Sciences.

CE mois a preſque toujours été froid, ſur-tout à la fin; la gelée du 30 a été auſſi forte qu'en Janvier, & elle a été ſuivie de neiges abondantes pour la ſaiſon. La température a été pluvieuſe & venteuſe juſqu'au 12, & enſuite très-ſeche. La vendenge a commencé le 5, la récolte a été médiocre, mais on eſpere que le vin aura de la qualité. Le tems a été favorable aux ſemailles.

Températures correſpondantes aux différens points lunaires. Le 3, (4e. *jour avant la P. L.*) beau, vent, doux. Le 5, (*equinoxe aſcendent*) nuages, vent froid, pluie, grele. Le 7, (*P. L.*) couvert,

pluie, vent doux. Le 8, (*périgée*) couvert, pluie, vent doux, tonnere. Le 11, (4e. *jour après la P. L. & lunistice boréal*), couvert, vent doux, pluie, grele, tonnerre. Le 14, (*D. Q.*) beau, brouillard, froid, *changement marqué*. Le 18, (4e. *jour avant la N. L. & équinoxe descendant*) beau, brouillard, froid. Le 22, (*N. L.*) couvert, doux, *changement marqué*. Le 23, (*apogée*) beau, brouillard, doux. Le 26, (4e. *jours après la N. L. & lunist. aust.*) beau froid, *changement marqué* Le 30, (*P. Q.*) nuages, très-froid.

Températures de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1710, 11 lig $\frac{3}{8}$. En 1729, 13 lig $\frac{1}{3}$. En 1748, 21 lig. $\frac{5}{6}$. En 1767, *vent dominant* S. O. *Plus grande chaleur*, 16 ^{d}. le 26. *Moindre*, 1 ^{d}. le 16. *Moyenne*, 9, 3 ^{d}. *Plus grande élévation du baromètre*, 28 po. 2 lig. *Moindre*, 27 po. 3 lig.

Je n'ai point obſervé l'*Hygromètre* pendant ce mois.

Il eſt tombé de la *pluie* les 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 & 17; de la *grele* les 5 & 11, & de la *neige* le 31. La pluie a fourni 23, 3 lig. d'eau, & la neige 1, 3 lig., en tout 24, 6 lig. Du 4 au 12 il en eſt tombé 22, 9 lig. L'*évaporation* a été de 13 lig.

L'*aurore boréale* a paru le 13 à 11 h. ſoir. elle étoit tranquille; le 17 à la même heure avec jets lumineux rouges; & je l'ai ſoupçonné le 20 à 8 h. ſoir.

Le *tonnerre* s'eſt fait entendre de loin le 8, & de près le 11.

On a vu beaucoup de fievres tierces; la coqueluche a encore tourmenté les enfans.

Obſervations Météorologiques faites pendant le mois de Nov. 1786.

La température de ce mois a eu beaucoup de reſſemblance avec

celle du mois de Janvier. Du 1er au 15 la gelée n'a pas discontinuée & la terre a été couverte de neige. Le reste du mois a continué d'être froid & humide. Je trouve dans mes Registres que la température du mois de Novembre 1782 a été parfaitement semblable à celle-ci; elle a été suivie en 1783 d'un hiver doux & humide & d'un beau printems. Les froids précoces & long que nous venons d'éprouver faisoient craindre pour les blés, il paroît cependant qu'ils n'ont point souffert.

Températures correspondantes aux différens points lunaire. Le 2, (*équinoxe ascend.* & 4.e *jour avant la P. L*) couvert, froid, brouillard, neige. Le 6, (*périgée* & *P. L.*) couvert, froid. Le 8, (*luniflice boréal*) *Idem.* Le 10, (4.e *jour après la P. L.*) *Idem.* Le 12, (*D. Q.*) nuages, froid. Le 14, (*équinoxe descend.*) couvert, froid, grele. Le 16, (4e. *jour avant N. L.*)

Moyenne, 27 po. 10, 2 lig. *Nombre des jours de pluie*, 14. *Température*, variable, humide.

En 1786, *vents dominants* le N. E. ceux de S. O. & d'Oueſt ſurent violents les 4, 6, 7, 8, 11 & 12. Le coup de vent du 4 ſur-tout fut terrible.

Plus grande chaleur, 13, 0 d.; le 3 à 2 heures ſoir, le vent N. E. & le ciel en partie ſerein. *Moindre* 3, 5 d. de condenſation le 30 à 7 h. matin, le vent N. E. & le ciel ſerein. *Différence*, 5 d. *Moyenne* au *matin*, 16, 4, 5 d.; à *midi*, 7, 9 d.; au *ſoir*, & du *jour*, 6, 2 d.

Plus grande élévation du baromètre, 28 po. 0, 13 lig. le 26 à 2 h. ſoir, le vent Eſt & le ciel ſerein. *Moindre*, 27 po. 1, 55 lig. le 8 à 7 h. matin, le vent Sud violent, & le ciel couvert. *Différence*, 10, 58 lig. *Moyenne* au *matin*, 27 po. 7, 8 lig.; a *midi*, 27 po. 7, 88 lig.; au *ſoir*, 27 po. 7, 98 lig. Du *jour*, 27 po. 7, 90 lig.

Marche du baromètre. Le 1.er à 7 h. du matin 27 po. 7, 21 lig.
Du 1.er au 2, *monté* de 2, 38 lig.
Du 2 au 4, *baissé* de 8, 19 lig.
Du 4 au 6, *monté* de 5, 10 lig.
Du 6 au 8, *baissé* de 4, 95 lig.
Du 8 au 9, *monté* de 6, 00 lig.
Du 9 au 10, *baissé* de 3, 55 lig.
Le 10, *monté* de 1, 12 lignes.
Du 10 au 11, *baissé* de 0, 90 lig.
Du 11 au 14, *monté* de 4, 68 lig.
Du 14 au 17, *baissé* de 2, 71 lig.
Du 17 au 20, *monté* de 4, 20 lig.
Du 20 au 22, *baissé* de 2, 80 lig.
Du 22 au 27, *monté* de 5, 82 lig.
Du 27 au 31, *baissé* de 5, 97 lig.
Le 31, *monté* de 0, 55 lignes.
Le 31, à 8 h. soir, 27 po. 5, 96 lig.
On voit qu'il a beaucoup varié, du 1er au 13, & fort peu du 13 au 31. Il a toujours été fort élevé pendant cette seconde époque. Ses plus grandes variations out eu lieu en *montant*, les 1, 5, 9, 13 & 18, & en *descendant*, les 3, 4, 8 & 30.

couvert, brouillard pluie, doux, *changement marqué.* Le 20, (*N. L.*) couvert, brouillard, pluie, doux. Le 21, (*apogée*) couvert, pluie, froid, *changement marqué.* Le 22, (*luniſtice auſtral*) nuages, froid. Le 24, (4.e *jour après la N. L.*) couvert, froid. Le 28, (*P. Q.*) couvert, pluie, vent, doux. Le 29, (*équinoxe aſcendant*) couvert, pluie, vent, froid.

Température de ce mois dans les années de la période lunaire, correſpondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1710, 21 lig. $\frac{1}{8}$ En 1729, 8, lig. $\frac{1}{3}$. En 1748, 20 lig. $\frac{5}{6}$. En 1767, *vent dominan*, S. O. *Plus grande chaleur*, 12 ^d. $\frac{1}{2}$ les 3, 9 & 10. *Moindre*, 2 ^d. de condenſation le 29. *Moyenne*, 5, 9 ^d. *Plus grande élévation du Baromètre*, 28 po. 3 lig. le 20. *Moindre*, 27 po. 3 lig. le 16. *Moyenne*, 27 po. 10, 5 lig. *Nombre des jours de pluie*, 13. *Température*, aſſez douce & humide.

En 1786, *vents dominants* N. E.;

le N., le S. E. & E. Celui d'Oueſt fut violent le 30.

Plus grande chaleur, 7, 9 d. le 28 à 2 h. ſoir, le vent S. & le ciel couvert. *Moindre*, 4, 4 d de condenſation le 14 à 7 h. matin, le vent E. & le ciel ſerein. *Différence*, 12; 3 d. *Moyenne*, au *matin*, 1, 0 d; à *midi*, 2, 4 d; au *ſoir*, & du *jour*, 1, 7 d.

Plus grande élévation du Barometre, 27 po. 9, 37 lig. le 12 à 8 h. ſoir, le vent E. & le ciel en partie ſerein. *Moindre*, 26 po. 8, 30 lig. le 17 à 2 h. ſoir, le vent S. & le ciel en partie couvert. *Différence*, 13, 07 lig. *Moyenne*, au *matin*, 27 po., 4, 81 lig.; à *midi*, 27 po. 4, 57 lig.; au *ſoir*, 27 po. 5, 03 lig.; du *jour*, 27 po. 4, 80 lig.

Marche du baromètre. Le 1.er, à 7 h. matin, 27 po. 5, 46 lig. Le 1er., *monté* de 0, 67 lignes. Du 1er. au 2, *baiſſé* de 1, 83 lig. Du 2 au 4, *monté* de 2, 15 lig.

à Bagdad ; le contact intérieur de l'entrée est arrivé à 6 h. 0′ 5″ du matin ; le contact intérieur de la sortie à 11 h. 22′ 52″, & la sortie totale à 11 h. 26′ 48″. M. de Lambre en a conclu le tems vrai de la conjonction vraie 8 h. 4′, la latitude vraie 11′ 43″, & l'erreur des Tables de M. de la Lande 2′ 44″ sur la longitude géométrique ; tout cela est d'accord avec les résultats qu'il avoit tirés des observations de Pétersbourg & d'Upsal comparées avec celles de Paris. M. de Lambre a tenu compte dans ces calculs de l'aberration du Soleil & de celle de Mercure en longitude. Cette observation faite en Asie, a donné à ces résultats une certitude qu'on n'auroit pu espérer de celles d'Europe.

Il a envoyé à l'Académie des Sciences une nouvelle Carte de la Mésopotamie & du cours du Tygre & de l'Euphrate qu'il a dressée. Il se proposoit d'aller passer cet hiver

à Hiſpahan, & d'aller enſuite à la mer Caſpienne pour y déterminer les longitudes qui ſont encore très-mal connues.

PRUSSE.

DE BERLIN.

Nouveaux Mémoires de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres, année 1783, avec l'Hiſtoire pour la même année. A Berlin, chez George-Jacques Decker, Imp. du Roi, 626 pag. in-4°. avec figures. Prix 2 riſd. 16 gr. d'Allemagne, ou 10 liv. de France.

On trouve dans ce nouveau volume de l'Académie de Berlin de ſavans Mémoires de M. de la Grange ſur les variations périodiques des mouvemens des planetes, ſur les équations ſéculaires, dont il démontre la non-exiſtence, ſur la maniere de rectifier les méthodes ordinaires d'approximation pour

l'intégration des équations des mouvemens des planetes, & une solution directe & générale des problêmes des cometes. Nous apprenons en même-tems que ce célèbre Géometre doit venir cet été se fixer à Paris, ou le Roi lui accorde une pension, & où le climat sera plus analogue à celui du Piémont, où il a pris naissance.

C'est ce qu'avoit probablement oublié l'Auteur d'un éloge de M. Boscovich, qui a paru dans le Journal de Paris du 13 Mars, où il est appellé le plus grand Mathématicien d'Italie : comme Berlin étoit depuis long-tems le théâtre de la gloire de M. de la Grange, il étoit facile d'oublier qu'il étoit né à Turin.

Ce volume contient aussi des expériences de M. Achard, faites pour déterminer s'il y a production d'air lorsque différens fluides réduits en vapeurs élastiques, passent par des tuyaux échauffés jusqu'à

rougir, & pour trouver les circonſtances dans leſquels il ſe fait une production d'air, lorſque l'eau, ſoit comme fluide, ſoit comme vapeur élaſtique, eſt miſe en contact avec des corps de différente nature échauffés juſqu'à rougir.

La claſſe des Belles-Lettres contient un Mémoire ſur la population des Etats en général, & ſur celles des Etats Pruſſiens en particulier, par M. de Hertzberg; un Mémoire ſur Jacques-Auguſte de Thou, par M. Weguelin; un autre ſur l'origine de la Langue Allemande, par M. l'Abbé Dénina. Cela ſuffit pour indiquer à la curioſité publique un volume précieux pour les Sciences & pour les Lettres.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

The Nautical Almanach and aſtronomical ephemeris, for the year

1791. Published by order of the commissioners of longitude. London printed by William Richardson, printer and sold By Peter Elmsly in the Strand Bookseller tho' the said commissioners 1786.

Cet Almanach pour l'usage des Astronomes & des Navigateurs, qui a commencé en 1767, vient d'être publié pour 1791 & 1792, & cette avance est importante pour que le livre puisse se répandre dans toutes les parties du monde avant l'année où les Navigateurs s'en serviront. On y a joint un supplément pour l'année 1787, qui contient les lieux de la nouvelle planete de Herschel, qu'on appelle en Angleterre *Georgian Planet.* On y trouve ses longitudes & ses latitudes deux fois à chaqu[e] mois, la déclinaison & le passag[e] au méridien.

Le volume de 1791 contient [un] avertissement de M. Maskelyn[e], Astronome Royal, sur la com

de 1661, que l'on attend pour 1788 ou 1789. Comme il pourroit arriver qu'elle parut beaucoup mieux dans les pays méridionaux qu'en Europe, il eſt important que les Navigateurs en ſoient prévenus pour s'y rendre attentifs.

On y trouve auſſi un avertiſſement au ſujet de la diſparition de l'anneau de Saturne, qui doit arriver en 1789 le 2 Mai & le 8 Octobre; ces calculs ont été faits en ſuppoſant le lieu du nœud de l'anneau tel que M. de la Lande l'a déduit de la diſparition de 1773, dans le troiſieme volume de ſon Aſtronomie.

Philoſophical Tranſactions, of London vol. LXXVI for the year; 1786, part. II. London, 256 pag. in-4°. avec figures.

Cette ſeconde partie des tranſactions de 1786 a paru dès le commencement de l'année ſuivante, ce qui annonce l'exactitude de

la regle que M. le Chevalier Banks actuellement Préſident de la Société Royale de Londres, a établi pour cette publication. On trouve dans ce volume-ci un catalogue de mille nouvelles nébuleuſes, ou amas d'étoiles, par M. Herſchel; avant lui on en connoiſſoit 100, il en a ajouté mille dans une ſeule partie du Ciel; & il n'avoit pas encore fait le Téleſcope de 40 pieds qu'il vient de terminer au commencement de 1787, & avec lequel on peut préſumer que la plupart de ces nébuleuſes ne paroîtront que des amas d'étoiles. Il y a auſſi dans ce volume un Mémoire de M. Herſchel ſur la cauſe de la confuſion dans la viſion, que l'on a attribuée à la petiteſſe des pinceaux de rayons. Perſonne n'eſt plus en état que lui d'éclaircir les difficultés de l'Optique.

M. Maſkelyne y donne un avertiſſement ſur la comete de 1661, dont on attend le retour l'année

prochaine ; il fait voir à quel endroit il faudra la chercher, en supposant que le passage à son périhélie arrive le premier Janvier 1789 ; ce seroit sur tout dans les Pays Méridionaux qu'on commenceroit à l'appercevoir. M. Pingré a donné des tables pareilles dans la connoissance des tems de 1789 qui a paru au mois de Mars 1787.

M. Maskelyne vient de publier aussi les observations de 1785, in-folio, qui sont la suite du grand & précieux recueil qu'il a donné depuis 1765, & dont le prix total est de 60 liv.

HOLLANDE.

DE LEYDE.

AVERTISSEMENT.

M. Van-Santen, Lecteur en Droit à Leyde, qui acheva &

tent le danger de la rupture des voûtes, la longueur des voûtes en plates-bandes, la courbure des coupoles, & leur épaisseur ; il traite aussi de la charge qu'on peut leur faire supporter soit dans la partie supérieure, soit dans la totalité de leur surface. Il emploie dans ces recherches le calcul intégral, même les différences du second ordre. Cet Ouvrage annonce un Géometre habile, dans une ville peu considérable, mais dans laquelle nous avons eu occasion de faire remarquer déjà l'émulation & les talens de toute espece.

All' ornatissima Dama la Signora Contessa Paolina, secco suardo Grismondi, *tra le arcadi lesbia cidonia, dell' Academia degli occulti di Roma, degli affidati di Pavia, degli agiati di Rovereto, degli inestricati di Bologna, di i Catinati de Macerato, dell' Academia Fossanese, & degli eccitati di Bergamo. Lorenzo Mascheroni.* 6 pages in-4°. 1786.

Ces

Ces vers ſont du même Auteur que le ſavant Traité ſur les voûtes publié à Bergame en 1785. Ils ſont conſacrés à la Comteſſe Griſmondi, célebre en Italie par ſon eſprit comme par ſa beauté. Nous avons eu occaſion de rapporter le témoignage brillant que lui rendoit à ce double titre M. le Comte de Buffon lorſqu'il répondoit à l'envoi d'une traduction en vers Italiens de l'Epître de M. le Brun.

DE SICILE.

Elogio d'Ignazio paterno' caſtello Principe di Biſcari, *recitato nell' Academia degli Ereino - Paladi de Giuſeppe Coſtanzo Avvocato Catanese. In Catania*, *1786*. 44 pages in-8°.

Le Prince de Biſcari étoit célebre en Sicile par ſon goût & ſon zele pour les ſciences, & tous les Voyageurs qui nous ont donné la deſcription de ce pays ſi célebre,

lui ont rendu ce témoignage. On peut voir à ce ſujet la deſcription de M. Houel, le Voyage Pittoreſque de M. l'Abbé de Saint-Non, & les Lettres de M. Rolland de la Platiere ; ce Prince fut ſur-tout le reſtaurateur des monumens anciens de Catane ; les Thermes, l'Amphithéâtre, le Coliſée, les Acquéducs, les Arcs, les Naumachies ſont ſorties de l'oubli où pluſieurs ſiécles les avoient enſevelis. Il avoit formé un Cabinet précieux d'Hiſtoire-Naturelle, d'Antiquités & de Tableaux ; le Roi de Naples l'avoit nommé Sur-Intendant des Antiquités dans une partie de la Sicile, lorſqu'il deſtina des fonds à la reſtauration des monumens. Le Prince de B. éleva aux pieds du Mont Véſuve une très belle maiſon de campagne, il avoit entrepris la communication des eaux entre deux de ſes terres par un vaſte pont acquéduc, mais il a été renverſé par les tremblemens de terre.

Il a publié plusieurs Ouvrages en vers & en prose, parmi lesquels on remarque sur-tout son Voyage de Sicile qui contient la notice des principaux monumens de cette isle.

Au reste on desireroit que cet Eloge fût moins pompeux en phrases & en exclamations, & qu'il contînt plus de faits à la gloire du Prince de Biscari. Mais le g nre de nos Eloges Historiques n'est pas encore celui des Ecrivains de la Sicile, du moins de M. Costanzo.

FRANCE.

DE STRASBOURG.

Dissertatio de stupro, Auctor Carol. Ludov. Franc. Marx Veissenburgensis Argentorati. Typis Joh. Hen. Heitz, Univ. Typ. 1786, brochure in-4° de 28 pag.

L. Apuleius, ter initiatus, Autor

Joannes-Jacobus Jaegle, Argentoratensis Argentorati, 1786, brochure in-4°. de 3 pag. Typis Laurentii & Schuleris, Dirct. nobilis Typ.

De Substitutionibus fidei commissariis. Autor Franciscus-Daniel Oesinger, Argentinensis Argentorati ; 1786, brochure in-4°. de 34 pag. Typis Joh. Henrici Heitz, Univ. Typogr.

De Atmospherâ electricâ, & experimento kleistiano. Autor Jonas Boekel & Henricus Ottofoel, Argentorati; 1786, Typis P. J. Dannbachii, brochure in-4°. de 32 pag.

Animadversiones ad nonnulla Voltairii de Christianæ Religionis originibus asserta. Autor Carolus Maximilianus Fritz, 1786, *Argentorati.* Typis Dannbachii, brochure in-4°. de 58 pag.

Alsatia litterata sub Germanis sæ-

culo IX & X ; Autor Christianus-Godofridus Frantz ; 1786, Argentorati. Typis Phil. Jac. Dannbach, brochure in-4°. de 71 pag.

Feudorum origines, Autor Johan. Frantz, 1786, Argentorati. Typis P. J. Dannbachi, brochure in 4°. de 46 pag.

Catalogue raisonné des nouveaux Livres Allemands, Grecs & Latins de la Librairie Academique de Strasbourg. Contenant le titre, le prix, & un extrait des livres qui paroissent en Allemagne, en Suiße, en Prusse & dans le Nord, sur la Physique, la Chymie, l'Histoire Naturelle, l'Economie, les Mathématiques, la Médecine, la Chirurgie, la Philosophie ancienne & moderne, les Arts utiles & agréables, les Belles-Lettres, l'Histoire, la Géographie, les Voyages, l'Art Militaire. 1786, avec approbation & permission : in-12 de 16 pag.

DE PARIS.

Prix Littéraire fondé dans l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres pour l'année 1754.

L'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettre propoſe, pour le ſujet du Prix qu'elle doit adjuger à la S. Martin 1788, de rechercher *Quelles ſont les notions que les Anciens nous ont laiſſées ſur l'Art de la Teinture?*

Le Prix ſera une Médaille d'or, de la valeur de 500 liv.

Toutes perſonnes, de quelque pays & condition qu'elles ſoient, excepté celles qui compoſent l'Académie, ſeront admiſes à concourir pour le Prix; & leurs Mémoires pourront être écrits en Latin ou en François, à leur choix.

Les Auteurs mettront ſimplement une deviſe à leurs Ouvrages; mais ils y joindront un billet ca-

cheté, qui contiendra la même devise, avec leurs nom, demeure & qualités; & ce billet ne sera ouvert que dans le cas où la Piece aura remporté le Prix.

Les Ouvrages affranchis de tout port jusqu'à Paris, seront remis entre les mains du Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le premier Juillet 1788 : ce terme est de rigueur.

Prix distribués & proposés par la Société Royale de Médecine, dans sa séance publique, tenue au Louvre le Mardi 26 Février 1787.

PRIX DISTRIBUÉS.

La Société Royale de Médecine a tenu, le 27 Février 1787, sa séance publique au Louvre dans l'ordre suivant; le Secrétaire a dit: la Société Royale de Médecine avoit proposé dans sa séance publique du 30 Août 1785, pour sujet

d'un prix de la valeur de 600 liv. fondé par le Roi, la question suivante : *Déterminer dans quelles especes, & dans quel tems des maladies chronique , la fievre peut être utile ou dangereuse, & avec quelles précautions on doit l'exciter ou la modérer dans leur traitement.*

Ce sujet a été traité par un grand nombre de concurrens. Trois Mémoires ont sur-tout fixé l'attention de la Compagnie , qui leur a distribué des prix dans l'ordre suivant :

Elle a adjugé le premier Prix, consistant en une Médaille d'or de la valeur de 300 livres, à M. Pujol, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Médecin des Hôpitaux à Castres, Auteur du Mémoire envoyé avec cette épigraphe :

Ipsa febris quod maximè mirum videri potest, sæpé præsidio est, Celf. de Med. lib. 2, cap. 8.

M. Pujol a déja été couronné plu-

ſieurs fois dans nos Concours. Le ſecond prix conſiſtant en une Médaille d'or, de la valeur de 150 l., a été décerné à M. Dumas, Docteur en Médecine de l'Univerſité de Montpellier, réſident à Lyon, Auteur du Mémoire ayant pour épigraphe cetre phraſe de Bacon :

Multi pertranſibunt & ſcientia augebitur,

Le Mémoire latin envoyé avec l'épigraphe ſuivante :

A duplici errore cavere oportet ; neque vires naturæ ſpernere, neque nimis religioſè colere ; Greg. in conſpect. Med.

a paru devoir mériter à ſon Auteur le troiſieme Prix ; mais à l'ouverture du cachet, la Société a trouvé que deux Médecins s'étoient réunis pour la rédaction de ces recherches ; cette circonſtance imprévue a donné lieu à une délibération d'après laquelle nous of-

frons à chacun d'eux, une Médaille d'or de la valeur de 100 l.; les deux Auteurs de ce Mémoire, ſont MM. Van-Leeuwen & Van-Der-Eem, Docteurs en Médecine à Amſterdam.

L'*Acceſſit* a été partagé entre M. Mezler, Docteur en Médecine, & Phyſicien de la Ville impériale de Gengenbach, près de Strasbourg, Auteur d'un Mémoire écrit en latin, avec cette épigraphe;

Morboſam materiam motam impedire, &c.
Peccatum eſt; ſed ſopitam expergefacere
Magiſtri eſt,

& M Moublet-Gras, Docteur en Médecine à Taraſcon en Provence, Auteur du Mémoire envoyé avec l'épigraphe ſuivante:

Conſule quid veterum ſcriptis inventa recentùm addiderint, &c. Anti-Lucr. lib. 8.

II.

La ſociété avoit annoncé qu'elle diſtribueroit dans cette Séance des Prix, aux Auteurs des meilleurs Mémoires ſur la Topographie Médicale des différens Cantons & Provinces; parmi ceux qu'elle a reçus, elle en a diſtingué ſix, aux Auteurs deſquels elle a décerné des Prix de la valeur d'un jetton d'or, dans l'ordre ſuivant :

1° A M. Garnier, Docteur en Médecine à Neuf Château, en Lorraine, Auteur d'un Mémoire ſur la topographie Médicale de cette Ville, & ſur les maladies qui y ſont endémiques.

2°. A M. Ycard, Docteur en Médecine, à Bagnol, en Gévaudan, Auteur d'un Mémoire ſur l'Hiſtoire naturelle des lieux de Laudun, Orſan & Candoulet.

3°. A M. Gerard, Docteur en Médecine, à Cotignac en Pro-

vence, qui nous a envoyé des recherches ſur la Topographie médicale de cette Ville.

4°. A M. Daquin, Docteur en Médecine à Chambery, Auteur d'un Mémoire ſur la Topographie médicale de cette Ville.

5°. A M. le Chevalier de la Coudraye, qui nous a préſenté des obſervations ſur l'Hiſtoire naturelle des Sables d'Olonne.

6°. A M. Tudeſc, Docteur en Médecine à Cette, Auteur d'un Mémoire ſur la Topographie Médicale de cette Ville.

La Société regrette de n'avoir pas un plus grand nombre de Prix à diſtribuer, dans cette Séance, aux Médecins & Phyſiciens qui la ſecondent avec un grand zèle dans le projet qu'elle a formé d'après les ordres du Roi, de dreſſer un tableau Topographique & médical de toute la France.

La Compagnie ayant été très-ſatisfaite de pluſieurs autres Mé-

moires, a cru devoir les citer avec éloge. Ces Mémoires contiennent la Topographie Médicale & la description des maladies endémiques ;

1°. De la Subdélégation de Lamballe, par M. Delavergne, Docteur en Médecine, résident à Lamballe en Bretagne.

2°. De la Ville de Clermont-Ferrand, & de quelques endroits de la Limagne d'Auvergne, par M. Delarbre, Docteur en Médecine, & Curé de la Cathédrale de Clermont-Ferrand.

3°. Du Puy de Dome & des environs, par le même.

4°. Du Bailliage de Mirecourt, par M. Didelot, Maître en Chirugie, à Remiremont, en Lorraine.

5°. De Saint-Saturnin, Diocèse d'Apt, en Provence, par M. Empereur, Docteur en Médecine, résident dans cette Ville.

6°. De la Ville de Montauban.

par M. Moulet, Docteur en Médecine, qui y réside.

7°. Du Val de Miége, par M. Besuchet, Maître en Chirurgie à Nozeroy, en Franche-Comté.

8°. De la Ville de Montaigu, & des Paroisses circonvoisines, par M. Richard de la Vergne, Docteur en Médecine à Montaigu.

9°. De la Ville de Guebeviller, dans la haute Alsace, par M. Meglin, Docteur en Médecine, résident à Soultz.

10°. De la Ville de Chaillé-les-Marais, & des Marais circonvoisins, par M. Tillier, Maître en Chirurgie à Chaillé.

11° De la Ville de Saint-Malo & du Canton du Clos-Poulet, par M. Chifoliau, Docteur en Médecine à Saint-Malo.

12°. De la Ville de Castelnaudary & de ses environs, par M. de Cossiniere, Docteur en Médecine à Castelnaudary.

13°. De la Province du Cam-

brefis, & particulierement de la Ville de Cambray, par M. Trecourt, Docteur en Médecine, à Cambray.

La Société continuera de distribuer des Prix aux Auteurs des meilleurs Mémoires qui lui seront envoyés sur la Topographie Médicale.

III.

Parmi les Mémoires de Médecine pratique adressés depuis la derniere Séance publique, la Société Royale en a distingué deux, dont elle a arrêté qu'il seroit fait aujourd'hui une mention honorable. Ces Mémoires sont, l'un, de MM. Rebiere, Maître en Chirurgie à Brive, en bas Limousin, sur la Rage, avec un journal du traitement fait à dix-sept personnes mordues par un loup enragé; l'autre, de M. Pujol, Docteur en Médecine à Castres

ſur une fievre puerpérale, ſuivie d'un épanchement laiteux dans l'épiploon, & d'un dépôt terminé par une fiſtule au nombril.

I V.

La Société informée que pluſieurs Médecins ont fait, ſur les maladies nerveuſes, & en particulier, ſur l'hyſtéricíſme & l'hypocondriaciſme, qui ont été le ſujet d'un de ſes Prix, des recherches très-étendues, & qui n'ont point été achevées aſſez-tôt pour être envoyées au Concours, elle les invite à les lui faire parvenir, elle leur donnera, ſi elle en eſt ſatisfaite, des marques publiques de ſon eſtime.

PRIX PROPOSÉS.

I.

La Société propoſe, pour un

ſujet d'un Prix de la valeur de 600 livres fondé par le Roi, la question ſuivante : « Déterminer, » 1°., S'il exiſte des maladies » vraiment héréditaires, & quelles » elles ſont ; 2°. S'il eſt au pouvoir » de la médecine d'en empêcher le » développement, ou de les guérir » après qu'elles ſe ſont déclarées. »

Ce Prix ſera diſtribué dans la Séance publique de la Fête de Saint-Louis 1788 ; les Mémoires ſeront remis avant le premier Mai de cette année : ce terme eſt de rigueur.

II.

La Société propoſe, pour ſujet d'un ſecond Prix de la valeur de 600 liv., dû à la bienfaiſance d'une perſonne qui n'a pas voulu ſe faire connoître, la queſtion ſuivante : « Déterminer par l'ob- » ſervation quelles ſont les ma- » ladies qui réſultent des émana-

» tions des eaux ſtagnantes & des
» païs marécageux, ſoit pour ceux
» qui habitent dans les environs,
» ſoit pour ceux qui travaillent
» à leur deſſéchement, & quels
» ſont les moyens de les prévenir
» & d'y remédier. »

Pluſieurs claſſes de citoyens ſont néceſſairement expoſées aux exhalaisons des eaux croupiſſantes & des païs marécageux, tels ſont, 1°. les ouvriers qui travaillent dans les ports, ou qu'on emploie pour nétoyer les égoûts; 2°. les Payſans qui doivent curer les rivieres, les canaux & les foſſés; 3°. ceux qui fauchent les prés ou qui font faner le foin; 4°. les Laboureurs ou Journaliers qui cultivent les terreins voiſins des marais ou des eaux dont le cours eſt lent, ou des rivieres qui débordent; 5°. les Habitans des païs marécageux. Les Concurrens s'appliqueront ſur-tout à rechercher quels ſont les moyens propres

à prévenir les fièvres intermittentes & les autres maladies qui naiſſent ordinairement dans de ſemblables circonſtances.

Ce Prix ſera diſtribué dans la Séance publique du Carême de 1789. Les Mémoires ſeront envoyés avant le premier Janvier de cette année ; ce terme eſt de rigueur.

Les Mémoires qui concourront à ces Prix, ſeront adreſſés francs de port, à M. Vicq-d'Azyr, Secrétaire perpétuel de la Société Royale de Médecine, rue des Petits-Auguſtins, N°. 2, avec des Billets cachetés, contenant le nom de l'Auteur & la même épigraphe que le Mémoire.

I I I.

Le traitement & la deſcription des Maladies épidémiques, & l'hiſtoire de la conſtitution médicale de chaque année, étant le but

principal de notre Inſtitution, & l'objet dont nous nous ſommes le plus conſtamment occupés, nous invitons les Gens de l'art à nous informer des différentes Epidémies ou Epizooties régnantes, & à nous envoyer des Obſervations ſur la conſtitution médicale des ſaiſons. La Société diſtribuera des Prix d'encouragement aux Auteurs des meilleurs Mémoires ou Obſervations qui lui ſeront envoyés ſur ces différens ſujets, dont la connoiſſance lui eſt ſpécialement attribuée par l'Arrêt du Conſeil de 1786.

IV.

La Société croit devoir rappeller ici la ſuite des recherches qu'elle a commencées; 1°. Sur la Météorologie; 2°. ſur les Eaux minérales & médicales; 3°. ſur les maladies des Artiſans. Elle eſpere que les Médecins & les Phyſi-

ciens Régnicoles & Etrangers voudront bien concourir à ces travaux utiles qui seront continués pendant un nombre d'années suffisant pour leur exécution. La Compagnie fera dans ses Séances publiques une mention honorable des observations qui auront été envoyées, & elle distribuera, comme elle a fait jusqu'ici, des Médailles de différentes valeurs aux Auteurs des meilleurs Mémoires qui lui seront envoyés sur ces matieres.

Ordre des lectures qui ont été faites dans la Séance publique de la Société Royale de Médecine du 27 Février 1787.

Après la distribution & l'annonce des Prix par le Secrétaire,

M. Crochet a lu une Notice des Essais faits d'après les ordres du Gouvernement à Mousseaux, sur l'allaitement artificiel des enfans

ſeiller d'Etat, Bibliothécaire du Roi, Aſſocié libre de la Société Royale de Médecine, propoſé dans la Séance du 11 Mars 1783, & dont la diſtribution a été différée dans celle du 15 Février 1785. « Expoſer 1°. quelles ſont parmi » les maladies, ſoit aiguës, ſoit » chroniques, celles qu'on doit » regarder comme vraiment con» tagieuſes, par quels moyens » chacune de ces maladies ſe com» munique d'un individu à un » autre; 2°. quels ſont les pro» cédés les plus sûrs pour arrêter » les progrès de ces différentes » contagions? » Les Mémoires ſeront envoyés avant le premier Mai 1787.

TROISIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres, fondé par le Roi, & propoſé dans la Séance du 7 Mars 1786. « Déterminer » quelles ſont les maladies dont » le

» le ſyſtême des vaiſſeaux lymphatiques eſt le ſiège, c'eſt-à-dire, dans leſquelles les glandes, les vaiſſeaux lymphatiques & le fluide qu'ils contiennent ſont eſſentiellement affectés, quels ſont les ſymptômes qui les caractériſent, & les indications qu'elles offrent à remplir. » Les Mémoires ſeront envoyés avant le prémier Janvier 1789.

QUATRIEME PROGRAMME.

Prix double de 1200 livres propoſé dans la Séance du 7 Mars 1786. « Rechercher quelles ſont » les cauſes de la maladie aphteuſe » connue ſous les noms de *Muguet*, *Millet*, *Blanchet*, à laquelle » les enfans ſont ſujets, ſur-tout » lorſqu'ils ſont réunis dans les » Hôpitaux, depuis le premier » juſqu'au troiſieme ou quatrieme » mois de leur naiſſance; quels » en ſont les ſymptômes, quelle en

» eſt la nature, & quel doit en » être le traitement, ſoit préſervatif, ſoit curatif. » Les Mémoire ſeront énvoyés avant le premier Mai 1787.

CINQUIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres propoſé dans la Séance du 7 Mars 1786. « Déterminer quelles ſont les circonſtances les plus favorables » au développement du vice ſcrophuleux, & rechercher quels » ſont les moyens, ſoit diététiques, ſoit médicinaux, d'en retarder les progrès, d'en diminuer » l'intenſité, & de prévenir les » maladies ſecondaires dont ce » vice peut être la cauſe. » Les Mémoires ſeront remis avant le premier Janvier 1788.

SIXIEME PROGRAMME.

Prix de 400 liv. propoſé dans

la Séance du 7 Mars 1786. « Déterminer quelles ſont, relativement à la température de la ſaiſon & à la nature du climat, les précautions à prendre pour conſerver la ſanté d'une Armée vers la fin de l'hiver, & dans les premiers mois de la campagne ; à quelles maladies les Troupes ſont le plus expoſées à cette époque, & quels ſont les meilleurs moyens de traiter ou de prévenir ces maladies. » Les Mémoires ſeront reçus avant le premier mai 1787.

SEPTIEME PROGRAMME.

Prix double de 1200 liv. fondé par le Roi, propoſé dans la Séance du 15 Février 1785, & dont la diſtribution a été différée dans celle du 29 Août 1786. « Déterminer, par l'examen comparé des propriétés phyſiques & chimiques, la nature des Laits

» de femme, de vache, de ché-
» vre, d'ânesse, de brebis & de
» jument. » Les Mémoires seront envoyés avant le premier Janvier 1788.

HUITIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres fondé par le Roi, & proposé dans la Séance du 27 Février 1787. « Déterminer
» s'il existe des maladies vraiment
» héréditaires, & quelles elles
» sont; 2°. s'il est au pouvoir de
» la Médecine d'en empêcher le
» développement, ou de les gué-
» rir après qu'elles se sont décla-
» rées. » Les Mémoires seront envoyés avant le premier Mai 1788.

NEUVIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres proposé dans la Séance du 27 Février 1787, & dû à la bienfaisance d'une personne qui n'a pas voulu se faire

connoître. « Déterminer par l'ob-
» ſervation quelles ſont les mala-
» dies qui réſultent des émanations
» des eaux ſtagnantes, & des pays
» marécageux, ſoit pour ceux qui
» habitent dans les environs, ſoit
» pour ceux qui travaillent à leur
» deſſéchement, & quels ſont les
» moyens de les prévenir, & d'y
» remédier. » Les Mémoires ſeront
envoyés avant le premier Janvier
1789.

Ceux qui enverront des Mémoires ou Obſervations pour concourir aux Prix d'émulation, relativement à la Conſtitution Médicale des ſaiſons, aux Epidémies & Epizoöties, à la Topographie médicale, à l'analyſe & aux propriétés des Eaux minérales, & autres objets dépendans de la Correſpondance de la Société, les adreſſeront à M. Vicq-d'Azyr, par la voie de la Correſpondance, & ainſi qu'il eſt d'uſage depuis l'établiſſement de cette Compagnie, c'eſt-

à-dire avec une double enveloppe, la premiere à l'adresse de M. VICQ-D'AZYR, la seconde ou celle extérieure à l'adresse de *Monseigneur le Controleur-Général des Finances à Paris* dans le département & sous les auspices duquel se fait cette Correspondance.

Il est essentiel de détruire ici l'erreur où sont quelques Médecins, Phisiciens & Chirurgiens qui ne Correspondent point avec la Société, parce qu'elle a déja des Associés ou des correspondances dans les lieux qu'ils habitent. La Compagnie est bien éloignée d'avoir adopté ce principe; elle desireroit avoir tous les gens de l'Art pour Correspondans: elle fera parvenir à tous ceux qui lui écriront les feuilles ou annonces qu'elle est chargée de distribuer.

Continuatio Prælectionum Theologicarum, Autore Matt. Jos. Jacques, Sacræ Theologiæ in Universitate Bi-

suntinâ Professore Regio, &c.; de Ecclesiâ Christi, opus utile non Alumnis modò, sed studiosis rerum Divinarum quibuslibet. Besançon, 1783; & se trouve à Paris, chez *Nyon aîné* Libraire, rue du Jardinet, 1 vol. in-12 relié, 3 liv. 12 s.

Le même Libraire vient de recevoir de Genève : Voyages dans les Alpes, précédés d'un Essai sur l'Histoire Naturelle des environs de Genève; par *de Saussure.* Genève, 1786, in-4°., tome II, figures, relié 14 liv.

Le même Ouvrage in-8°, tom. 3 & 4, figures, relié 10 liv.

La Sainte-Bible traduite en François avec l'explication du sens littéral & du sens spirituel, tirée des Saints Peres & des Auteurs Ecclésiastiques. Nouvelle édition mise dans un meilleur ordre pour la distribution des volumes, & augmentée de plusieurs pieces nouvelles, notes & sommaires,

& d'une table générale des matieres contenues dans tout l'Ouvrage en forme de Dictionnaire. Tome XVI en deux parties, la premiere contenant les douze petits Prophetes; la deuxieme les Machabées. A Nîmes, chez Pierre, Imprimeur-Libraire, & se trouve à Paris, chez Guillaume Desprez, Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France, rue S. Jacques, 1786. Avec approbation & privilege du Roi. Deux vol. in-8°., le premier de 516, le second de 720 pages.

A la fin de cette seconde partie on a placé la concorde des Livres Prophétiques. Ces deux volumes sont imprimés avec autant de soin & d'exactitude que les précédens.

Ezéchiel & Daniel, traduits en françois, avec l'explication du sens littéral & du sens spirituel, *tirée des SS. PP. & des Auteurs Ecclésiastiques*; nouvelle édition, mise dans un meilleur ordre pour la distribution des

volumes, & augmentée de plusieurs Pieces nouvelles, notes & sommaires, & d'une table générale des matieres contenues dans tout l'Ouvrage, en forme de Dictionnaire. Tome XV. A Nismes, chez Pierre Beaume, Imprimeur-Libraire, & se trouve à Paris, chez Guillaume Desprez, Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France, rue Saint-Jacques. 1786, avec approbation & privilége de Sa Majesté, vol. in-8°. de 728 p.

Le Bhaguat-Geeta, ou *Dialogues de Kreeshna & de d'Arjoon*; contenant un Précis de la religion & de la morale des Indiens; traduit du Samscrit, la Langue Sacrée des Brahmes, en Anglois, par M. Charles Wilkins; & de l'anglois en françois, par M. Parraud, de l'Académie des Arcades de Rome. A Londres, & se trouve à Paris, chez Buisson, Libraire, Hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins n°.

onei avoit fait avoir le Prieuré de Chatonay en 1744, & en 1747 celui de Sauviat, à sept lieues de Clermont en Auvergne. On nous dit que cet Abbé composa en latin la vie de Jean-Foy-Vaillant, ainsi que plusieurs sermons très-beaux qui n'ont jamais été imprimés, & dont les manuscrits originaux ont été mis en ordre autant qne cela étoit possible ; c'est donr.er à entendre que ces Sermons sont en latin.

Fragment d'un Poëme sur l'Astronomie, 8 pages in 4°.

Parmi les manuscrits du célèbre Jean-Dominique Cassini, qui se conservent à l'Observatoire Royal, il existe un grand nombre de poësies tant latines qu'italiennes, que ce grand homme, dont le génie étoit propre à tout, s'amusoit à composer dans ses momens de loisir. On y trouve entr'autres plusieurs fragmens considérables d'un

poëme ſur l'Aſtronomie, que, ſans doute, il n'a pas eu le tems d'achever. M. le Comte de Caſſini, ſon arriere petit-fils, en a traduit une partie en vers françois; l'on y voit l'adreſſe à la Reine Chriſtine, l'idée de la ſphere en général & l'explication des réfractions, nous en citerons quelques vers ſur l'attraction des mondes étoilés.

Chaque étoile, au milieu de l'immenſe étendue
Dans le fluide éther librement ſuſpendue
Se ſoutient : c'eſt ainſi que la terre & ſes eaux,
Ses pierres, ſes forêts, l'homme, les animaux,
Habitans de ſon ſein comme de ſa ſurface,
Vers un centre commun tendent tous par leur maſſe,
Se preſſent l'un ſur l'autre; & d'inviſibles nœuds
Les tenant réunis, ils compoſent entre eux,
Sous la forme arrondie, un grand tout de matiere,
Qui nage enveloppé du liquide atmoſphere.

La Nature considérée sous ses différens aspects, ou *Journal d'Histoire Naturelle*, contenant : tout ce qui a rapport à la Science physique de l'homme, à l'Art Vétérinaire, à l'Histoire des différens animaux ; au regne Végétal, à la Botanique, au Jardinage & à l'Agriculture, au Regne minéral, à l'exploitation des Mines, aux Usages des différens Fossilles, & généralement à tous les Arts, Ouvrage dans lequel on trouve les principes élémentaires des Sciences, mis à la portée de tout le monde, & les découvertes qui se font dans les quatre parties du monde, avec des planches gravées en taille douce : par une Société de Gens-de-Lettres, & mis en ordre par M. l'Abbé Bertholon, Professeur de Physique expérimentale des Etats Généraux de Languedoc, des Académies des Sciences de Montpellier, Lyon, Bordeaux, Beziers, Dijon, Marseille, Nismes, Rouen, Toulouse,

Valence, Madrid, Rome, Milan, Heſſe-Hombourg, Lauſanne, Florence, &c.; & par M. Boyer, tome premier, à Paris, chez Periſſe, Libraire, Pont St. Michel, au Soleil d'or; les deux premiers cahiers compoſent 112 pages in-8o avec deux planches en taille douce.

Le Journal d'Hiſtoire Naturelle que M. Buchoz a publié long-tems ſous le titre de la *Nature conſidérée* &c., ayant changé de main, s'exécutera ſur un plan plus étendu; le nom de M. Bertholon, qui eſt un des principaux Rédacteurs, dôit donner des eſpérances ſur la bonté de ce Recueil, & les deux premiers cahiers renferment déjà pluſieurs articles intéreſſans: il en paroît un cahier de trois feuilles & demi, le 10 & le 25 de chaque mois. Le prix de la ſouſcription eſt de 27 liv., franc de port par tout le Royaume.

Cours complet d'Agriculture théo-

rique, pratique, économique, & de Médecine rurale & vétérinaire, ſuivi d'une Méthode pour étudier l'Agriculture par principes, ou *Dictionnaire Univerſel d'Agriculture*, par une Société d'Agriculteurs, & rédigée par M. l'Abbé Rozier, Prieur commendataire de Nanteuil-le-Haudouin, Seigneur de Chevreville, Membre de pluſieurs Académies; tome 7, 760 pages in-°4, à Paris, rue & hôtel Serpente. Ce ſeptieme volume de M. l'Abbé Rozier commence à l'article Mûrier, qui occupe 58 pages, & il finit par le mot plantain. Les articles noix, œufs, olives, oranges, ormes, pain, panſement, parc, pavot, pêches ou pêchers, peuplier, pigeons; pins, piſai, ſont les articles les plus importans & les plus étendus de ce volume.

Les Libraires annoncent à cette occaſion qu'ils ſont chargés auſſi de la diſtribution des Trimeſtres de la Société Royale d'Agriculture;

les deux premiers qui ſont pour l'année 1787 ont déjà paru. Prix, 4 liv. 16 ſ. Pour rendre les pratiques utiles d'Agriculture plus communes parmi les habitans de campagne, la Société fait auſſi publier tous les ans un petit volume où ſont renfermés les extraits de ce qui a paru de plus intéreſſant en économie rurale & domeſtique dans le courant de l'année. Cet Ouvrage publié pour la premiere fois en Janvier 1787, paroîtra dans la ſuite à la même époque, ſous le titre d'*Année Rurale;* le prix eſt 1 liv. 10 ſ., à Paris; & 1 liv. 16 ſ. rendu franc de port par la poſte.

La Société d'Agriculture de Bretagne eut la gloire, dès ſon établiſſement, de faire une eſpece de révolution par l'activité & l'émulation qu'elle mit dans l'Agriculture. Celle de Paris, ſoutenue avec zele par M. l'Intendant, & renfermant des Phyſiciens & des

Agriculteurs du plus grand mérite, pourra devenir encore plus utile.

Observations pratiques sur les bêtes à laine dans la Province du Berry , par M le Chevalier de Lamerville, Adjoint de l'administration provinciale du Berry.

Hic labor, hinc laudem, fortes sperate coloni.
GEORG. VIRG.

O, vous! heureux Bergers, veillez à à leur besoin,
Leur toison & leur lait vous paieront de vos soins.
Traduit par M. l'Abbé DE LILLE.

A paris, chez Buisson, rue des Poitevins, 265 pages in-8°. Prix 3 liv. 5 s. broché, & 4 liv. relié, & 3 liv. 15 s. franc de port par la poste, broché.

Les bêtes à laine forment la branche la plus essentielle du commerce du Berry, elles offrent le plus puissant moyen d'améliorer son sol, elles constituent véritablement sa premiere richesse ; c'est ce qui

a déterminé M. de Lamerville à écrire ce que dix années d'expérience & de réflexions lui ont appris ſur l'éducation, la nourriture & le gouvernement des bêtes à laine. Il eſt perſuadé que tant qu'il exiſtera des bergeries, ſa maniere de les gouverner, éprouvée, paroîtra la meilleure, & il eſpere, qu'après la lecture attentive des détails où il eſt entré, tout homme pourra être bon berger en Berry, ou propriétaire inſtruit des bêtes à laine. L'Auteur fait voir qu'un lot de 90 brebis, coûtant 560 liv., peut donner un produit net de 4000 liv., ou 70 pour 100 chaque année, dont 35 pour le propriétaire & autant pour le Colon.

Œuvres diverſes concernant les Arts, par M. Falconet, Statuaire du Roi, Adjoint à Recteur en l'Académie Royale de Peinture & Sculpture de Paris, Honoraire de

que je regardois comme des erreurs, & lorſqu'il les a reconnues, je les ai corrigées de ſon aveu; enfin, éclaircir quelques phraſes, ſupprimer quelques longueurs, changer quelques expreſſions, & cela de concert avec l'Auteur, & en lui laiſſant toujours ſon ſtyle & ſa maniere, voilà ce que j'ai fait, c'eſt-à-dire, que j'ai acquis à l'Ouvrage de M. Falconet la part qu'un ami Homme de lettres, prend toujours aux Ouvrages d'un ami qui le conſulte, celle enfin que j'aurois deſiré qu'il eût priſe aux miens, s'il avoit eu le loiſir de s'en occuper.

Eſſai ſur l'Art de nager, par l'Auteur des Préceptes publiés en 1783, ſous le nom de Nicolas Roger, Plongeur de profeſſion, & inſérés depuis dans l'Encyclopédie. A Londres, 1787, 64 pages in-8°.

A l'âge de ſeize ans, dit M. de

F , j'avois déjà ſauvé la vie à cinq ou ſix de mes compagnons d'études : & j'ai négligé depuis de compter les hommes qui me doivent leur conſervation ; avec de pareils ſuccès , il étoit digne de donner des préceptes : il explique la maniere d'apprendre à nâger , & ſa méthode nous paroît fort claire ; enfin , il donne un plan pour une école de nâge. En 1782 , on publia un art de nâger attribué à Thévenot , & imprimé dès 1696 ; ce fut alors que parut , ſous le nom chimérique de Nicolas Roger , Plongeur de profeſſion, une petite brochure intitulée Méthode ſûre pour apprendre à nâger en peu de jours. Cette brochure fut goûtée , le Public s'apperçut que l'Auteur écrivoit au moins d'après l'expérience , des gens en place conſulterent ſur la forme qu'on pourroit donner à des écoles de nâge, des ſpéculateurs le conſulterent ſur la poſſibilité d'en établir ſans com-

promettre leur fortune; c'eſt ce qui a déterminé l'Auteur à donner de nouveau sa méthode avec plus d'étendue.

On ne peut être bon nâgeur ſans être plongeur, & il eſt rare de trouver des perſonnes qui, ne s'étant exercés qu'à nâger, ne conſervent toute leur vie pour l'action de plonger une répugnance trop ſouvent funeſte, l'Auteur conſeille donc de commencer par-là, c'eſt le ſeul moyen de ſe familiariſer véritablement avec l'eau. Le plus beau nageur s'il ne ſait plonger n'eſt guere plus à l'abri des accidens que celui qui ne ſait rien du tout. Ayez les coudes au niveau des épaules & les mains au niveau des coudes, c'eſt le précepte le plus eſſentiel, c'eſt celui dont les commençans ſe reſſouviennent le moins dans l'action; l'habitude où nous ſommes de porter les mains à terre pour nous retenir lorſque nous faiſons une chûte

chûte, paroît être la caufe de ce méchanifme, qui, à la moindre peur, difpofe les membres d'un écolier comme pour marcher à quatre pattes; je le répète donc, dit l'Auteur, ayez les coudes au niveau des épaules: toutes les perfonnes qui fréquentent les mers ou les rivieres doivent lire & étudier les utiles préceptes de M. de F. Le prix de cet Ouvrage eft de 24 f.; l'Auteur fe fera un plaifir de l'adreffer par la pofte franc de port aux perfonnes de province qui la lui demanderont; mais il faut, pour cela, que les demandes foient faites par écrit à l'Auteur, chez M. Biziaux, Maître Relieur, (à l'Angloife) rue du Foin S. Jacques n°. 32.

Mémoire fur les avantage que la Province de Languedoc peut retirer de fes grains, confidérés fous leurs differens rapports avec l'Agriculture, le Commerce, la Meûnerie & la Bou-

Manuel des Gouteux & des Rhumatistes, ou l'Art de se traiter soi-même de la goutte, du Rhumatisme, & de leur complication, avec la maniere de s'en préserver, de s'en guérir & d'en éviter la récidive; par M. Gachet, Maître en Chirurgie, Auteur de l'Elixir-Anti-Goutteux; nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée.

Una salus podagris ex hoc sperare salutem.

Abjurant désormais notre incrédulité,
Goutteux, d'un bon remede esperez la santé.

A Paris chez M. Gachet, fils, quartier S. Denis, rue Beauregard, n°. 50, au premier. Le Boucher, Libraire, quai de Gèvres, à la Prudence, 1786. Un vol. in 12, 380 p.

Elémens de Médecine pratique de M. Cullen, traduits de l'Anglois sur la quatrieme & derniere édition, avec des notes, dans lesquelles on a re-

fondu la Nosologie du même Auteur, décrit différentes especes de maladies & ajouté un grand nombre d'observations qui peuvent donner une idée des progrès que la Médecine a faits de nos jours. Par M. Bosquillon, Ecuyer, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Lecteur du Roi, & Professeur de Langue Grecque au College Royal, & Associé honoraire de la Société de Médecine d'Edimbourg. A Paris, chez Théophile Barrois, le jeune, Libraire, quai des Augustins, n°. 18, & chez Méquignon l'aîné. Deux volumes in-8°. le premier de 532 pages, le second de 784, petit caractere.

La réputation de M. Cullen a fait entreprendre à la fois deux traductions de son Ouvrage, mais celle de M. Bosquillon n'est plus seulement l'Ouvrage de Cullen, puisque le savant Traducteur y a fait des notes qui surpassent le texte.

Elles comprennent des détails ſur les ſignes qui peuvent faire reconnoître les différentes eſpeces de maladies, ſur les différens cas ou l'on doit employer chaque remede. M. B. y a joint pluſieurs traités, comme ſur la fievre puerpérale, fur l'apoplexie, ſur les maladies de l'eſtomac, ſur l'hydropiſie. Il fait voir qu'Hippocrate traitoit l'hydropiſie en faiſant boire ſes malades; il y a un traité ſur la pulmonie; les fievres y ſont détaillées avec beaucoup d'étendue. On y trouve un traité ſur l'éléphantiaſis, & la lepre des Grecs, ſur leſquelles il y a beaucoup de recherches tirées des Auteurs Grecs que ce ſavant Profeſſeur eſt en poſſeſſion d'expliquer au College Royal. Un traité ſur la rage, & un ſur la maladie vénérienne, à laquelle on attribue trop ſouvent des accidens qui proviennent d'autres cauſes. Il y a mis auſſi une inſtruction ſur la méthode

d'étudier la Médecine & sur les Auteurs à consulter, en partie d'après les l çons manuscrites de M. Cullen dont M. B. a eu communication. Le discours préliminaire contient un tableau des progrès que la Médecine a faits de nos jours ; & le livre finit par une table analytique de toutes les matieres contenues dans l'Ouvrage. Cette table est vaste & utile ; la plus grande partie de cet Ouvrage étant imprimée en petit texte, ces deux volumes renferment une très-grande abondance de recherches.

Nouvelle Histoire abrégée de l'Abbaye de Port Royal, depuis sa fondation jusqu'à sa destruction, accompagnée de Vies choisies & abrégées des Rel gieuses, & de quelques Dames bienfaitrices de la Maison, & des Messieurs qui ont été attachés à ce célebre Monastere. A Paris, chez Varin, Froullé,

Méquignon , Libraires , 1786. Avec Approbation & Privilege du Roi. Quatre volumes in-12.

Cette Maiſon célebre méritoit d'avoir des Hiſtor ens , & elle en a eu pluſieurs. Dans le dernier ſiecle, le grand Racine avoit compoſé un *Abrégé de l'Hiſtoire de Port-Royal*, qui n'a vu le jour que dans celui-ci. Les *Mémoires* de Fontaine *pour ſervir à l'Hiſtoire de Port-Royal* furent imprimés en 1736. En 1749 parurent les *Mémoires* de du Foſſé *pour ſervir à l'Hiſtoire du Port-Royal*. En 1740 un *Recueil de pluſieurs Pieces* , pour ſervir de ſupplément aux Mémoires de M. Fontaine. En 1755 & 1756 parurent des *Mémoires hiſtoriques & chronologiques ſur l'Abbaye de Port-Royal des Champs*, en 7 vol. in-12. En 1755 , 56 , 57, une *Hiſtoire générale de Port-Royal* depuis la réforme de l'Abbaye juſqu'à ſon entiere deſtruction, 10 vol. in-12. L'année 1756 vit paroître les

Vies des quatre Evêques engagés dans la cause de Port-Royal, pour servir de supplément à *l'Histoire de Port Royal en six volumes*, 2 v. in-12.

Ce n'est pas pour ceux qui ont lu ces différentes productions que l'Auteur, Mlle Poulain, a composé l'Ouvrage que nous annonçons, mais pour ceux qui ne connoissent pas Port-Royal, ou qui le connoissent mal Le premier volume contient une Histoire abrégée de cette Abbaye, depuis l'an 1204 où elle fut fondée, jusqu'en 1711 où l'Eglise de Port-Royal des Champs fut abattue. Le second contient les *Vies choisies* des Religieuses, & les deux derniers les *Vies choisies* de Messieurs du Port-Royal. Cet Abrégé doit plaire, autant par la maniere dont il est écrit, que par la variété des objets qu'il présente. En même tems qu'il pique & satisfait la curiosité, il instruit & édifie.

Roi, 1787. On souscrit à Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins; à Valenciennes, chez Giard, & chez les principaux Libraires des Villes du Royaume & de l'Europe.

Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages des Chinois; par les Missionnaires de Pékin. Tome XII. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, vis-à-vis la rue Mignon, près de l'Imprimeur du Parlement, 1786. Avec Approbation & Privilege du Roi. Volume in-4°. de 530 pages, orné de 18 gravures. Prix, 13 liv. 10 s. broc. & 15 liv. rélié.

Conférence de la Coutume de Sens avec le Droit Romain, les Ordonnances du Royaume & les autres Coutumes; Ouvrage dans lequel on a rassemblé, sur chaque texte, les questions qui peuvent y avoir

rapport, le sentiment des plus célèbres Jurisconsultes, & les Sentences & Arrêts rendus dans le ressort de la Coutume, qui en ont confirmé ou interprété les dispositions. Dédié à M. le Noir, Conseiller d'Etat ordinaire & au Conseil Royal des Finances, & Bibliothéquaire du Roi; par M. Pelée de Chenouteau, Ecuyer, Conseiller au Bailliage & Siege Présidial de Sens. Suivi de détails historiques sur le Bailliage de Sens, rédigés par M. T. D. S., Avocat en Parlement. A Sens, chez la veuve Tarbé, Imprimeur du Roi, grande rue, vis-à-vis l'Archevêché; & se trouve à Paris, chez Née de la Rochelle, Libraire, quai des Augustins, près le Pont S. Michel. Un vol. in-4°. de plus de 600 pages.

Traduction du Plaidoyer de Cicéron pour Ligarius, & de l'Exorde de la Miloniene, avec des remar-

ques ; par M. Dufruit, Procureur du R i au Bailliage de Montereau.

Non converti ut interpres, sed ut orat .

CICER. de opt. gen. orat.

A Paris, chez Servieres, Libraire, rue Saint-Jean de Beauvais ; la veuve Valat, Libraire, au Palais. Brochure in-12, 1786. Avec Approbation & Privilege du Roi.

Le Lycée de la jeunesse, ou les études réparées ; nouveau cours d'instructions à l'usage de l'un & de l'autre sexe, & particuliérement de ceux dont les études ont été interrompues ou négligées, &c. Deux volumes in-12, reliés 6 liv.

Les avis d'une Mere infortunée à ses Filles ; Ouvrage nouvellement traduit de l'Anglois, & intéressant pour les jeunes Demoi*selles* destinées à entrer dans le

monde ; ſuivies de Fables morales auſſi traduites de l'Anglois. Un volume in-12 broché, 1 liv. 10 ſ. A Paris, chez Serviere, Libraire, rue S. Jean de Beauvais.

Choix de nouvelles Cauſes célebres, avec les Jugemens qui les ont décidées, extraites du Journal des Cauſes célebres, depuis ſon origine, juſques & compris l'année 1782. Par M. des Eſſarts, Avocat, Membre de pluſieurs Académies. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame Comteſſe d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. Avec Approbation & Privilege du Roi. Tomes 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14.

Cette Collection précieuſe tire à ſa fin ; le quinzieme volume, qui doit être le dernier, eſt actuellement ſous preſſe ; mais il faut joindre à ces quinze volumes les *années* du Journal des Cauſes cé-

lebres qui ont paru depuis 1782, & qu'on trouve au Bureau du Journal des Causes célebres, chez M. des Essarts, rue Dauphine, hôtel de Mouy.

Collections des meilleurs Ouvrages François composés par des Femmes, dédiée aux Femmes Françoises; par Mademoiselle de Kéralio. A Paris, chez l'Auteur, rue de Grammont, n°. 17, & Lagrange, Libraire, au Palais Royal, n°. 123, 1786. Deux volumes in-8°. d'environ 450 pages chacun.

Mélanges de Poésie & de Littérature; par M. de Florian, Capitaine de Dragons, & Gentilhomme de S. A. S. Mgr. le Duc de Penthievre; des Académies de Madrid, de Florence, de Lyon, de Nîmes, d'Angers, &c. A Paris, de l'Imprimerie de Didot l'aîné, 1787. In-12, 24 pages.

Vies des Ecrivains étrangers, tant anciens que modernes ; accompagnées de divers morceaux de leurs Ouvrages, traduits par l'Auteur de leurs Vies.

Dante, ſuivi de la Chaſteté de Joſeph, ſcene Françoiſe ; par M. le Prevoſt d'Exmes ; Profeſſeur Royal de l'Ecole de Chant, & de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Rouen. A Paris, chez la veuve Ducheſne, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût, & Bailly, rue Saint-Honoré, près la barriere des Sergens, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. In-8°. 164 pages, & les préliminaires 12.

Hiſtoire d'Eliſabeth, Reine d'Angleterre, tirée des écrits originaux Anglois, d'Actes, Titres, Lettres & autres pieces manuſcrites qui n'ont point encore paru. Par Mademoiſelle de Keralio. A Paris,

chez l'Auteur, rue de Grammont, n°. 17, & Lagrange, Libraire, au Palais Royal, n°. 123, côté de la rue des Bons-Enfans, 1786. Avec Approbation & Privilége du Roi. Deux volumes in-8°. de 5 à 600 pages chacun.

On souscrit aussi chez les Libraires les plus connus, à Paris, en Province & dans les Pays Etrangers.

Collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France. Tome XXI & XXII, l'un terminant les Mémoires des du Bellay, l'autre commençant les Mémoires de Montluc. Plus le tome XXIII continuant les Mémoires de Montluc.

Annales de Tacite en Latin & en François, regne de Claude & de Néron; seconde édition, revue & corrigée par J. H. Dotteville, de l'Oratoire, Correspondant de l'A-

cadémie des Inſcriptions & Belles-Lettres. Deux volumes in-12 d'environ 500 pages chacun, 1786. Avec Approbation & Privilege du Roi. A Paris, chez Moutard, Imprimeur Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame Comteſſe d'Artois, hôtel de Cluny, rue des Mathurins.

Le mérite de cette traduction eſt connu & voilà ſon ſuccès prouvé. Complette, elle eſt en ſept volumes; mais on peut acheter ſéparément 1°. la Vie de Tacite, celle d'Agricola & les Mœurs des Germains, par M. l'Abbé de la Bletterie, 1 volume.

2°. Tibere & Caïus, 2 vol.

3. Claude & Néron, que voici, 2 vol.

4. Les Hiſtoires, 2 vol.

Ces ſix derniers volumes, au moyen des introductions & des ſupplémens, forment une ſuite non interrompue depuis la fin du regne d'Auguſte juſques ſous Veſpaſien.

Traduction nouvelle des Elégies de Sextus-Aurélius Properce, Chevalier Romain. A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez Jombert, fils, rue Dauphine, & chez les Marchands de Nouveautés, 1784. In-12, 427 pages, & les préliminaires 24.

AVIS.

Plus d'une fois un Nouvelliſte anonyme a fait des ſorties ſur le Journal des Savans, & ſans doute il eſt bien étonné qu'on ſe ſoit tenu dans le ſilence. Mais s'il eſt des gens qui croient voir le janſéniſme par-tout, il devroit bien conſidérer d'abord, s'il ne ſeroit point du nombre de ceux qui n'apperçoivent que des phantômes de pélagianiſme ou de ſemi-pélagianiſme. D'ailleurs que répondre à un homme qui s'aviſe de cen-

ſurer ſans avoir les premieres notions des matieres dont il parle? En veut-on un exemple récent, entre mille autres?

Un Orateur avoit dit qu'un pécheur à qui manque la grace ſanctifiante, peut faire des actions louables & vertueuſes, même d'un ordre ſurnaturel, qui ne ſont pas abſolument inutiles au ſalut, mais qui relativement à l'éternité ſont infructueuſes, qui ne ſeront point récompenſées, enfin qui ſont mortes, & ne revivront jamais. L'Anonyme ne voit ici que du galimathias, & décide (1) que *les œuvres mortes ſont les péchés, & c'eſt pourquoi nous demandons à Dieu de purifier notre conſcience des œuvres mortes.* Cette propoſition eſt très-fauſſe. Ignore-t-il donc ce qu'un Théologien de deux jours n'ignore point? Il ne ſait pas qu'en Théologie on diſtingue

(1) N. E. 27 Fév. 1787.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS

dans le Journal du mois
de Juin 1787.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXVII.

JUIN. *Second Volume.*



A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere N°. II, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

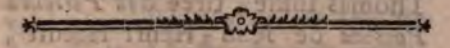
AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière, No. 11 ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*]



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

JUIN M. DCC. LXXXVII.



MÉLANGES de Littérature étrangere, tome IV. A Paris, chez Née de la Rochelle, rue du Hurepoix, 1786. In-12, 238. p.

LE premier morceau de Littérature étrangere, dans ce volume, eſt un Diſcours ſur la Poéſie des Hébreux, traduit d'un ouvrage de M. Blair intitulé : *Lectures on*

n'avoit éprouvé aucun mal, après des services longs & assidus rendus à un phtisique. Il peut se faire que la maladie, dont parle cet Orateur, ait été la pulmonie ; c'étoit du moins une affection *purulente*, il est vrai aussi, qu'on avoit averti le garde-malade, que plusieurs de ceux qui avoient soigné des gens attaqués du même mal, avoient péri, & que pour lui il avoit mieux aimé risquer sa vie que de laisser son ami sans secours. Mais On ne voit point qu'il ait prétendu démontrer la fausseté de l'opinion vulgaire ; son exemple seul ne pouvoit même être une démonstration, puisqu'il n'est pas rare de voir des gens échapper à la contagion.

Fracastor est, à ce qu'on dit, le premier qui ait répandu l'opinion, que l'action du venin dont il s'agit s'étend jusqu'aux vêtemens, aux meubles, & aux murailles, tandis que la plupart des

Phyſiciens & des Médecins s'élevent contre la réalité de cette contagion. Léonardo Giacchini, célebre Profeſſeur à Piſe, mort en 1747, attaque l'erreur commune, & par des raiſons, & par ſa propre expérience, n'ayant jamais vu mourir perſonne de la contagion prétendue.

L'exiſtence de ce venin étant donc au moins incertaine, M. Cocchi juge qu'on peut prendre un milieu, & penſer que ces effluvions ne peuvent au plus nuire que quand elles ſont fraîches & répandues dans l'air ambiant, ou attachées légerement à la ſuperficie d'autres matieres expoſées continuellement & de près au ſouffle & la reſpiration du malade. En conſéquence il preſcrit des regles, dont pluſieurs ſont utiles, non ſeulement à ceux qui gardent les malades, mais aux malades mêmes. Cependant, comme il dit qu'on pourroit entretenir, dans

maiſons ne pourront donner congé aux malades, afin que le mal ne ſe répande pas, & que les malades ne riſquent pas de manquer d'aſyle. On renouvellera l'air de leur chambre, &c. Le Magiſtrat adopte les précautions indiquées par Cocchi, & ſe réſerve le droit d'en preſcrire d'autres ſelon le beſoin.

Nous ne nous arrêterons pas à quatre *Dialogues des Courtiſannes*, traduits du grec de Lucien, quoiqu'on nous prévienne qu'en ce genre les mœurs n'ont point changé depuis Lucien, & que « ce que » cet Auteur fait dire aux Courti» ſannes Athéniennes, convien» droit parfaitement aux Courti» ſanes de Paris. » Nous conſeillons à nos lecteurs de s'en rapporter au traducteur qui apparemment eſt en état d'en juger. Nous voulons bien croire avec lui, qu'en offrant la peinture fidele des dangéreux artifices des Courtiſannes, le philoſophe Lucien ait

voulu nous inſpirer de l'horreur & du mépris pour ces femmes, & qu'il ait imité les Lacédémoniens qui faiſoient conſidérer à leurs enfans des eſclaves dans l'ivreſſe, afin de les prémunir contre ce vice; enfin que par un principe ſemblable le traducteur, comme il l'aſſure, ait mis en françois ces Dialogues de Lucien. Mais les vices dont il s'agit ont ſi peu de rapport, & ſont d'une nature ſi différente, que nous ne concevons pas comment la conduite des Spartiates a pu autoriſer celle de Lucien & de ſon traducteur. Il eſt des paſſions vicieuſes qui, loin de s'étouffer, s'enflâment par des images vives & fideles. D'ailleurs tracées par des Courtiſanes, ces *peintures fideles* ont quelque choſe de ſi petit, ſi vil, ſi dégoûtant, qu'elles ſemblent choquer également le goût & l'honnêteté.

Les Bibliographes verront avec plaiſir une *Diſſertation critique* de

M. Huet de Froberville, Secrétaire perpétuel de la Société Royale de Physique, d'Histoire-Naturelle & des Arts d'Orléans, &c., sur deux Ouvrages intitulés : *Chronique de Turpin*. On a toujours cru que l'un de ces Ouvrages imprimés en 1527 in-4°. gothique, l'autre en 1583 in-8°. en lettres rondes, étoient la traduction d'un même texte. On convient généralement que le Roman connu sous le nom *de Chronique ou Histoire de Charlemagne*, est faussement attribué à Tilpin ou Turpin, Archevêque de Reims, dont la mort précéda de quatorze ans celle de cet Empereur. Mais les sentimens sont partagés sur le véritable Auteur : les uns pensent qu'il fut composé par un Moine vers la fin du XIe. siecle ; d'autres, après de Marca, l'attribuent à un Espagnol du Xe. siecle, & c'est l'opinion qu'a fortifiée l'Abbé le Beuf par d'assez bonnes preuves tirées de l'Ou-

vrage même. Les conſéquences qu'il en déduit ne ſont pourtant pas toujours auſſi juſtes qu'il ſe l'imagine, parce que la plupart des manuſcrits qui nous reſtent de l'Ouvrage traduit, varient beaucoup, & que les modernes contiennent, ſelon toutes les apparences, le plus d'augmentations. M. Huet ſe contente d'en citer un exemple qui ne ſe trouve, ni dans les anciens manuſcrits, ni dans le texte latin publié à Francfort en 1566 dans le Recueil de Simon Schardius, & enſuite dans celui de Juſtus Reuberus en 1584.

Robert Gaguin avoit fait une traduction françoiſe de ce Roman par ordre de Charles VIII. Elle fut imprimée à Paris, in-4°., en lettres gothiques & ſans date. On dit qu'il ajouta au texte beaucoup de moralités & de miracles ; mais M. Huet penſe qu'il les trouva dans les manuſcrits dont il fit uſage. Le manuſcrit dont parle

M. de la Curne (Tome VII des Mémoires de l'Acad. des Belles-Lettres) contient plusieurs choses omises par Gaguin, de même que celui de l'Empereur décrit par Lambécius. Ensuite parut l'édition de 1527, in-4°. gothique; & ces deux éditions françoises précéderent celle du texte latin.

Quant à la Chronique de Turpin, imprimée à Lyon en 1583, in-8°., c'est un Ouvrage tout différent. Cependant les uns l'ont donné comme une troisieme édition de la traduction de Gaguin, les autres comme la version de Michel de Harnes, fils d'un Conétable de Flandres, qui, en 1214, fut blessé à la bataille de Bouvines. « Ce n'est, dit M. Huet, qu'un » vrai Roman d'amour, de Che- » valerie & de Mythologie, qui » n'a de commun avec la Chro- » nique de Turpin (dont on vient » de parler) que les deux premiers » mots du titre, sous lequel il a

» plu à l'Auteur de le mettre au
» jour. Charlemagne n'y joue
» qu'un rôle épisodique ; le vrai
» héros est Renaud de Montauban,
» qui au dénouement monte sur le
» trône de Trébisonde. » Cet Ouvrage ne lui paroît pas avoir été écrit bien long-tems avant la date de son impression, & il pense que ce Charles Archiduc d'Autriche, introduit sur la scene par l'Auteur, n'est autre que Charles V né en 1500.

Pour mettre en évidence la disparité des deux Ouvrages, c'est-à-dire, de la traduction imprimée en 1527, in-4°., & de la prétendu version qui parut à Lyon en 1583 in 8°., M. Huet a fait une analyse de la premiere, & comme la seconde est beaucoup plus étendue, il a seulement transcrit la Table des Chapitres, ayant soin d'extraire ce qui lui a paru mériter d'être connu Ce parallele montre bien sensiblement que ces deux

Ouvrages font totalement différens. Celui de 1583 eft compofé de 54 Chapitres, dont on voit ici les titres ou fommaires. L'édition de 1527 comprend 35 Chapitres; & M. Huet, en donnant le précis de ces Chapitres, n'oublie pas de marquer ce qui s'en trouve dans les Chroniques de S. Denys. On nous faura gré fans doute de rapporter les titres des deux Ouvrages, tels que M. Huet les donne, en commençant par celui dont l'édition eft la plus ancienne.

Chronique & Hiftoire faicte & compofée par Révérend Pere en Dieu Turpin, Archevêque de Reims, lung des Pairs de France, « contenant » les proueffes & faictz d'armes » advenues en fon temps du très- » magnanime Roi Charles le-Grant » autrement dit Charlemaigne, & » & de fon neveu Roland, lef- » quelles il rédigea comme Com- » pilateur dudit œuvre. Imprimé » à Paris pour Regnauld Chaul-

» diere Libraire, &c. » Et à la fin du Livre : « imprimé par Maiſtre » Pierre Vidove, pour honneſte » perſonne Regnault Chauldiere, » &c. » *Ce 8e jour de Juin 1527*, in-4°. got. Le Privilege eſt au verſo du titre.

La Chronique de Turpin, Archeveſque & Duc de Reims, & premier Pair de France, &c. « faiſant mention de la Conqueſte du très-» puiſſant Empire de Trébizonde, » faite par le très-pieux Regnaut » de Montauban, fill du Duc Ay-» mond d'Ardenne, où ſont com-» prinſes pluſieurs batailles, tant » par mer que par terre. »

Plus la Généalogie & trahyſon de Ganelon Comte de Mayence. A Lyon, par François Arnouſlet, 1583, in-8°.

[*Extrait de M. Dupuy.*]



OBSERVATIONS sur la Vie & les Ecrits de Madame de la Fayette; par M. de Landine, Correspondant de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

MARIE-Madeleine Pioche de la Vergne, Comtesse de la Fayette, naquit en 1633, d'Aymar, Seigneur de la Vergne, & de Marie de Péna. Son pere étoit Maréchal de Camp & Gouverneur du Havre. Sa mere étoit d'une ancienne famille de Provence, où à la gloire des armes s'étoit quelquefois uni le goût des lettres. Hugues de Péna, Secrétaire de Charles d'Anjou, Roi de Naples, avoit reçu la couronne de Premier Poëte des mains de la Reine Béatrix, femme de Charles, vers la fin du XIIIe. siecle.

Mademoiselle de la Vergne épousa en 1655, François, Comte de la Fayette, frere de Mademoi-

ſelle de la Fayette, qui avoit été fille d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, & qui avoit eu beaucoup de part à la confiance de Louis XIII, ſans jamais en abuſer. La Maiſon dans laquelle entroit Mademoiſelle de la Vergne étoit depuis long-tems illuſtrée & avoit produit une foule de Guerriers célebres. Gilbert Motier, Seigneur de la Fayette, avoit été tué à la bataille de Poitiers, en voulant arracher ſon Roi des mains des Anglois. « Dès cet inſtant, dit l'Auteur, « juſqu'à celui où un » jeune héros arrachant l'Amérique à des chaines oppreſſives, » a rempli de ſon nom les deux » Continens & *les Mers*, *les Peres*, » y léguèrent à leurs enfans leurs » exploits à ſoutenir contre les » Anglois, & leur dévouement » patriotique. »

Gilbert de la Fayette, petit-fils de Gilbert tué à Poitiers, fut Maréchal de France & un des

restaurateurs du Royaume sous Charles VII. Il avoit gagné en 1421, sous le regne précédent, la bataille de Beaugé contre les Anglois, qu'il chassa depuis du Languedoc. Il fut fait prisonnier à la bataille de Verneuil.

Plusieurs autres la Fayette périrent glorieusement en servant l'Etat, aux journées de Saint-Quentin, de Coignac, de Montcontour, d'Etampes, &c.

Madame de la Fayette (Mademoiselle de la Vergne), est cette amie de Madame de Sévigné, si souvent célébrée dans ses Lettres, l'amie de Montausier, de Voiture, de Ménage, du P. Rapin, de la Fontaine, de Callieres, de Segrais sous le nom duquel elle mit son joli Roman *de Zaïde*, & auquel on a aussi attribué celui de *la Princesse de Cleves*, « les premiers Ro-» mans, dit M. de Voltaire, où » l'on ait vu les mœurs des hon-» nêtes gens & des avantures na-

» turelles décrites avec grace.
» Avant elle on écrivoit en ſtyle
» empoulé des choſes peu vrai-
» ſemblables. » C'eſt au ſujet de *Zaïde* que M. Huet a compoſé ſon Traité *de l'origine des Romans*. L'épiſope d'Alphonſe & Belaſire dans *Zaïde* a fourni à M. Bret le ſujet de ſa Comédie *du Jaloux*.

La Princeſſe de Montpenſier, Roman de Madame de la Fayette, très-ſouvent réimprimé & mal à propos inſéré parmi les œuvres de Madame de la Suze, avoit précédé *la Princeſſe de Cleves*. Ce dernier ouvrage eſt encore compté parmi les meilleurs Romans François. M. de Valincourt s'illuſtra par la critique qu'il en fit, ce qui prouve toujours une grande réputation dans l'ouvrage critiqué. On attribua cette critique au P. Bouhours, on y répondit, & la réponſe, (toujours grâce à l'ouvrage) fut auſſi très-célebre; elle fut attribuée à Barbier d'Aucour,

mais elle eſt de l'Abbé de Charnes.

Madame de la Fayette a donné à l'Hiſtoire tout l'intérêt du Roman dans ſon *Hiſtoire de Madame Henriette d'Angleterre*, premiere femme de Philippe de France, Duc d'Orléans. Combien elle attache aux moindres circonſtances de la vie & de la mort de cette Princeſſe !

Les Mémoires de la Cour de France pour les années 1688 & 1689, ont tout l'agrément dont les Mémoires ſont ſuſceptibles.

Tous les Mémoires du tems ſont très-favorables à Madame de la Fayette ; ils donnent une haute idée de ſon caractere & ſon eſprit eſt prouvé par ſes Ouvrages. Elle eſt cependant aſſez maltraitée dans les Mémoires de Madame de Maintenon, ſous prétexte qu'elle n'avoit pas elle-même trop bien traité Madame de Maintenon dans les ſiens. Elle eſt encore plus maltraitée dans une lettre écrite à Ma-

dame de Maintenon en 1686, par le Marquis de Laſſay, qui fait des reproches graves & allégue des procédés malhonnêtes qu'on a de la peine à concilier avec les éloges donnés à Madame de la Fayette par tant de gens en état de la bien juger, ſur-tout par Madame de Sévigné.

Ses envieux & ſes ennemis l'appelloient la Déeſſe *Laverne*, parce qu'elle ſe nommoit *la Vergne*. C'eſt ſur cette équivoque que roule une épigramme latine, dirigée bien plus contre Ménage que contre elle.

Lesbia nulla tibi, nulla eſt tibi dicta Corinna;
Carmine laudatur Cynthia nulla tuo:
Sed cùm doctorum compiles ſcrinia vatum,
Nil mirum ſi ſit culta Laverna tibi.

L'amitié de Mme. de la Fayette & de M. le Duc de la Rochefoucauld, l'Auteur du *Livre des Maximes*, fut une des plus longues

& des plus respectables dont les tems modernes aient fourni des exemples. M. de Laſſay cherche en vain à répandre des nuages ſur cette amitlé, en inſinuant qu'elle avoit été trahie par Madame de la Fayette. Ce n'eſt pas là l'idée qu'en donne Madame de Sévigné à qui les détails de cette union étoit bien connus.

Madame de la Fayette diſoit de M. le Duc de la Rochefoucauld : *il a formé mon eſprit, j'ai réformé ſon cœur.*

On a retenu d'elle pluſieurs mots pleins de ſens :

Quoi qu'elle fût d'une très-mauvaiſe ſanté, qni la privoit ſouvent des douceurs de la ſociété, elle étoit attachée à la vie : *c'eſt aſſez que d'être*, diſoit elle.

Sage & modeſte, elle condamnoit hautement l'orgueil & les prétentions ; *celui*, diſoit-elle, *qui ſe met au-deſſus des autres, quelque*

quelque eſprit qu'il ait, ſe met au-deſſous de ſon eſprit.

Elle comparoît les mauvais traducteurs aux laquais ſans eſprit, qui transforment en ſottiſes les complimens qu'on les charge de faire.

Elle vouloit qu'un Auteur corrigeât beaucoup ſes onvrages, & ſur-tout qu'il en retranchât tout ce qu'il pourroit. *Une période retranchée d'un ouvrage*, diſoit-elle, *vaut un louis, un mot même vaut vingt ſols.*

Elle mourut en 1693.

Tel eſt à peu près le précis de l'ouvrage de M. de Landine, qui ne peut qu'être lu avec fruit & avec plaiſir.

[*Extrait de M. Gaillard.*]



HISTOIRE universelle, depuis le commencement du Monde jusqu'à présent; composée en Anglois par une Société de Gens de Lettres; nouvellement traduite en François par une Société de Gens de Lettres; enrichie de Figures & de Cartes. Histoire moderne. Tomes LIII, LIV & LV. A Paris, chez Moutard, Imprimimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, 1786. Avec Approbation & Priv. du Roi, 1786. Trois volumes *in*-8°., le 1er. de 552 p. le 2e. de 600, le 3e. de 560.

LE premier de ces trois volumes contient la suite de l'Histoire de Florence commencée dans le précédent. Ce fut en 1737 que mourut le dernier Grand Duc de Toscane de la Maison de Mé-

dicis, famille illuſtre qui de la ſimple profeſſion de Marchand s'éleva par degrés à la Souveraineté de ſa patrie & l'exerça glorieuſement pendant plus de 200 ans. La protection & l'encouragement que les Princes de ce nom ont accordées aux Lettres eſt ce qui les diſtingue le plus aux yeux de la poſtérité. Aprè la mort de ce Prince, François, Duc de Lorraine, & depuis Empereur, prit poſſeſſion de la Toſcane, comme on le ſcait.

A la ſuite de cette Hiſtoire de Florence on joint celle des Républiques de Lucques, de Piſe, de Sienne & de Saint-Marin, en commençant par la premiere. On ne reconnoît l'ancienne ſplendeur de Piſe que par ſa vaſte enceinte & par la beauté de quelques édifices particuliers. Elle fut autrefois la ſeconde Ville de la Toſcane, mais elle n'offre plus que les débris de ſa puiſſance. On ne s'accorde

pas sur l'époque de sa fondation que l'on fait remonter vers les tems de la prise de Troye. Les Pisans, regardés comme un des Peuples les plus belliqueux de l'Italie, rendirent de grands services aux Romains, ils firent dans la suite des tems la conquête de la Sardaigne & de la Corse, résisterent aux Sarasins, furent très-puissans du tems de nos Croisades, & eurent des guerres considérables à soutenir contre leurs voisins. L'année 1509 fut le terme de leur grandeur & de leur prospérité, & ils tomberent enfin sous la puissance des Florentins.

La ville de Lucques est fort ancienne & étoit une place importante des les premiers tems des Romains. Son Histoire nous instruit des efforts que ses habitans ont faits pour conserver leurs privileges, leurs loix & leur liberté. Du reste elle n'occupe pas dans cet ouvrage une étendue considé-

rable ; il en eſt de même des Républiques de Sienne & de Saint-Marin. Celle-ci jouit de l'avantage d'avoir le plus heureux & le plus paiſible des Gouvernemens de l'Europe. Dans tous les tems ce Peuple a été regardé comme très-vertueux, il aime la juſtice, il eſt doux, humain, généreux & très-hoſpitalier. Il eſt plus paiſible & plus ſatisfait ſur la cime d'un rocher & au milieu des neiges que ne le ſont les Peuples qui habitent dans les contrées les plus fertiles. Un Maçon Dalmate, dit-on, eſt le fondateur de cette République : après avoir travaillé pendant trente ans à la maçonnerie à Rimini, il ſe retira ſur la montagne voiſine & réſolut d'y vivre en hermite. La ſainteté de ſa vie lui fit obtenir la propriété de cette montagne & attira auprès de lui une foule de gens qui conſtruiſirent des cabannes. Il leur donna des loix & en forma une

petite République ſage, laborieuſe & cultivatrice : elle compte plus de 1300 années de paix & de proſpérité.

Dans le tome ſuivant LIV & dans une partie du LV on donne l'Hiſtoire de Naples & de Sicile, depuis le commencement de l'Empire Romain juſqu'à préſent. On obſerve que de toutes les Nations modernes, il y en a fort peu dans l'Hiſtoire qui paroiſſe auſſi confuſe & auſſi épineuſe dans ſes commencemens que celle du Royaume des deux Siciles. Naples & la Sicile, après de fréquentes révolutions, n'ont été réunies d'une maniere permanente qu'en 1506; l'Hiſtoire de ces deux Etats ne peut être diviſée ni écrite ſéparément à cauſe du rapport continuel qu'ils n'ont ceſſé d'avoir entre eux, quoique ſoumis à différens maîtres avant le ſeizieme ſiecle.

Après quelques obſervations préliminaires ſur ce qui s'eſt paſſé

dans ce pays avant l'an 828, tems où les Sarasins firent des irruptions en Sicile dont ils s'emparerent ensuite : on parle de l'arrivée des Normands dans cette Isle vers l'an 1002 ou 1005. Les Sarasins faisoient alors le siege de Salerne. Gaimar qui en étoit le maître, accueillit Drogon, Gentilhomme & Chef de ces Normands : ceux-ci battirent les Sarrasins & revinrent dans leur patrie comblés de gloire & de richesses. C'est à cette premiere expédition qu'on rapporte l'origine des conquêtes & de l'établissement des Normands en ce pays. Ils le posséderent pendant plus de 125 ans jusqu'à l'an 1195. Ce Royaume conquis & fondé par les descendans de Tancrede de Hauteville, passa des mains des Rois normands au pouvoir des Princes de la Maison de Souabe, en la personne de l'Empereur Henri VI, que l'on a appellé le Néron de la Sicile, en-

ſuite dans celle de Charles Comte d'Anjou : en 1269 & en 1282 la Sicile forma un Royaume particulier ſoumiſe aux Rois de la Maiſon d'Aragon ; ce ne fut qu'en 1442 que les deux Royaumes, Naples & Sicile, furent réunis dans cette Maiſon d'Aragon, & enfin en 1506 ſous la domination des Rois d'Eſpagne. C'eſt par cette époque que l'on commence le LVe volume.

On paſſe enſuite à l'Hiſtoire de la Suiſſe, en remontant juſqu'aux plus anciens tems, mais on remarque que l'origine des Suiſſes ou plutôt des Helvétiens eſt abſolument inconnue, & l'on n'a propoſé ſur ce ſujet que des conjectures peu vraiſemblables. Ce n'eſt pas, dit-on, chez les Suiſſes qu'on trouvera des éclairciſſemens au ſujet des anciens fondateurs de la Nation ; leurs ancêtres ſavoient combattre & défendre leur liberté, mais ils connoiſſoient peu la Litté-

rature & l'Hiſtoire; leurs archives les mieux conſervées ne remontent qu'à des époques fort récentes. Ils ont eu à la vérité quelques compilateurs de chroniques, mais ces Ecrivains ont ramaſſé ſans choix, ſans ordre quelques faits mémorables, quelques événemens extraordinaires, ſurchargés de monſtrueuſes fictions.

Si l'on veut remonter à l'origine de la Nation, on ne ſait que ce que les Romains en diſent; ils regardoient les Helvétiens comme une Nation Celtique ou Gauloiſe. On ſuppoſe ici, mais ſans plus de preuves, que les Colonies qui vinrent habiter Marſeille ſe répandirent dans la Gaule Narbonnoiſe & que delà pluſieurs allerent enſuite s'établir dans l'Helvétie. On ſe fonde ſur quelques mots grecs que l'on croit appercevoir dans la langue des Helvétiens; on copie enſuite ce que Céſar dit de ces Peuples. Après cette époque

l'Hiſtoire ne nous en apprend plus rien juſqu'au commencement du cinquieme ſiecle que l'Helvétie fut envahie par les Allemands & par les Bourguignons, & après la mort du dernier de leurs Rois de la race de Gaudicaire, elle paſſa ſous la domination de la France, & y reſta juſqu'au commencement du neuvieme ſiecle; alors elle fut ſoumiſe aux Ducs de Souabe & en partie au nouveau Royaume de Bourgogne, enſuite réunie toute entiere à l'Empire d'Allemagne dans le douzieme ſiecle.

L'Hiſtoire de ce pays devient plus détaillée au tems de l'Empereur Rodolphe Ier., & on la continue juſqu'à l'époque de la liberté des Cantons de Schweitz, d'Uri & d'Underwald confédérés, & enfin juſqu'à l'an 1444. On trouvera la ſuite dans le volume LVI.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

COLLECTION de Décisions nouvelles & de notions relatives à la Jurisprudence, donnée par M. Denisart, Procureur au Châtelet; mise dans un nouvel ordre, corrigée & augmentée, tome cinquieme. A Paris, chez la veuve Desaint, rue du Foin S. Jacques, 1786. Avec Approb. & Privilege du Roi. Un volume in-4°. de près de 800 p.

NOUS avons déja annoncé dans son commencement cet important ouvrage; mais comme il est en forme de dictionnaire & qu'il ne faisoit que paroître, nous avons cru d'un côté qu'il étoit difficile de donner un extrait suivi & raisonné d'un dictionnaire & de l'autre qu'il feroit mieux d'attendre sa fin & sa perfection. D'ailleurs tout le monde connoît l'ouvrage de M. Denisart qui sert de base a celui-ci, qui est corrigé &

beaucoup augmenté & qu'on a mis dans un nouvel ordre. On doit assurément beaucoup d'obligation à M. Denisart d'avoir fait son ouvrage ; il est rare & avantageux au public de trouver un Procureur au Châtelet assez ami du travail, assez instruit du droit & de la jurisprudence pour partager son tems entre les affaires de son cabinet & celles de l'étude des loix & assez courageux pour en ménager assez pour ecrire sur des matieres aussi difficiles & aussi importantes. Mais comme depuis l'ouvrage de M. Denisart il s'est présenté une infinité de questions nouvelles, une quantité très considérable de décisions du même genre & que d'aillieurs, quelque soin qu'un Auteur apporte à la composition d'un ouvrage, il n'est pas possible qu'il ne lui échappe quelques fautes ou qu'il n'ignore plusieurs décisions importantes. On doit avoir une obligations encor plus grande au sieur

Bayard, de s'être occupé de réformer & d'augmenter l'ouvrage de M. Denisart & du choix qu'il a fait de ses coopérateurs. Tous gens qui à la lecture des articles qu'ils ont donné paroissent très-instruits dans le droit de la jurisprudence, & ont mis beaucoup de méthode & de clarté dans la rédaction des articles.

On trouve à la tête du volume, que nous annoncons une Epître Dédicatoire à M. Séguier Avocat-Général du Parlement, dans laquelle M. Bayard rend en terme très chosis & très naïfs la Justice que tout le monde doit aux talens, à la science, & aux bons principes de ce grand Magistrat.

A la suite de cette Epître, on trouve un avertissement de l'Editeur très utile à lire quoi que très court, nous croyons devoir transcrire ici les deux premiers alinea de cet avertissement, ils feront connoître à nos lecteurs le stile de l'Au-

teur, ſes vues utiles & ſa modeſtie en apprenant au public les ſoins qu'il a pris & les recherches qu'il a faites pour lui donner un bon ouvrage « au tems des Cochin, « des Aubry, des le Normand, » un Juriſconſulte célebre, M. de » Lambon a fait un Journal des Au- » diences exact, dans lequel ſe » trouve conſigné tout ce que les » tribunaux offroient de mémora- » ble à l'époque du Barreau le plus » brillant. Il n'y a perſonne qui » ne ſente combien un pareil ou- » vrage a du être utile à ſon Au- » teur; on conçoit auſſi combien » il peut ſervir à l'inſtruction pu- » blique. »

« C'eſt dans cette vue que le » manuſcrit original de M. de Lam- » bon m'a été gratuitement offert » par Madame ſa veuve & par » M. le Begue de Preſle ſon exécu- » teur teſtamentaire. Parmi les di- » vers encouragemens que j'ai re- » çus dans mes travaux, j'ai été

» d'autant plus ſenſible a celui-ci,
» qu'il a été accompagné de tout
» ce qui peut donner du prix à un
» bienfait. Le recueil immenſe des
» conteſtations de M. de Lambon
» qui m'a été remis par les mêmes
» perſonnes, eſt un ſecond pré-
» ſent qui ne mérite pas moins de
» reconnoiſſance que le premier. »

L'auteur après cela par reconnoiſſance pour ſes coopérateurs a l'attention de les nommer tous & de donner la notice des articles que chacun d'eux a composé pour ce dictionnaire, & c'eſt d'après la bonté que M. Séguier a bien voulu avoir, de leur communiquer tous ſes Plaidoyers, ce qui raſſemblé, annonce de la part de M. Bayard & de ſes coopérateurs le plus grand ſoin, & doit donner une idée très favorable de leurs travaux & de l'utilité de leur ouvrage.

Nous ne croyons pas, en ce moment devoir nous étendre davantage ſur cet ouvrage, qui

étant divisé par ordre alphabétique est par conséquent peu susceptible d'extrait, nous nous contenterons d'inviter nos lecteurs a enchercher plusieurs articles qui leur donneront une idée du luxe, par exemple ils trouveront au mot *crime* surtout & dans beaucoup d'autres, la preuve de la capacité & de la science de ceux qui ont travaillé à ce grand ouvrage.

[*Extrait de M. Coqueley de Chaussepierre.*]

MANUEL pour le ſervice des Malades, ou Précis des connoiſſances néceſſaires aux perſonnes chargées du ſoin des Malades, femmes en couche, enfans nouveaux-nés, &c.; par M. Carrere, Conſeiller-Médecin ordinaire du Roi, Profeſſeur Royal émérite en Médecine, Cenſeur Royal, ancien Inſpecteur-Général des Eaux Minérales du Rouſſillon & du Comté de Foix, ci-devant Directeur du Cabinet d'Hiſtoire-Naturelle de l'Univerſité de Perpignan, de la Société Royale de Médecine, des Académies de Toulouſe, de Montpellier, des Curieux de la Nature, &c. Un volume in-12. A Paris.

SI la guériſon des maladies dépend ſouvent des lumieres de l'homme de l'art qui les traite, on ne peu diſconvenir qu'on en eſt auſſi redevables quelquefois aux

ſoins particuliers & à l'intelligence des perſonnes qui approchent les malades, il faut que ces ſoins concourent avec l'application des remedes, s'ils manquent ils la rendent inutile & même dangereuſe. On a juſqu'ici négligé d'inſtruire les garde-malades, les infirmiers, ou les parens, ou les domeſtiques qui en tiennent lieu. M. Carrere s'eſt chargé de cette tâche & l'a remplie d'une maniere ſatisfaiſante dans ſon *manuel pour le ſervice des malades*. On ne doit point s'attendre en liſant ce livre à trouver un ouvrage profond, l'Auteur eut manqué ſon but; mais on y voit partout des préceptes ſimples, faciles à ſaiſir & à exécuter. M. May médecin Allemand, s'eſt occupé du même objet il y a quelques années. M. Carrere n'en a eu connoiſſance que depuis que ſon ouvrage a été préſenté à la ſociété de Médecine; néanmoins il en a retardé la publication, afin d'exa-

miner le travail de M. May & de s'assurer en quoi il différoit du sien. Après l'avoir parcouru attentivement, il a reconnu que les deux livres ne se ressembloient pas.

Après une courte introduction, dans laquelle M. Carrere fait voir les inconvéniens, qui résultent de l'impéritie des personnes chargées ordinairement de soigner les malades & les avantages qu'il y auroit à leur donner des instructions relatives à leurs fonctions, il entre en matiere & divise son ouvrage en sept chapitres dont la plupart sont subdivisés en articles & en paragraphes.

Dans le premier il traite des qualités nécessaires aux personnes, qui soignent les malades en égard à elles mêmes, aux malades, aux maladies, aux remedes & aux gens de l'Art. Afin de donner une idée de la maniere de s'exprimer de l'Auteur, je rapporterai ici ce qu'il dit des qualités nécessaires à

ces perſonnes eu égard a elles-mêmes & eu égard aux malades.

« La propreté & la tempérance » ſont les deux qualités les plus im» portantes ; la premiere plaît aux » malades, les prévient en faveur » des perſonnes chargées de les ſoi» gner, leur inſpire plus de con» fiance, leur donne l'eſpoir d'être » tenus proprement ; la derniere » prévient les fautes qui pourroient » être la ſuite des excès qui arri» vent quelquefois & dont on ne » ſauroit ſe garantir avec trop de » ſoin. »

» Il eſt important de gagner la » confiance des malades ; c'eſt le » moyen d'obtenir d'eux beaucoup » de choſes auxquelles ils ſe refu» ſent quelquefois : l'Art de les per» ſuader peut conduire à leur tran» quillité & à leur guériſon. »

» La maladie change ſouvent » ou altère leur caractere, leur » donne des momens d'humeur ou » de caprice, des mouvemens

» d'impatience même quelquefois
» de brusquerie ; on ne doit leur
» opposer que la douceur & la pa-
» tience, la contrariété augmente-
» roit leur agitation & aggraveroit
» leurs maux. »

» La longueur ou la violence
» du mal les jette quelquefois dans
» le découragement. Il est néces-
» saire de les ranimer, de les sou-
» tenir, & on ne peut y parvenir
» qu'en montrant soi-même du
» courage, un visage tranquille &
» assuré & une entiere confiance
» aux remedes qui leur sont pres-
» crits »

» Les personnes chargées de soi-
» gner les malades, sont souvent
» les témoins nécessaires des peti-
» tes tracasseries intérieures, des di-
» visions des familles, de circons-
» tances relatives aux affaires :
» elles doivent s'accoutumer à gar-
» der le silence le plus profond sur
» tout ce qui se passe sous leurs
» yeux, la discrétion leur est sur-

» tout néceſſaire dans les maladies
» ou accident particuliers qui peu-
» vent intéreſſer l'honneur des fa-
» milles ou des individus. »

» Je n'ai parlé juſqu'ici que des
» qualités morales ; il en eſt d'au-
» tres qui ne ſont pas moins impor-
» tantes ; telles ſont la vigilance,
» les ſoins particuliers, les atten-
» tions. »

» Une garde-malade doit veiller
» conſtamment à ce qni ſe paſſe de
» la part du malade, à tout ce qui
» ſurvient en égard à la malade &
» à ſes accidens ou ſymptômes, à
» tout ce qui eſt relatif à la prépa-
» ration, à l'adminiſtration & aux
» effets des remedes, enfin aux
» beſoins particuliers des ma-
» lades. »

» Elle doit toujours être prête
» à aller à leur ſecours, à préve-
» nir leurs beſoins, à les aider ou
» ſoulager dans leurs mouvemens.
» Les petits ſoins, les attentions
» particulieres les flattent & con-

» tribuent à leur tranquillité. Il ne » faut point cependant trop les » multiplier ; ils pourroient deve- » nir fatigans & incommodes. Il » eſt néceſſaire ici d'étudier le ca- » ractere des malades & de s'y » prêter avec adreſſe ; il en eſt » d'autres qui veulent être tran- » quilles, livrés à eux mêmes, & » qui ſeroient incommodés par des » ſoins trop empreſſés. Il faut ſa- » voir ſe conduire d'après la con- » noiſſance qu'on a de leur façon » de penſer, & varier l'eſpece & » l'étendue des ſoins eu égard aux » deſirs de chaque individu. »

» On peut rapporter ici l'adreſſe » & la dextérité néceſſaire à une » garde-malade pour arranger les » malades dans leur lit, pour les » placer dans la ſituation qui leur » convient le plus, pour les aider » dans leurs beſoins. Ces deux » qualités contribuent beaucoup à » diminuer les fatigues que les » moindres mouvemens occaſion-

» nent dans les grandes maladies,
» & à prouver aux malades un bien-
» être momentané qui leur fait
» plaiſir & les ſoulages. »

Le ſecond chapitre concerne la conduite des gardes-malades.

Le troiſieme eſt relatif aux ſoins particuliers qu'on doit donner aux malades ſelon leur caractere & les différentes circonſtances de leurs maladies, telles que ſont le friſſon, la ſoif, les nauſées & vomiſſemens ſpontanés, les foibleſſes & ſyncopes & les évacuations critiques. L'Auteur paſſe enſuite a ceux qui peuvent concourir à la tranquilité & au ſoulagement des malades, comme les évacuations alvines, le vomiſſement, les fantaiſies, l'arrangement du lit, les moyens de diminuer le déſagrément des remedes &c. Il expoſe principalement ceux qu'il faut donner aux femmes en couche & aux enfans nouveaux nés.

Le quatrieme chapitre contient

un tableau des objets, qui doivent fixer l'attention des personnes, qui sont auprès des malades pour diriger leur propre conduite & pour se mettre en état de rendre un compte exact aux gens de l'Art. On y trouve des préceptes courts & instructifs sur la maniere d'observer le pouls, ses variétés dans les diverses périodes, les évacuations, les symptômes de la maladie.

Le cinquieme traite de l'administration des médicamens, c'est-à-dire, de la maniere de les employer, des précautions qu'ils exigent eu égard à leur nature différente, à l'état des individus & aux circonstances de la maladie; des momens les plus favorables pour les donner & des cas où il faut en suspendre l'usage.

Le sixieme chapitre enseigne la maniere de préparer 1°. plusieurs especes de médicamens, tels que les tisanes, les aposêmes, les sucs

d'herbes, les potions, les juleps, le petit lait, les émulſions, le lait d'amandes, les fumigations, les embrocations, les cataplaſmes, &c. 2°. Pluſieurs ſortes d'alimens deſtinés aux malades & aux convaleſcens, comme bouillons de viande, de pain, de poiſſon, de graines farineuſes, de grenouilles, d'écreviſſes, de limaçons, de moû de veau, de vipere, de tortue, conſommés, coulis, gelées, crêmes, &c. Sans doute on trouve ces préparations dans beaucoup d'autres livres; mais il eſt commode de les voir réunies dans un manuel, où elles ſont préſentées clairement & à portée de tout le monde.

Le ſeptieme chapitre indique les précautions qu'on peut prendre pour ſe garantir des maladies contagieuſes. M. Carrere donne les moyens de purifier l'air de la chambre des malades, ceux de diminuer le nombre & l'activité des

miasmes putrides qui s'élevent de leurs corps & de leurs excrétions, & les préservatifs que les personnes qui approchent les malades peuvent employer pour elles-mêmes.

Les détails sont si multipliés & si variés dans cet ouvrage, que nous ne croyons pas devoir en rendre un compte plus étendu; pour faire connoître ce que nous en pensons, nous rapporterons la conclusion des Commissaires de la Société de Médecine, qui l'ont approuvé. Cette conclusion est absolument le jugement que nous en portons. « Les détails, disent-
» ils, y sont exacts, utiles, bien
» présentés, exposés d'une ma-
» niere claire & précise & à por-
» tée de tout le monde. Ils paroî-
» tront peut-être minutieux aux
» gens de l'art; mais ce n'est pas
» pour eux que M. Carrere a
» écrit : il ne s'est proposé que
» d'instruire les particuliers qui se
» chargent du soin des malades &

» pour lesquels les détails ne sau-
» roient être assez multipliés; il
» nous paroît qu'il a rempli ses
» vues d'une maniere satisfaisante.
» On ne peut que lui savoir gré
» du courage avec lequel il a sur-
» monté le dégoût que devoit lui
» offrir un sujet minutieux & peu
» agréable pour un homme de
» l'art, que les Médecins ont
» peut être trop négligé & qu'ils
» ont regardé comme au-dessous
» d'eux.

» En général cet ouvrage, qui
» nous manquoit jusqu'ici, ne
» peut qu'être très-utile, non-
» seulement aux garde-malades &
» infirmiers mais même aux sages-
» femmes & Curés des campagnes,
» aux Communautés Religieuses,
» aux Maisons où on peut être
» dans le cas de soigner des ma-
» lades, & à toutes les personnes
» dont la fortune modique oblige
» à porter de l'économie dans la
» préparation des médicamens qui
» leur sont nécessaires. »

Nous apprenons avec plaisir que le Gouvernement, qui a senti l'utilité du Livre de M. Carrere, l'a fait distribuer dans les différentes Généralités, & qu'il vient même d'en ordonner une seconde distribution.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]

Sur l'Eau-de-Vie de Café; par M. le Febvre des Hayes, Correspondant du Cabinet du Roi, à Saint-Domingue.

M. d'Arcet & M. Cadet ont été nommés par l'Académie des Sciences, pour examiner un manuscrit que M. le chevalier le Febvre avoit envoyé sur l'usage que l'on peut faire du café dans nos Isles, voici le compte qu'il en ont rendu le 5 Septembre 1786.

Ce mémoire ou plutôt cet ouvrage; (car c'en est un par son étendue & par la maniere dont M. le Febvre a traité de tout ce

qui peut intéresser cette fabrication) est divisé en cinq chapitres. Il traite dans le premier de la préparation du café, lorsqu'il est arrivé à un point de maturité suffisant pour parvenir à le faire sécher. Dans le second chapitre il s'agit de tous les différens procédés employés dans les essais qu'il a faits pour la fabrique de l'eau-de-vie de café.

Le troisieme chapitre contient le projet & le plan d'un établissement en grand, pour une fabrication ou brûlerie d'eau-de-vie de café.

Dans le quatrieme l'Auteur parle des avantages qui doivent résulter de l'établissement projetté, tant pour le propriétaire que pour le Public. Ici M. le Febvre n'a pas passé sous silence ce qu'on pourroit lui opposer en faveur des eaux-de-vie de vin, & du commerce de la France ; mais il y répond par un fait constant, c'est qu'il passe peu

d'eau-de-vie de France en Amérique & que cet établiſſement ne pourroit nuire qu'à la fabrication du tafia ; mais ſi comme il y a lieu de l'eſpérer, on parvient à faire criſtaliſer & convertir en ſucre une grande partie des ſyrops de baſſins, des gros ſyrops & des mélaſſes, il en réſultera une diminution conſidérable dans les matieres premieres qui alimentent ces brûleries, & dès lors il faudra tranſporter de France nos eaux-de-vie, ou en fabriquer en Amérique avec d'autres fruits, pour fournir à la grande conſommation qui s'y fait de liqueurs ſpiritueuſes.

Le cinquieme chapitre renferme des remarques & des obſervations ſur différens objets dont il eſt fait mention dans le mémoire.

L'arbre ou l'abriſſeau qu'on nomme caſier porte un fruit qui a aſſez l'apparence & la couleur d'une ceriſe ; auſſi M. le Febvre l'appelle-t-il ceriſe de café ; ce

fruit contient une baïe, ou graine cornée, connue ſous le nom de café. Cette baïe eſt enveloppée d'un parenchime charnu, muqueux, doux ; mais l'enveloppe eſt un peu acerbe. La préparation du café conſiſte à mettre cette ceriſe en tas pour l'échauffer un peu avant de la paſſer au moulin. Ce moulin qui eſt à cylindre ſert à ſéparer la graine du café de ſa pulpe & de ſon enveloppe & cette pulpe ſe jette dans les fumiers ; enſuite on porte la graine de café dans des eſpeces de cuves pleines d'eau, on les frotte & on les froiſſe à la main pour les monder & emporter toute la pulpe qui adhere au parchemin ou ſeconde enveloppe du café.

C'eſt cette pulpe ainſi que le parenchime & la premiere enveloppe qu'on rejette & que M. le Febvre recueille pour la faire fermenter dans des cuves, comme nous faiſons cuver nos vins ; cette matiere

étendue d'eau & à laquelle il joint celle qui a servi à laver & à monder le café entre promptement en une fermentation très forte, ensorte qu'au bout de six huit où dix jours il faut la porter dans l'alambic, sans quoi elle passeroit à l'aigre & ne donneroit plus qu'une petite quantité d'eau-de-vie.

M. le Febvre observe que pour avoir une plus grande quantité d'eau de-vie, il faut mettre non-seulement le marc avec la liqueur à fermenter, mais encore ce qu'on appelle les vidanges, c'est-à-dire le résidu des précédentes distillations. Le vin de cerise de café, donne à peu près un vingtieme en eau-de-vie & cette eau-de-vie est de 22 à 25 degrés sur l'aréomêtre de M. Baumé : celle qui nous a été remise s'est trouvé à 22 $\frac{1}{2}$; l'eau-de-vie foible du commerce est à 17, & l'esprit-de-vin rectifié à 45 du même aréomêtre. Celui de Cartier marque 19 au lieu de 17, il

eſt d'accord à 30, comme on le peut voir dans les élémens de pharmacie de M. Beaumé.

Nous ne ſuivrons pas M. le Febvre dans les détails, ni de ſes eſſais ni de ſes opérations, il faudroit copier ſon mémoire, qui d'ailleurs eſt fait pour être imprimé; nous y avons trouvé un grand nombre d'obſervations très fines & un grand choix dans ſes moyens. Cet ouvrage toujours fondé ſur l'expérience en eſt d'autant plus précieux & nous a paru mériter d'être approuvé par l'Académie & d'être inſéré dans le recueil des Mémoires des ſçavans étrangers.

Additions de M. de la Lande.

M. le chevalier le Febvre des Hayes, que nous regrettons aujourd'hui étoit né à Saint-Malo en 1732, il avoit étudié à la Fleche; il avoit été curateur aux ſucceſſions vacantes, place de confiance

mais difficile à remplir. Il préféra une retraite tranquile, dans les déserts de Plimouth, à l'extrémité ouest de la Colonie de Saint-Domingue, & il donna le nom de *Tivoli* à son Habitation ; il y fit des plantations utiles, & dès que son établissement fut formé il se livra à son goût d'observations & de recherches sur la physique. Il étoit rempli d'émulation & de zele pour les sciences, entretenoit une correspondance exacte & suivie avec M. de Buffon & moi ; il m'envoyoit chaque année depuis 1778 des observations météorologiques très détaillées, dont M. Cotte donnera l'extrait dans le second volume de sa météorologie ; je reçus le 12 Août 1785 les six derniers mois de 1784, dans lesquels on voit avec étonnement qu'il étoit tombé 166 pouces d'eau au Sud de S. Domingue pendant l'année entiere & qu'il y avoit eu 200 jours de pluie ; la quantité

d'eau qui tombe à Paris année moyenne eſt de 17 pouces.

Ces obſervations avoient commencé dès 1774; il y joignit en 1779 un mémoire intéreſſant intitulé *Coup d'œil ſur la Météorologie & ſur l'Agriculture de S. Domingue.* M. Cotte a donné l'extrait de ces obſervations dans le premier volume de la Société Royale de Médecine.

En 1782, il envoya à l'Académie un Mémoire ſur les Anemometres qui fut préſenté le 11 Décembre.

En 1783 il envoya un Eſſai ſur les eaux thermales de la grande Anſe ou des Yrois dans le quartier de Plymouth; un Mémoire ſur les Albinos ou Negres blancs, qui fut remis le 9 Août. Ces Mémoires envoyés auſſi à la Société Royale de Médecine, lui mériterent une Médaille d'or, qui lui fut décernée dans l'aſſemblée du 15 Février 1785, comme on le

voit dans notre Journal de Mai 1785.

Il écrivit aussi sur un métal ou demi métal qu'il regardoit comme inconnu jusqu'ici & qu'il avoit découvert. Ce demi métal ne paroît aucunement dans l'état de mine, il est extrêmement attirable par l'aimant, même lorsqu'on le minéralise par le soufre ; il n'est point susceptible de rouille, il a des facettes brillantes & d'un grand poli, il est assez friable dans son état naturel, quoique de difficile fusion ; & les acides concentrés ne peuvent le dissoudre sensiblement à froid.

M. le Febvre avoit beaucoup étudié les oiseaux & leurs habitudes, il les peignoit avec vérité, & M. de Buffon a cité avec éloge ses descriptions & ses dessins dans son Histoire-Naturelle des Oiseaux.

Il observa les Anemones de mer & M. l'Abbé Dicquemare a publié ses observations dans le Journal

les genres de connoissances, le font regarder par les habitans de la Colonie de Saint-Domingue comme celui qui peut être le plus utile aux sciences.

[*Extrait de M. de la Lande.*]



SUITE de l'Eſſai d'une Nouvelle Méchanique des Mouvemens progreſſifs de l'Homme & des Animaux. Par M. *de Barthez*, Chancelier de l'Univerſité de Médecine de Montpellier, Médecin Conſultant du Roi, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres; des Académies de Berlin, de Stockholm, de Lauſanne, &c. (*Voyez le Journal des Savans du mois de Mai 1787.*)

SIXIEME MÉMOIRE.

DU VOL DES OISEAUX.

I. JE commence par indiquer les principaux mouvements des ailes & de la queue, qui ont lieu dans le Vol des oiſeaux; & je ferai voir enſuite comment le Vol eſt produit par le moyen de ces mouvements.

L'oiseau placé à terre, qui veut s'envoler, commence par faire un grand saut. Il est des oiseaux (particulierement le vautour & les grands oiseaux de proie), qui ne peuvent s'élever de terre pour prendre leur vol, qu'après s'être mis à courir : sans doute parce que cette course leur est nécessaire pour donner plus d'étendue à ce premier saut (1). D'autres oiseaux paroissent se laisser tomber, & se relevent ensuite tout d'un coup pour prendre leur essor (2) : ce qui me paroît venir de ce qu'ils marchent difficilement, & ne peuvent que broncher dans la marche précipitée qui doit préparer leur saut.

II. Dans le Vol de l'oiseau, chaque aile est d'abord portée en dehors, & relevée circulairement vers le col. Le mouvement combi-

(1) *Voyez Second Mém. Art. XVIII.*

(2) *Voyez le Dictionnaire des Animaux, Article des Oiseaux.*

né dans ces deux ſens eſt rendu d'autant plus facile, que l'humerus eſt ſitué en arrière, par la poſition de ſa tête dans la cavité articulaire qui la contient (3). Ce mouvement eſt produit par l'action du releveur de l'aile; muſcle pectoral, dont on ſait (depuis Fabrice d'Aquapendente) que le tendon paſſe dans une poulie placée entre l'omoplate & l'humerus.

Pendant que l'aile eſt ainſi relevée & portée en dehors par le mouvement de l'humerus; les articulations de cet os, ainſi que celles des os du coude & du carpe, s'ouvrent incomplètement; mais toujours de manière que les directions de ces os de l'aile ſont en général à peu près dans un même plan, à chaque inſtant de leur ro-

(3) J'ai dit ci-deſſus (*Prem. Mém. Art. XI, Note.*) que la ſtation des oiſeaux eſt aſſurée, en ce que leurs ailes ſont jettées derriere la colomne vertebrale.

tation. Cela fait que les plumes ſont moins écartées dans cette élévation de l'aile ; & qu'elles préſentent à l'air, qui leur réſiſte alors ſans aucun avantage pour le Vol, le moins de ſurface poſſible. En outre l'aile étant plus ramaſſée, eſt relevée avec bien moins d'effort des muſcles, que ſi elle étoit fortement étendue.

Cette obſervation eſt preſque générale. Elle eſt ſeulement moins ſenſible dans des cas de Vol précipité & très violent, où l'oiſeau donne à ſes ailes des mouvemens ſi fréquents & ſi conſidérables, qu'ils ne diminuent que foiblement l'extenſion des ailes, lorſqu'ils les relevent.

III. L'aile eſt enſuite abaiſſée avec force, & dans le même mouvement (ainſi que Grew l'avoit déjà remarqué) elle eſt portée obliquement en arriere.

L'humerus qui eſt le principal inſtrument des mouvemens de

l'aile, est appuyé dans son jeu sur un assemblage de trois os, qui tiennent lieu dans les oiseaux d'omoplate & de clavicule. Ces os sont l'omoplate proprement dite; l'os qu'on a appellé la fourchette ou la lunette; & un troisieme os long, situé à l'avant de la poitrine, articulé avec l'omoplate, & solidement appuyé au sternum. Ce troisieme os ne fait point une partie de l'omoplate, comme l'avoient pensé Fabrice d'Aquapendente & Borelli (1). On voit que ce troisieme os fait arc-

(1) L'idée d'un déplacement de l'omoplate se présente beaucoup plus naturellement dans la taupe. Je remarque dans cet animal, qu'une véritable omoplate semble être placée entre l'humerus & les os du rayon & du coude : ce qui procure des attaches vastes & prochaines aux muscles des pattes de devant, & leur donne cette force singuliere que la taupe a dans ces pattes pour fouïr la terre.

bouter contre le ſternum même, les efforts de l'humerus, qu'il ſupporte dans les plus grands mouvemens de l'aile.

En même tems que l'aile eſt abaiſſée dans le Vol, elle eſt déployée plus ou moins; de maniere qu'il ſe fait un grand écartement de ſes pennes & de ſes vanneaux, qui ſe recourbent en dedans à leurs extrémités; & que les membranes antérieure & poſtérieure placées entre les os de l'aile ſe tendent avec beaucoup de force.

Ce déployement de l'aîle s'opère ſurtout par l'extenſion des différentes articulations de ſes os; dont la poſition eſt toujours telle que dans cette extenſion ils ſe trouvent ſitués dans un même plan: ce qui fait que l'aile, d'ailleurs un peu voûtée en deſſous (par le jeu de ſes plumes) acquiert l'étendue & l'uniformité les plus

avantageuſes pour la percuſſion de l'air.

Tel eſt l'ordre le plus commun de la ſucceſſion des mouvements des parties de l'aile, lorſqu'elle s'éleve & s'abaiſſe dans le Vol. Les muſcles qui operent ces divers mouvements ont été décrits d'abord par Stenon (1); & ils l'ont été récemment beaucoup mieux par M. Vicq-d'Azyr (2).

IV. Une partie eſſentielle de l'aile eſt une eſpece d'appendice (3) qui forme comme un doigt

(1) *Dans les Actes de l'Académie de Copenhague.*

(2) *Dans les Mém. de l'Acad. R. des Sciences.*

(3) M. Silberſchlag a déſigné cette appendice (que Willoughby avoit appellé *alula*, *ala ſpur a* par les noms *d'afterflugel*, & de *lenkfittig*) : & il eſt le premier qui en a obſervé les fonctions dans diverſes circonſtances du Vol. (V. le *N.* 20. de ſon Mémoire *Von dem Fluge der Vogel*, qui eſt au ſecond Tome des *Schriften der Berliniſchen Geſellſchaft Natur-forſchender Freunde.*

garni de quelques plumes. Elle eſt placée à l'endroit de l'articulation des os du coude avec ceux du carpe ; articulation qui eſt la plus ſaillante de toutes dans les ailes, lorqu'elles ſont en repos dans leur poſition naturelle.

M. Silberſchlag a remarqué que cette appendice peut être mûe par ſes muſcles, de maniere à être diſpoſée dans le même ſens que l'aſſemblage des pennes, dont elle aide l'effort pour le Vol ; ou bien être fixée vers en bas dans une direction perpendiculaire à celle du vent ; ce qui en fait un centre autour duquel l'autre aile qui a ſon appendice repliée, tourne comme fait une aile de moulin. Ainſi cette partie ajoute beaucoup à la facilité qu'a l'oiſeau pour ſe tourner par les mouvemens de ſes ailes & de ſa queue. M. Silberſchlag a auſſi obſervé que ces appendices de l'une & de l'autre aile, en ſe redreſſant, relevent un peu

l'oiſeau dans une deſcente impétueuſe, dont la rapidité eſt affoiblie par ce moyen.

V. C'eſt principalement en rendant inégal le mouvement de ſes deux ailes (ainſi qu'il ſera expliqué dans la ſuite) que l'oiſeau ſe tourne à droite ou à gauche. Mais ſa queue lui ſert beaucoup pour déterminer & aſſurer les différentes directions qu'il donne à ſon vol.

Borelli n'a pas été fondé à ſoutenir (4) que la queue peut diriger le Vol en haut & en bas, mais non pas à droite ou à gauche. M. Silberſchlag a mieux connu les uſages de la queue; & voici ce qui réſulte en général de ſes obſervations ſur ce point.

Si les oiſeaux ne ſe ſervent que de leurs ailes, & s'ils ne s'aident point de la queue; ils

(4) *Prop.* 198. *Part. I. de Motu Animalium.*

donnée du Nager des poiſſons (1), il eſt facile de voir que cette comparaiſon n'éclaircit rien. En effet chaque aile, qu'on veut regarder comme une rame, étant articulée par un de ſes bouts au corps de l'oiſeau ; une puiſſance quelconque qui fait mouvoir cette aile (& par conſéquent la réaction même du reſſort de l'air) ne peut imprimer à cette aile ſuppoſée mobile dans ſon articulation, qu'un mouvement angulaire autour du tronc du corps (2). Il reſte donc à faire voir comment l'action des parties de l'aile dans un air qui lui réſiſte, imprime à l'oiſeau les mouvemens du Vol : c'eſt-à-dire que le Problême du Vol

(1) *Voyez le Cinquieme Mémoire*, *Art. III.*

(2) Je comprends de même ici l'impulſion que peut donner l'élaſticité des plumes de l'aile ; impulſion foible, & dont je parlerai plus bas.

des oiſeaux reſte toujours à réſoudre.

VII. Borelli compare l'oiſeau qui s'éleve par le moyen de ſes ailes à un arc qui reſſaute en arc-boutant contre un ſol ferme (1). Il croit que la réſiſtance de l'air, qui ne peut fuir auſſi vite qu'il eſt chaſſé (2), repouſſe l'aile, & éleve l'oiſeau par un mouvement réfléchi : ce qui lui fait dire que le Vol eſt une ſuite de ſauts (3).

Parent après avoir critiqué Borelli, a dit (4) que chaque point de l'aile qui s'abaiſſe dans le Vol, décrivant un arc de cercle, eſt *choqué* par l'air de la même maniere que ſi étant immobile l'air venoit le *choquer* en circulant en ſens contraire. D'où il a conclu

(1) *Prop.* 191.
(2) *Prop.* 192.
(3) *Prop.* 183.
(4) *Eſſais de Mathématique*, *Tom. III*, *p.* 377, 380.

que ſi la viteſſe des aîles de l'oiſeau réduite au ſens vertical, eſt telle que leurs deux efforts ſoient ſupérieurs au poids de l'oiſeau, l'oiſeau s'élévera verticalement avec l'excès de cette viteſſe ſur celle qui rendroit ces efforts égaux au poids de l'oiſeau.

Mais Euler a rendu évidente la fauſſeté de cette hypothèſe, dont on déduit communément les principes de la réſiſtance des fluides : ſavoir que de même que dans le choc des corps ſolides, les particules d'un fluide frappent le corps qui ſe meut dans ce fluide. Il a fait voir que ce corps ne ſoutient point de choc de ce fluide, mais ſeulement une preſſion ſur ſa ſurface (5).

VIII. Un ſolide qui ſe meut dans un fluide élaſtique, éprouve

(5) Dans ſes *Dilucidationes de reſiſtentiâ fluidorum : Nov. Commentar. Acad. Petropolit. T. VIII.*

ſans doute des chocs par le retour des parties de ce fluide qu'il ceſſe de comprimer. Mais il n'eſt point de théorie connue par laquelle on puiſſe déterminer la force de ces chocs, ſuivant la maſſe, la ſurface, & la viteſſe de ce ſolide; & ſuivant les degrés de l'élaſticité de ce fluide, de ſa denſité naturelle, & de ſa condenſation différente ſelon qu'il eſt libre ou renfermé dans un vaſe.

C'eſt par une théorie arbitraire & vicieuſe que M. Silberſchlag a cru pouvoir démontrer que les mouvements du Vol des oiſeaux ſont produits par la réaction du reſſort de l'air que les ailes ont frappé.

Un habile Mathématicien, qui a fait récemment ſur le Vol des oiſeaux, des calculs qui ſont très juſtes; a dit que l'oiſeau ne s'éleve qu'autant que ſon poids eſt ſurmonté par la réſiſtance ou réaction de l'air. Mais il eſt clair

qu'il a ſeulement mis en principe du calcul un énoncé du fait même ; & qu'il n'a point eu pour objet d'aſſigner la cauſe du mouvement qui éleve l'oiſeau dans le Vol.

Il eſt certain que pour donner un point d'appui au jeu des ailes qui ſoutient & qui fait avancer l'oiſeau, la réſiſtance de l'air doit être très grande ; de même que la réſiſtance que l'eau oppoſe au jeu de la queue du poiſſon dans le Nager. On a été porté à confondre la grande réſiſtance que l'air doit faire alors, avec la réaction élaſtique qui ne fait qu'une partie de cette réſiſtance : & d'après ces idées vagues, on a cru que cette réaction étoit ſuffiſante pour produire la progreſſion des oiſeaux dans l'air.

Mais la réſiſtance de l'air qui eſt néceſſaire pour le Vol, dépend fort peu de ſa réaction élaſtique après qu'il a été condenſé par les battemens des ailes. Les cauſes

principales de cette réſiſtance ſont analogues aux cauſes de celle qu'oppoſe dans le Nager l'eau qui eſt incompreſſible & non-élaſtique.

Les battements des ailes ne peuvent produire qu'une augmentation bien foible de la denſité ordinaire de l'air, & de ſon élaſticité qui croît proportionellement à ſa condenſation. En effet l'air n'étant point retenu dans un vaſe, & cédant de tous les côtés; cette condenſation fait en tout ſens des progrès ſucceſſifs, avec leſquels elle s'affoiblit extremement. Il faut ajouter que la couche d'air condenſé qui réagit ſur l'aile, trouvant moins de réſiſtance dans les couches d'air voiſines, y eſt trop foiblement appuyée pour exercer contre l'aile une grande force de reſſort.

J'obſerve encore que la réaction que le reſſort de l'air fait dans les intervalles des battements,

contre l'aile qui l'a comprimé, est fort diminuée par le resserrement de l'aile, & par la disposition que prennent ses plumes lorsqu'elles se relevent. L'aile échappe alors à cette réaction à mesure qu'elle devient plus étroite (1). Mais de plus, les grandes plumes sont toutes séparées les unes des autres, quand l'aile se relève; à cause de l'obliquité suivant laquelle elles sont un peu tournées alors, & qui semble ouvrir autant de portes pour le passage de l'air (2)

IX. Les causes principales de la résistance de l'air qui est nécessaire pour le Vol, sont les causes de la résistance des fluides, communes à ceux qui sont élastiques, & à

(1) Cette diminution de surface est d'un tiers, suivant l'estime de M. Silberschlag.

(2) *V. les Anciens Mém. de l'Acad. R. Sciences*, *Tom.* III. *Part.* II. *p.* 118.

ceux qui ne le sont pas. On peut se faire une idée générale de ces causes, en les rapportant à l'inertie de la masse du fluide qui doit être ébranlée suivant la force & la surface du solide mû dans ce fluide, & aux agitations nécessaires pour le déplacement de cette masse.

Ainsi Borelli qui a indiqué ces causes, a remarqué que la portion d'air qui est déplacée par l'évantail de l'aile, doit se mouvoir dans une grande étendue d'air qui reste sensiblement en repos; & qu'elle doit y exécuter des tournoyements, & éprouver des frottements qui causent une grande résistance (1).

On sait quil n'existe point encore de bonne théorie sur la résistance des fluides. La meilleure maniere de former cette théorie, paroît être d'appliquer le calcul

(1) *Tr. cit. Part. I. Prop.* 189 & 190.

à des faits-principes qu'on aura bien déterminé par l'expérience. C'eſt ce dont Euler a donné un eſſai (2) ; & ce que M. Lorgna s'eſt propoſé d'exécuter dans un travail qu'il a annoncé ſur ce ſujet.

J'ai propoſé ci-devant (3) un principe qui me ſemble pouvoir être un élément de la théorie de la réſiſtance des fluides. D'après ce principe, un corps ſolide qui ſe meut dans un fluide avec une viteſſe donnée, y éprouve plus ou moins de réſiſtance ; ſelon qu'il tranſporte en avant, ſans la diviſer, une maſſe plus ou moins grande de ce fluide : comme par exemple, ſuivant que la figure de la ſurface antérieure de ce ſolide eſt rentrante ou ſaillante.

(2) *V. l'Hiſt. de l'Acad. des Sciences pour l'an* 1778.

(3) *V. le Cinquieme Mém. Art. XIII. dans la Note.*

On peut rapporter à ce principe l'utilité qu'ont pour le Vol, le bec affilé des oiſeaux, & la forme concave du deſſous de leurs ailes. La carène que forme la poitrine de l'oiſeau a une utilité analogue : & de plus, en paſſant ſur l'air avec vîteſſe, elle y produit un ſillon qui relève le corps de l'oiſeau, &c.

X. Après avoir réfuté les opinions connues juſqu'à préſent ſur la cauſe du Vol des oiſeaux ; je vais expoſer ma théorie ſur le méchaniſme de ce mouvement progreſſif.

Je remarque d'abord en général que les mouvemens des ailes de l'oiſeau pour le Vol ſont ſingulièrement analogues à ceux qu'exécutent les bras de l'homme, lorſqu'il s'en ſert pour nager. Cette analogie a été indiquée vaguement, & confuſément avec d'autres, par Fabrice d'Aquapendente. Mais elle n'é-

claircit rien, qu'autant que le Nager de l'homme produit par les mouvements de ses bras, a été expliqué par la théorie que j'en ai donnée dans le dernier Mémoire.

Dans le Vol, l'aile est d'abord portée en haut & en avant, pour pouvoir parcourir un plus grand espace dans son abaissement, & trouver ainsi plus de résistance dans l'air. Ensuite elle s'abaisse, & est portée en arriere, surtout par l'action du muscle grand pectoral & du muscle qui répond au grand dorsal. A proportion de ce que ces muscles trouvent plus de résistance dans l'air à ces mouvements qu'ils donnent à l'aile, leur contraction s'exerce réciproquement avec plus d'avantage à mouvoir le sternum & le tronc vers leurs origines ou attaches à l'humerus ; ou à tirer le corps de l'oiseau dans des directions opposées à celles des mouvements de

l'aile, c'eſt-à-dire en haut & en avant.

Lorſque l'oiſeau vole des deux ailes, les mouvements que ces muſcles impriment dans l'une & l'autre aile au corps de l'oiſeau, le lancent en haut & en avant dans une direction moyenne.

XI. Dans le Vol ordinaire, c'eſt lorſque l'aile s'abaiſſe & eſt portée en arrière, que les articulations des os de l'aile ſont étendues. Ainſi les mouvements produits par les extenſeurs de ces articulations ſe combinent alors avec ceux que produiſent les muſcles abaiſſeurs de l'aile (1). Ces articu-

(1) Un Auteur récent a dit que les muſcles diſtribués ſur l'étendue des os de l'aile, par leurs mouvemens d'extenſion & de fléxion, ne concourent pas moins au Vol que les muſcles pectoraux. Mais après en avoir parlé fort vaguement, il en revient toujours à dire que l'aile agit comme une rame, qui par le moyen des pennes, frappant & refoulant l'air en

lations font alternatives; & par conféquent l'action fimultanée de leurs extenfeurs, dont chaque effort eft rendu réciproque par la réfiftance de l'air, doit imprimer dans chaque aile au corps de l'oifeau, des mouvements de projection qui le chaffent en haut & en avant. C'eft dans ce fens qu'on feroit fondé à dire que Borelli a avancé d'après fa mauvaife théorie : que le Vol eft un mouvement compofé de fauts fréquemment répétés (2).

bas & en arriere, donne à l'oifeau une impulfion qui l'éleve & le porte en avant.

(2) L'extenfion des os de l'aîle, plus ou moins complete, lorfqu'elle eft foudaine & brufque, fe fait avec un certain bruit. C'eft ce que Pline (*Lib. X, Cap.* 36), a très-bien vû, quand il a dit : *Strepitus nonnifi ipfis alarum humeris eliditur*; (entendant pat *humeris* les os de l'aile joints à l'endroit où ils font une faillie reffemblante à une épaule). Lorf-

XII. La réfiftance que l'air oppofe aux mouvements des pennes & des vanneaux, donne l'appui qui eft néceffaire à l'action réciproque des mufcles de l'aile. Sous cet afpect, l'éventail de l'aile qui fe déploye latéralement par rapport aux os de l'aile, pour donner le plus d'étendue poffible à la maffe d'air réfiftant; peut être comparé à la main, que l'homme qui nage avec les bras, développe dans un état de pronation, pour trouver dans l'eau une plus grande réfiftance.

que ce déployement de l'aile n'eft point uniforme & fucceffif, il arrive que les pennes s'embaraffent entr'elles. Cela fait, comme Pline l'a dit (*ibidem*): que le pigeon qui fe complait à produire ce battement bruyant de fes aîles (*cui gloria quæritur ex volatu plaudere*), eft alors facilement faifi par l'épervier; tandis que fon vol feroit beaucoup plus rapide, s'il n'étoit pas ainfi embaraffé (*alioqui foluto volatu in multum velocior*). Ce paffage de Pline n'a point été entendu par fes Traducteurs & Commentateurs.

Mais de plus, le jeu de ces plumes principales de l'aile concourt directement à la progreſſion de l'oiſeau dans le Vol.

Borelli (1) a rapporté à la fléxibilité des pennes, qui fait que le vent donne aux aîles une forme de coin ; l'impulſion oblique des ailes, qui pouſſe l'oiſeau horizontalement en même tems qu'elle le ſoulève. Mais la théorie qu'il a donné la deſſus eſt vicieuſe de tout point ; & Parent l'a fort juſtement critiquée.

Lorſque l'aile eſt abaiſſée, les pennes & les vanneaux ſervent par leur flexibilité à prolonger l'effort de l'aile ; & ajoutent à la réſiſtance de l'air, par celle de leur élaſticité qu'il faut vaincre : d'où il réſulte que l'aile étant plus longtems & plus fortement appuyée, ſes muſcles impriment au corps de l'oiſeau des mouvements

(1) *L. c. Prop.* 197.

de projection d'autant plus considérables.

Quand l'abaissement de l'aile finit, & quand le corps de l'oiseau commence d'obéir aux mouvements de projection qui lui ont été imprimés ; les plumes principales de l'aile revenant par leur ressort donnent aux os de l'aile une impulsion en haut & en avant : d'autant qu'elles sont comme articulées dans une situation plus ou moins oblique par rapport à ces os, par le moyen de la membrane où elles s'attachent, & des muscles qui leur sont propres.

Cependant il ne faut pas croire (comme quelqu'un l'a pensé); que cet effet de la détente du ressort des pennes (qui n'est que foiblement appuyée par la résistance de l'air) soit fort puissant pour opérer la progression de l'oiseau. Outre que ces plumes sont assez molles dans plusieurs especes

d'oiseaux ; leur élasticité, lorsqu'elle est la plus forte, n'ajoute gueres aux causes de la progression de l'oiseau dans l'air : de même que l'élasticité des rames n'aide que bien peu à la translation du navire, lorsqu'elles ont été fléchies dans les grands efforts des rameurs (2).

XIII. Les mouvements des ailes qui ont été expliqués, impriment à l'oiseau une force de progression, qui peut le soutenir en l'air plus ou moins longtems. C'est par cette force qu'il peut planer sans reproduire les mouvements nécessaires au Vol, ou en ne s'aidant que de battements des ailes qui sont comme insensibles (3).

L'oiseau peut détourner la direction de son Vol d'un côté ou

(2) *Cum remi lentantur in unda* ; comme ont dit Virgile & d'autres Poëtes Latins.

(3) C'est alors que l'oiseau (comme dit Virgile) *radit iter liquidum, celeres neque commovet alas.*

d'un autre (ſans le ſecours de ſa queue) , ſuivant que l'une ou l'autre aile battant plus fortement s'aide d'une plus grande réſiſtance de l'air. Cette aile frappant d'un coup ſec, peut alors ou s'éloigner ſupérieurement, ou s'approcher inférieurement , d'un plan vertical qui feroit dirigé ſuivant la longueur du corps de l'oiſeau. Dans le premier cas (qui eſt le plus ordinaire) l'oiſeau eſt pouſſé vers le côté oppoſé à celui de l'aile qui ſe meut avec plus de force ; & dans le ſecond cas, il peut être attiré du côté de cette même aile. Cela eſt analogue aux mouvements du Nageur , qui lorſqu'il veut ſe tourner ſur la droite, ramaſſe l'eau de la main droite, ou la repouſſe de la main gauche (1).

(1) Lorſqu'on dit qu'un oiſeau peut ne voler que d'une aile , on doit entendre qu'il peut ſe donner une faculté de continuer longtems ſon vol, ſans répéter

XIV. La queue des oiſeaux aide & modifie par divers moyens les effets des mouvements des ailes dans le Vol.

Le premier de ces moyens eſt l'action réciproque des muſcles de la queue (2). Ces muſcles ayant leurs attaches aux pennes de la queue & au coccyx (formé de pluſieurs vertebres) aboutiſſent, les uns à l'os qui répond au ſacrum, les autres aux os pubis & iſchion de chaque côté

les battements de ſes ailes, pendant qu'il peut modifier ſa direction, en frappant des coups répétés d'une ſeule aile.

On a dit que le pigeon, lorſqu'il eſt fatigué du vol, peut le continuer en volant d'une ſeule aile, ce qui lui donne le moyen d'échapper à l'oiſeau de proie qui le pourſuit. Les Rabbins (cités par Bochart) diſent que c'eſt la raiſon pour laquelle David ſouhaitoit les ailes de la colombe, de préférence à celles des autres oiſeaux.

(2) Qui ont été bien décrits par Stenon dans ſa *Myologie de l'Aigle*..

antérieurement. On voit que les premiers fléchiſſent la queue vers en haut, & que les ſeconds la fléchiſſent vers en bas.

Il eſt clair que les muſcles qui relevent la queue, en même tems qu'elle eſt deployée, doivent trouver dans l'air une réſiſtance conſidérable; par l'effet de laquelle leur action réciproque ſoulève la partie poſtérieure du tronc: & que les abaiſſeurs de la queue doivent abaiſſer ſemblablement la même partie du tronc. Cette partie du tronc doit être mûe d'un côté, quand les muſcles propres de la queue n'agiſſent que de ce côté. Mais quelle que puiſſe être la réſiſtance que l'air oppoſe à la queue élargie, ces mouvements réciproques de la partie poſtérieure du tronc ne peuvent guères entraîner notablement le reſte du tronc; qui eſt beaucoup moins mobile à proportion, & qui eſt mû ou fixé par des forces

bien ſupérieures à celles des muſcles de la queue.

L'élaſticité des pennes de la queue paroît être un moyen plus puiſſant de l'impulſion qu'elle exerce ſur le corps de l'oiſeau, pour le faire tourner d'un côté ou d'un autre. En effet lorſque le mouvement plus fort d'une des ailes détermine un changement de direction, la queue ſe porte du côté de cette aile, & ſe meut d'une manière ſemblable. Mais dès que cette aile commence à tourner le corps, la détente des plumes élaſtiques de la queue rend cette converſion beaucoup plus rapide, & peut même faire que l'angle de la nouvelle direction avec la première ſoit aigu, lorſque les pennes de la queue ſont longues.

La queue étant déployée & abaiſſée, peut encore ſervir de voile pour élever l'oiſeau dans le Vol, ou pour retarder ſa chute;

ſurtout

ſurtout à l'aide du vent, comme il ſera dit plus bas. Elle ſoutient toujours l'arrière du corps de l'oiſeau, quand elle eſt déployée en même tems que les ailes.

XV. La queue agiſſant ainſi de pluſieurs manières pour diriger & ſoutenir le Vol ; elle me paroît auſſi pouvoir faciliter & entretenir l'équilibre des forces motrices des ailes, en ſe portant davantage du côté de l'aile qui peut être plus foible, de ſorte que l'oiſeau ne puiſſe être renverſé ſur cette aile. Cet effet eſt ſurtout marqué quand le Vol commence ; tems où les ailes peuvent être inégalement déployées par différentes cauſes (même dans un air abſolument tranquille) & être différemment inclinées ſur la ligne de direction que l'oiſeau veut ſuivre.

J'ai remarqué que l'oiſeau qui s'élève en volant, ouvre & tient écartées les plumes de la queue,

Elles forment alors des espèces de balancements peu sensibles, qui empêchent que l'oiseau ne chavire. Elles font aussi que son corps est mieux soutenu dans sa partie postérieure, qui pourroit s'abattre entre les ailes, à raison de la plus grande résistance que l'air oppose à l'avant du corps (1).

XVI. J'ai expliqué jusqu'ici comment le Vol doit être produit par l'action des muscles des ailes, & peut être dirigé en partie par le jeu des muscles de la queue. Mais de plus l'action de ces muscles doit être modifiée pour situer les ailes & la queue, de manière à leur faire recevoir

(1) On voit qu'il est d'autant plus important & plus difficile que le jeu de la queue procure l'équilibre dans les mouvements des ailes, que la masse du corps de l'oiseau est plus pesante. C'est pourquoi, comme Pline l'a observé (*Lib. X. cap.* 38.) *Vultur & feræ graviores cauda reguntur.*

une impulſion favorable des courants d'air & du vent.

Le vent contraire, s'il n'eſt extrèmement violent, favoriſe le Vol; ſoit lorſque ce mouvement progreſſif eſt produit, en ce qu'il augmente la réſiſtance de l'air aux battements des ailes; ſoit dans les intervalles de ces battements, en pouſſant devant lui les ailes & la queue qui ont été diſpoſées comme des voiles.

M. Huber (1) a diſtingué les oiſeaux de proye en deux genres; ſuivant que leurs ailes ſont de deux différentes ſortes, dont il appelle l'une *rameuſe*, & l'autre *voilière*. Il dit que les paſſages d'une de ces formes d'ailes à l'autre ne ſe trouvent que dans les oiſeaux non de proye, & qu'ils y ſont variés à l'infini.

L'aile rameuſe eſt d'une forme

(1) Dans *ſes Obſervations ſur le Vol des Oiſeaux de proye*.

aiguë, étroite, & prolongée; ayant des pennes très fermes, & dont les extrémités ne laissent point d'intervalles entr'elles. L'aile voilière a une forme large & émoussée; ayant des pennes plus molles, & dont les cinq principales sont séparées par de grandes échancrures.

On voit en général que quoique tous les oiseaux puissent se mouvoir en avant & en haut, ayant le vent contraire; ceux dont l'aile est rameuse ont beaucoup plus d'avantages pour voler vîte, & pour avancer contre le vent qu'ils percent; & que ceux dont les aîles sont voilières, se haussent avec beaucoup moins d'effort en les présentant à l'action du vent qui les soulève.

XVII. Lorsque la queue fléchie modérément s'élargit & devient concave vers en bas, elle reçoit beaucoup d'air; ce qui est utile pour la suspension de l'oiseau

(comme l'avoit déjà remarqué Fabrice d'Aquapendente) : & cet état de la queue ſe joint le plus ſouvent à l'expanſion des ailes.

Il eſt des oiſeaux, comme les hérons, dont la queue très courte ne peut aider le Vol ; qui eſt cependant élevé, long, & rapide. M. Mauduyt a obſervé que dans ces oiſeaux le défaut de la queue eſt compenſé par le prolongement des *couvertures* des ailes, & par des plumes placées tranſverſalement de chaque côté du corps au deſſous de l'aile. Il ajoute que ces plumes ſont pouſſées & relevées par l'air, lorſque l'oiſeau vole vent arrière, &c.

Si les ailes & la queue ſont épandues & voutées en deſſous, le vent retenu & réfléchi ſous ces voutes, les pouſſe & les élève en même tems. Si toutes ces voiles déployées à la fois, & portées par l'air, ne ſoutiennent pareillement l'avant & l'arrière du corps ;

l'une ou l'autre de ces parties deſcend ou s'abaiſſe relativement autour du centre de gravité de l'oiſeau.

Ainſi (comme l'a obſervé M. Mauduyt) l'oiſeau qui veut deſcendre, reſſerre ſes ailes, & tient ſa queue étendue ; ce qui fait tourner en bas l'avant du corps : & ce n'eſt qu'au moment de ſe poſer, qu'il plie & ferme la queue tout à coup ; ce qui fait que le corps reprend ſon équilibre (l'arrière étant moins ſoutenu), & que les piés ſe préſentent au point de contact.

XVIII. Il eſt pluſieurs cas, où la direction du mouvement de l'oiſeau eſt changée d'une manière abſolument paſſive, ſans aucun nouveau battement des ailes, & ſans aucune impulſion d'un courant d'air ſenſible. Ces changements de direction réſultent des effets d'une nouvelle poſition que le déployement ſoudain des ailes donne au cerps de l'oiſeau.

Le premier de ces cas eſt la *reſſource*, qui eſt une remontée paſſive de l'oiſeau (dite ainſi de *reſurgere*). Un oiſeau rameur qui fond avec la plus grande vîteſſe pour ſaiſir un oiſeau voilier, lorſque celui-ci eſquive par un mouvement de côté, a la faculté de s'arrêter au plus fort de ſa deſcente, & de ſe reporter *ſans faire aucun effort* auſſi haut que le niveau d'où il eſt parti. M. Huber a obſervé (1) que pour produire cet effet, il ſuffit à l'oiſeau rameur de r'ouvrir tout à coup ſes ailes, qu'il tenoit ſerrées pendant ſa deſcente.

Il eſt clair qu'il faut conſiderer comme ſemblables aux reſſources, ces mouvements que M. Huber a appellés *pointes* (2); dans leſquels l'oiſeau rameur eſt élancé vers en haut, à la ſuite d'une carrière ou courſe parcourue avec la plus

(1) *Liv. cit. p* 29. (2) *Chap. X.*

grande véhémence (3). Je rapporte aussi aux ressources, le mouvement du saut plongeant de haut en bas, par l'effet duquel l'oiseau se relève ensuite en ouvrant ses ailes.

XIX. Je regarde tous ces mouvements déterminés par la résistance de l'air qui est condensé & élastique; comme entiérement analogues aux ricochets, que détermine la résistance de l'eau qui n'est pas compressible ni élastique.

Dans tous ces changements de direction du Vol, l'expansion soudaine des ailes qui étoient plus ou moins resserrées, en même tems qu'elle arrête la continuation du mouvement primitif de l'oiseau; fait que la position de son corps est redressée, & que l'avant en

(3) M. Huber dit qu'il se fait alors une suppression soudaine du mouvement qui a été imprimé avec une surabondance qui s'employe passivement (*ibid. p.* 44 & *Explic. de la Pl. V. fig.* 3).

eſt relevé avec beaucoup de force. Ainſi l'oiſeau heurte contre une nouvelle couche d'air, qui s'élève de bas en haut en faiſant angle avec celle qu'il frappoit auparavant. Le mouvement qu'il conſerve ſe décompoſe par rapport à cette nouvelle couche, ſur laquelle il eſt lancé obliquement; de même que le corps qui fait ricochet ſur l'eau, eſt lancé ſur l'éminence qui ſe forme à l'extrémité du ſillon de l'eau qu'il a refoulée devant lui, & du côté où il trouve le moins de réſiſtance.

XX. C'eſt d'une manière analogue que ſont produits les cercles que le milan décrit dans les airs (où il peut ſe balancer plus longtems que tous les autres oiſeaux); en tenant ſes ailes toujours déployées, & faiſant ſeulement varier leur inclinaiſon reſpective.

Pour décrire ces cercles plus ou moins étendus, après s'être

donné par les battements de ſes ailes toute la proviſion de mouvement néceſſaire, il tient ſes ailes fort étendues, & enſuite il relève l'une plus que l'autre (1). Son corps doit être porté plus en haut ou plus en arrière du côté de l'aile qui vient à être relativement plus ſoutenue, de la gauche par exemple ; lorſque l'autre aile ou la droite s'élève obliquement ſur le plan de première poſition. Le corps doit donc rencontrer une nouvelle couche d'air, qui fait angle avec ce premier plan, & qui eſt ſituée ſur la gauche. Il eſt lancé obliquement ſur cette couche, & il continueroit à ſe mouvoir toujours dans cette nouvelle direction, ſi dans le moment ſuivant l'aile droite ne s'élevoit encore

(1) Comme l'a obſervé dans les oiſeaux qui revirent, M. Silberſchlag (*Mém. cit. n.* 41.) qui explique ce tournoyement par *l'impulſion* de l'air contre l'aile plus élevée.

un peu plus. Pendant que cette aile décrit ainsi un arc, dans son élévation toujours croissante; les directions que prend successivement le mouvement du corps de l'oiseau, forment un polygone d'un très grand nombre de côtés, ou une courbe qui peut devenir rentrante & approcher plus ou moins de la circulaire.

Mais l'aile qui devient relativement plus soutenue, en même tems qu'elle détermine vers son côté le changement de position & de mouvement de l'oiseau, tourneroit de plus en plus son corps sur lui même, à raison de l'affoiblissement relatif de l'autre aile (ce qui ameneroit des situations désavantageuses pour l'oiseau); si la queue en se portant du côté de l'aile plus foible, n'aidoit à la résistance que celle-ci fait à ce contournement du corps.

Les agitations de la queue ser

vent auſſi à graduer & à modifier les mouvements latéraux , dont réſultent les cercles que l'oiſeau décrit. Elles doivent être encore variées , à raiſon des différentes réſiſtances que le vent ou courant ſenſible de l'air peut faire aux mouvements qu'affecte l'oiſeau dans les differentes parties de ces cercles (2).

Cet exemple ſuffit pour faire connoître les cauſes de tous les revirements que les oiſeaux peuvent exécuter pendant qu'ils planent, ſans donner à leurs ailes que les mouvements peu ſenſibles qui ont été indiqués.

XXI. Après avoir montré comment agiſſent les différentes forces qui meuvent l'oiſeau dans le Vol,

(2) Voyez ſur les mouvements de la queue dans le revirement, M. Silberschlag (*ibid. n.* 32.) Ces mouvements ont fait dire à Pline (*Lib. X*, *cap.* 10.) que les milans *videntur artem gubernandi docuiſſe caudæ flexibus*.

il me reſte à faire voir en quoi conſiſte l'équilibre néceſſaire des réſultantes ou compoſées de ces forces; comment la direction du Vol eſt conſtante ou variable, ſuivant que les directions de ces réſultantes paſſent ou ne paſſent pas par le centre de gravité de l'oiſeau; enfin quels ſont les moyens de déplacement de ce centre, qui font que le concours des directions de ces réſultantes y eſt plus facilement déterminé.

Dans chaque aile les pennes, les vanneaux, & les plumes de l'appendice, peuvent ſe mouvoir, & ſe meuvent très ſouvent dans des plans différents. Les impulſions produites par le reſſort de ces plumes, ont des directions différentes; ſuivant la poſition des différents os de l'aile, ſur leſquels ces plumes s'attachent.

Dans chaque aile les forces des muſcles qui meuvent l'humerus en bas & en arrière, & les

forces des extenſeurs des os de l'aile, donnent au corps de l'oiſeau des impulſions dont les directions ſont différentes & dans des plans différents.

Toutes ces forces motrices de l'aile peuvent être reduites à deux qui en réſultent; dont l'une ſoit dirigée dans un plan vertical ſuivant l'axe ou la longueur du corps de l'oiſeau; & l'autre ſoit perpendiculaire à ce plan.

Cette réſultante des forces motrices d'une aile qui eſt perpendiculaire à la coupe verticale du corps de l'oiſeau ſuivant ſa longueur, tend à pouſſer ce corps contre la réſultante ſemblable des forces motrices de l'autre aile, ou bien autour de l'appui de celleci : c'eſt à dire autour du centre de rotation qui s'établit vers l'extrémité de cette aile, à chaque moment de ſon effort. On voit que ſi ces forces réſultantes ne ſe font point équilibre, ou ſi elles ſont inégales entr'elles; le corps

de l'oiſeau ne peut être ſoutenu, mais doit être renverſé autour de l'appui de la réſiſtance la plus foible.

Telle eſt la raiſon d'un fait connu & remarquable, dont on n'a point encore donné d'explication exacte. Un oiſeau à qui on coupe des pennes d'une ſeule aile, ne peut voler au loin; & il vole d'autant moins que la mutilation eſt plus conſidérable. Il ne peut alors ſe tenir en équilibre, & il s'abat en tournant ſur le côté de l'aile coupée. Mais ſi on lui coupe ſemblablement les mêmes pennes dans l'une & l'autre aile, il peut ſe tenir en équilibre & s'envoler au loin; quoique beaucoup plus lentement, & avec beaucoup plus d'effort qu'il ne faiſoit avant ce retranchement (1).

XXII. Pour que les parties du

(1) *V. M. Silberſchlag, Mém. cit. n.* 34.

corps de l'oiſeau qui vole ne tournent pas autour de ſon centre de gravité, il faut que les réſultantes des forces qui meuvent ces parties, ayent des directions qui paſſent & concourent dans ce centre de gravité (1).

De plus, pour peu que l'oiſeau ſoit tourné ſur ſon centre de gravité, auquel les forces motrices ne ſont point dirigées; il preſente inégalement ſes ſurfaces latérales à la réſiſtance de l'air : ce qui fait varier continuellement la direction de cette réſiſtance totale. Le corps de l'oiſeau eſt ainſi tranſporté de travers; en décrivant une courbe

(1) Si un corps reçoit une impulſion ſuivant une direction qui ne paſſe point par ſon centre de gravité, ce centre ſera mû ſuivant une direction parallele : mais en même tems les autres parties de ce corps tourneront autour de ce centre, comme s'il étoit fixé ou en repos. (*V. Bezout, Cours de Mathématique, quatrieme Partie, art. 322.*)

qui l'éloigne de plus en plus de ſa première direction, à meſure que ſon impulſion primitive s'affoiblit.

L'oiſeau pour aſſurer fixement ſon corps dans la direction primitive qu'il s'eſt donnée ; doit donc diriger au centre de gravité de ſon corps, les réſultantes des forces d'action réciproque des muſcles abaiſſeurs, ainſi que des extenſeurs des os de chaque aile. Il doit auſſi y diriger la réſultante des forces motrices de ſa queue, pendant qu'elle procure l'équilibre des mouvements oppoſés des ailes (comme il a été dit plus haut), & lorſque cet équilibre eſt établi.

L'effort machinal que fait l'oiſeau pour diriger à ſon centre de gravité les réſultantes des forces motrices de ſes ailes, eſt favoriſé par la poſition qu'ont les attaches des ailes relativement à ce centre. En effet, M. Mauduyt (2)

(2) *Dictionnaire Ornithologique*, pag. 356.

précédents, il eſt facile d'expliquer pourquoi certins oiſeaux tels que le hibou & la chauveſouris (2) volent toujours de travers ou de biais. L'inconvenient de leurs ailes attachées trop haut, & l'imperfection de leur queue, leur rendent extremement difficile de diriger les réſultantes de leurs forces motrices au centre de gravité : parce qu'ils ont le corps raccourci, ainſi que le col, & les pattes fort courtes.

Une raiſon ſemblable à celle qui fait que les chauveſouris volent de travers, fait que les papillons volent en culbutant. On a dit (3) que c'eſt parceque

(2) Pline dit (*Lib. X, c. 12.*) : *bubo volat nunquam quò libuit, ſed tranſverſus auſe tur.* MM. de Buffon & d'Aubenton ont obſervé que le vol de la chauveſouris n'eſt point direct, qu'il n'eſt ni rapide ni élevé, qu'il eſt imparfait, & ſe fait par des vibrations ſoudaines.

(3) M. Huber, *liv. cit. p. 9.*

les ailes des papillons ſont plates & non voutées de l'avant à l'arrière (quoiqu'elles le ſont un peu). Mais la principale cauſe en eſt, qu'elles ſont trop foibles, & attachées trop haut : de ſorte que ces inſectes font des efforts qui ne peuvent ſoutenir & mouvoir que pour peu de tems leur centre de gravité ; & ne peuvent diriger conſtamment les réſultantes des forces de leurs ailes vers ce centre, autour duquel l'avant de leur corps doit ſe mouvoir ou culbuter.

On ſait que la répétition néceſſaire de leurs foibles efforts fait que les ailes de certains inſectes (comme des couſins & des frélons) doivent ſe mouvoir avec une viteſſe & une fréquence qui cauſe un bruit ou bourdonnement très ſenſible.

XXV. Il eſt une claſſe d'inſectes qu'on a diſtingués par le nom de *Halterata*, parcequ'ils ont des

haltères, c'eſt-à-dire des petits poids ou boutons portés par des tiges mobiles en tout ſens, qui ſont attachées au corps au deſſous de la partie poſterieure des ailes. On a toujours dit que ces haltères ſervent de balanciers ; mais on n'a pas expliqué comment ils agiſſent. C'eſt ce qui a fait dire à M. Blumenbach, que leur uſage eſt encore indéterminé.

Derham a remarqué qu'on ne trouve ces haltères que dans les inſectes qui ont deux ailes, & non dans ceux dont les ailes ſont ou au nombre de quatre, ou renfermées dans des fourreaux (*elytræ*). Il a obſervé que ſi on coupe un de ces poids (de même que ſi on coupe une des petites ailes auxiliaires dans les inſectes qui ont quatre ailes), un côté du corps emporte l'équilibre ſur l'autre, & l'inſecte ne vole pas longtems ſans tomber à terre : & que ſi on coupe ces poids

des deux côtés, l'inſecte vole de travers & nonchalamment.

Sans doute les haltères agiſſent; en même tems que les ailes, pour appuyer également de tous côtés le corps de l'inſecte. Dans l'inſecte à qui on a coupé un haltère, l'aile & l'haltère qui agiſſent d'un côté, font tourner & renverſent le corps ſur l'appui de l'autre aile qui n'eſt point ſoutenue.

Dans les inſectes qui ont des haltères, la foibleſſe des ailes & leur poſition relative trop éloignée du centre de gravité du corps, font que les réſultantes de leurs forces ne peuvent être dirigées aſſez conſtamment ſur ce centre; ſi ces haltères agiſſant comme des balanciers, ne portent ce centre ſucceſſivement aux divers points de concours que prennent ces réſultantes. Mais lorſque l'on a coupé ces haltères, auſſitôt que les forces des ailes ceſſent de diriger ſur

le centre de gravité, le corps de l'inſecte eſt un peu tourné; & il vole de travers, parce que la réſiſtance de l'air fait décrire à tout ſon corps une courbe qui l'éloigne de plus en plus de ſa direction primitive.

On peut ſoupçonner que dans les inſectes, les fourreaux des ailes dits *elytræ*, ont une utilité analogue à celle des petites ailes auxiliaires. On peut auſſi conjecturer que dans pluſieurs eſpeces d'inſectes, les antennes & les queues ont entr'autres uſages, celui de tranſporter leur centre de gravité ſur la ligne de l'impulſion primitive, & d'un ou d'autre côté de cette ligne.

XXVI. Je crois avoir donné completement la véritable théorie des cauſes du Vol des oiſeaux. Il me reſte à conſiderer un objet dont la diſcuſſion ne peut affoiblir cette théorie, mais dont l'éclairciſſement me paroît en dépendre.

Cet

Cet objet eſt l'utilité de l'air reçu par la reſpiration, qui pénètre dans les os des oiſeaux.

M. Camper (1) a découvert le premier que dans les oiſeaux les os du bras (ou ſupérieurs des ailes), les clavicules, les os de la poitrine, les vertèbres du dos, les os des îles, ſont tout à fait creux, ſans moëlle ; & reçoivent l'air dans leurs cavités par la reſpiration. Il a vu auſſi que l'air reſpiré pénètre dans les os des cuiſſes de certains oiſeaux qui volent très haut, comme de l'aigle & de la cicogne. Il a obſervé que ces os ſont percés extérieurement d'ouvertures conſidérables ; par leſquelles paſſe l'air qui communique entre leurs cavités, & celles de la trachée artère ou des

(1) *Mém. Etr. préſ. à l'Acad. des Sc. T. VII : & Premiere Partie de ſes Kleinere Schriften, Leipzig. 1784.*

veſſies aëriennes de la poitrine & du bas ventre.

Il a découvert des veſſies membraneuſes, & des tuyaux par leſquels ſe fait en pluſieurs endroits cette communication de l'air. Mais il n'a pas pouſſé ces recherches auſſi loin que M. Merrem, qui a injecté ces vaiſſeaux aëriens avec de la cire, tantôt du côté des cavités des os, & tantôt du côté de la trachée artere; ce qui l'a mis en état de démontrer le ſyſtème de ces vaiſſeaux à l'Académie de Gottingue (1).

M. Camper a vu auſſi que dans les oiſeaux, le crane & la machoire inférieure reçoivent l'air des trompes d'Euſtachi; & qu'il pénètre du nez entre les deux tables du front & du vomer.

Il eſt très probable que l'air

(1) *Leipſiger Magazin zur Naturkunde, &c.* 1783, *pag.* 201 *& ſuiv.*

remplit les tuyaux des plumes (qui ſont creux juſqu'au bout, dans les pennes de l'aigle & du héron). Mais on ignore comment l'air pénètre dans l'intérieur des plumes; & M. Camper l'a mis en problème encore récemment (2). Nous ne connoiſſons point les expériences que le célèbre & reſpectable M. Lorry avoit faites ſur cette pénétration: & nous n'avons là-deſſus que des conjectures qui paroiſſent plus ou moins fondées.

XXVII. M. Camper a penſé que l'air qui entre dans les cavités des os, & qui s'y renouvelle par la reſpiration, doit devenir néceſſairement plus léger par la grande chaleur qui eſt propre au corps des oiſeaux: ce qui fait que l'oiſeau peut ſe rendre ſpécifiquement plus léger par ce moyen, auſſi bien que par la dilatation de

(2) En 1781. *Kleinere Schrift. Pr. Part. p.* 157.

ſes veſſies aëriennes de la poitrine & du bas ventre. Il a donné comme le réſultat de ſes obſervations ; que dans les diverſes eſpèces d'oiſeaux, les os ſont vuides & remplis d'air, à proportion de ce que leur Vol eſt plus élevé & plus durable (3).

On eſt fondé à objecter avec M. Silberſchlag, contre cette opinion de M. Camper qui a été gé-

(3) M. Camper n'a point trouvé d'ouvertures qui reçoivent l'air dans les *humerus* de l'autruche ; ni dans ceux du pingoin, dont les ailes lui ſervent à nager & non à voler. Mais par les dernieres obſervations qu'il a faites d'après M. Hunter, il a trouvé de ſemblables ouvertures dans les femurs de l'autruche poſtérieurement ; dans ſes vertebres, ſes côtes, & dans tous ſes autres os ; de même que dans les autres oiſeaux. Il a dit que cette pénétration de l'air dans les os de l'autruche étoit néceſſaire pour diminuer beaucoup la grande peſanteur de cet oiſeau, qui court extrêmement vite, & qui vole pour ainſi dire ſur la terre.

néralement adoptée : que le gonflement des vessies aëriennes, & la dilatation de l'air raréfié par la chaleur propre de l'oiseau dans tous ses vaisseaux aëriens, ne peuvent diminuer la pesanteur spécifique de l'oiseau à tel point qu'elle ne soit toujours extremement considérable dans un élément aussi léger que l'air. On peut ajouter que l'air intérieur étant fréquemment renouvellé par la respiration ; son excès de légereté par l'effet de la chaleur qui le raréfie, est aussi souvent détruit par l'abord de l'air atmosphérique.

M. Silberschlag propose d'autres conjectures sur les usages de ces air intérieur. Ainsi après avoir dit (1) que l'air contenu dans les vessies aëriennes, faisant équilibre par son ressort avec la pression de l'air extérieur, facilite la circulation du sang dans l'habitude du

(1) *Mém. cit. n.* 10.

corps de l'oiſeau : il dit (2) que l'extenſion fixe des ailes dans le Vol, lorſqu'elle ſe continue très longtems (comme dans le Milan) ne paroît pas dépendre uniquement de l'action des muſcles pectoraux (qui en contracteroient de la roideur) ; mais peutêtre autant de l'action du courant d'air oppoſé , que l'oiſeau reçoit en inſpirant (3). Mais comment l'extenſion des ailes eſt-elle conſtamment ſoutenue, lorſque le courant

(2) *Ibid. n.* 11.

(3) Il rapporte (*n.* 10.) une obſervation de M. Bloch , qui a vu que les ailes de l'oiſeau s'étendent , lorſque l'air qu'on ſouffle par une ouverture faite au corps d'une vertèbre pénetre dans les humerus. M. Bloch a dit auſſi (*Beſchaftigungen der Berlin. Geſellſch. Naturforſchender Freunde , Tome IV , pag.* 581.) que tout le corps des oiſeaux eſt plein de ſacs , que remplit l'air qu'on ſouffle par la trachée artère ; & que l'air ainſi ſoufflé remplit de même , & éleve les os ſupérieurs des ailes.

d'air inſpiré eſt continuellement interrompu ou même rechaſſé par les expirations alternatives ?

XXVIII. En conſidérant tout ce qui a été dit juſqu'ici ſur l'utilité de l'air qui pénètre dans les os des oiſeaux ; on voit que le même M. Silberſchlag a été fondé à reconnoître que la cauſe pour laquelle ces os ſont remplis d'air, ſe trouve être d'autant plus énigmatique, qu'on y réfléchit davantage (4).

Avant que d'établir mon opinion ſur l'uſage de l'air qui eſt contenu dans les diverſes parties du corps de l'oiſeau ; il faut rechercher comment l'oiſeau peut à volonté charger ou vuider d'air ſes vaiſſeaux aëriens.

Je penſe que tous les vaiſſeaux aëriens du corps des oiſeaux qui

(4) *Deren endzweck immer rathſelhafter wird, je mehr man ihm nachſpuret.* Mém. cité p. 219.

ne ſont point contenus dans la poitrine, ſont principalement remplis d'air par une fonction particulière des organes de la reſpiration. Pour éclaircir cette fonction, je crois devoir expoſer ma théorie ſur le méchaniſme de la reſpiration des oiſeaux.

XXIX. Dans l'inſpiration des oiſeaux, il ſe fait une dilatation particulière du poumon, & une autre dilatation ſimultanée du reſte de la capacité de la poitrine. Le poumon eſt dilaté par les mouvements des muſcles qui portent en haut & en dehors les côtes proprement dites, qui jouent ſur les vertebres thorachiques avec leſquelles elles ſont articulées; & par le jeu combiné des muſcles du poumon que leur contraction redreſſe & applanit (1). Le reſte de

(1) Comme l'ont vu les Anatomiſtes de l'Acad. des Sc. (*Anciens Mém. T. III. Seconde Part. p.* 166.) le diaphragme

la capacité de la poitrine eſt dilaté, tandis que la contraction des muſcles du poumon retient fixes les articulations des côtes proprement dites avec leurs appendices oſſeuſes ; par les fibres des muſcles du bas ventre qui s'attachent à ces appendices & au ſternum. Alors ces fibres portent en avant & un peu en bas les parties antérieures & inférieures de la poitrine : & elles procurent ainſi la dilatation des veſſies aëriennes thorachiques, en même tems qu'elles compriment les veſſies abdominales.

Dans l'expiration des oiſeaux, les releveurs des côtes ceſſant d'agir, & les muſcles du poumon ne fixant plus les articulations des côtes avec leurs appendices ; les côtes ſont reſſerrées & déprimées par les muſcles abdomi-

eſt remplacé dans les oiſeaux, par ces muſcles, & par les ſacs membraneux qui forment les veſſies aëriennes.

naux ; & par les muſcles dorſaux, dont les origines lombaires ſont d'autant plus fixes que les lombes des oiſeaux n'ont point de vertèbres.

XXX. L'inſpiration fait ſans doute entrer l'air avec force dans les véſicules du poumon, & dans les grandes veſſies aëriennes. Mais alors l'air ne peut guères pénétrer que d'une manière foible & lente dans les autres vaiſſeaux aëriens. Il ne peut être preſſé dans les creux des os avec cette force de condenſation, qui fait que ſi on caſſe en deux l'os d'une aile, l'air qui en ſort éteint une lumière placée à l'endroit de cette rupture (2).

Il paroît que dans les mouvements de l'inſpiration, & même dans des mouvemens ſemblables qui peuvent s'exécuter ſans une

(2) Suivant une expérience de M. Bloch, citée par M. Silberſchlag.

nouvelle attraction d'air, pendant que la glotte est tenue fermée; les vaisseaux aëriens de la poitrine qui se dilatent, doivent repomper l'air des cavités des os, & des autres parties du corps où il avoit été soufflé.

Dans l'expiration, l'air est chassé par la pression du poumon & des grandes vessies aëriennes : & pour peu que cette pression soit forte, il ne peut s'échapper assez promptement par le larynx, & il doit pénétrer dans les autres vaisseaux aëriens. Mais c'est principalement lorsque pendant l'effort des organes qui tendent à produire l'expiration, elle est empêchée en tout ou en partie par le resserrement de la glotte; que l'air est nécessairement refoulé avec force des vaisseaux aëriens de la poitrine dans ceux des os & des autres parties du corps. Cette force étant proportionnée à la difficulté d'expulsion de l'air, est graduée ar-

bitrairement, ou ſuivant le beſoin & l'inſtinct de l'oiſeau ; ſelon qu'il reſſerre la glotte, & fait agir en même tems les muſcles expirateurs (1).

(1) Il faut bien diſtinguer, & dans l'homme & dans les animaux, ce cas de l'expiration empêchée en partie, malgré l'effort des organes expirateurs ; du cas (bien vu par M. de Haller) où il eſt dit communément qu'*on retient ſon haleine*. Dans celuici, l'expiration eſt arrêtée parceque la glotte eſt entièrement fermée, en même tems que le diaphragme & les releveurs des côtes agiſſent comme dans l'inſpiration, & que les muſcles abdominaux ſe contractent. L'effort qui eſt produit par ces actions combinées (& non par la réaction de l'air retenu, qui cependant peut ſervir à appuyer le diaphragme dans ſa contraction) eſt ſenſiblement fort utile pour faire élever des fardeaux, &c.

J'ai donné le premier la théorie des effets de l'air retenu dans l'effort d'expiration imparfaitement empêchée par le reſſerrement de la glotte. *V. ma Nova Doctrina de funct. Nat. Hum. p.* 29—30.

XXXI. Les veſſies aëriennes de la poitrine & du bas ventre pourroient être dilatées par l'air à l'excès ; & cette dilatation pourroit forcer les côtes des oiſeaux de bas en haut, ſi elles n'étoient aſſujetties par des crochets oſſeux qui ſont placés à leurs bords inférieurs. Je ne ſache pas que perſonne ait indiqué l'uſage de ces crochets, qui contiennent les côtes ſur leſquelles ils chevauchent, ou qui empêchent l'inférieure de déborder la ſuperieure. Ils ſont d'autant plus néceſſaires pour prévenir le dérangement de la charpente oſſeuſe de la poitrine ; que dans les oiſeaux l'angle que font les deux parties de la côte (ou la côte proprement dite, & ſon appendice) eſt ſuſceptible d'une grande extenſion, & que les veſſies aëriennes de la poitrine & du bas ventre ſont extrèmement dilatables.

Dans les efforts d'expiration

imparfaitement empêchée, les oiseaux semblent pouvoir d'autant mieux graduer la difficulté de l'expulsion de l'air; qu'ils ont deux glottes, l'une au haut, & l'autre au bas de la trachée artère.

Je regarde comme analogues aux glottes des oiseaux, quant à cet usage que j'indique; les valvules des trous du nez, que l'oiseau peut ouvrir ou fermer à volonté (1). Lorsque ces valvules sont fermées, l'air qui y aborde dans un effort d'expiration imparfaitement empêchée, doit être refoulé dans les os du crane & de la machoire inférieure, par les ouvertures qu'y ont observé MM. Hunter & Camper (2).

(1) Suivant la remarque de M. Silberschlag, *Mém. cit. n. 10.*

(2) L'utilité de ces valvules pour le Vol, que je rapporte à ce qu'elles facilitent le refoulement de l'air dans les vaisseaux aëriens des os, est rendue sensible par cette observation de Schnei-

XXXII. D'après cette expoſition des moyens par leſquels l'air peut être pouſſé dans les vaiſſeaux aëriens des os & des autres parties du corps de l'oiſeau ; je vais indiquer comment le Vol eſt aſſuré & entretenu par les effets de la réaction que cet air intérieur exerce ſur ces organes.

J'ai fait voir que les muſcles abaiſſeurs & les extenſeurs des ailes relèvent le corps & le meuvent en avant par leur action réciproque, que détermine la réſiſtance de l'air. Si ces muſcles agiſſoient avec une très grande énergie, quelque promptement que le corps obéit, il ſeroit lancé avec une grande force. Mais lorſque cette énergie eſt moyenne & telle qu'il convient pour un Vol durable ;

der : que les aigles ne peuvent plus s'élever fort haut dans leur Vol, lorſqu'on leur a élargi les trous des narines, & qu'ils reſtent plus ouverts que dans l'état naturel.

il faut qu'elle ſoit appliquée pendant un tems plus long pour que le corps ſoit projetté avec aſſez de force. Or elle ne peut être appliquée aſſez longtems, qu'autant que les ailes & le corps de l'oiſeau oppoſent à ces muſcles une réſiſtance conſidérable par rapport à l'intenſité de leur effort.

L'oiſeau peut augmenter cette réſiſtance relative, autant qu'il eſt néceſſaire pour une longue durée d'un Vol qui n'eſt point exceſſivement rapide; lorſqu'il ſe donne pendant chaque battement des ailes, un effort arbitraire d'expiration imparfaitement empêchée; qui doit ſouffler l'air dans les vaiſſeaux aëriens de ſes ailes & de ſon corps, & l'y faire réagir ſuivant des directions différentes de celle du Vol.

Ainſi l'impulſion de l'air intérieur augmente la réſiſtance que les ailes font aux muſcles qui agiſſent pour les abaiſſer obli-

quement; parce qu'elle relève les os ſupérieurs des ailes, ou les rapproche d'une direction perpendiculaire au plan vertical ſuivant la longueur du corps de l'oiſeau (3).

De même lorſque l'oiſeau ſouffle l'air intérieur de ſa poitrine, dans les vaiſſeaux aëriens des os autres que ceux des ailes, & de différentes parties de ſon corps; le corps acquiert par les répulſions de cet air, une force de reſiſtance en ſens contraire à la direction du Vol, qui l'empêche d'obéir trop promptement & trop facilement à l'action réciproque des muſcles des ailes.

(3) Il eſt une autre cauſe pour laquelle la mobilité reſpective des ailes doit auſſi être modérée convenablement. Leur jeu trop bruſque ſeroit déſavantageux, en diminuant la réſiſtance de l'air; de même qu'un mouvement trop rapide des bras dans le Nager, empêche de trouver dans l'eau toute la réſiſtance qui ſeroit utile. *V. le Cinquieme Mém. Art. XIII.*

XXXIII. J'ai indiqué en parlant du Saut (1) un autre exemple, où la résistance du corps est augmentée arbitrairement, pour prolonger & rendre ainsi plus efficace l'action des mucles qui produisent le Saut. J'y ai observé que le poids du corps qui s'abaisse, en se combinant avec l'action graduée des muscles, fléchit plus ou moins les articulations des extrémités inférieures; dont la détente doit par conséquent durer davantage, & se faire avec plus d'effort. J'ai ajouté que c'est par la même raison, qu'on a trouvé utile pour augmenter la force du saut, de charger les mains de poids de plomb ou de fer, qu'on balançoit avant de prendre son essor pour sauter.

On voit à présent comment il faut concevoir ce qu'on a senti

(1) *Second Mémoire, Seconde Part. Art. XI.*

& exprimé de la maniere la plus vague; quand on a dit que les oiſeaux ont plus ou moins *de force de reins & d'haleine* (2).

On voit auſſi que les oiſeaux doivent leur force de ſtabilité dans l'eſpace (qu'on a deſignée vaguement par les noms de leur *leſt* ou de leur *point d'appui*), non ſeulement à leur poids abſolu, ou relatif aux dimenſions des ailes qui les ſoutiennent; mais encore à la réaction de l'air intérieur, dont ils font varier les forces de repulſion dans leurs os & dans d'autres parties de leur corps.

(2) Fabrice d'Aquapendente a dit le premier, que l'oiſeau doit retenir ſon haleine dans le Vol vers en haut, qui eſt très laborieux.



DISSERTAZIONE di Angelo-Maria Bandini, &c. c'eſt-à-dire : *Diſſertation d'Ange-Marie Bandini, Bibliothécaire du Grand Duc de Toſcane, ſur un très-ancien Manuſcrit de la Bible, eſtimé du tems de Saint Grégoire le Grand, qui a paſſé de l'Abbaye de S. Sauveur du Mont Amiate, dans la Bibliothéque Royale à Florence.* Imprimée à Veniſe chez Coleti, en 1786; in-4°. de 98 pages.

LE Manuſcrit dont M. *Bandini* donne ici la Notice, eſt un grand in-folio écrit ſur vélin, contenant l'ancien & le nouveau Teſtament ſelon la Vulgate : il paſſe pour un des plus anciens que l'on connoiſſe ; les caractéres de l'écriture en ſont tous ſemblables à ceux des Ve & VIe ſiecles, dont nous ont donné des échantillons gravés Mabillon dans ſa Diplomatique & Joſ. Bianchini,

tant dans les *Vindiciæ divinar. Scripturarum*, que dans son *Evangeliarium quadruplex.* L'Abbaye de S. Sauveur du Mont Amiate, Diocèse de Chiusi, dans le Siennois, Ordre de Citeaux, ayant été supprimée, le Manuscrit en question que l'on y avoit toujours conservé avec une sorte de respect religieux, a été placé à la Bibliothéque du Grand-Duc; & comme il méritoit une attention particuliere, M. Bandini en a fait connoître le prix dans la Dissertation que nous annonçons & dont nous présenterons les objets principaux, en invitant les Bibliographes à lire en entier ce nouvel Ouvrage de M. Bandini, déja connu si avantageusement par un grand nombre d'Ecrits concernans l'Histoire Littéraire (1) & en particulier par le Ca-

(1) Nous nous contenterons d'indiquer ici son *Specimen Litteraturæ Florentinæ sæculi decimi quinti*, 2 vol. in-8º. imprimés

talogue raiſonné des Manuſcrits du Grand-Duc, publié à Florence en 6 volumes in-folio de 1767 à 1778.

Depuis l'an 1036, une tradition conſtante vouloit que le manuſcrit de la Bible d'Amiate eût été écrit de la main même du Pape S. Grégoire le Grand, qui occupa le ſiége de Rome de 590 à 604. M. Bandini, d'après un examen attentif de ce volume, penſe qu'il eſt plutôt l'ouvrage de Servand, Diſciple de

à Florence en 1748 & 1751, où l'Auteur donne une Vie détaillée de Chriſtophle Landino, en faiſant connoître les Gens de Lettres du même ſiecle, le Collége de Florence, l'Hiſtoire de l'Académie Platonique établie par le Grand Côme, &c. L'Abbé *Mehus* avoit publié, en 1747, à Florence, un Ouvrage ſur l'Hiſtoire Littéraire de Florence pour le 13e ſiecle, qu'il ne faut pas confondre avec celui de M. Bandini, dont les Gens de Lettres voyent avec plaiſir, dans les Nouvelles Littéraires de Florence, différentes Notices de Livres rares, vraiment inſtructives.

S. Benoît, depuis Abbé de Saint-Sebaſtien, dans la Campagne de Rome, près d'Alatri & de Véroli; ſoit que cet Abbé l'ait écrit lui-même, ſoit qu'il l'ait fait écrire par un autre; & qu'il en fit préſent à S. Grégoire. Et qu'eſt-ce qui a donc donné lieu à l'attribution du Manuſcrit à S. Grégoire lui-même? C'eſt l'Acte de conſécration de l'Egliſe d'Amiate fait en l'an 1036. Cet Acte porte que, parmi les reliques conſervées dans la Sacriſtie de cette Egliſe, on voyoit une Bible écrite de la main du S. Pape; or ces derniers mots en ont impoſé & ont ſuffi pour établir la tradition ſur le Calligraphe ou Copiſte du Manuſcrit. Au reſte ce Manuſcrit eſt cité par le Pape Pie II, au livre 9[e] de ſes Mémoires, & ſucceſſivement par Ange Rocca & par le P. le Long, comme un des plus anciens de la Bible que l'on connoiſſe; auſſi voit-on par une Note écrite ſur ſa

couverture intérieure, qu'en 1587 il fut porté à Rome pour servir à la fameuse édition de la Vulgate publiée, en 1590, par ordre de Sixte V, & qu'il y resta pendant trois années entieres ; puisqu'il ne fut rendu à l'Abbaye que le 19 Janvier de cette même année 1590.

En tête de ce précieux Manuscrit, on voit le Plan du Temple de Salomon dont M. Bandini présente les détails (pag. 29 & 30). Vient ensuite un Prologue dans lequel le Copiste (ou celui par ordre de qui il écrivoit) exhorte les Fidèles à la lecture des livres saints ; Prologue que notre Auteur transcrit tout entier (pag. 32) & à la suite duquel se trouve une Table, sur deux colonnes, des Livres de l'Ecriture contenus dans le Manuscrit ; sçavoir sur la premiere, ceux de l'ancien Testament, & sur la seconde, ceux du nouveau. Au bas de chaque colonne

lonne, on lit deux vers Léonins que voici :

Hieronyme interpres variis doctiſſime linguis ;
Te Bethleem celebrat, te totus perſonat orbis ;
Te quoque noſtra tuis promet Bibliotheca libris
Qua nova cum priſcis condis donaria gazis.

Le mot *Bibliotheca* du 3e vers ſignifie ici la Bible. M. Bandini qui en fait la remarque, obſerve que Durand explique ainſi ce mot, au chapitre 1er de ſon *Rationale divinor. Officiorum* ; que du Cange à l'art. *Bibliotheca* de ſon Gloſſaire, rapporte pluſieurs exemples de l'emploi de ce mot dans le même ſens ; & que c'eſt auſſi dans ce ſens qu'il faut entendre le paſſage d'une lettre de S. Pierre Damien (*Epiſt.* 13, *lib.* 7) où il dit qu'un Abbé *emit Bibliothecam*, c'eſt-à-dire *une Bible* que la pauvreté l'empêchoit de payer. Cette obſervation eſt encore confirmée par un acte daté de 1169,

que l'on voit dans la belle Bible manuſcrite en cinq gros volumes in-folio ſur vélin, des Chartreux de Piſe, Acte dont on trouve ici une copie (pag. 13 & 14) & où la Bible eſt nommée *Bibliothecæ opus* & *Bibliotheca*. Revenons au Manuſcrit d'Amiate.

A la ſuite de la Table des Livres de l'Ecriture, il préſente une Peinture d'Eſdras, exécutée dans le même ſtyle que les miniatures du Manuſcrit Syriaque des quatre Evangéliſtes écrit en 587, & dont Evode Aſſemani publie les deſſins, en 26 Planches gravées, dans ſon Catalogue des Manuſcrits Orientaux de la Bibliothéque Laurentienne, imprimé à Florence en 1743, in-folio. Il faut voir dans notre Auteur, pag. 35 & ſuiv., la deſcription de cette image d'Eſdras & de tous ſes acceſſoires ; entre autres de l'auréole, *nimbus*, qui entoure la tête du reſtaurateur des Livres Sacrés. Cette auréole ſe

e, dès le tems des Egyptiens,
ı tête de leurs Dieux; les
ıins la mirent auſſi aux leurs,
qu'à leurs Princes; puis les
res chrétiens la donnerent à
Chriſt & aux Saints, avec
différence pourtant que les
; & les Princes avoient une
le d'or; au lieu que celle
erſonnes d'un rang inférieur
ent qu'en couleur; ce qui
ouvé avec autant d'évidence
d'érudition par le Sénateur
arotti *Oſſervaz. ſopra fram-
di vaſi di vitro*, pag. 61, &
ſ. Borgia dans ſon Livre *de
Veliternâ*, pag. 52 & ſuiv.

us ne ſuivrons pas M. Ban-
lans la deſcription qu'il don-
rticle par article, de chaque
de l'ancien & du nouveau
ment contenu dans ſon Ma-
it; nous nous contenterons
quer les deux derniers para-
ıes de ſa Diſſertation, ſçavoir
*. où il diſſerte ſçavamment

ſur la Palæographie de ce volume dont il donne deux échantillons figurés d'après l'original ; & le 19e. où, après avoir obſervé, d'après un paſſage de la Préface de S. Jérôme ſur Job, que les beaux Manuſcrits ſur vélin pourpré, en lettres onciales peintes en or & en couleur, ne ſont pas toujours les plus correcls, il préſente ſur deux colonnes, pluſieurs Variantes entre la Vulgate & le Manuſcrit en queſtion, Variantes qui ne relevent guères le mérite du Manuſcrit, parce que ſon Copiſte s'eſt moins occupé de la correction du texte, que de la propreté & de l'élégance de l'écriture (1).

(1) On ne ſera pas fâché de trouver ici le fameux paſſage de la premiere Epître de S. Jean, Chap. 5, vers. 7 & 8, ſur les trois Témoins. Le voici tel qu'il eſt dans le Manuſcrit : *Quia tres ſunt qui teſtimonium dant ſpiritus & aqua & ſanguis & tres unum ſunt* ; où l'on voit que les mots *in coelo Pater, Verbum & Spiritus*

Ainſi c'eſt une manie fort ancienne que celle qui, dans les livres, préfére les vains ornemens, à la pureté & à l'exactitude du texte ; & l'on retrouve dans les Manuſcrits faits pour les Riches de l'Antiquité, cette recherche qui diſtingue certaines Editions modernes que la beauté du papier, l'élégance des caractéres, la délicateſſe des Eſtampes & tout le luxe Typographique font rechercher, quoiqu'elles ſoient, le plus ſouvent, moins correctes que les éditions vulgaires. Auſſi les Perſonnes en état de mettre beaucoup d'argent à de pareils livres, ne les ont-elles pas pour les lire. Mais qu'importe? Si la Bibliomanie eſt inutile au

S^{mt}., *& hi tres unum ſunt* du 7[e]. verſet de notre Vulgate, ne ſe trouvent pas dans cet ancien manuſcrit, qui au Livre 2, Chap. 12, vers. 46 des Macchabées, porte *pro defunctis exorare ut a peccato ſolverentur*, au lieu de la Vulgate *ut a peccatis ſolvantur.*

progrès des Lettres & des Sciences, au moins sert-elle à entretenir le goût des Arts; sous ce point de vue, le plus ignorant Bibliomane mérite des ménagemens.

[*Article communiqué par M. l'Abbé de S. Léger.*]

OBSERVATION de la longitude héliocentrique du nœud ascendant de Mars, faite en Décembre 1783; traduit du Suédois de M. Bugge (1), par Mme. Picardet.

§. I. LA Planette de Mars fut observée dans sa culmination avec une lunette achromatique des passages, de 6 pieds, rapportée aux étoiles δ & ζ dans les poissons. La hauteur méridienne fut prise avec un quart de cercle mural de 6 pieds, & ses ascensions droites

(1) Mém. de Stockholm, année 1785, quatrieme Trimestre.

& déclinaiſons ainſi établies, on calcula ſes longitudes & latitudes géocentriques. Les mêmes l ngitudes & latitudes furent enſuite déduites pour les tems de l'obſervation & de la culmination, ſuivant les Tables de Halley & de M. de la Lande, & la différence de ces Tables à l'obſervation, exprimée de maniere que le ſigne + indiquoit ce qu'il faudroit y ajouter, & le ſigne —ce qu'il en faudroit retrancher pour qu'elles fuſſent d'accord avec l'obſervation.

Ce tems qui eſt ici indiqué eſt le tems moyen pour l'Obſervatoire de Copenhague.

Jours ♂ 1783		Tems de la calmination.	♂ longitude géo-cent. obſervée.	♂ latitude géo-cent. obſervée.	
Décembre,	1	7h 48′ 28″	0ˢ 8° 11′ 44″	0° 14′ 27″	A
	2	7 45 41	0 8 31 39	0 12 1	A
	4	7 40 16	0 9 13 1	0 7 32	A
	15	7 12 3	0 13 28 40	0 14 19	B
	27	6 44 26	0 18 51 36	0 32 49	B
	31	6 35 40	0 20 47 22	0 38 12	B

Tables rapportées aux tems ci-deſſus,

		de Halley. Longitude.	*de Halley.* Latitude.	*de M. de la Lande.* Longitude. ′ ″	*de M. de la Lande.* Latitude. ′ ″
Décembre,	1	+ 3′ 48″	— 1′ 40″		
	2	+ 3 35	— 1 44		
	4	+ 3 31	— 1 39	— 1 52	— 0 16
	15	+ 3 6	+ 1 34	— 1 46	+ 0 14
	27	+ 2 39	+ 1 45		

§. II. Pour réduire maintenant cette longitude géocentrique observée à l'héliocentrique, il faut connoître l'angle = P fait à la planete; mais cet angle ne peut être déterminé d'une maniere assez exacte par les Tables seules, car elles le donnent ou plus grand ou plus petit suivant les différens élémens de leur construction. Suivant les tables de Halley P, pour le tems de l'observation du 4 décembre est = 36°, 45′ 25″; suivant les tables de M. de la Lande P = 36°, 43′ 20″. Il en est de même pour le 15 Décembre, suivant les Tables de Halley P = 38° 34′; suivant celles de M. de la Lande = 38°, 32′ 21″, ce qui ne donneroit la longitude héliocentrique qu'à environ 2′ près.

Pour trouver cette réduction ou l'angle P, il vaut donc mieux s'y prendre d'une autre manière. Les Tables du soleil de Mayer sont si sûres qu'en s'en servant pour calculer la longitude du soleil, il ne

peut pas y avoir une erreur de plus de 5 à 10″. En prenant donc la longitude du soleil trouvée par ces Tables & la longitude géocentrique de la planete observée (laquelle doit d'abord être corrigée par rapport a l'aberration & à la nutation) on peut trouver l'angle à la terre (T) entre le soleil (S) & la planete P & cet angle (T) sera exact à 10 ou 15″ près.

Il faut ajouter que la forme de l'orbite des planetes est assez bien déterminée pour que les logarithmes des distances, dans les meilleures Tables ne différent pas sensiblement les uns des autres. On peut conséquemment calculer avec assez d'exactitude langle P en prenant l'angle T, la distance du soleil à la terre = S T & la distance de la Plannete au soleil = SP. De cette maniére, on tire avec la distance SP, suivant les Tables de Halley, l'angle pour Décembre = 36°, 44′ 10″, & suivant celles

de M. de la Lande $=36^\circ, 44' \, 0''$, ce qui donne une différence beaucoup moindre que ſuivant la premiere méthode & même ſi peu conſidérable qu'on peut n'en pas tenir compte.

La latitude héliocentrique eſt tirée de la latitude géocentrique obſervée, de maniere que la tangente de la latitude héliocentrique $= \frac{\text{tang. lat géocentr. ſin S.}}{\text{ſin. T}}$ ſur quoi il faut remarquer que les angles S & T ne ſont pas pris des Tables, mais déterminés par l'obſervation de la maniere ci-deſſus indiquée.

1783.	Ainsi on a tems moyens à Copenh.			♂ Longit. hélioc. observée.				Latitude hélio-centrique.			
1 Déc.	7h.	48′	28″	1ˢ	14°	16′	41″	0ˢ	7′	7″	A
2	7	45	41	1	14	50	11	0	5	55	A
4	7	40	16	1	15	57	11	0	3	47	A
15	7	12	3	1	22	1	47	0	8	0	B
27	7	44	26	1	28	31	48	0	20	29	B
31	7	35	40	2	0	39	56	0	24	41	B

§. III. Des deux longitudes héliocentriques de Mars, l'une avant l'autre après le paſſage par le nœud, enſemble d'une latitude héliocentrique & d'une autre boréale, on on peut tirer la premiere diſtance de l'obſervation au nœud aſcendant par la formule ſuivante : $= \frac{\text{diff. long. latit. auſtr.}}{\text{lat. auſtr. lat. + bor.}}$; mais on voit bientôt par-là que la plus petite erreur , & qui eſt inévitable dans les obſervations des latitudes, a une influence ſenſible ſur la détermination du nœud ; & cette erreur peut être poſitive ou négative dans les deux latitudes ou poſitive dans l'une & négative dans l'autre. Si on la ſuppoſe $= d$ & qu'elle ſoit $+ d$ dans une latitude $- d$ dans l'autre, la plus grande erreur dans le lieu du nœud ſe raporte à celle qui devient $= x = \pm \frac{\text{diff. long. } d}{\text{lat. auſt. lat. bor.}}$

Si on compare les obſervations du premier & du 31 Décembre, la

différence de la longitude héliocentrique $=58995''$, la latitude australe du premier décembre $=7' 2''$, la latirude boréale du 31 Décembre $=24' 41''$, enfin ſuivant la nature des inſtrumens employés & l'aggrandiſſement, $d = 5''$, d'où on tire $x = \frac{5899}{-1901} = -155''$, & par conſéquent l'eſpace incertain du nœud eſt $-2' 35''$, ſans qu'on puiſſe ſuppoſer dans les obſervations une erreur de plus de $5''$; mais comme les calculs ſuivant montrent que cela s'accorde beaucoup mieux dans le lieu trouvé pour le nœud, c'eſt une preuve de la bonté des obſervations & que l'erreur a été au-deſſous de $5''$, ou du moins qu'elle néxcède pas.

Observations comparées.	Long. héliocent. ♂ Longitude observée 1er jour.	Distance du nœud 1er jour.	Long. héliocent. du ☊ ♂
1 Déc. 15 Déc.	1ˢ 14° 16′ 41″	3° 37′ 36″	1ˢ 17° 54′ 17″
1 — 27	1 14 16 41 +	3 38 34	1 17 55 15
1 — 31	1 14 16 41	3 38 2	1 17 54 43
2 — 15	1 14 50 11	3 3 29	1 17 53 40
2 — 27	1 14 50 11	3 4 8	1 17 54 19
2 — 31	1 14 50 11	3 3 38	1 17 53 49
4 — 15	1 15 57 11	1 57 4	1 17 54 15
4 — 27	1 15 57 11	1 57 39	1 17 54 50
4 — 31	1 15 57 11	1 57 19	1 17 54 30
		Terme moyen	1 17 54 24 2

§. IV. Par les obſervations des 4 & 15 Décembre, on peut connoître le tems où mars étoit dans le nœud aſcendant ; car 6°, 4′ 36″ : 10 jours 23 h. 31′, 47″ :: 1°, 57″, 13″ : X ; par où l'on voit que pour parcourir un arc de 1°. 57′ 13″ Mars exige 3 jours, 12 heures, 43′ 23″, & ſi on rapporte ce tems au tems des obſervations du 4 Décembre, ſavoir 7 heures 40′ 16″, on trouve que le paſſage par le nœud aſcendant a eu lieu en 1783 le 7 Décembre 20 h. 23′, 39″, ſuivant le tems moyen de Copenhague. La longitude du nœud = 1ˢ, 17°, 54′ 24″.

Avant de finir, je rapporterai ici la longitude que donnent les meilleures Tables connues pour ☊ ♂ en Décembre 1783, ſavoir :

Suivant *Caſſini*,

1ˢ 18° 4′ 59″ *erreur* 10′ 35″

Suivant *Halley*,

1ˢ 18° 17′ 51″ *erreur* 23′ 27″

Suivant *M. de la Lande.*

1ˢ 17° 59′ 1″ *erreur* — 4′ 37″.

De tout ceci ainſi que l'erreur rapportée §. I. pour les lieux géo-centriques, il réſulte clairement que les Tables de M. de la Lande qui ſont fondées pour la plus grande partie ſur les Obſervations de Tychobrahé, ſont les meilleures, enſuite celles de Halley, & enfin celles de Caſſini.

EXTRAIT des Obſervations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Déc. 1786, par le R. P. Cotte, Correſpondant de l'Acad. Royale des Sciences.

LA température humide a été conſtante pendant ce mois, l'air a été aſſez doux juſqu'au 18; la gelée a commencé le 19, & a continuée juſqu'au 27. Les blés ſont en bon état. J'ai remarqué, en rendant compte des obſervations du mois de Novembre, que la température de ce mois avoit

été parfaitement ſemblable à celle qu'on a éprouvé en Novembre 1782; le mois de Décembre de cette même année fut froid depuis la N. L. juſqu'au P. Q., c'eſt-à-dire, du 4 au 13. Cette année-ci la gelée a eu lieu auſſi à la même époque lunaire, c'eſt-à-dire, du 19 au 27.

Températures correſpondantes aux différens points lunaire. Le 1.er, (4.e *jour avant la P. L.*) couvert, pluie, froid. Le 4, (*périgée*) couvert, pluie, doux. Le 8, (*P. L. luniſtice boréal*) *Idem*, vent. Le 9, (4.e *jour après la P. L.*) *Idem*. Le 11, (*équinoxe deſcend.*) *Idem*. Le 12, (*D. Q.*) *Idem*. Le 16, (4.e *jour avant N. L.*) couvert, pluie, froid. Le 17, (*apogée*) couvert, froid, *changement marqué*. Le 19, (*luniſtice auſtral*) beau, froid. Le Le 20, (*N. L.*) couvert, froid. Le 24, (4.e *jour après la N. L.*) beau, froid. Le 26, (*équinoxe aſcendant*) couvert, froid, neige.

Le 28, (*P. Q.*) couvert, brouillard, pluie, doux, *changement marqué.* Le 30,, (4e. *jours avant la P. L.*), beau, doux. Le 31, (*périgée*) couvert, brouillard, brouillard, froid.

Température de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1710, 17 lig. En 1729, 12 lig. $\frac{1}{2}$. En 1748, 34 lig. $\frac{1}{3}$. En 1767, *vents dominants* le S. & le N. E. *Plus grande chaleur*, 8 ^{d}. le 19. *Moindre*, 12 ^{e}. de condensation le 31. *Moyenne*, 0, 1 ^{d}. de condensation. *Plus grande élévation du Baromètre*, 28 po. 2 lig. le 3. *Moindre*, 27 po. 3 lig. le 19. *Moyenne*, 27 po. 8, 7 lig. *Nombre des jours de pluie*, 8. *Température* froide & seche.

En 1786, *vents dominants* le Sud & l'Ouest. Ils furent violents les 3, 4, 5, 6, 12 & 13.

Plus grande chaleur, 8, 0 ^{d}., le 6 à 2 heures soir, le vent Sud & le ciel en partie couvert.

Moindre 5, 0 d. de condensation le 25 à 8 h. matin, le vent Est & le ciel serein. *Différence*, 13 d. *Moyenne* au *matin*, 2, 1 d.; à *midi*, 3, 1 d.; au *soir*, 2, 3 d.; du *jour*, 2, 5 d.

Plus grande élévation du baromètre, 28 po. 2, 69 lig. le 31 à 8 h. soir, le vent N. O. & le ciel couvert avec brouillard. *Moindre*, 26 po. 9, 75 lig. le 5 à 8 h. matin, le vent S. O. & le ciel couvert. *Différence*, 16, 94 lignes. *Moyenne* au *matin*, 27 pouces 4, 50 lignes; à *midi*, 27 po. 4, 42 lig.; au *soir*, 27 po. 4, 70 lig. Du *jour*, 27 po. 4, 54 lig.

Marche du baromètre. Le 1.er, à 8 h. matin, 27 po. 4, 65 lig. Le 1er., *baissé* de 0, 65 lignes. Du 1er. au 2, *monté* de 3, 17 lig. Du 2 au 5, *baissé* de 9, 42 lig. Du 5 au 6, *monté* de 3, 00 lig. Le 6, *baissé* de 1, 13 lignes. Du 6 au 8, *monté* de 7, 71 lig. Du 8 au 9, *baissé* de 1, 94 lig.

Du 9 au 10, *monté* de 1, 77 lig.
Du 10 au 11, *baissé* de 4, 32 lig.
Du 11 au 12, *monté* de 3, 03 lig.
Le 12, *baissé* de 4, 31 lignes.
Du 12 au 13, *monté* de 2, 59 lig.
Le 13, *baissé* de 1, 44 lignes.
Du 13 au 15, *monté* de 2, 92 lig.
Du 15 au 16, *baissé* de 5, 11 lig.
Du 16 au 17, *monté* de 2, 15 lig.
Du 17 au 18, *baissé* de 0, 26 lig.
Le 18, *monté* de 0, 16 lignes.
Du 18 au 19, *baissé* de 1, 61 lig.
Du 19 au 22, *monté* de 8, 23 lig.
Du 22 au 23, *baissé* de 2, 78 lig.
Du 23 au 24, *monté* de 0, 69 lig.
Du 24 au 26, *baissé* de 3, 26 lig.
Du 26 au 27, *monté* de 1, 79 lig.
Le 27, *baissé* de 0, 77 lignes.
Du 27 au 28, *monté* de 4, 92 lig.
Du 28 au 29, *baissé* de 2, 76 lig.
Du 29 au 31, *monté* de 8, 12 lig.
Le 31, à 8 h. soir, 28 po. 2, 69 lig.
On voit qu'il a prodigieusement varié, sur-tout en *montant*, les 2, 7, 9, 11, 13, 14, 21, 26, 28 & 30, & en *descendant*, les 3, 5, 11, 12, 13, 16, 25 & 29.

Hygromètre de M. Buiſſart. Plus grande élévation, 23, 2 d le 25. *Moindre*, 4, 3 d, le 29. *Moyenne*, 9, 0 d.

Il eſt tombé de la *pluie* les 1, 2, 3, 4, 5, 7, 9, 11, 12, 13, 15, 16, 28, 29 & 30; de la *neige* les 21, 22, 23 & 26; & de la *grele* le 14. La quantité d'eau a été de 25, 2 lig. *L'évaporation* a été de 13 lig.

Le *tonnerre* s'eſt fait entendre de loin le 14. Je n'ai point obſervé d'*aurore boréale.*

La mort a enlevé pluſieurs viellards & quelques perſonnes attaquées de maladies chroniques.

Réſultats des trois mois d'Automne. Vent dominant N. E. *Plus grande chaleur*, 13, 0 d. *Moindre*, 5, 0 d. de condenſation. *Moyenne au matin* 2, 5 d.; à *midi*, 4, 5 d.; au *ſoir*, 3, 4 d.; du *jour*, 3, 5 d. *Plus grande élévation du barometre*, 28 po. 2, 69 lig. *Moindre*, 26 po. 8, 30 lig. *Moyenne*, au *matin*, 27 po. 5, 72 lig.; à *midi*, 27 po. 5,

62 lig.; au *soir*, 27 po. 5, 90 lig. Du *jour*, 27 po. 5, 75 lig. *Plus grande élévation de l'Hygromètre*, 23, 2 d. *Moindre*, 4, 3 d. *Moyenne*, 10, 1 d. *Quantité de pluie*, 5 po. 10, 2 lig.; *d'évaporation*, 3 po. 1 lig. *Nombre des jours beaux* 18, *couverts*, 54, de *nuages*, 21, de *vent* 21, de *pluie* 34, de *neige*, 8, de *grele* 4, de *tonnerre* 3, de *brouillard* 18, *d'aurore boréale* 3. *Température* froide & humide. *Production de la terre ;* la récolte du vin a été médiocre, les blés ont été retardés par les froids prématurés d'Octobre & Novembre. *Maladies*, fievres tierces & coqueluche.

Extrait & résultats des Observations Botanico-Météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant l'année 1786.

Mois.	Thermomètre.			Baromètre.			Hygromètre.		
	Plus grande chal.	Moindre Chal.	Chal. moyenne.	Plus grande élévat.	Moindre élévat.	Elévat. moyenne.	Plus grande élévat.	Moindre élévat.	Elévat. moyenne.
	Deg.	Deg.	Deg.	pouc. lig.	pouc. lig.	pouc. lig.	Deg.	Deg.	Deg.
Janvier	8,4.	-7,4.	2,7.	28, 0,96.	26 8,14.	27, 5,31.	20,3.	0,3.	9,0.
Février	6,8.	-6,0.	2,2.	2, 0.	27, 1,50.	7, 0	37,4.	5,0.	14, 3.
Mars	10,4.	-6,4.	1,9.	27, 9,50.	26, 9,80.	4, 3.	23,3.	5,1.	14, 6.
Avril	14,6.	-0,2.	8,2.	11, 2.	9,54	5,48.	31,6.	11,4.	21, 5.
Mai.	18,2.	0,7.	10,4.	11,30.	27, 0,71.	6,91.	33,7.	8,5.	23,4.
Juin.	19,7.	8,4.	14,1.	10,58.	3,20	6,88.	36,2.	10,8.	21,7.
Juillet.	18,4.	8,8.	12,8.	11,71.	3,75.	8,26	27,2.	12,0.	20,6.
Août	18,4.	9,2.	13,2.	10,21.	2,42	7, 4.	30,3.	10,7.	20,2.
Septembre. . . .	16,5.	3,5.	10,4.	28, 0,00.	26,10,03.	6,47.	29,9.	7,5.	17,6.
Octobre.	13,0.	-3,5.	6,2.	0,13.	27, 1,55.	7,90.	. . .	. . .	. . .
Novembre. . . .	7,9.	-4,4.	1 7.	27, 9,37.	26, 8,30.	4,80.	18,0	4,3.	11,2.
Décembre. . . .	8,0.	-5,0.	2,5.	28, 2,69.	9,75.	4,54.	23,2.	4,3.	9,0.

Mois.	Quantité de pluie.	Quantité d'évaporation.	Vents dominans.	Température.
	pou. lig.	pou. lig.		
Janvier	1,11, 8.	1, 0, 6.	S.	Douce, humide.
Février......	1, 5, 0.	1, 2, 0.	O. & E.	*Idem.*
Mars.	1, 6, 3.	1, 2, 0.	N. O.	Froide & humide.
Avril.	0,10, 0.	1, 5, 0.	N.	Assez froide, seche.
Mai.	0, 6,10.	1, 5, 3.	N.	Assez fr., très seche.
Juin.	5, 6, 3.	2, 1, 0.	N.	Chaude, seche.
Juillet.......	1, 6, 5.	2, 6, 0.	N. & NO.	Froide, assez seche.
Août.	2, 4, 0.	1, 7, 0.	N. SO. & O.	Froide, assez humide.
Septembre....	2, 3,10.	1, 6. 0.	SO.	Froide & seche.
Octobre.	1, 0, 6	1, 1, 0.	N E.	*Idem.*
Novembrre....	1, 8, 6.	0.11, 0.	NE. & E.	Froide, humide.
Décembre.....	2, 1, 2.	1. 1, 0.	S. & O.	Assez douce, humide.
Résultats de l'année.	23,11, 4.	16.11, 3.	N.	Froide, seche.

Points Lunaires.	Chaleur moyenne.	Elévation moyenne du Baromêtre.	Vents.	Température.
	Deg.	*pou. lig.*		
Nouvelle Lune.	8, 1	27. 6, 72.	N.	Chaude & féche.
Pleine Lune.	7, 9	5, 98.	N.	*Idem.*
Ier. Quartier.	7, 1	4, 93.	O.	Froide & ſeche.
IIe. Quartier.	8, 1	6, 77.	S.	Douce & humide.
Apogée.	7, 5	6, 34.	S O.	Douce & ſeche.
Périgée.	7, 2	5, 42.	O.	Froide & ſeche.
Luniſtice auſtral.	7, 6	3, 69.	N.	Tempérée.
Luniſtice boréal.	7, 5	6, 59.	E.	Froide & ſeche.
Equinoxe aſcendant.	6, 4	6, 35.	Variable.	*Idem.*
Equinoxe deſcendant.	6, 4	7, 27.	N.	*Idem.*
4e jour avant la N. Lune.	7, 5	6, 14.	O.	Chaude & ſeche.
——— après la N. Lune.	4, 9	7, 77.	Variable.	Froide, ſeche.
——— avant la P. Lune.	6, 5	4, 63.	N.	Froide & humide
——— après la P. Lune	8, 5	6, 18.	S O.	Douce, ſeche.
Réſultats moyens.	7, 2.	27. 6, 7.	N.	Variable ſeche.

Il réſulte des obſervations faites en 1786, 1°. que la température de l'hiver a été aſſez douce & humide, celle du printems froide & très-ſèche, celle de l'été froide & ſeche, & celle de l'automne froide & humide. L'année en général a été *froide & ſeche*, & en cela elle a reſſemblé à celle des années de la période lunaire des 19 ans ui lui correſpondent.

2°. Les vents de tempête ont eu lieu comme à l'ordinaire vers les équinoxes & vers le ſolſtice d'hiver.

3°. La chaleur moyenne n'a différé que de $\frac{2}{10}$ en plus de celle de l'année derniere.

4°. Le mercure du barometre a beaucoup varié en Janvier, Février, Mars, Septembre, Octobre & Décembre; ſes variations ont été médiocres dans les autres mois. L'élévation moyenne qui réſulte de l'année entiere a été au matin 27 po. 6, 18 lig.; à midi

27 po. 6, 08 lig.; au ſoir 27 po. 6, 41 lig. ; du jour 27 po. 6, 22 lig. ; moindre que celle de l'année derniere de 0, 44 lig. La moindre élévation du jour a ordinairement lieu à midi.

5°. L'élévation moyenne de l'hygrometre de M. *Buiſſart* a été de 2, 3 d. moindre que celle de l'année derniere. M. *Buiſſart* m'a envoyé un nouvel hygrometre qu'il a fait lui-même, dont les principes de conſtruction ſont plus parfaits que ceux qui ont ſervi de baſe à la conſtruction des premiers ; j'obſerve l'ancien & le nouveau, & je rendrai compte déſormais des obſervations de l'un & de l'autre.

6°. Le plus grand écart de l'aiguille aimantée de variation de M. *Coulomb* a été de 9° 28′ vers l'oueſt le 6 Novembre de 6 h. matin à 3 h. ſoir ; la moindre de 1° 12′ auſſi vers l'oueſt le 18 Juillet à h. ſoir. La variation moyenne

conclue de 3926 obſervations que j'ai faites cette année, a été de 5° 39′ 57″. La variation diurne a ſuivie l'ordre ſuivant : l'aiguille s'eſt éloigne du Nord depuis 9 h. matin juſqu'à 2 h ſoir, & elle s'en eſt rapprochée depuis 2 juſqu'à 10 h. ſoir. Il y a eu quelques anomalies à 6, 7 & 8 h. matin. Cette variation diurne périodique paroît conſtante par les obſervations de M. *Van-Swinden*, par celles de M. *Caſſini* & par les miennes.

L'aiguille aimantée de déclinaiſon de feu M. *Brander*, que je tiens de la munificence de l'Electeur Palatin, a éprouvé la plus grande déclinaiſon en Mars (21° 59′), & la moindre en Août (21° 18); la moyenne déclinaiſon a été au matin 21° 31′ 21″; à midi 321° 0′ 52″; au ſoir 21° 31′ 0″; du jour ou de l'année 21° 31′ 4″: c'eſt le réſultat de plus de 800 obſervations.

7°. La quantité de pluie a été de 10, 2 lig. moindre que celle de l'année derniere. De Janvier à Mai il n'eſt tombé que 6 po. 3, 9 lig. d'eau; & j'en ai meſuré 17 po. 7, 7 lig. de Juin à Décembre, dont 5 po. 6, 3 lig. tombées en Juin, qui a été le plus pluvieux; celui de Mai a été le moins pluvieux. L'évaporation a été de 11 lignes moindre que l'année derniere.

8°. Le nombre des jours *beaux* a été de 92; *couverts* 147; de *nuages* 126; de *vent* 82; de *pluie* 137; de *neige* 27; de *grêle* 13; de *tonnerre* 18; de *brouillard* 61; d'*aurore boréale* 8.

9°. La récolte des blés a été médiocre; ils ont encore été infectés de carie comme en 1784 & 1785. Celle du vin n'a pas été abondante, mais il aura plus de qualité que l'année derniere. Les avoines & les foins ont réuſſi; il y a eu beaucoup de fruits à noyaux, mais peu de pommes & de poires.

10°. Les ſeules maladies régnantes ont été la petite vérole, la coqueluche & les fievres tierces.

11°. L'influence des points lunaires n'a pas été plus marquée que les années précédentes. La plus grande chaleur a concouru avec le 4e. jour après la P. L.; la moindre avec le 4e. jour après la N. L. La plus grande élévation du barometre avec le 4e. jour après la N. L., & la moindre avec le luniſtice auſtral.

12°. Dans les années ou les Lunes tomboient les mêmes jours qu'en 1786, la quantité de pluie a été en 1710, 15 po. 8 lig. $\frac{2}{3}$; en 1729, 17 po. 0 lig. $\frac{1}{3}$; en 1748; 17 po. 3 lig. $\frac{5}{6}$.

L'année 1786 correſpond à 1711, 1730, 1749 & 1768. Il réſulte de l'examen que j'ai fait des températures de ces différentes années que l'année 1787 doit être en général *froide & humide.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HOLLANDE.

DE ROTTERDAM.

GER. *Nicolaï Heerkens Groningani Aves Frisicæ. Roterod.* Apud C. R. Hake 1787. In-8°. 298 p.

Les oiſeaux, que décrit dans cet Ouvrage en vers M. Heerkens, ſont l'Alouette, le Bec-croiſé, la Pie, l'Hirondelle, l'Oie, le Roitelet, la Caille, l'Etourneau, la Grive & le Merle. Comme l'Auteur s'étoit déjà fait connoître par des productions de ce genre, on l'avoit blâmé, dans un Journal Hollandois, d'avoir écrit en vers latins plutôt qu'en proſe. Il n'a pas de peine à ſe juſtifier ſur ce point,

par des exemples anciens & modernes. Mais ce qui nous a paru plaiſant, c'eſt qu'il a cru digne de ſon courage d'écrire en latin, pour engager, par l'utilité des matieres qu'il traite, à lire ſon Ouvrage les François qui mépriſent, dit-il, ou même qui anéantiſſent preſque cette langue : *Gallos linguæ latinæ contemptores, & maxime utilis linguæ deſtructores pæne, ad legendum latinum opus ex rebus prolatis cogere, dignus animo videbatnr conatus.* Il a raiſon en un point : la matiere qu'il traite peut ſeule engager à le lire. Car il écrit à peu près auſſi mal en proſe qu'en vers. Les François qu'il accuſe généralement & très fauſſemenr, de mépriſer & de détruire la langue latine, en ſauront toujours aſſez pour reconnoître combien elle lui eſt peu familiere, & quel dégoût pour elle ſa proſe & ſes vers ſeroient capables d'inſpirer.

Quant à la matiere qu'il traite, c'eſt à ceux qui ſont verſés dans la connoiſſance de l'hiſtoire naturelle à en juger, & nous les exhortons à lire cet ouvrage où entre autres choſes, l'Auteur ſoutient que l'hirondelle n'eſt point un oiſeau de paſſage comme on le croit, & que rien n'eſt plus vrai que ce qu'ont écrit Olaus Magnus, Aldovrand, & Kircher, ſavoir qu'en hiver ces oiſeaux reſtent, en Norvege, enſevelis ſans vie, dans des marais, & ailleurs, dans des puits, des citernes, des cavernes, des troncs d'arbres. &c.

FRANCE.

DE PARIS.

AVERTISSEMENT.

Nous avons eu communication d'une Lettre de M. l'Abbé de

Rochas, Chanoine de l'Eglise d'Orléans, à M l'Abbé de S. Léger, dans laquelle il dit, qu'après avoir desiré long-tems qu'on publiât à part les Notes Critiques du Pere Houbigant, sur la Bible, comme on a publié ses Prolegomènes & sa version latine de toute l'Ecriture, il apprit enfin que cette entreprise avoit été exécutée en Allemagne par Waventrapp, Libraire de Francfort sur le Mein, & que cet Ouvrage se débitoit à Paris en deux vol. in-4, prix 24 liv. en f. Mais en lisant il a été choqué de ne voir qu'une Compilation grossiere, informe, & pleine d'infidélités. On a retranché une foule de Notes du sçavant Oratorien, comme on le verra en jettant les yeux sur la Prophétie d'Ezéchiel, de Zacharie, &c &c. & mieux encore sur celle de Malachie, où l'on n'apperçoit aucune Note du P. Houbigant qui avoit éclairci plu-

fieurs endroits du texte. Cete compilation exécutée avec le plus mauvais papier , a été dédiee a Mgr. l'Archevêque Electeur de Mayence , Prélat diftingué par fes lumieres.

L'expédition de Cyrus , ou la Retraite des dix-mille ; Ouvrage traduit du Grec de Xénophon , par M. le Comte de la Luzerne , Lieutenant - Général des Armées du Roi , & Gouverneur-Général des Ifles fous le vent. Troifieme édition , revue , corrigée & augmentée ; à Paris , chez L. Cellot , Imprimeur Libraire : avec approbation & privilege du Roi , 1786. Deux vol. in-12.

Lorfque M. le Comte de la Luzerne donna , en 1777 , la premiere édition de cette traduction , il avoit bien raifon de dire que cet Ouvrage n'étoit pas connu de nos Militaires , ni même des Gens de

Lettres qui n'entendoient pas la langue de l'Auteur. La traduction qu'avoit faite des Ouvrages de Xénophon Pyrame de Candole, ou du moins qu'il avoit ſeulement pnbliée, puiſqu'il y a des préſomptions qu'elle étoit de Simon Goulard de Senlis, ne les avoit pas tirés de l'oubli, la vétuſté du ſtyle ne pouvant que rebuter les lecteurs. Celle de d'Ablancourt qui n'avoit pas, comme la précédente, le mérite de l'exactitude, a eu plus de ſuccès, quoique ce fût une imitation plutôt qu'une traduction. Célebre par ſes talens littéraires, d'Ablancourt étoit un homme de Robe; mais un Militaire doit avoir en ce genre un avantage dont ne peut ſe flatter un ſimple homme de Lettres, quelque connoiſſance qu'il ait de la langue originale. D'ailleurs, outre des erreurs involontaires échappées à d'Ablancourt, on voit

qu'il s'eſt permis des licences qui défigurent l'original. Comme M. le Cointe, Capitaine de Cavalerie, qui donna, il y a quelques années, une nouvelle édition de cette traduction, avec d'amples commentaires, n'entendoit pas la langue de l'écrivain, il n'a pu relever les fautes de l'interprete, de ſorte que ſes réflexions portent ſouvent ſur la portion la plus infidele du texte qu'il commente. La traduction de M. le Comte de la Luzerne fut accueillie comme elle le méritoit, & à peine une année s'étoit écoulée, qu'il fallut en publier une nouvelle édition, pour répondre à l'empreſſement du public. Lorſqu'elle alloit ſortir de la preſſe, M. Larcher, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, publia une nouvelle traduction du même Ouvrage, & la fidélité de cet interprete, comme le reconnoît M. le Comte de la L.,

mérite des éloges, ſans parler de la correction de pluſieurs paſſages fournie par divers manuſcrits. La fidélité n'eſt pas le ſeul mérite, ni le but unique que s'eſt propoſé M. le C. de la L., c'eſt l'utilité des Militaires qui a été ſon principal objet. Il a voulu leur faire connoître ce qu'étoit l'Art de la Guerre du tems de Xénophon, & ce qu'il avoit été pendant les ſiecles précédens; de ſorte qu'il les a mis à portée de comparer les connoiſſances, les vues, les méthodes, les procédés des anciens, à ce qui ſe pratique de nos jours, d'après les lumieres que nous avons acquiſes, & les progrès que nous avons faits en ce genre. Sa modeſtie n'a pu que prévenir en ſa faveur; & l'on ſuit, avec autant de plaiſir que d'intérêt, un guide éclairé qui paroiſſant toujours ſe défier de ſes connoiſſances, ne s'attache qu'à fournir les moyens de voir mieux que lui-même.

Nous ne doutons pas que cette troisieme édition, plus châtiée encore que les précédentes, ne reçoive aussi un accueil plus distingué.

Lettre de M. Euler à un Prince d'Allemagne, sur différentes questions de Physique & de Philosophie ; nouvelle édition, avec des additions par MM. le Marquis de Condorcet, & de Lacroix, tome premier in-8°. ; de l'Imprimerie de Didot, & se trouve chez Royez, Libraire, quai des Augustins, à la descente du Pont Neuf.

Cet Ouvrage comprendra 4 vol. du prix de 4 liv. 10 sols chacun broché en carton. On paye 9 liv. en recevant le premier volume, le dernier sera délivré grâtis.

La réputation de M. Euler doit faire recevoir avec empressement tous les Ouvrages qui sont sortis de sa main, sur-tout quand ils

ſont perfectionnés par un de ſes plus illuſtres ſucceſſeurs, M. le Marquis de Condorcet. Le nom de M. de Lacroix qu'il s'eſt aſſocié dans ce travail, annonce le mérite de ce jeune coopérateur, qui s'eſt déjà fait connoître à l'Académie des Sciences par des travaux eſtimables en Géométrie & en Aſtronomie, & qui après avoir été Profeſſeur de Mathématiques à Rochefort, vient d'être placé à l'Ecole Militaire & au Lycée de Paris.

Recherches hiſtoriques ſur les Maures, & hiſtoire de l'Empire de Maroc; par M. de Chénier, chargé des Affaires du Roi auprès de l'Empereur de Maroc. A Paris, chez l'Auteur, rue des Coutures Saint-Gervais, n°. 7. Bailly, rue Saint-Honnoré, près la Barriere des Sergens. Royer, quai des Auguſtins, & à l'Imprimerie Polytype,

rue Favart, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. Trois volumes in-8°. le premier 424, le second 476, le troisieme 564 p. ornés de Cartes Géographique.

Le Sage dans la solitude, imité en partie de l'Ouvrage d'Young, qui porte le même titre, par M. l'Abbé Pey, Chanoine de l'Eglise de Paris. A Paris, chez Guillot Libr. de Monsieur rue S. Jacques, 1787. Avec App. & Permission. In-12, 175 p.

Cet Ouvrage contient douze Méditations, dont nous nous proposons de rendre compte.

Explication du Nouveau Testament, à l'usage principalement des Colléges. A Paris chez Barbou, 1785. Avec Appr. & Pr. de Roi. 8 petits volumes in-12.

L'Auteur jugeant que, dans les différens plans proposés depuis

quelques années pour réformer l'éducation, on n'avoit pas assez insisté sur l'article de la Religion, qu'oiqu'il doive faire une partie essentielle des méthodes d'instruction pour la jeunesse, a entrepris cet Ouvrage. C'est une traduction des livres du nouveau Testament, acompagnée du texte Latin, avec des Notes pour éclaircir le sens littéral, & pour déveloper les principes de la morale. Il a remarqué que les notes de M. de Sacy étoient un peu trop étendues pour des écoliers, & que celles de M. de Mesanguy ne l'étoient pas assez. Il a donc tenu un milieu, & en faisant usage des remarques de ces Auteurs & de ceux qui ont travaillé en ce genre, il les a remaniées, refondues, & se les est ainsi appropriées en y joignant quelques traits de morale. Ce sont, dit il, les richesses d'autrui qui m'ont enrichi. Si à la fin de chaque année on

voyoit des écoliers joindre l'explication du Nouveau Teſtament au compte qu'ils rendent de leurs études profanes, ce ſeroit, comme il le dit, une choſe intéreſſante pour les perſonnes de piété & de bon ſens. « Une demi-heure emploiée régulierement tous les jours » ſuffiroit pour cela »; cet exercice coûteroit peu aux Maîtres, puiſqu'ils auroient dans un ſeul livre des explications propres à former le cœur & l'eſprit.

L'ouvrage eſt précédé d'une *Hiſtoire Abrégée* de la Vie de N. S. J. C. ſuivie de quelques reflexions, & d'un *diſcours ſur la divinité de la Religion Chrétienne*. En parcourant cette production, nous n'y avons rien remarqué de contraire au jugement du Cenſeur, à qui il a paru que dirigée avec ſageſſe, écrite avec érudition, elle répondoit à l'intention de l'Auteur, qui eſt d'inſtruire la jeuneſſe, & d'édifier les familles.

Le Libraire l'a imprimée de maniere à pouvoir être diſtribuée par parties dans les Colleges ; S. Matthieu pour les commençans ; S. Marc pour les cinquiemes ; S. Luc pour les quatriemes ; S. Jean pour les troiſiemes ; les Actes des Apôtres pour la ſeconde, & les Epîtres pour les claſſes ſupérieures.

TABLE

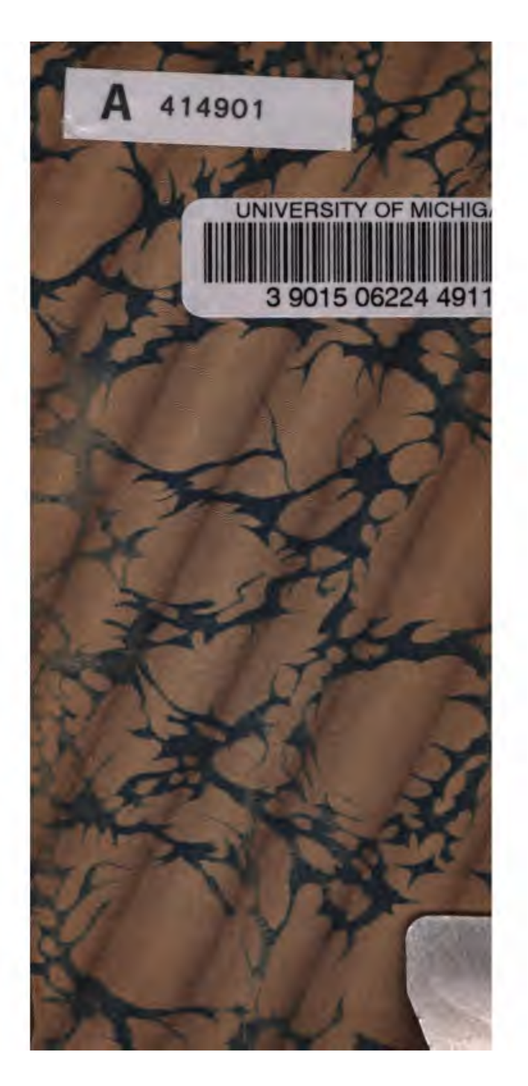
DES ARTICLES CONTENUS

dans le Journal du mois
de Juin 1787.

Fin de la Table.






A 414901
UNIVERSITY OF MICHIG
3 9015 06224 4911

